

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ÉGYPTE DANS *VOYAGE EN ORIENT* DE GÉRARD DE NERVAL ET LA
FRANCE DANS *L'OR DE PARIS* DE RIFÀ'A AL TAHTÂWÎ

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
HAMDI ABDELAZIM ABDELMAKSOUH ABDELKADER

AVRIL 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer toute ma gratitude à Madame Rachel Bouvet, ma directrice de thèse, qui non seulement a su être une directrice exceptionnelle par la qualité de son encadrement, de son soutien et de ses conseils, mais avant tout une personne remarquable, pour qui j'ai beaucoup d'admiration et qui m'a grandement inspiré. Elle a accepté, suivi et approuvé avec grand intérêt mon projet de thèse jusqu'à l'aboutissement final. Son enthousiasme pour le sujet et ses commentaires judicieux m'ont soutenu et guidé tout au long des années de recherche. Je la remercie pour ses nombreuses lectures et corrections.

Je tiens à remercier également Monsieur Isaac Bazié pour le fait d'avoir accepté de faire partie du jury de mon examen doctoral, pour l'intérêt qu'il a porté à ce travail de recherche ainsi que pour toute l'aide généreuse qu'il m'a prodiguée dans les moments difficiles où il fallait allier ma situation d'étudiant à celle de chargé de famille. Monsieur Bazié m'a permis de travailler avec lui comme assistant de recherche, ce qui m'a beaucoup aidé financièrement surtout après la fin de ma bourse de la Francophonie. Tous mes chaleureux remerciements sont adressés à Madame Véronique Cnockaert pour l'intérêt qu'elle a accordé à ma thèse en tant que présidente du jury de mon examen doctoral ainsi que pour ses commentaires et suggestions remarquables.

Ma plus profonde gratitude va à l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) grâce à laquelle j'ai bénéficié d'une bourse d'études afin de faire mon doctorat au Canada ainsi qu'à l'équipe du Programme Canadien de Bourses de la Francophonie (PCBF), surtout Madame Colette Gagnon, ma conseillère pédagogique, qui a suivi mes études, m'a encouragé et admirablement conseillé au cours de mon séjour au Canada.

Je remercie chaleureusement Monsieur Michel Pierssens et Monsieur Stéphane Vachon, professeurs au département d'études françaises de l'Université de Montréal ; Madame Michèle Nevert, Madame Anne-Élaine Cliche, professeures au département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal ; Monsieur Normand Doiron, professeur au département de langue et littérature françaises de l'Université McGill, pour leur disponibilité et leur soutien dans mes cours et séminaires ainsi que dans l'élaboration de mon projet de thèse. Je remercie également mes amis à Montréal qui m'ont beaucoup aidé dans cette étude : Abdelmounym El-Bousouni, Julien Bourbeau et Caroline Mangerel.

Toute ma gratitude à mes professeurs français et égyptiens qui m'ont soutenu tout au long de cette thèse, surtout Monsieur François Moureau, professeur à l'Université de Paris IV et directeur du Centre de Recherche sur la Littérature de Voyages ; Monsieur Sarga Moussa, directeur de recherche au Centre de Recherche Scientifique (CNRS) de Lyon ; Madame Gharraa Mehanna, Madame Aziza Soliman, Madame Névine El Nossery, professeures à l'Université du Caire ; et Monsieur Sami Mandour, professeur à l'Université d'Al Azhar.

Je tiens à remercier également Madame Magda Al Tahtâwî, la petite-fille de Rifâ'a Al Tahtâwî, pour toutes les facilités qu'elle m'a accordées afin d'avoir accès à sa bibliothèque où j'ai trouvé des livres et des documents précieux sur Al Tahtâwî et ses œuvres. Je tiens à témoigner toute ma gratitude à ma femme Naima et à mes enfants Hossam, Sarah et Hazem qui ont avec patience partagé ma vie austère de chercheur. Je les remercie sincèrement pour leur soutien moral ainsi que pour m'avoir offert des conditions de rédaction idéales. Et finalement mes remerciements les plus cordiaux sont adressés à mes parents, mes frères, mes sœurs en Égypte, qui même de loin me manifestent constamment leur soutien et leur encouragement.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LE RÉCIT DE VOYAGE AU XIX ^e SIÈCLE.....	19
1.1 La notion de voyage.....	21
1.2 Les différents genres de voyage.....	26
1.3 Aperçu sur l'histoire du voyage dans le monde arabe.....	30
1.4 Aperçu sur l'histoire du voyage dans le monde européen.....	36
1.5 Les motivations du voyage en Orient et en Occident au XIX ^e siècle.....	39
1.5.1 Les motifs du voyage de Rifâ'a Al Tahtâwî en France.....	42
1.5.2 Les motifs du voyage de Gérard de Nerval en Égypte.....	45
1.6 Le voyage et l'exotisme.....	48
1.7 L'expérience de l'altérité.....	53
1.8 Concept de l'Orient.....	58
1.8.1 Les rapports entre l'Orient et l'Occident.....	59
1.8.2 L'orientalisme.....	64
1.8.3 L'Orient arabe et l'orientalisme moderne chez Nerval.....	67
1.8.4 Nerval voyageur : particularités de l'expérience égyptienne.....	69
1.8.5 Influence du voyage en Orient sur Nerval.....	74
1.9 La question du récit de voyage : formes et caractéristiques.....	77
1.9.1 Particularités du genre.....	78
1.9.2 Aperçu historique du récit de voyage.....	81
1.9.3 Le récit de voyage et le roman.....	84
1.9.4 Le récit de voyage et l'histoire.....	88
1.9.5 Les différents types de récit de voyage.....	90

1.9.6 La figure du drogman dans les récits de voyage au XIX ^e siècle.....	96
--	----

CHAPITRE II

LES RELATIONS ENTRE L'ÉGYPTE ET LA FRANCE AU XIX ^e SIÈCLE.....	103
2.1 L'Égypte des Mamelouks (1250-1516).....	107
2.2. L'Égypte ottomane (1516-1882).....	109
2.3 L'expédition de Bonaparte en Égypte (1798-1801).....	112
2.3.1 Les motivations de la campagne de Bonaparte.....	112
2.3.2 Le débarquement des troupes françaises	113
2.3.3 Les conséquences de l'expédition bonapartiste.....	118
2.3.4 La campagne de Bonaparte vue par des lettrés égyptiens.....	123
2.3.5 L'expédition de Bonaparte vue par Nerval et Al Tahtâwî.....	126
2.4 Mohamed Ali, le créateur de l'Égypte moderne.....	131
2.4.2 Les relations de Mohamed Ali avec la France.....	134
2.4.3 Les projets accomplis durant le règne de Mohamed Ali en Égypte.....	137
2.4.4 Mohamed Ali et les saint-simoniens.....	144
2.4.5 Les voyageurs français à l'époque de Mohamed Ali.....	147
2.4.6 Mohamed Ali vu par Al Tahtâwî.....	152
2.5 La transformation des relations entre l'Égypte et la France dans la deuxième moitié du XIX ^e siècle.....	153
2.5.1 Les successeurs de Mohamed Ali et leur rapport avec la France.....	154
2.6 La contribution d'Al Tahtâwî à la <i>Nahda</i> de l'Égypte.....	164
2.6.1 Le voyage d'Al Tahtâwî en France.....	164
2.6.2 Al Tahtâwî traducteur.....	170
2.6.3 Al Tahtâwî journaliste.....	173
2.6.4 Al Tahtâwî pédagogue et précurseur du féminisme en Égypte.....	175
2.6.5 Le rôle d'Al Tahtâwî dans le domaine littéraire.....	178

CHAPITRE III

L'IMAGE DE LA VILLE : PARIS VU PAR AL TAHTÂWÎ ET LE CAIRE VU

PAR NERVAL.....	185
3.1 L'itinéraire du voyage d'Al Tahtâwî.....	186
3.2 L'itinéraire du voyage de Nerval.....	193
3.3 Représentation de la ville dans le récit de voyage.....	197
3.3.1 La notion de ville.....	199
3.3.2 La ville comme centre économique.....	204
3.3.3 La ville comme centre culturel.....	206
3.4 Aperçu historique sur Paris.....	208
3.4.1 L'origine de Paris, la cité gallo-romaine.....	209
3.4.2 Paris, la capitale des Capétiens.....	211
3.4.3 De la fin du Moyen-Âge jusqu'au XVIII ^e siècle.....	212
3.4.4 Paris au XIX ^e siècle.....	214
3.5 La représentation de Paris dans le récit d'Al Tahtâwî.....	217
3.5.1 La géographie, l'architecture et l'urbanisme de Paris.....	218
3.5.2 Paris comme centre économique.....	221
3.5.3 Paris comme centre culturel.....	222
3.5.4 Paris comme centre politique.....	225
3.5.5 Paris, berceau des sciences et des arts.....	229
3.5.6 Les caractères et mœurs des Parisiens.....	232
3.5.7 Al Tahtâwî et la femme française.....	234
3.6 Aperçu historique sur Le Caire.....	238
3.6.1 La fondation du Caire.....	239
3.6.2 Le Caire à l'époque des Mamelouks (1250-1516).....	242
3.6.3 Le Caire au temps des Ottomans (1516-1882).....	243
3.6.4 Le Caire au XIX ^e siècle.....	244
3.7 La représentation du Caire chez Nerval.....	246

3.7.1 Entre imaginaire et réalité.....	247
3.7.2 Le Caire comme centre économique	252
3.7.3 Le Caire comme centre culturel	254
3.7.4 Les fêtes orientales du Caire	256
3.7.5 Nerval et la femme égyptienne.....	263
3.7.6 L'image des Égyptiens chez Nerval.....	273
CONCLUSION.....	281
BIBLIOGRAPHIE.....	290

RÉSUMÉ

Le récit de voyage joue un rôle fondamental dans la représentation de l'Autre, qu'il s'agisse de la description des lieux, des habitudes et des traditions de la population des pays visités. Notre thèse a pour objectif d'analyser l'image du pays étranger et de ses habitants dans deux récits de voyage du XIX^e siècle. Il s'agit plus particulièrement d'étudier la représentation de l'Égypte à travers le regard de Gérard de Nerval et, réciproquement, celle de la France à partir de la vision de Rifâ'a Al Tahtâwî. Nous aurons ainsi à analyser deux formes de discours qui traduisent deux perceptions différentes l'une par rapport à l'autre : d'une part, une vision occidentale vis-à-vis de l'Orient, d'autre part, un regard oriental vis-à-vis de l'Occident.

Notre corpus est constitué des deux récits de voyage : *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval et *L'Or de Paris* de Rifâ'a Al Tahtâwî. En confrontant les deux récits choisis, cette recherche a pour but de répondre aux questions suivantes : comment est représenté un pays étranger dans un récit de voyage au XIX^e siècle? Quelle est la nature des voyages? S'agit-il de voyages de découverte, d'exploration, d'éloignement, de dépaysement, de voyage touristique ou scientifique? Quelle est la définition du récit de voyage? Quelle est son histoire dans le monde arabe et européen? Quels sont ses formes et ses types? Par ailleurs, nous examinons également de quelle façon se construit la relation entre l'Égypte et la France au XIX^e siècle afin de savoir s'il y a un véritable dialogue entre ces deux pays à cette époque. Ensuite, il nous faut évaluer de quelle façon Nerval et Al Tahtâwî sont, chacun à sa manière, des figures marquantes de l'évolution des mœurs égyptiennes et françaises (l'orientalisme moderne pour la France et la modernité scientifique pour l'Égypte). En dernier lieu, l'analyse des textes vise à montrer en particulier comment la ville, surtout les capitales égyptienne et française, est représentée dans les deux récits de voyage.

Pour tenter de répondre aux questions mentionnées ci-dessus, nous étudions d'abord, dans le premier chapitre, certaines notions théoriques autour de la littérature de voyage : voyage, récit de voyage, exotisme, altérité et orientalisme. Aussi, nous examinons les rapports qu'entretiennent entre elles ces notions théoriques. Ensuite, le deuxième chapitre aborde la question des rapports franco-égyptiens au XIX^e siècle en mettant l'accent sur le rôle de l'expédition de Bonaparte, celui de Mohamed Ali ainsi que celui d'Al Tahtâwî sur la renaissance de l'Égypte moderne. Enfin, nous tentons d'analyser, dans le troisième chapitre, les images respectives du Caire et de Paris, chez Nerval et Al Tahtâwî, en tant que centre politique, économique et culturel de l'époque, sans oublier d'évoquer l'image de la femme, chez les deux écrivains-voyageurs, qui occupe une place centrale dans leurs récits.

À travers l'analyse des deux récits de voyage, nous avons constaté qu'Al Tahtâwî et Nerval ont deux visions opposées l'une par rapport à l'autre : le premier s'intéresse beaucoup à tout ce qui est nouveau et moderne, en particulier le progrès scientifique et technique en Europe tandis que le second est poussé vers tout ce qui est ancien, surtout ce qui a un rapport avec l'époque de l'empire arabo-musulman.

Mots clés : Voyage ; Récit de voyage ; Relations entre l'Égypte et la France au XIX^e siècle ; Gérard de Nerval ; Rifâ'a Al Tahtâwî ; Ville ; Paris ; Le Caire ; Voyage en Orient ; L'Or de Paris.

INTRODUCTION

Partir, c'est mourir un peu ; partir, c'est renaître un peu. Peut-être les séparations provoquent-elles de la tristesse, sont-elles douloureuses. Cependant le voyage — la fuite —, avec ses diverses motivations extérieures et intérieures, ouvre toujours des horizons et des points de vue nouveaux, offre des échappatoires, répond souvent à des nécessités subjectives : bref, il concourt à la renaissance de l'individu. Renaissance qui s'opère, au sein-même de la démarche pour prendre conscience de l'Autre, par une meilleure connaissance de Soi¹.

Étant donné que le voyage est un moyen privilégié d'entrer en contact, en interaction et en dialogue avec l'Autre, il constitue un procédé de confrontation du Moi avec un univers inhabituel. Il se définit avant tout par une rupture, un commencement et une fin entre lesquels se situent un certain nombre d'épisodes. Le voyage représente un élément très important pour les êtres humains parce qu'il leur permet d'oublier les ennuis, d'avoir de nouvelles connaissances et de fréquenter des sociétés étrangères, comme l'explique Paul Charles-Dominique :

[Le voyageur] rêve de s'évader vers un ailleurs qu'il imagine tout à fait différent de son milieu habituel : le voyage n'est-t-il pas mythique avant d'être réel ? En effet, le voyageur a, durant son errance, l'occasion de « dévoiler » ce qu'il ne connaît pas. Acquérir le savoir est un des profits qu'un proverbe arabe mentionne avec ces quatre autres : dissiper ses soucis, gagner sa vie, acquérir une bonne éducation et devenir l'ami des hommes distingués².

De manière générale, le voyage se présente sous deux formes : réelle et imaginaire. On l'entreprend véritablement ou on l'effectue en pensée, sans quitter l'endroit où on se trouve. Au cours du voyage réel, le déplacement se fait d'un point à un autre et engage le corps ainsi que l'esprit. Le voyageur plonge physiquement et mentalement dans l'inconnu. Il accepte de se dépayser, de s'ouvrir à la nouveauté, de confronter ses mœurs et ses opinions avec celles des étrangers puisqu'il vit une

¹ Loukia Droulia, « Préface », dans Loukia Droulia et Vasso Mentzou (dir.), *Vers l'Orient par la Grèce avec Nerval et d'autres voyageurs*, Paris, Éditions Klincksieck, 1993, p. 7.

² Ahmad Ibn Fadlân et al., *Voyageurs arabes*, Textes traduits, présentés et annotés par Paul Charles-Dominique, Éditions Gallimard, 1995, p. X.

expérience de rencontre avec l'Autre. À l'opposé, le voyage imaginaire ignore le déplacement et n'engage que l'esprit. Il révèle la personnalité du rêveur : ses souhaits, ses goûts, ses angoisses et ses échecs. Dans son introduction au *Voyage imaginaire, voyage initiatique*, Simone Vierne met en évidence le rapport entre le voyage réel et le voyage fictif :

Mais voyage imaginaire ou voyage réel, y a-t-il tant de différence ? Il faut, pour paraphraser Bachelard dans *L'eau et les rêves*, "On rêve avant de contempler", bien rêver les voyages pour en tirer, en les accomplissant, la matière poétique foisonnante qui seule leur donne sens et valeur, et permet, le voyage réel accompli, d'en faire autre chose qu'un album de photographies [...] Le voyage doit, à travers l'imagination, [...] nous amener à une révélation qui change notre conception de vie — au risque de confirmer que notre vie n'a pas de sens —, ce qui est bien aussi une révélation, tragique³.

Le voyage imaginaire est donc une sorte de déplacement sans mouvement. Il peut être une étape préalable avant d'effectuer un véritable voyage. C'est un parcours songé qu'on effectue à l'intérieur de soi-même et qui n'exige pas de traverser un chemin. Par ailleurs, le voyage peut se faire de deux façons : dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace, il oblige le voyageur à se déplacer, à découvrir un monde qui lui est contemporain : des pays, des villes et des êtres humains. Quant au voyage dans le temps, il s'intéresse plutôt à l'histoire et cherche la compréhension du passé, de la vie d'une époque révolue. De plus, il incite le voyageur à se rendre sur les lieux d'une civilisation disparue ; c'est le cas par exemple de la visite des vestiges de l'Égypte pharaonique. De ce fait, le voyage dans le temps constitue généralement une étape alternative au voyage spatial.

Certains voyageurs effectuent des périple afin de rencontrer l'Autre, d'avoir des contacts avec une autre culture et de découvrir les mœurs ainsi que les coutumes d'autres peuples parce que chaque peuple a une spécificité propre. D'autres ont pour

³ Simone Vierne, « Introduction » dans Annarosa-Poli (dir.), *Voyage imaginaire, voyage initiatique*, Vérone, Centre Universitaire de Recherche sur le Voyage en Italie, Actes du congrès international de Vérone 26-28 avril 1988, p. 12.

mission de chercher l'universel fragmenté. Ils adhèrent à la philosophie du cosmopolitisme qui vise à reconnaître la variété culturelle. Par ailleurs, d'autres encore ont une mission scientifique, religieuse ou diplomatique.

Lors de son voyage, l'écrivain peut rédiger un journal de bord, noter ses souvenirs personnels dans un carnet et écrire des lettres adressées à ses proches ou à ses amis. Ainsi, le récit de voyage repose sur une écriture du déplacement. De ce fait, le voyage et l'écriture représentent deux activités complémentaires.

Notre étude s'inscrit dans deux domaines de recherche qui sont étroitement liés : la littérature de voyage et la littérature comparée. En effet, l'étude de la représentation de l'étranger est l'une des plus anciennes orientations de la littérature comparée⁴. Dans une telle étude, un grand intérêt est accordé aux récits de voyage et aux œuvres dont l'objet principal est l'image de l'étranger. Selon Yves Chevrel,

[L]e terme *imagologie* tend à s'imposer pour regrouper une importante partie des études comparatistes consacrées aux images culturelles représentant l'étranger. Il peut s'agir de l'étude de ces documents primaires que sont les récits de voyage qui constituent, depuis les temps les plus reculés, un moyen privilégié de rencontre avec l'étranger [...] Il peut s'agir aussi et surtout des ouvrages de fiction qui soit mettent en scène directement des étrangers, soit se réfèrent à une vision d'ensemble, plus au moins stéréotypée, d'un pays étranger⁵.

L'image de l'étranger occupe en effet une place fondamentale dans les récits de voyage. De plus, certaines études historiques sont basées sur les écrits des voyageurs qui rédigent des ouvrages dans lesquels la représentation de l'étranger occupe une place majeure⁶.

⁴ Voir Jean-Marc Moura, « L'imagologie comparatiste », dans André Lorent et Jean Bessière (dir.), *Littérature comparée théorie et pratique*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 27.

⁵ Yves Chevrel, *La littérature comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. Que sais-je?), 1989, p. 25.

⁶ Voir Yves Chevrel, *La littérature comparée, op. cit.*, p. 25.

Daniel-Henri Pageaux rappelle, quant à lui, que c'est en France que les recherches portant sur la figure de l'étranger ont été entamées : « L'étude des images de l'étranger dans une œuvre, une littérature — l'imagologie littéraire — suscite à l'heure actuelle d'intéressants travaux, sauf peut-être en France, alors que c'est précisément dans ce pays qu'ont été jetées les bases d'une telle recherche, il y a plus d'un demi-siècle, par Jean-Marie Carré⁷ ». Pour ce dernier, la littérature comparée met l'accent sur les influences mutuelles entre auteurs appartenant à des cultures différentes. À ce propos, il écrit dans *La littérature comparée*, un ouvrage dirigé par Marius-François Guyard : « *La littérature comparée est une branche de l'histoire littéraire : elle est l'étude des relations spirituelles internationales, des rapports de faits qui ont existé entre Byron et Pouchkine, Goethe et Carlyle, Walter Scott et Vigny; entre les œuvres, les aspirations, voire les vies d'écrivains appartenant à plusieurs littératures*⁸ ».

La littérature comparée a un intérêt historique puisqu'elle étudie les aspects communs aux littératures écrites dans des langues différentes. Elle se penche également sur les rapports multiples entre ces littératures dans le présent et le passé ainsi que sur les influences qui découlent de ces liens historiques.

Étant donné que la littérature comparée et la littérature de voyage s'intéressent à l'image de l'étranger, nous étudierons l'image de l'Égypte chez Gérard de Nerval et celle de la France chez Al Tahtâwî. Notre choix s'est arrêté sur Rifâ'a Al Tahtâwî parce qu'il a été le premier Égyptien à écrire un ouvrage sur la ville de Paris et les coutumes de ses habitants. Il est considéré comme étant le premier voyageur égyptien en France au XIX^e siècle. Selon Robert Solé, Al Tahtâwî « sera un personnage clé de

⁷ Daniel-Henri Pageaux, « De l'imagerie culturelle à l'imaginaire », dans Pierre Brunel et Yves Chevrel (dir.), *Précis de la littérature comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p.133.

⁸ Jean-Marie Carré, « Avant-propos », dans Marius-François Guyard (dir.), *La littérature comparée*, Paris, PUF, n° 499, (Coll. Que sais-je?), 1961, p. 5. [La citation est écrite en italique dans le texte]

la Renaissance culturelle de l'Égypte⁹ ». Son récit de voyage écrit en arabe a longtemps été perçu comme un guide utile pour les autres voyageurs égyptiens. Il joue donc un rôle fort significatif dans la littérature arabe. De plus, Al Tahtâwî a été également le premier, dans ce pays, à défendre l'émancipation de la femme, avant Kassem Amin, considéré actuellement comme le « libérateur » de la femme égyptienne. Certains considèrent ce dernier comme étant un chef du mouvement réformiste qui transfère la femme égyptienne de l'époque des harems à celle de la modernité. D'autres le voient comme étant celui qui éloigne la femme de ses fonctions de mère et d'épouse en lui ouvrant la porte de l'occidentalisation qui constitue une opposition à l'héritage culturel du monde arabo-musulman.

Durant son voyage, Al Tahtâwî a voulu profiter du progrès occidental à son apogée dans les différentes disciplines scientifiques. Ajoutons à cela que ce voyageur égyptien, en tant que guide spirituel des étudiants boursiers, a joué un rôle important dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la traduction, surtout après son retour de France. Son voyage a donné lieu plus tard à la création de centres culturels égyptiens à l'étranger ; des centres ayant pour mission de diriger les étudiants lors de leur séjour à l'étranger et de présenter des rapports d'étapes au ministère de l'enseignement supérieur en Égypte.

Rifâ'a Al Tahtâwî était un imam (guide spirituel) en Égypte. Son statut s'est transformé en France, puisqu'il est devenu étudiant. C'est le voyage qui l'a conduit à l'écriture ; à son retour, le voyageur est devenu écrivain. Il faut préciser qu'avant le départ d'Al Tahtâwî en Occident, les voyages dans le monde arabe s'inscrivaient dans le cadre de périples, souvent à destination de l'Afrique ou de l'Asie avec pour objectif le pèlerinage ou le commerce. Parmi les voyageurs arabes les plus célèbres, on

⁹ Robert Solé, *L'Égypte, passion française*, Paris, Seuil, 1998, p. 70.

compte les figures d'Ibn Fadlân¹⁰ au X^e siècle, l'auteur de *Risâla*, d'Ibn Jubayr¹¹ (1145-1217) et d'Ibn Battûta (1304-1377), auteur de *Tuhfat an-nuzzâr fi gharâ'ib al-amsâr wa ajâ'ib al-asfâr* [Cadeau précieux pour ceux qui considèrent les choses étranges des grandes villes et les merveilles des voyages¹²]. Ibn Battûta est un célèbre « voyageur de l'Islam » au début du XIV^e siècle. Selon Jacques Demougins, il « fut peut être le plus grand voyageur de tous les temps en Afrique et dans les pays de l'Océan indien, quand l'Europe avait peine à imaginer ces contrées¹³ ». Si les voyageurs arabes ont effectué des périple ayant pour objectif le pèlerinage, ils avaient aussi la curiosité de connaître les coutumes et les traditions d'autres peuples.

Quant à Gérard de Nerval, il diffère des écrivains-voyageurs français de son époque dans la mesure où, contrairement à Gustave Flaubert et à Maxime Du Camp, il n'est pas allé en Haute-Égypte. Il a préféré rester au Caire afin de bien observer et de bien étudier cette ville ; il a mis l'accent sur les aspects de la vie contemporaine du Caire, surtout en ce qui concerne les habitudes de la population égyptienne. Nerval est l'un des seuls voyageurs français à avoir présenté à son lecteur les traditions des Égyptiens : il a expliqué leurs croyances et a fait preuve de curiosité envers leurs religions, aussi bien anciennes que mystérieuses. Son attitude vis-à-vis de l'Autre (les Égyptiens) est complètement différente de ses prédécesseurs, comme l'affirme Laïla Enan dans son article « L'Égyptien de Nerval : la voix de l'autre dans le *Voyage en Orient* » : « Il [Nerval] parle, non pour raconter seulement, mais aussi pour défendre : il est l'avocat qui plaide au nom d'une civilisation autre, qui n'a rien à se reprocher

¹⁰ Ibn Fadlân est un voyageur arabe qui s'est rendu de l'Irak jusqu'en Chine et en Inde.

¹¹ Ibn Jubayr est un voyageur arabe, d'origine irakienne, qui a effectué des voyages en 921 en Égypte, à La Mecque, en Syrie, dans les pays des Bulgares et au cœur-même du « Bilâd as-Saqâliba » [Pays des Slaves Russes], dans le Bassin de la Volga.

¹² Le récit d'Ibn Battûta a été traduit de l'arabe vers le français sous le titre *Voyages (De l'Afrique du Nord à La Mecque, De La Mecque aux steppes russes)* par C. Defremey et B. R. Sanguintti (1858), Paris, Librairie François Maspéro, 1982, 2 volumes.

¹³ Jacques Démougins, *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures*, Paris, Larousse, 1986, p. 1764.

devant la civilisation occidentale¹⁴». Cette professeure universitaire ajoute également : « Quelque chose de plus, dans ce corpus [Le récit de Nerval] qui prend fin avec le départ de notre narrateur, d'un Caire qu'il "quitte à regret", quelque chose que l'Égyptien trouve en ce texte une amitié qu'il n'a pas souvent l'occasion de rencontrer chez les autres écrivains européens, et surtout français¹⁵ ».

Dans ses écrits sur Le Caire et ses habitants, l'écrivain-voyageur français décrit ce qu'il a vu, lu, emprunté ou imaginé. À ce propos Michel Jeanneret écrit : « [...] nous savons qu'une bonne partie de l'information de Nerval, d'origine livresque, est empruntée. Les expériences qu'il s'attribue sont souvent celles des autres et son matériel ethnographique — mariages, esclaves, religion... — de seconde main. Or, ce recours, même tacite, à des sources scientifiques et sérieuses dénote, lui aussi le besoin d'une garantie objective¹⁶». En effet, il a emprunté lors de ses lectures quelques extraits de l'ouvrage d'Edward William Lane, *An account of manners and customs of the modern Egyptians*. Pourtant, quand on compare l'écriture de Nerval avec celle d'autres écrivains-voyageurs français du XIX^e siècle, comme Lamartine et Flaubert, on reconnaît que « sa capacité d'observation, son attention furent plus vives que celles des deux [derniers]¹⁷ ». Par ailleurs, contrairement à certains de ses prédécesseurs comme Chateaubriand et Lamartine, Nerval n'est pas allé à Jérusalem. En cela, il se distingue de la tradition du pèlerinage qui remonte au Moyen-Âge. Il a néanmoins été lu par un large public parce que son récit de voyage a tout d'abord paru sous forme d'extraits dans la *Revue des Deux Mondes*, *Le National* et *l'Artiste*.

¹⁴ Enan, Laïla, « L'Égyptien de Nerval : la voix de l'autre dans le voyage en Orient », dans Jean-Claude Vatin (dir.), *La fuite en Égypte (Supplément aux voyages européens en Orient)*, Le Caire, Centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale, 1989, p. 173.

¹⁵ *Ibid.*, p. 169.

¹⁶ Michel Jeanneret, « Sur le *Voyage en Orient* de Nerval », dans *Cahiers romains d'études littéraires*, n° 4, 1980, p. 40.

¹⁷ Jean-Claude Vatin, « Au terme du voyage », dans Jean-Claude Vatin (dir.), *La fuite en Égypte (Supplément aux voyages des européens en Orient)*, Le Caire, CEDEJ, 1989, p. 335.

Entre 1839 et 1841, Nerval se rend en Autriche, en Allemagne, en Hollande et en Belgique. Puis, il voyage en Orient en 1843. À partir de ses notes écrites en Europe du nord et en Orient, Nerval publie son récit *Voyage en Orient* en 1851. En outre, c'est grâce à ses voyages qu'il publie également d'autres œuvres littéraires : *Les Illuminés*, *Lorely*, *Souvenirs de l'Allemagne* et *Nuits d'octobre*. Après son périple oriental, Nerval publie également deux ouvrages qui paraissent en 1854 : *Les Filles du feu* et *Les Chimères*. La première partie d'*Aurélia* paraît en 1855, année durant laquelle Nerval est retrouvé pendu à Paris. Après sa mort, la seconde partie de son récit *Aurélia* paraît dans la *Revue de Paris*. Les critiques du XX^e siècle l'ont promu au rang des plus grands écrivains ; sa gloire est définitivement reconnue. De ce fait, on peut constater que le voyage de Nerval en Orient a eu un impact considérable sur son avenir littéraire.

L'une des différences les plus notables entre Nerval et Al Tahtâwî est le fait que le second ne voyage pas pour le plaisir, mais parce qu'il est en mission professionnelle en tant qu'imam de la délégation égyptienne en France. Le fait de prendre la mer et de visiter un pays lointain, comme la France, est une obligation du métier d'Al Tahtâwî. Quant à Nerval, son voyage en Égypte est un choix libre, et non une nécessité professionnelle. De plus, ce dernier est influencé par la mode des voyages en Orient qui touche surtout des intellectuels et artistes européens. Le voyageur français a déjà une position littéraire avant de partir en Égypte tandis que le voyageur égyptien n'a encore que des ambitions littéraires et le sentiment d'une vocation ; en effet il n'a rien publié avant son voyage en France. Nerval est un homme de lettres alors qu'Al Tahtâwî va le devenir. Dans son récit, le voyageur égyptien a des préoccupations scientifiques alors que Nerval se laisse aller à la fantaisie. Moins rigoureux qu'Al Tahtâwî, le voyageur français s'appuie non seulement sur ses observations, ses lectures, ses souvenirs, mais aussi sur des légendes, des contes et des traditions racontés par d'autres voyageurs ; il préfère souvent le pittoresque et le fantastique à la réalité. Certains points communs ou

divergents sont donc susceptibles de particulariser chacun de ces deux récits. L'un des points communs demeure le fait que dans leurs récits, les deux écrivains-voyageurs sont fascinés par la ville, en l'occurrence Paris et Le Caire.

Cette recherche portera donc sur deux récits de voyage très différents. Le récit de Rifâ'a Al Tahtâwî est intitulé en arabe *Takhlîs Al Ibrîz Fi Talkhîs Parîz*¹⁸, ce qui signifie littéralement « l'extraction de l'or pur dans la description de Paris ». Le traducteur de ce récit, Anouar Louca¹⁹, a traduit le titre par *L'Or de Paris* pour alléger le sens. Toutefois, une autre traduction aurait été possible, comme l'indique Kawsar El Beheiry²⁰ qui a choisi quant à elle de traduire le titre par *La description de Paris qui révèle des trésors* en expliquant que « selon une ancienne tradition arabe, les écrivains avaient l'habitude de choisir des titres ayant deux "traits" rimant ensemble. Cette rime est souvent recherchée au détriment du sens et l'affectation y est apparente²¹ ». Influencé par les écrivains arabes en matière de rime, Al Tahtâwî a recours à la *sadj* [prose rimée] en écrivant le titre de son récit. Il est également influencé par la *makama* (un genre littéraire arabe datant du X^e siècle) qui est écrite sous la forme d'un récit oral dont le but est le divertissement et l'instruction.

Considéré comme le premier récit de voyage dans la littérature arabe moderne, *L'Or de Paris* de Rifâ'a Al Tahtâwî présente un tableau intéressant des mœurs de la société française au cours de la première moitié du XIX^e siècle, en

¹⁸ En ce qui concerne la transcription des mots arabes utilisés dans cette thèse, nous avons adopté le système de translittérations de *L'Encyclopédie de l'Islam*.

¹⁹ Anouar Louca est né en 1927 en Haute-Égypte. Il a enseigné les littératures française et arabe dans des universités égyptienne, suisse et française. Il a traduit des œuvres d'Al Tahtâwî, de Taha Hussein, de Racine, de Claudel et de Ionesco. Il est mort à Paris en 2003.

²⁰ Kawsar Abd Salam El Beheiry est professeure de français, d'interprétation et de traduction à l'Université d'Al Azhar. Elle a traduit du français en arabe *La Peste*, *Le Cid*, *La Thébàide*, *Pour un socialisme humaniste* ; et de l'arabe en français *Le Rameau d'olivier* et *La Promesse vraie*. De plus, elle a fait des recherches portant sur *Les sens du Coran*, *La dramaturgie contemporaine*, *Les tendances nouvelles de la critique littéraire en France*, *La femme dans « L'Âme enchantée »* de Romain Rolland.

²¹ Kawsar Abd Salam El Beheiry, *Influence de la littérature française sur le roman arabe*, Québec, Naaman, 1980, p. 82.

particulier celles des habitants de Paris. Grâce à la comparaison établie par l'auteur entre les sociétés française et égyptienne, le texte nous éclaire également sur les mœurs égyptiennes à cette époque.

La première édition de ce récit, publiée en arabe en 1834, a été préfacée par son professeur favori à l'Université d'Al Azhar, le cheikh Hassan Al-'attâr. D'autres éditions ont suivi après son retour de France : en 1849, en 1905 et en 1958. Les deux dernières éditions n'apportent rien de nouveau puisqu'elles ont été publiées après la mort d'Al Tahtâwî en 1873. Quant à la deuxième édition (1849), elle est différente de la première (1834) parce qu'Al Tahtâwî y a ajouté quelques articles portant sur ses études, ses examens, ses correspondances, sur la science et les arts en France ainsi que sur la révolution des Français en 1830. Il a en outre supprimé deux textes : l'un portant sur Hassan Affendi Al Iskandrani, un de ses compagnons en France, et l'autre sur son retour d'Alexandrie au Caire²². Après la parution de la première édition de ce récit, Mohamed Ali, le vice-roi d'Égypte, a ordonné de le traduire en turc ; ce qu'a fait Rustum effendi Basim en 1839. Ce récit a été également traduit en allemand par Karl Stowasser en 1968. Quant à la traduction en français de ce récit (précisément la deuxième édition de 1849), signée par Anouar Louca, elle a été publiée en 1988. De plus, deux rééditions de ce récit paraîtront à Beyrouth en 1973 et au Caire en 1975. Ceci montre le grand intérêt accordé à l'ouvrage de Rifâ'a Al Tahtâwî par les lecteurs et les intellectuels arabes. Le récit de dernier constitue une initiation dans la littérature arabe moderne.

Après avoir expliqué les motifs de son voyage en France, Al Tahtâwî présente la situation géographique de Paris, la constitution du gouvernement français, la chambre des députés et le Conseil du roi de France. Il aborde aussi les coutumes et les

²² Voir Rifâ'a Rafah Al Tahtâwî, *Takhlîs Al Ibrîz Fi Talkhîs Parîz* [L'Or de Paris], Le Caire, Édition de l'Imprimerie de Boulac, 1949. (Récit de voyage écrit en arabe)

mœurs des Français. Séduit par la culture et la civilisation françaises qui, d'après lui, ont dépassé celles des autres pays européens, le voyageur égyptien évoque les modes d'habitation et d'habillement, les mesures sanitaires, les bains publics, ainsi que le progrès social et scientifique à Paris. Il décrit également le mode de vie des femmes françaises en le confrontant à celui des femmes égyptiennes.

Il faut bien admettre que très peu d'études ont été consacrées au récit d'Al Tahtâwî. Parmi les études faites sur le voyageur égyptien et son œuvre, on peut citer *Écrivains et voyageurs égyptiens en France au XIX^e siècle* d'Anouar Louca, *Influence de la littérature française sur le roman arabe* de Kawsar El Beheiry, *L'Égypte, passion française* de Robert Solé et *La fuite en Égypte. Supplément aux voyages européens en Orient*, ouvrage collectif dirigé par Jean-Claude Vatin.

Anouar Louca reste sans aucun doute jusqu'à présent celui qui a fait le plus d'études sur Al Tahtâwî : il a traduit *L'Or de Paris*, dans le cadre d'une thèse complémentaire pour l'obtention du doctorat, soutenu à la Sorbonne en 1957. De plus, il a écrit des articles sur cet auteur et sur son récit. Parmi ceux-ci, on compte «Un voyageur égyptien à Paris en 1830 : Rifa'a At-Tahtawi », paru dans *Connaissance de l'étranger, Mélanges offerts à la mémoire de Jean-Marie Carré*, « Rifa'a Al-Tahtawi (1801-1873) et la science occidentale », paru dans l'ouvrage collectif *D'un Orient l'autre*, « La médiation de Tahtawi 1801-1873 », publié dans *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois, 1805-1882*, un recueil d'articles dirigé par Daniel Panzac et André Raymond. En ce qui concerne les ouvrages écrits en arabe, on peut citer *Essoul al Fekr al arabi al hadîs end Al Tahtâwî* [Les origines de la

pensée arabe moderne chez Al Tahtâwî²³] de Mahmoud Fahmi Hégazi et *Rifâ'a Rafeh Al Tahtâwî*²⁴ d'Ahmad Ahmad Badawî.

Quant au *Voyage en Orient*, il est élaboré au retour de Gérard de Nerval en France à partir de notes et de souvenirs. Ce récit réunit les mémoires de deux voyages faits à deux époques différentes. À la fin d'octobre 1839, Nerval se rend en Autriche et en Grèce. En 1843, il effectue un deuxième voyage au Proche-Orient, plus précisément en Égypte, au Liban et en Turquie. Il écrit ses notes de voyage dans des journaux et des revues comme l'*Artiste*, *Le National* et la *Revue des deux mondes*, puis rédige en 1848 le premier tome, intitulé *Scènes de la vie orientale*, un volume qui porte sur les femmes du Caire. Le second tome, *Scènes de la vie orientale sur les femmes du Liban* paraît en 1850 ; quant à la version définitive du *Voyage en Orient*, elle paraîtra en 1851.

Ce qui nous intéressera dans le récit de Nerval, c'est la partie consacrée à l'Égypte, c'est-à-dire le premier tome, parce que Nerval y décrit la capitale égyptienne, ce qui nous donne une base de comparaison intéressante avec le récit d'Al Tahtâwî, où un grand intérêt est accordé à la description de la capitale française. Dans cette partie du *Voyage en Orient*, Nerval s'intéresse surtout aux habitudes sociales des Cairotes : il décrit les conditions des femmes, les spectacles de la rue, les scènes de café, les marchés aux esclaves, les fêtes de la circoncision et du mariage, les séances des derviches et les danses des almées. Autrement dit, l'écrivain-voyageur français se consacre particulièrement à la description de la vie quotidienne au Caire. Si l'auteur met l'accent sur cette capitale, c'est parce qu'il y a passé tout son temps lors de son séjour en Égypte.

²³ Mahmoud Fahmi Hégazi, *Essoul Al fekr al arabi al hadis end Al Tahtâwî* [Les origines de la pensée arabe moderne chez Al Tahtâwî], Le Caire, Éditions Dar Al fekr Al arabi, s.d.

²⁴ Ahmad Ahmad Badawî, *Rifâ'a Rafeh Al Tahtâwî* [Rifâ'a Rafeh Al Tahtâwî], Le Caire, Éditions Al bayân al arabi, 1959.

De nombreuses études ont été faites sur le *Voyage en Orient* de Nerval. Parmi celles-ci, on dénombre l'ouvrage de Camille Aubaude, *Le voyage en Égypte de Gérard de Nerval*, publié en 1997, ainsi que celui de Gérard Schaeffer, *Le voyage en Orient de Nerval : Étude des structures*. Soulignons également l'œuvre de Jean-Marie Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, où il consacre un chapitre au voyage de Nerval en Égypte. En outre, de nombreux articles ont porté sur ce récit, que nous utiliserons tout au long de cette étude. Nous proposons d'aborder son ouvrage sous l'angle de la littérature comparée, en mettant l'accent sur l'image de la ville et de ses habitants, tout en le confrontant à celui d'Al Tahtâwî.

Notre étude se distingue des études antérieures, en ce qu'elle s'intéresse à un élément qui n'a pas fait encore l'objet d'une analyse approfondie et que ce récit de voyage de Nerval n'a jamais été comparé à un récit de voyage arabe. C'est la même chose pour Al Tahtâwî dont le récit n'a jamais été comparé à un autre récit (ni arabe, ni français). Un élément commun justifie la comparaison des deux œuvres : les deux récits dressent une image de deux grandes capitales (Paris et Le Caire) tout en évoquant les mœurs et les coutumes de leurs habitants. L'analyse tentera de mettre en évidence les points de ressemblance et de divergence, de dégager la spécificité du regard français sur l'Égypte et celle du regard égyptien sur la France. De manière générale, cette recherche vise à croiser le regard d'un voyageur français sur l'Égypte avec celui d'un voyageur égyptien sur la France. Chacun de ces deux écrivains-voyageurs a une quête importante : Nerval est à la recherche de ce qui est ancien dans la ville en Orient alors qu'Al Tahtâwî cherche la modernité scientifique en Occident.

Trois chapitres composent notre thèse. Ils exposent l'image de l'Égypte et celle de la France selon la manière dont elles sont définies chez Nerval et Al Tahtâwî. Ce que l'on constate, c'est que les deux villes de Paris et du Caire représentent, chez l'un

et l'autre, un symbole général représentatif de l'Occident dans *L'Or de Paris* et de l'Orient dans *Voyage en Orient*.

Dans le premier chapitre, nous tenterons de définir le voyage ainsi que le récit de voyage dans les cultures arabe et française. Étant donné que nous travaillons sur deux récits de voyage du XIX^e siècle, il nous est indispensable d'examiner ce qui s'attache à ce genre littéraire. De ce fait, nous évoquerons les relations entre voyage, altérité, exotisme et orientalisme, en mettant l'accent sur la question de l'Orient arabe et de l'orientalisme moderne chez Nerval. Nous aborderons également les motivations du voyage en Orient et en Occident au XIX^e siècle en étudiant celles des voyages de Nerval et d'Al Tahtâwî. Ensuite, nous analyserons les catégories et les caractéristiques du récit de voyage en identifiant ses rapports avec l'histoire et le roman. Cet exposé théorique se terminera par la présentation des différents types de récits de voyage ainsi que la figure du drogman dans le récit de voyage du XIX^e siècle. À cette époque, le drogman occupe une place considérable dans les récits des voyageurs français en Orient. C'est à cause de leur ignorance des langues orientales que certains écrivains-voyageurs se servent des drogmans. Afin de mener à bien ce chapitre, nous nous appuierons sur des études théoriques et critiques portant sur la littérature de voyage ainsi que sur les voyageurs français et égyptiens au XIX^e siècle.

Nous nous intéresserons dans un premier temps aux propositions théoriques d'Adrien Pasquali qui définit le récit de voyage dans son ouvrage *Le Tour des horizons. Critique et récits de voyage*. Dans un deuxième temps, nous serons également amené à nous référer à d'autres ouvrages théoriques et critiques portant sur le récit de voyage au XIX^e siècle, l'exotisme, l'orientalisme et l'altérité. Parmi ceux-ci, *Voyage et littérature au XIX^e siècle* de Valérie Berty étudie la manière dont l'Orient a influencé l'écriture du voyage. Cet ouvrage se penche sur le contexte socioculturel de l'époque, marqué par l'apparition des voyageurs-touristes. De même, l'étude de Hassan El Nouty, *Le Proche-Orient dans la littérature française de Nerval*

à Barrès, aborde l'exotisme proche-oriental chez certains hommes de lettres français comme Nerval, Gautier, Loti et Barrès, qui ont voyagé en Égypte, en Turquie, en Palestine, en Syrie et au Liban. Dans *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Edward Saïd étudie le discours occidental portant sur la figure de l'étranger du Proche-Orient et du Moyen Orient, musulman et arabe aux XIX^e et XX^e siècles. Dans cet ouvrage, l'auteur rappelle que l'orientalisme est une construction occidentale qui étudie, analyse et juge tout ce qui s'attache à l'Orient. Il présente une critique à l'égard de la littérature de voyage en Orient au XIX^e siècle.

Notre étude sera nourrie également par des études sur le récit de voyage comme *Le récit de voyage au XIX^e siècle* de Pierre Rajotte, *Le discours du voyageur : le récit de voyage du Moyen-Âge au XVIII^e siècle* de Friedrich Wolfzettel, *L'art de voyager : le déplacement à l'époque classique* de Normand Doiron, *Les métamorphoses du récit de voyage* de François Moureau, *La relation orientale. Enquête sur la communication dans les récits de voyage en Orient (1811-1861)* de Sarga Moussa. Ces ouvrages, et d'autres encore, nous aideront à étudier le voyage ainsi que les différentes composantes du récit de voyage.

La référence à l'histoire est importante dans la mesure où elle nous éclaire sur l'époque dont il est question. Étant donné que le deuxième chapitre est consacré à l'histoire des relations entre l'Égypte et la France, et que le troisième chapitre donne de l'importance à l'histoire des deux capitales égyptienne et française, nous trouvons qu'au total, l'histoire occupe une place de premier plan dans cette thèse. Par ailleurs, il faut noter que les deux écrivains-voyageurs évoquent des événements historiques des plus importants au XIX^e siècle dans leurs récits, comme l'expédition de Bonaparte, le règne de Mohamed Ali et la révolution française en 1830. C'est pourquoi le deuxième chapitre traitera des rapports franco-égyptiens à cette époque. Nous y évoquerons d'abord l'Égypte à l'époque mamelouke et ottomane, l'expédition de Bonaparte, ses motivations et son influence sur ce pays. Ensuite, nous tenterons

d'analyser le rôle de Mohamed Ali en tant que fondateur de l'Égypte moderne et sa relation avec la France. Enfin, nous étudierons la contribution d'Al Tahtâwî dans le mouvement de la *Nahda* (la renaissance) de l'Égypte en mettant l'accent sur son rôle en tant que traducteur, journaliste, pédagogue, précurseur du féminisme en Égypte et homme de lettres.

À partir d'ouvrages historiques et critiques, nous mettrons en lumière les rapports entre les deux pays dans la première moitié du XIX^e siècle. On peut se référer surtout à *L'influence française sur la formation de la presse littéraire en Égypte au XIX^e siècle. Aux origines des relations culturelles contemporaines entre la France et le monde arabe* de Rouchdi Fakkar et à *Méhémet Ali, le fondateur de l'Égypte moderne* de Guy Fargette. Nous consulterons aussi des études critiques portant sur les rapports entre l'Égypte et la France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Citons, entre autres, *Influence de la littérature française sur le roman moderne* de Kawsar Abdel Salam El Beheiry, *L'Égypte, passion française* de Robert Solé et *Misr fî ketâbât al rahhâlah al farenceyîn fî al karn al tâsse'a achar* [L'Égypte dans les écrits des voyageurs français au XIX^e siècle] d'Ilham Mohamed Zohni. Ces ouvrages, et d'autres encore, contribueront à enrichir et à éclairer notre étude sur les rapports franco-égyptiens au XIX^e siècle avant les voyages et après la publication des deux récits de Nerval et d'Al Tahtâwî.

Dans le troisième chapitre, nous analyserons d'abord l'itinéraire des voyages de Nerval et d'Al Tahtâwî. Étant donné que celui-ci fait l'objet d'une description dans les récits et qu'il indique les villages et les villes par lesquels les deux auteurs sont passés, il nous semble important de l'analyser en distinguant entre l'itinéraire réel et fictif et de mettre en évidence les itinéraires du départ et du retour des deux écrivains voyageurs. Ensuite, nous tenterons de définir la ville et d'analyser l'image de Paris et celle du Caire en tant que centres culturels, politiques et économiques à travers les descriptions qu'en donnent les deux auteurs dans leurs récits. En outre, nous

analyserons l'image des femmes égyptiennes et françaises chez les deux écrivains-voyageurs.

Étant donné que les deux récits étudiés ont pour espace central la ville, notre intérêt théorique s'est porté sur des ouvrages traitant de la question. À cet effet, il nous a été utile de consulter des ouvrages abordant la représentation de la ville en littérature, tels que *Leçon littéraire sur la ville* de Marie-Claire Kerbrat, *La ville : du réel à l'imaginaire* de Jean-Marc Pastre, *L'écrivain auteur de sa ville* de Juliette Vion-Dury, *Les villes du monde arabe* de Claude Chaline et *Les images de la ville* de Raymond Ledrut. Ces ouvrages enrichiront notre réflexion et prépareront l'analyse de l'image de la ville dans les deux récits.

De manière générale, la référence à des textes critiques sur la littérature de voyage permet de porter un éclairage sur la spécificité des deux expériences du voyage chez les deux auteurs de notre corpus. Il va sans dire que la méthode comparative s'impose d'elle-même. C'est pour cela que nous nous servirons des ouvrages de littérature comparée pour dégager les points communs et divergents entre les deux récits. Parmi ceux-ci, on peut citer *Littérature comparée théorie et pratique* d'André Lorant et Jean Bessière, *Précis de la littérature comparée* de Pierre Brunel et Yves Chevrel, *Al Adab al mokâren* [La littérature comparée] de Mohamed Ghoneimi Helâl (ouvrage écrit en arabe).

En somme, c'est une étude qui se caractérise par la diversité des domaines abordés : littérature de voyage, littérature comparée et histoire. Elle permet de saisir les aspects de la vie politique, sociale et culturelle en Égypte et en France au XIX^e siècle. Notre étude vise à mieux comprendre les rapports culturels entre l'Égypte et la France à cette époque. Elle a pour objectif à révéler l'image des deux pays chez Al Tahtâwî et Nerval ainsi que à mieux saisir la façon dont les deux écrivains-voyageurs sont devenus des figures marquantes dans la littérature française et égyptienne. Par

ailleurs, nous cherchons à savoir quel est l'impact de ces voyages sur la carrière personnelle et littéraire de Nerval et d'Al Tahtâwî. Il s'agit de la première tentative de comparaison entre un récit de voyage égyptien et un autre français, de proposer un regard croisé entre les littératures arabe et française.

En étudiant les récits d'Al Tahtâwî et de Nerval, nous essayerons d'être à la hauteur des observations et de l'esprit scientifique de ces deux auteurs sur les plans géographique, sociologique et culturel. En fait, la profondeur et la rigueur de leur écriture nous permettent de les situer parmi les grands penseurs de leur époque dans les mondes arabe et européen. À travers le thème abordé et la méthode employée, nous espérons contribuer aux recherches universitaires sur la littérature de voyage, la littérature comparée et la littérature arabe moderne.

CHAPITRE I

LE RÉCIT DE VOYAGE AU XIX^e SIÈCLE

Il existe tant de façons de voyager — plus en tout cas que de couleurs dans l'arc-en-ciel, que pour les dénombrer, mes doigts suffisent à peine. Éliminons d'emblée un certain nombre de voyages : le voyage d'affaire (celui du représentant), le voyage d'amour (limité à deux et le plus souvent à Venise), le voyage civil forcé (l'exilé, le déplacé, le déporté), le voyage militaire forcé (guerre), le voyage d'aventure (l'explorateur), le voyage d'agrément (tourisme), le voyage clandestin (espionnage), le voyage scientifique (archéologue, géologue, ethnologue), le voyage militant (tournées électorales à l'île de la Réunion par exemple), le voyage missionnaire (prêtres et pèlerins). À quoi il convient d'ajouter le voyage du diplomate et celui de l'enseignant ou technicien en poste à l'étranger qui tiennent, selon des proportions variables pour chacun, du voyage d'affaire, du voyage officiel et du voyage missionnaire¹.

Le voyage et le récit de voyage occupent actuellement une place considérable dans les études littéraires. De nombreux chercheurs² ont fait des études portant en particulier sur les aspects de la littérature de voyage, qui a souvent été observée dans le cadre de la littérature comparée. Comme l'explique Marius-François Guyard, qui met en évidence le rapport entre les récits de voyage et le travail d'un comparatiste : « [e]n face de ces récits, le comparatiste peut prendre deux attitudes assez différentes [...] : chercher ce qu'à telle époque, une nation connaissait d'une autre, grâce à ses voyageurs ; étudier tel voyageur, ses préventions, ses naïvetés, ses trouvailles³ ». En somme, la littérature de voyage devient un champ de recherche très riche aussi bien pour les sciences humaines que pour la théorie littéraire.

¹ Jacques Lacarrière, « Le bernard-l'hermite ou le treizième voyage », dans *Pour une littérature voyageuse*, Bruxelles, Éditions Complexe, p. 105-106.

² Citons, entre autres, Jean-Marie Carré, Anouar Louca, Jean-Claude Berchet, Jean-Claude Vatin, Sarga Moussa, François Moureau, Adrien Pasquali et Normand Doiron.

³ Marius-François Guyard, *La littérature comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. Que sais-je?), n° 499, 1961, p. 32.

Avant de faire le lien entre le voyage et sa mise en récit, il nous semble important de situer la place que le périple occupe dans la vie humaine. Étant donné que le déplacement a pour but la connaissance et le savoir, il donne lieu aux échanges culturels et contribue à la découverte des contrées du globe terrestre. Ainsi, il devient indispensable dans l'histoire des sciences humaines.

Le voyage constitue une étape importante dans les échanges humains parce qu'il développe la possibilité d'une meilleure compréhension et d'une amitié entre les peuples. Il a également une grande importance dans la vie individuelle du voyageur : il l'aide à oublier les soucis de la vie quotidienne ; il lui donne l'occasion d'explorer et de découvrir d'autres mondes. C'est grâce au déplacement qu'on peut acquérir de nouvelles expériences et connaître les coutumes ainsi que les mœurs d'autres peuples, comme le souligne Alain Couprie dans son ouvrage *Voyage et exotisme* : « Partir, voyager, c'est rompre avec la monotonie de la vie quotidienne. C'est élargir son horizon, explorer le monde, découvrir une autre nature, des peuples différents. C'est respirer le parfum de l'aventure. C'est changer de vie. Voyage et exotisme : deux mots magiques, chargés de promesses et de rêves [...] »⁴. De ce fait, le voyage contribue à l'exploration et à la découverte d'un autre monde et aide le voyageur à développer son esprit.

Le périple est souvent associé au déplacement lointain, à la pérépétie et au goût du danger. Il encourage les écrivains-voyageurs à raconter leurs expériences et leurs souvenirs tout en rajoutant de leur imagination. Pour cela, le récit de voyage est inhérent au voyage, comme l'explique Sylvie Pavillard-Pétroff :

Longtemps le voyage a été associé à des destinations lointaines, à l'aventure et au goût du risque ; on a vu le voyage comme une épreuve initiatique, comme le contexte d'une formation (*Bildungsroman*) ou comme une traversée à l'image de la

⁴ Alain Couprie, *Voyage et exotisme : thèmes et questions d'ensemble*, Paris, Hatier, 1986, p. 6.

vie. Le récit de voyage apporte ainsi au lecteur informations, étonnement et plaisir. C'est un moyen de connaître l'Ailleurs et l'Autre, d'échapper au quotidien⁵.

Le voyage a donc contribué à la création d'un nouveau genre littéraire que l'on a appelé « le récit de voyage ». Dans ce genre littéraire, l'image de l'Autre est toujours présente parce que l'accent est mis, en général, sur la description des sociétés étrangères : leurs coutumes, leurs traditions, leurs manières de concevoir le monde, leurs religions, etc.

Puisque notre étude a pour but de comparer le récit de voyage d'un auteur français à celui d'un auteur égyptien, nous allons donc définir le voyage et le récit de voyage en fonction de leurs cultures respectives. Cela nous amènera par la suite à étudier les liens entre le voyage, l'exotisme, l'altérité et l'orientalisme. De plus, nous analyserons la définition de l'Orient, son rapport avec l'Occident ainsi que l'image de l'Orient arabe et celle de l'orientalisme moderne chez Nerval. Finalement, nous examinerons les caractéristiques et les différents types du récit de voyage ainsi que la figure du drogman dans le récit de voyage au XIX^e siècle.

1.1 La notion de voyage

Le voyage représente, pour le voyageur ainsi que pour le lecteur, le meilleur moyen pour se cultiver et s'instruire. C'est grâce au périple qu'on peut fréquenter des sociétés étrangères, en faisant la comparaison entre le monde visité et sa propre société. Au XIX^e siècle, certains écrivains-voyageurs s'intéressent à décrire, dans leurs récits, les lieux visités et les caractères de leurs habitants, leurs coutumes, leurs traditions, comme Nerval qui est notamment en quête de l'Orient idéal et de l'ancienneté de la ville ; d'autres mettent l'accent sur la civilisation et la modernité

⁵ Sylvie Pavillard-Pétoff, « Écrire et réécrire le voyage. Des notes autographes aux différentes réécritures du Journal de René Caillié », dans Gyögy Tverdota (dir.), *Écrire le voyage*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994, p. 89.

scientifique des nations en décrivant tout ce qui concerne l'hygiène, le progrès scientifique ainsi que les habitudes du mode de vie, du repas, comme Al Tahtâwî qui est fasciné en particulier par la modernité européenne. Examinons maintenant les définitions du terme « voyage » dans les deux sphères linguistiques et culturelles française et arabe.

Dans la langue française, le terme « voyage » provient du latin *viaticum*. Au début, il s'agit de « viatique » qui est « employé dans l'acceptation de "cheminement" au VI^e siècle par Venatius Fortunatus, [et] désigne tout d'abord l'argent prévu pour l'accomplissement du voyage⁶ ». Puis, le sens de ce terme « s'est déplacé des "provisions" au chemin à parcourir⁷ », et finalement, il signifie "tourisme" au XIX^e siècle. Dans son ouvrage *L'art de voyager, le déplacement à l'époque classique*, Normand Doiron précise toutefois que, dans la langue française, le terme

voyage est attesté dès le XI^e siècle (*Chanson de Roland*), mais le sens actuel ne paraît que vers la fin du XV^e siècle, soit au moment où les grandes découvertes bouleversaient l'image qu'on se faisait du monde. Pour définir le voyage, il faut d'abord le distinguer des autres modes de déplacements dans l'espace, et notamment des conceptions antiques. Si l'on examine le vocabulaire grec et latin, il est évident que ni Ulysse ni Énée ne furent des « voyageurs », au sens où nous l'entendons depuis la Renaissance⁸.

D'après les propos de Normand Doiron, le concept de « voyage » n'affirme sa présence qu'à partir de la Renaissance, considérée comme l'époque des explorations et des découvertes. Au Moyen Âge, le terme « voyage » a pour but le pèlerinage et l'expédition militaire surtout pendant les Croisades. Hélène Lefèvre note que « [c] n'est qu'à partir du XV^e siècle qu'une nouvelle "philosophie" du déplacement permet au mot voyage de s'ouvrir à une signification élargie d'où proviennent les diverses acceptions actuelles, de l'errance des "gens du voyage" à la forme narrative en vogue

⁶ Hélène Lefèvre, *Le voyage*, Paris, Bordas, 1989, p. 5.

⁷ *Ibid.*, p. 5.

⁸ Normand Doiron, *L'art de voyager : le déplacement à l'époque classique*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 1.

au siècle dernier, sans oublier les nombreuses expressions métaphoriques : " voyage de la vie", "dernier ou (grand) voyage", etc.⁹ ». De ce fait, le concept de voyage a connu des significations différentes d'une époque à l'autre.

À partir du Moyen-Âge jusqu'au XVII^e siècle, on constate que les Anciens, en Europe, qui ont des desseins expansionnistes et commerciaux, nomment le voyage « périple¹⁰ » parce que la plupart de leurs déplacements sont des parcours maritimes. Les Modernes des XVIII^e et XIX^e siècles, quant à eux, l'appellent le «Grand Tour» car ils effectuent des déplacements dans les pays occidentaux et orientaux, comme le rappelle Iva Cintrat : « Au XVIII^e siècle, en Europe, se crée la coutume du "Grand Tour", voyage de formation ou d'initiation à travers l'Europe¹¹ ». On peut constater que le voyage, dans le monde européen, s'est développé grâce au progrès des moyens de transport à travers les siècles.

Quant au concept de « voyage » dans la culture et la langue arabes, nous devons distinguer deux termes : *safar* et *rihla*. Voyager se dit *sâfara* ; ce mot est dérivé de la racine s-f-r (sin-feh-reh¹²), qui veut dire « dévoiler » les connaissances et acquérir une expérience. Il a donc un objectif scientifique. En ce qui concerne le second terme *rihla*, qui signifie lui aussi « voyage », il renvoie plus spécifiquement au déplacement à dos de chameau. Dans *L'encyclopédie de l'Islam*, la *Rihla* est évoquée ainsi :

D'après les dictionnaires, il apparaît que la racine r-h-l d'où dérive le mot est associée à l'élevage du chameau. Un rahl est une selle de chameau, et on trouve des expressions comme rahala l-ba'îr, « seller le chameau ». Le mot rihla connote l'acte de seller un chameau, et par extension un voyage ou un périple. La personne habile à seller un chameau, ou encore un grand voyageur, étaient appelés en arabe rahhâl, [voyageur] ou mieux encore rahhâla [voyageur]¹³.

⁹ Hélène Lefèvre, *Le voyage, op. cit.*, p. 5.

¹⁰ Le terme "périple" signifie le grand voyage par mer.

¹¹ Iva Cintrat et al., *Le récit de voyage*, Bruxelles, Hatier, 1997, p. 58.

¹² La translittération reproduit la prononciation des lettres arabes.

¹³ E. Bosworth, *Encyclopédie de l'Islam*, Leiden, E. J. Brill, 1995, p. 545-546.

Dans la culture arabo-musulmane, le terme *rihla* [voyage] est attesté dans le Coran, où l'on évoque les voyages d'hiver et d'été, avec le sens de caravane saisonnière qui partait de La Mecque pour pratiquer le commerce : « Au nom d'Allah, le tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. À cause du pacte des Coraïch¹⁴, de leur pacte [concernant] les voyages d'hiver¹⁵ et d'été¹⁶. Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette maison (la K'aba¹⁷), qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte !¹⁸ ». La *Rihla* est abordée non seulement dans le Coran, mais aussi dans les hadîths [les Dits du Prophète Muhammad¹⁹]. Dans un hadîth, le Prophète Muhammad — que la prière et le salut soient sur lui — incite les croyants à rechercher la science, fût-ce en Chine. Le voyage [*rihla*] doit, selon lui, être motivé par une recherche scientifique, même s'il faut parcourir le globe. Le voyage a également des motivations économiques et religieuses. Prenons l'exemple du Prophète Muhammad qui a tout d'abord mené une vie de commerçant à La Mecque. Lors de sa jeunesse, le Prophète

[sillonnait] les pistes pour se livrer au commerce. Plus tard, après que la Révélation lui eut été inspirée, il accomplit le voyage qui lui permit l'initiation suprême à la connaissance divine. Il alla, de nuit (isrâ'²⁰), de La Mekke à Jérusalem, et, de là, s'éleva vers les sphères célestes (mi'râj²¹) à la rencontre des

¹⁴ Les Coraïch sont les habitants de La Mecque à l'époque pré-islamique et concitoyens du Prophète Muhammad.

¹⁵ En hiver, le voyage est dirigé vers le Yémen.

¹⁶ En été, le voyage est dirigé vers la Syrie.

¹⁷ La *K'aba* est le lieu saint vers lequel se dirigent les musulmans en faisant leurs cinq *salâtes* (prières) quotidiennes.

¹⁸ *Le Coran*, (sourate n° 106, *Quraych*), traduit en langue française par Mohamed Hamid Allah, révisé et édité par La Présidence générale des Directions des Recherches Scientifiques Islamiques, de l'Ifra, de la Prédication et de l'Orientalisme Religieuse, Al-Madinah Al-Munawarah en Arabie Saoudite, L'Association de l'Imprimerie du roi Fahd, 1984, p. 602.

¹⁹ Il existe de différentes manières d'écrire le nom du Prophète : Muhammad, Mohammed, Mohammad et Mahomet. Nous adoptons la première, selon la traduction du Coran en langue française par Mohamed Hamid Allah, *op. cit.*

²⁰ *Isrâ'* veut dire le voyage nocturne.

²¹ *Mi'râj* signifie le voyage dans le ciel.

prophètes qui ont ouvert aux hommes le chemin de Dieu : Abraham, Moïse, Jésus²².

Dans son récit de voyage, Al Tahtâwî évoque le voyage céleste du Prophète : « [...] notre maître Muhammad [...] voyagea jusqu'en Syrie et émigra à Médine, [il] se rendit de la Mosquée Sacrée à la mosquée Éloignée, gardé par l'ange Gabriel²³ ». Ainsi, selon le voyageur égyptien, les déplacements du Prophète Muhammad étaient motivés par la religion.

À l'époque de l'empire musulman, les pays arabes occupent une position stratégique et géographique puisqu'ils contrôlent les débouchés maritimes de la Mer Rouge et de la Mer Méditerranée. Cette situation contribuera par la suite à la multiplication de leurs périples commerciaux. De plus, l'unité politique de l'Islam favorise le commerce des Arabes, en particulier à l'époque des Abbassides²⁴, comme l'explique Paul Charles-Dominique dans sa préface de l'œuvre intitulée *Voyageurs arabes* :

Dès que l'empire musulman fut établi, les marchands sillonnèrent les routes et les mers pour échanger leurs produits. En effet, la position exceptionnelle qu'occupaient les pays arabes au croisement des voies de grand commerce favorisait cette situation. Le monde musulman a donc assuré très tôt un rôle éminent de transition en mettant en communication la Méditerranée et l'Extrême-Orient²⁵.

De ce fait, c'est grâce aux situations stratégiques contrôlées par les pays arabo-musulmans que les voyageurs arabes peuvent effectuer des périples dans des

²² Ahmad Ibn Fadlân et al., *Voyageurs arabes*, op. cit., p. IX. [La citation est écrite en italique dans le texte]

²³ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris. Relations de voyage (1826-1831)*, traduit de l'arabe, présenté et annoté par Anouar Louca, Paris, Sindbad, 1988, p. 41.

²⁴ Les Abbassides sont les califes qui ont gouverné l'empire arabo-musulman de 132 jusqu'en 656 de l'hégire (750-1259). Ils appartiennent à la famille d'Al Abbas, l'oncle du Prophète Muhammad (Que la prière et la paix soient sur lui). Pendant leur règne, l'empire arabo-musulman atteint son apogée dans les domaines scientifique et littéraire. Bagdad était la capitale des Abbassides, connus par la protection des poètes et des savants qui les entouraient.

²⁵ Ahmad Ibn Fadlân et al., *Voyageurs arabes*, op. cit., p. XI. [La citation est écrite en italique dans le texte].

pays extrêmement lointains. De tout ce qui précède, nous constatons que les voyages, dans le monde arabe, ont des motivations commerciales et religieuses à cette époque.

En somme, on constate que la signification du terme « voyage » est différente dans les langues française et arabe : en français, le sens du voyage est lié au cheminement, à la route à parcourir, au pèlerinage, à l'expédition militaire, aux grandes découvertes et finalement au tourisme tandis qu'en arabe le premier terme, *safar*, est lié au dévoilement des connaissances et à l'acquisition des expériences ; autrement dit à des objectifs scientifiques ; quant au second terme, *rihla*, il signifie au départ le fait d'effectuer un voyage à dos de chameau pour des objectifs commerciaux et religieux.

1.2 Les différents types de voyage

Parmi les différents types de voyage, on peut citer, entre autres, le voyage d'exploration, celui d'éloignement, celui de délassement, celui de connaissance et le voyage touristique. En ce qui concerne le voyage d'exploration, il a pour objectif la recherche de l'inconnu, le désir d'explorer des voies, des côtes ou des îles. Ainsi, les explorateurs, comme Colomb, Magellan et Cook, effectuent des voyages afin de découvrir de nouvelles terres, des fleuves, des peuples ainsi que des routes commerciales. Ils ont donc le désir de rencontrer des êtres humains et de découvrir de nouvelles contrées.

À propos du voyage d'éloignement, deux types doivent être distingués : l'exil oblige la personne à quitter son pays, sa famille, ses proches, ses amis ainsi que ses biens alors que le voyage désiré porte sur la fascination d'un voyageur par la visite d'autres pays afin d'avoir de nouvelles expériences et connaissances. En ce qui concerne le voyage de délassement, il est effectué pour le plaisir de la promenade et le repos ; c'est un voyage d'agrément qui se caractérise par « la quête d'un certain

bonheur, ou plaisir, et non de la vérité comme dans le voyage-connaissance²⁶ ». De ce fait, le voyageur peut se reposer, se promener, jouir de son temps et réaliser des ambitions personnelles. Ce type de voyage se retrouve dans l'un des objectifs du voyage de Gérard de Nerval en Égypte dans la mesure où il veut s'enfuir de ses souvenirs douloureux causés par sa crise de folie et par son échec amoureux.

Quant au voyage de connaissance, il se caractérise par un aspect didactique et pédagogique car selon les propos de Vatin, le voyageur « ne cesse d'apprendre, au cours de son périple, de vaincre des épreuves dont celle des prétendants n'est que l'aboutissement. De Dante à Melville, que de textes relatifs à des voyages où les hommes assimilent et apprennent par le biais d'expériences douloureuses, dramatiques et dont ils finissent parfois par être victimes²⁷ ». Le voyage de Rifâ'a Al Tahtâwî correspond à ce type de voyage étant donné qu'il a passé cinq années d'études en France pour apprendre la géographie, l'histoire, la langue et la traduction. Ces connaissances utiles auront plus tard un impact considérable sur la vie scientifique et culturelle du voyageur égyptien.

À propos du voyage touristique, il est considéré comme un besoin vital pour les gens ayant l'objectif de s'amuser et de jouir de leurs loisirs. Le touriste s'intéresse à visiter les musées, les monuments et à contempler les nouveaux paysages. Le mot "tourisme" provient de l'anglais "tourism" qui signifie le voyage circulaire ou le fait de parcourir le monde pour le plaisir et l'agrément. Le terme « touriste » fait son entrée dans la langue française en 1816 tandis que celui de « tourisme » apparaît en 1841²⁸.

²⁶ Jean-Claude Vatin, « Le voyage — Éléments pour une taxonomie », dans Jean-Claude Vatin (dir.), *La Fuite en Égypte. Supplément aux voyages européens en Orient*, op. cit., p. 34.

²⁷ *Ibid.*, p. 26.

²⁸ Voir Jean-Didier Urbain, *L'idiot du voyage (Histoires de touristes)*, Paris, Éditions Payot, 2002, p. 41.

En effet, le XIX^e siècle est marqué par l'apparition des premiers voyageurs-touristes. Parmi ceux-ci, on peut citer entre autres René Caillé qui a fait des voyages entre 1824 et 1828 en Afrique. Inspiré par le voyageur arabe Hassan Al-Wazzân, René Caillé a écrit un récit intitulé *Journal d'un voyage à Tombouctou* en 1830. Son récit, qui fera de Tombouctou une ville mythique dans l'imaginaire européen, offre un tableau des sociétés arabes et africaines avant d'être colonisées par les Européens. Il contient aussi plusieurs indications sur la manière de voyager de l'aventurier déguisé en arabe.

De manière générale, il existe de nombreux points de différence entre le voyageur et le touriste, surtout en ce qui concerne la durée du voyage, les déplacements et les réactions de chacun vis-à-vis de la civilisation et de la culture de l'Autre. Le premier est à l'aise tandis que le second est pressé durant son voyage. De plus, l'itinéraire du touriste est fixé à l'avance alors que celui du voyageur peut être prolongé. Tel que l'interprète Paul Bowles qui met en évidence la différence entre le touriste et le voyageur :

Alors que le touriste se hâte, en général, de rentrer chez lui au bout de quelques semaines ou de quelques mois, le voyageur, toujours étranger à ces lieux de séjours successifs, se déplace lentement sur des périodes de plusieurs années, d'une contrée de la terre à l'autre. [...] le premier accepte sa propre civilisation sans objection, alors que le voyageur, lui, la compare avec les autres et en rejette les éléments qu'il désapprouve²⁹.

En bref, le voyageur est considéré comme un explorateur du monde, un découvreur et un révélateur du réel alors que le touriste est un observateur superficiel dont les déplacements se déroulent rapidement (hôtels, spectacles et promenades). Ce dernier est un spectateur qui ne cherche pas à mieux connaître, ni à comprendre

²⁹ Paul Bowles, *The sheltering sky*, Traduction française « *Un thé au Sahara* », Paris, Éditions Gallimard, 1952, p.13. Cité par Jean-Claude Vatin dans « Au terme du voyage », dans Jean-Claude Vatin (dir.), *La Fuite en Égypte. Supplément aux voyages européens en Orient*, op. cit., p. 325.

l'Autre, mais qui a plutôt pour objectif l'amusement et la jouissance. Selon Jean-Didier Urbain, Nerval peut être considéré comme un voyageur et un touriste à la fois parce que « [t]outes les conditions sont réunies pour faire de ce voyageur un touriste : son goût pour l'image, le spectacle, les lieux accumulés : villes, paysages et monuments³⁰ ». Dans une lettre du 2 mai 1843, Nerval résume ainsi sa visite de l'Égypte :

Je suis resté à peu près tout le temps qu'il faut pour prendre une idée assez complète de ce beau et célèbre pays ; j'ai vu déjà Alexandrie, Lafté, Le Caire, Fostat, Héliopolis, Gizeh, Schoubra, Les Pyramides ; je vais voir encore Mansourah et Damiette, et la plus belle partie du Delta en redescendant le Nil : ce sera donc complet quant à l'Égypte ; j'aurais bien voulu remonter jusqu'aux cataractes et voir Thèbes, mais la saison était déjà trop avancée pour accomplir ce voyage quand nous avons voulu le faire : les barques eussent mis deux à trois mois, ce qui est trop long et trop fatigant pour voir de simples ruines, dont on se rend fort bien compte d'après les dessins³¹.

On constate que Nerval n'a presque rien vu de l'Égypte pharaonique, qui est la partie la plus touristique du pays. Ceci montre que le parcours de cet auteur ne représente pas celui du touriste habituel. En outre, le voyageur français visite les Pyramides seulement à la fin de son séjour en Égypte plutôt de le faire au début. Il a préféré rester dans la capitale égyptienne qui le fascinait. Presque toutes ses descriptions sont en effet consacrées au Caire.

Quant au voyage d'Al Tahtâwî, il n'est pas seulement un voyage d'études ; il peut être aussi considéré comme un voyage touristique parce que le voyageur égyptien a visité des endroits touristiques réputés à Paris, comme la Seine et les bois de Boulogne. La visite de ces lieux d'attraction lui rappelle des promenades sur le Nil, dans le *Mekiâs* [Nilomètre] et dans les jardins de *Rôdah*. Toutefois, il faut noter que le voyage d'Al Tahtâwî en France est plus intellectuel que touristique parce qu'il

³⁰ Jean-Didier Urbain, *L'idiot du voyage (Histoires de touristes)*, op. cit., p. 33.

³¹ Texte reproduit dans J. Richer, *Nerval, Expérience et création*, Paris, Éditions Hachette, 1970, p. 359-360. Cité par Jean-Didier Urbain dans *L'idiot du voyage (Histoires de touristes)*, op. cit., p. 33.

met l'accent sur ses études, ses traductions, ses contacts avec les savants et les orientalistes français ainsi que sur la description de la vie scientifique, sociale et culturelle à Paris.

En somme, on constate que les périple (personnels, scientifiques, littéraires et touristiques) ainsi que la personnalité des voyageurs se caractérisent par la variété. Ceci explique par la suite la diversité des écrits de voyageurs.

1.3 Aperçu sur l'histoire du voyage dans le monde arabe

Dans le monde arabo-musulman, le nomadisme est une pratique courante, mais ce n'est qu'à partir du IX^e siècle que les Arabes (des marchands et des marins) dépassent les frontières habituelles et deviennent de « grands voyageurs ». Au début, le périple a des objectifs religieux (le pèlerinage à La Mecque). Puis, à l'époque abbasside, le commerce et la découverte des pays étrangers conduisent les voyageurs à se déplacer en Inde, en Chine ainsi qu'en Afrique orientale. Ces voyageurs profitent de plusieurs facilités et d'appuis de la part des gouverneurs. À ce propos, Nikita Elisséeff explique dans son article publié dans *l'Encyclopédie de l'Islam* :

[...] les pistes étaient balisées et connues dans leurs moindres étapes, elles étaient pourvues de structures d'accueil, caravansérails qui assuraient aux voyageurs le logement et le ravitaillement. Ces pistes étaient celles qu'empruntait la poste (barîd), service essentiel du pouvoir abbasside, qui assurait le renseignement indispensable au maintien de la sécurité et de la paix et constituait, ce faisant, un instrument politique très efficace³².

Dans le monde arabo-musulman, les trois voyageurs les plus célèbres sont Ibn Fadlân, Ibn Jubayer et Ibn Battûta. Le premier a effectué un voyage en 921, dans les pays des Bulgares, des Turcs, des Slaves et des Khazars. Son voyage peut être comparé à celui d'Al Tahtâwî, comme l'explique Hussein Mohamed Fahim :

³² Voir l'article de Nikita Elisséeff dans *l'Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édition, Tome. IV, p. 1043-1049.

Le voyage d'Al Tahtâwî (XIII^e siècle de l'Hégire) nous rappelle celui d'Ibn Fadlân (IV^e siècle de l'Hégire) parce qu'il existe des points de ressemblance et de divergence entre eux. Chacun de ces deux voyageurs a été envoyé par le gouverneur. Mais Ibn Fadlân a voyagé afin d'enseigner tandis qu'Al Tahtâwî a effectué son périple pour étudier. Cette comparaison montre la différence entre deux civilisations : Ibn Fadlân, l'enseignant, a vécu l'essor de la civilisation arabomusulmane alors qu'Al Tahtâwî, l'étudiant, a vécu la décadence de cette civilisation et a l'envie de réformer le statut que vit l'Égypte à cette époque³³.

À l'instar d'Al Tahtâwî, le voyage d'Ibn Fadlân lui a permis de rédiger un récit de voyage, intitulé *Resâla* [épître] ou *Ketâb* [livre], dans lequel il donne des renseignements ethnologiques sur les populations turques, khazars, bulgares et slaves. Il relate également leurs diverses croyances ainsi que l'histoire de leurs souverains. Notons au passage que l'écrivain américain de science-fiction, scénariste et producteur de films, John Michael Crichton, né en 1942 à Chicago, s'est inspiré de ce récit d'Ibn Fadlân, pour écrire son roman *Eaters of the Dead*, adapté au cinéma sous le nom *The 13th Warrior*.

Le second voyageur célèbre, Ibn Jubayer, est né à Valence en Andalousie en 1145. Il a voyagé en 1183 de Grenade vers l'Égypte d'où il s'est rendu à La Mecque et à Médine pour le pèlerinage ; puis il est allé en Irak, en Syrie et en Sicile. Il a rédigé une *Rihla* qui « vaut autant pour ses qualités descriptives que par la dynamique de son récit. L'auteur a observé les hommes et les choses avec application ; il a pu ainsi témoigner de ce qu'il avait vu avec un accent de vérité remarquable³⁴ ». Dans son récit, Ibn Jubayer présente une image des villes et des sociétés musulmanes de l'Orient arabe au XII^e siècle (VI^e siècle de l'hégire) et décrit les usages, les mœurs des populations. En outre, il met l'accent sur la description des mosquées, des écoles, des bains publics, des maisons et des forteresses.

³³ Hussein Mohamed Fahim, *Adab al rahalât* [La littérature de voyages], Koweït, Éditions du Conseil national de culture, des arts et des lettres, Collection *Aalam alma'arefah*, n° 138, 1989, p. 202. [Je traduis la citation]

³⁴ Ahmad Ibn Fadlân et al., *Voyageurs arabes*, op. cit., p. 1077.

Quant à Ibn Battûta, il est né à Tanger en 1304 dans une famille de cadis et de cheikhs. Il a d'abord fait trois voyages à La Mecque. Ce parcours l'a incité à en faire d'autres à travers les pays islamiques : Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Palestine, Syrie, Irak, Iran et Yémen. Considéré comme le pionnier de la littérature de voyage dans la culture arabe au XIV^e siècle, il a parcouru non seulement le monde arabe, mais aussi l'Extrême-Orient (la Chine et l'Inde). Ses pérégrinations ont duré vingt-neuf ans, de 725 jusqu'à 754 de l'hégire (1325-1354). Ibn Battûta a effectué également des déplacements en Asie Mineure et en Russie, avant d'aller à Constantinople et de visiter la Grèce. Enfin, ce voyageur est allé en Espagne avant de regagner Tanger au Maroc où il a passé le reste de sa vie. Selon l'ordre du Sultan, Ibn Battûta a dicté les aventures, les impressions et les observations de ses voyages au secrétaire Ibn Djozay³⁵.

Le récit de voyage d'Ibn Battûta porte le titre de *Tuhfat an-nuzzâr fî gharâ'ib al-amsâr wa ajâ'ib al-asfâr* [Cadeau précieux pour ceux qui considèrent les choses étranges des grandes villes et les merveilles des voyages], un titre qui ressemble à celui d'Al Tahtâwî, *Takhlîs al ibrîz fî talkhîs Pariz* [L'extraction de l'or pur dans la description de Paris] parce qu'il y a des mots communs comme "trésors", "or", "merveilles". L'idée principale est que l'on peut trouver des objets précieux et utiles grâce au voyage. De plus, les titres des deux récits d'Al Tahtâwî et d'Ibn Battûta se caractérisent par la longueur ainsi que par la présence de rimes. Le récit de ce dernier a été traduit en français par C. Defremey et B. R. Sanguintti en 1858 sous le titre *Voyages (De l'Afrique du Nord à La Mecque, De La Mecque aux steppes russes)*. Connu sous le nom de *Rihla*, le récit de voyage d'Ibn Battûta témoigne de l'esprit cultivé et de l'intelligence ouverte de ce grand voyageur, comme l'affirme Carra de Vaux :

³⁵ Voir Carra de Vaux, *Les penseurs de l'Islam (les géographes, les sciences mathématiques et naturelles)*, Tome II, Paris, Éditions Geuthner, 1987, p. 100.

Les recherches des érudits qui ont étudié son œuvre, principalement par comparaison avec les récits d'autres voyageurs orientaux et occidentaux, concluent en faveur de sa véracité. L'immense étendue des pays qu'il a parcourus, le long temps qu'il a passé et le nombre des souvenirs et personnages éminents qu'il a connus, font de sa relation un document de premier ordre³⁶.

Dans son récit, Ibn Battûta s'intéresse à la description des paysages naturels, des relations humaines et des coutumes des sociétés lointaines (l'Arabie, la Chine, l'Inde et la Russie). Ce voyageur maghrébin est considéré comme le plus grand voyageur arabe en raison de l'étendue des pays parcourus. Ibn Battûta est souvent comparé à Marco Polo, l'auteur du *Livre des merveilles*, mais le récit du premier est plus précis et moins fabulateur que celui du second.

Par ailleurs, on peut également nommer un autre écrivain voyageur arabe, Hassan Al-Wazzân, connu sous le nom de Jean-Léon l'Africain. Né à Grenade, Hassan Al-Wazzân s'est exilé à Fès. Il est allé en tant qu'ambassadeur à Tombouctou avant de se rendre en Égypte puis en pèlerinage à La Mecque en 1518 et en Italie surtout. Ses voyages lui ont permis de rédiger un livre intitulé *Description de l'Afrique*, qui est devenu une source de renseignements sur la vie, les mœurs, les us et coutumes dans le monde musulman du XVI^e siècle. Témoin des grands événements de son temps, Hassan Al-Wazzân est considéré comme un homme d'Orient et d'Occident, un homme d'Afrique et d'Europe. Son livre de voyage, qui constitue une référence des diplomates et des explorateurs intéressés par l'Afrique, sera plus tard une source d'inspiration pour l'écrivain libanais Amin Maalouf qui a écrit une autobiographie imaginaire de ce personnage intitulée *Léon l'Africain*.

Le récit de voyage, issu des périple accomplis par les voyageurs andalous et maghrébins, se présente comme un « journal de voyage avec descriptif de l'itinéraire poursuivi, aller et retour, accompagné d'observations politiques, économiques,

³⁶ *Ibid.*, p. 100.

historiques et sociologiques³⁷ ». De plus, l'auteur y parle également de l'histoire et de la géographie des villes et des pays et y décrit les lieux saints et les rites du pèlerinage. Par exemple, Ibn Battûta, qui a cherché, dans son voyage à La Mecque, à accomplir le cinquième pilier de l'Islam (le pèlerinage), porte beaucoup d'intérêt à la description des villes saintes, comme Médine et La Mecque.

En somme, les voyageurs arabes ont eu le courage de s'aventurer assez loin. Ils se sont déplacés non seulement pour des raisons religieuses, mais aussi diplomatiques, commerciales ainsi que pour la connaissance de l'histoire d'autres peuples des pays lointains. En outre, ces voyageurs, qui se caractérisaient par la variété de leur culture encyclopédique, ont contribué à la découverte d'un univers inconnu : « *Un voyageur arabe, comme l'a montré Blachère pour le Moyen Âge, était à la fois cosmographe, géographe, minéralogiste, botaniste, zoologiste, annaliste, historien des mœurs, historien des religions, économiste, parfois même juriste, théologien ou philosophe*³⁸ », note Anouar Louca dans sa présentation du récit d'Al Tahtâwî. À travers l'analyse des récits de ces voyageurs, on peut étudier l'évolution politique de l'Empire musulman du X^e au XIV^e siècle. De plus, ces récits constituaient des références pour les voyageurs occidentaux qui désiraient partir en Orient et surtout dans les pays arabo-musulmans.

Deux siècles plus tard, le monde arabo-musulman a connu une période de décadence, en particulier après la chute politique des pays maghrébins et du royaume de Grenade en 1492. Il faudra attendre les XVII^e et XVIII^e siècles pour que les *rihla* réapparaissent dans la littérature arabe. Parmi les voyageurs de cette époque, on dénombre Nâsir ad-Darî (1647-1717), auteur d'*Ar-rihla an-nâsiriyya* [La rihla de Nâsir] et Al-Warthilâni (1710-1779) qui a rédigé un récit sur le voyage nord-africain

³⁷ Ahmad Ibn Fadlân et al. , *Voyageurs arabes, op. cit.*, p. XXII.

³⁸ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris, op. cit.*, p. 20. [La citation est écrite en italique dans le texte]

des pèlerins. Les récits de pèlerinage ont connu un grand succès dans le monde arabe à cette époque. C'est grâce aux connaissances rapportées des voyages et au grand progrès scientifique à l'époque de l'Empire musulman que la culture arabo-musulmane constitue « l'origine de l'une des grandes civilisations de l'humanité à laquelle le monde occidental doit bien des savoirs et des plaisirs littéraires³⁹ ». L'influence des penseurs arabes sur les savants européens qui ont puisé dans les œuvres d'Ibn Sina⁴⁰ (Avicenne), d'Ibn Rushd⁴¹ (Averroès) et d'Ibn Khaldoun⁴², a été considérable. Plus tard au XIX^e siècle, ce sera l'inverse : les intellectuels arabes profiteront des pensées et des écrits des auteurs européens. Par exemple, l'*Aperçu historique sur les mœurs et les traditions des nations* de Depping, le *Contrat social* de Rousseau et *Les Lettres Persanes* de Montesquieu influenceront beaucoup les opinions et les pensées du voyageur égyptien Rifâ'a Al Tahtâwî.

Au XIX^e siècle, les pays européens ont connu un progrès scientifique et technologique considérable. À cette époque, de nombreux voyageurs arabes, surtout égyptiens, se dirigent vers l'Europe, notamment en Italie, en Angleterre, en Autriche et en France afin d'étudier les arts et les sciences. Parmi ces voyageurs, on compte la présence du voyageur égyptien Rifâ'a Al Tahtâwî qui a séjourné cinq ans (1826-1831) en France. Son maître favori, le cheikh Hassan Al-'attâr, qui avait effectué, quant à lui, des voyages en Palestine, en Turquie et en Syrie, l'avait encouragé à rédiger une relation de voyage lors de son séjour en France.

³⁹ Heidi Toelle et Katia Zakharia, *À la découverte de la littérature arabe du V^e siècle à nos jours*, Paris, Éditions Flammarion, 2003, p. 7.

⁴⁰ Ibn Sina est né en 908 à Bagdad et mort en 946 dans la même ville. Il était médecin, mathématicien et astronome arabe.

⁴¹ Ibn Rushd était à la fois philosophe, théologien islamique, juriste, mathématicien et médecin. Il a vécu au XII^e siècle.

⁴² Ibn Khaldoun était le sociologue, historien et philosophe le plus connu en Afrique du Nord au XIV^e siècle.

Avant Rifà'a Al Tahtâwî, le voyage dans le monde arabe était surtout déterminé par des objectifs religieux, commerciaux ainsi que par la curiosité envers les coutumes et les nouvelles des sociétés lointaines. Plus tard, l'Égypte va connaître une renaissance nationale, au XIX^e siècle, qui va permettre de poursuivre non seulement des fins commerciales et religieuses, mais aussi culturelles et scientifiques. Il s'agira uniquement de missions scolaires envoyées en Europe afin d'étudier les sciences administratives et militaires.

1.4 Aperçu sur l'histoire du voyage dans le monde européen

Au Moyen Âge, les voyageurs européens effectuent des périples pour des raisons économiques et religieuses. Parmi ces voyageurs, on peut compter Marco Polo (1254-1324). Motivé par les intérêts du commerce, celui-ci, d'origine italienne, effectue un long voyage en Orient, surtout en Chine et en Inde, en compagnie de son père et de son oncle, de riches marchands. Il parcourt pendant vingt-cinq ans l'Asie orientale avant de rédiger *Le Livre des merveilles*. Dans son récit, Marco Polo présente une description réelle du monde parcouru. Son livre, qui apporte à l'Europe la première documentation sur les pays et les peuples d'Asie, exercera un impact important sur les conceptions géographiques et ethnologiques du Moyen Âge jusqu'à la Renaissance. Par ailleurs, les périples de missionnaires chrétiens en Orient connaissent un grand succès à cette époque. Les voyageurs accomplissent de longs périples en visitant des lieux chrétiens (Rome, Jérusalem) malgré les dangers que représentent les routes, les montagnes et les glaciers.

Selon Normand Doiron, le voyage est considéré comme « une pratique relativement récente, qui n'existe sûrement pas en France avant le XVI^e siècle, qui se développe dans le contexte des grands bouleversements intellectuels et religieux de la

première Renaissance⁴³ ». C'est en raison de ce renouvellement intellectuel que les Européens changent leurs objectifs de voyage. Ils se lancent dans les périple afin de parcourir et de découvrir le monde qui les entoure, ce qui aboutit à la découverte de l'Amérique en 1492. Ainsi, comme le souligne Al Tahtâwî : « Cette époque marquait le début des voyages, de la navigation sur la mer environnante et des découverts des pays, avec l'assistance des États aux voyageurs et aux navigateurs⁴⁴ ».

À la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, le voyage d'exploration se développe. De grandes découvertes ont lieu grâce à la reconnaissance des côtes africaines et à la découverte du Cap de Bonne Espérance : les voyages de Vasco de Gama, de Magellan et de Christophe Colomb se situent dans cette veine. Cette ère est marquée, en particulier, par des activités commerciales ainsi que par de grandes navigations. Les voyageurs visent surtout à collecter des connaissances sur le globe. Selon Friedrich Wolfzettel, le « voyage de la Renaissance tend à devenir un art individuel de la vie, effectué par un sujet conscient de ses propres moyens. La diversité du monde extérieur parcouru excite, certes, l'intérêt ou la curiosité de l'observateur, mais qui consiste à mesurer, juger, comparer en vue de l'enrichissement du moi⁴⁵ ». Les voyages sont motivés entre autres par des raisons personnelles, ce qui contribue à enrichir les connaissances des voyageurs.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les contacts diplomatiques se développent entre l'Europe et les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, ce qui motive les relations économiques et scientifiques entre ces continents. En effet, les voyageurs européens effectuent des déplacements en Égypte, en Syrie, en Inde et en Nouvelle-France. Il faut noter que le siècle des Lumières représente l'apogée des grandes expéditions

⁴³ Normand Doiron, *L'art de voyager depuis la Renaissance jusqu'à l'époque classique*, op. cit., p. 4.

⁴⁴ Rifâ'a at Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 61.

⁴⁵ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyage : le récit de voyage en France du Moyen-Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 41.

savantes de l'Europe. À cette époque, les voyageurs européens, qui sont des géographes, des botanistes, des mathématiciens et des ethnographes, effectuent des périple lointains. Ils ont pour objectif de compléter les informations recueillies sur le monde. Leurs périple ont un aspect scientifique. Citons, entre autres, Bougainville, qui a écrit *Voyage autour du monde par la frégate du Roi, la Boudeuse et la flûte l'Etoile*, suite à un voyage réalisé entre 1766 et 1769. De son côté, Cook a rédigé *Le voyage vers le pôle et autour du monde* et Prévost, *l'Histoire générale des voyages*, qui connaît un grand succès. En France, des voyageurs orientalistes, comme Claude-Étienne Savary (1750-1788) et Constantin-François de Volney (1757-1820), effectuent des voyages en Orient. Le premier rédige ses *Lettres sur l'Égypte* en 1785 et le second publie son *Voyage en Égypte et en Syrie* en 1787.

Au XIX^e siècle, grâce à la multiplication des moyens de transport, les déplacements deviennent plus faciles et plus sécuritaires : un grand nombre de voyages s'effectuent entre l'Orient et l'Occident. Les moyens de locomotion progressent d'une époque à l'autre : au début, on voyage à pied, à dos de chameau, à cheval, ou en carrosse. Odile Gannier énumère les avantages du voyage à pied : « [s]eule la marche à pied permet de connaître vraiment le paysage, et pas seulement les étapes ou des images fugitives. Elle permet d'entrer en communion sereine avec le monde⁴⁶ ». Quant au voyage en bateau, c'est au XIX^e siècle qu'il a été le plus pratiqué. Après l'apparition du bateau à vapeur, on effectue des périple par les routes maritimes. Ce moyen de transport exerce un impact considérable sur les voyageurs parce que « [l]a navigation est en général valorisée comme un moment de réflexion heureuse pour les voyageurs de la mer⁴⁷ ». Parmi les voyages maritimes de cette époque, on peut citer le périple d'Al Tahtâwî et celui de Nerval. Les modalités du déplacement deviennent donc variées.

⁴⁶ Odile Gannier, *La littérature de voyage*, Paris, Éditions Ellipses, 2001, p. 100.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 101.

Le XIX^e siècle voit également d'importantes découvertes archéologiques et la traduction de textes orientaux. À cette époque, l'Orient, et surtout l'Égypte, exerce une véritable fascination pour l'Occident. Des écrivains français, tels que Chateaubriand, Nerval, Flaubert, Gautier et Loti s'y rendent car cette région est considérée comme une source d'inspiration. Selon Camille Aubaude, « [l]a découverte de l'Égypte passionne Nerval. Aller en Égypte, c'est frôler l'immémorial, c'est avoir accès au secret⁴⁸ ». C'est un véritable pays d'élection pour les artistes et les écrivains français. Voyager pour Nerval, « c'est être fou, mais d'une façon légitime ; c'est retrouver la réalité après l'illusion, mais une réalité fortement atténuée⁴⁹ ». De ce fait, le voyage de Nerval en Égypte répond à ses intérêts personnels et à ses ambitions littéraires.

1.5 Les motivations du voyage en Orient et en Occident au XIX^e siècle

Le voyage en Orient est devenu un des thèmes privilégiés par les écrivains-voyageurs européens du XIX^e siècle. Après avoir effectué des déplacements dans les pays orientaux, ces derniers rédigent des relations de voyage qui présentent deux cultures différentes : celle de l'écrivain-voyageur et celle du pays qui est l'objet de la description. Ces relations de voyage permettent de comparer des sociétés différentes, de confronter le Moi et l'Autre et de connaître l'histoire des peuples.

Au XIX^e siècle, plusieurs raisons expliquent la multiplication du nombre de voyageurs français en Orient. La première est d'ordre politique : la Révolution française oblige les nobles français à émigrer. Plusieurs Français se rendent en Italie, en Russie et en Égypte, surtout pendant les guerres de la Révolution et du premier

⁴⁸ Camille Aubaude, *Le voyage en Égypte de Gérard de Nerval*, Paris, Éditions Kimé, 1997, page de couverture.

⁴⁹ Ross Chambers, *Gérard de Nerval et la poétique du voyage*, Paris, Éditions Corti, 1969, p. 23.

Empire. Par ailleurs, la poursuite de l'expansion coloniale pendant la Restauration, le Second Empire et le début de la Troisième République incite les Français à regarder au-delà des frontières. Pensons à la conquête de l'Algérie en 1830, à l'acquisition de comptoirs en Afrique noire (en vue de la traite des esclaves), à la colonisation de l'Extrême-Orient (Tahiti et les îles de l'Océan indien). Ces événements politiques ont contraint des Français à voyager dans des pays lointains.

La deuxième raison est d'ordre intellectuel et moral ; il s'agit de l'avènement du romantisme. Ce courant littéraire, qui atteint son apogée dans les années 1820-1850, suscite un intérêt particulier pour les pays étrangers. Il privilégie la description des paysages, des habitudes, des coutumes des autres peuples. C'est pour cela qu'un grand nombre d'écrivains français se sont rendus en Amérique, en Grèce et en Orient. Ceux-ci s'ouvrent à la littérature étrangère : allemande, italienne et anglaise. Après 1850, les tenants du réalisme manifestent également un intérêt pour le voyage. Ce mouvement littéraire encourage les écrivains à visiter fréquemment les pays qu'ils souhaitent décrire dans leurs œuvres. De ce fait, l'écrivain-voyageur vise à enrichir son imagination pour réaliser une œuvre littéraire, comme l'explique Adrien Pasquali :

La motivation du voyage est fréquemment la collecte de notes et de documents en vue de rédiger un ouvrage, autre que le récit de voyage de cette collection. [...] Tout aussi fréquent est le voyage entrepris par le désir, à la fois de dépaysement et de confrontation de l'imaginaire du sujet voyageur avec un monde autre, nouveau. Un tel voyage est souvent l'occasion de notes consignées sur un calepin ; si elles ne sont pas nécessairement travaillées en récit, elles constitueront l'équivalent d'une réserve d'impressions et d'images dont le travail ultérieur de l'écrivain pourra tirer parti ; c'est notamment le cas de Flaubert dont les notes du voyage en Orient irrigueront l'œuvre romanesque⁵⁰.

C'est ainsi que Gustave Flaubert se rend en Tunisie pour préparer *Salammbô*. Par ailleurs, Nerval voyage en Orient parce qu'il veut aller vers un ailleurs différent

⁵⁰ Adrien Pasquali, *Le tour des horizons. Critique et récit de voyage*, op. cit., p. 122.

de l'Europe et accomplir en même temps son projet littéraire, comme l'affirme Yves Alain Favre : « Il [Nerval] désire le dépaysement le plus total et entend bien découvrir des contrées radicalement différentes de l'Europe⁵¹ ». Le voyage de Nerval en Orient le rendra célèbre grâce à la publication de son *Voyage en Orient* ainsi qu'à celle de son roman *Aurélia*. Les motivations des écrivains-voyageurs français en Orient n'obéissent pas toutes aux mêmes objectifs : les uns effectuent un pèlerinage, comme Chateaubriand ; d'autres cherchent à pénétrer à l'intérieur des mosquées, à évoquer la population égyptienne ou à recueillir sur place des renseignements propres à réaliser un projet littéraire, à rédiger un récit de voyage ou à nourrir un roman historique, comme Nerval. Mais tous subissent le charme de l'Orient, de ses mystères, de ses foules chaleureuses, de ses mœurs différentes de celles de l'Europe.

La troisième raison est d'ordre matériel et technique ; il s'agit des progrès techniques qui favorisent le goût pour les voyages. D'une part, au XIX^e siècle, on assiste au développement de la navigation à vapeur et des chemins de fer qui relient les capitales d'Europe ; d'autre part, les grands "tours" se multiplient à cette époque. Les Français veulent soudain explorer le monde : de Moscou à Washington, de Londres à Naples, d'Istanbul à Madagascar⁵².

La quatrième raison est d'ordre personnel : un certain nombre de voyageurs sont motivés par des besoins qui leur sont propres. Ils effectuent des parcours pour le plaisir, l'agrément, le dépaysement, la guérison, la curiosité et la promenade. En somme, on peut dire que ce sont des raisons politiques, culturelles ou personnelles qui orientent l'intérêt pour le voyage vers une région ou une autre de la planète.

⁵¹ Yves Alain Favre, « L'Orient de Nerval : identité et altérité », dans Ilana Zinguer (dir.), *Miroirs de l'altérité et voyages au Proche-Orient*, Genève, Éditions Slatkine, 1991, p. 281.

⁵² Voir Alain Couprie, *Voyage et exotisme : thèmes et questions d'ensemble*, Paris, Hatier, 1986, p. 7.

Quant aux voyages effectués par des Arabes en Europe au XIX^e siècle, ils sont motivés par des raisons politiques et scientifiques ainsi que par le progrès des moyens de transport. C'est durant cette époque que Mohamed Ali, le vice-roi d'Égypte, décide de créer de son côté une génération instruite afin de fonder un État moderne. Il veut transformer le pays, tirer parti de ses bonnes relations avec la France. Pour ce faire, il recrute des ingénieurs et des savants français. Il réorganise l'armée égyptienne sous l'égide du colonel Sève, connu sous le nom de Soliman pacha. Jumel, ingénieur français, s'occupe de l'agriculture ; Jomard⁵³ est chargé de l'enseignement et Colet Bey fonde l'hôpital de *Qasr El aïni* dont il deviendra lui-même le directeur. Parallèlement, le pacha d'Égypte envoie un groupe d'étudiants boursiers égyptiens en France afin d'étudier les arts et les sciences. Rifâ'a Al Tahtâwî, l'auteur de *L'Or de Paris*, est désigné comme imam pour accompagner ces boursiers. Ainsi, l'objectif des voyageurs égyptiens du XIX^e siècle diffère de celui des voyageurs français parce que la fin de leur voyage est avant tout scientifique : il s'agit pour eux d'apprendre les lettres, les arts ainsi que les sciences de l'administration civile et militaire. C'est ainsi qu'à quelques années d'intervalle, les itinéraires de deux écrivains-voyageurs, Nerval et Al Tahtâwî, vont se croiser et donner lieu à des récits très différents l'un de l'autre.

1.5.1 Les motifs du voyage de Rifâ'a Al Tahtâwî en France

Si Rifâ'a Al Tahtâwî est parti en France en 1826 pour étudier les arts et les sciences, c'est parce que son maître à Al Azhar, le cheikh Hassan Al-'attâr⁵⁴ a

⁵³ Edme-François Jomard est ingénieur et géographe français chargé de la direction générale de la première mission égyptienne en France (1826-1831), dont Rifâ'a Al Tahtâwî fait partie. De plus, il est responsable de la publication de la *Description de l'Égypte* écrite par les savants de la campagne de Bonaparte.

⁵⁴ Le cheikh Hassan Al-'attâr était l'un des grands savants à l'époque et recteur de l'université d'Al Azhar. Il a voyagé en Syrie, en Palestine et en Turquie. Il était à la fois poète, homme de lettres et chargé de cours de langue arabe aux soldats et aux officiers de la campagne de Bonaparte. C'est grâce à lui que Rifâ'a Al Tahtâwî a pu voyager en tant qu'imam des étudiants de la mission scolaire en France.

proposé à Mohamed Ali de choisir son disciple favori comme imam pour les autres boursiers afin de leur rappeler les devoirs religieux et de surveiller leur pratique de la prière durant leur long séjour à Paris. Le rôle d'Al Tahtâwî sera celui de guide spirituel dans un pays étranger où l'Islam n'est absolument pas pratiqué. Puisque le cheikh Hassan Al-'attâr avait une grande expérience de voyages, il avait conseillé à Al Tahtâwî, avant son départ pour la France, de décrire tout ce qu'il observerait dans ce pays et de rédiger un récit de voyage :

[...] notre cheikh al-'Attâr — qui est passionné d'entendre des récits merveilleux et de connaître des œuvres extraordinaires — m'engage à observer avec attention tout ce que je verrais et rencontrerais de curieux et d'étonnant, et à le consigner, afin qu'il servît à dévoiler le visage de cette contrée [...] afin qu'il demeurât un guide pour les voyageurs qui désireraient s'y rendre⁵⁵.

Il faut souligner que les attentes du cheikh Hassan Al-'attâr ["merveilleux", "extraordinaires", "curieux", "étonnant"] renvoient aux trésors promis par le titre *L'Or de Paris*. En outre, le terme « dévoiler » renvoie au mot *sâfara*, synonyme de voyage en arabe, qui désigne le *dévoilement* des connaissances et l'acquisition de l'expérience.

Le voyageur doit se donner un objectif pour sa pérégrination, comme le soutient Normand Doiron : « Ainsi le voyageur doit se fixer un but, donner dès le départ un sens à son parcours, afin de se déplacer dans un espace orienté [...]»⁵⁶. Toutefois, dans le cas d'Al Tahtâwî, ce n'est pas lui qui a fixé le but de son voyage ; c'est Mohamed Ali, le wali d'Égypte, qui a ordonné l'envoi des missions scientifiques en Europe. Dans son récit de voyage, Al Tahtâwî explique ce qu'il doit faire : « [...] je pus entrer au service de son Excellence [Mohamed Ali], d'abord au poste de prédicateur dans l'armée, ensuite au rang d'envoyé à Paris pour

⁵⁵ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 43.

⁵⁶ Normand Doiron, *L'art de voyager, le déplacement à l'époque classique*, op. cit., p. 28.

accompagner les effendis désignés pour apprendre les sciences et les arts qui se trouvent dans cette ville rayonnante [Paris]⁵⁷ ».

C'est aussi grâce à Jomard, le directeur général de la mission égyptienne, que le statut d'Al Tahtâwî se transforme par la suite en celui d'étudiant. Cet ingénieur géographe français lui prépare un programme intensif afin de maîtriser le français et l'orienter vers le domaine de la traduction. Le voyage en France contribue à la formation scientifique et culturelle d'Al Tahtâwî. Au cours de son séjour à l'étranger, le voyageur égyptien fait des études en histoire, en géographie, en sciences, en mathématiques, en langue et littérature françaises. En cela, il rejoint les humanistes, ainsi que le rappelle Normand Doiron : « L'éducation par les voyages s'intègre à la formation intellectuelle et morale de l'humaniste et, plus tard de l'honnête homme⁵⁸ ».

Al Tahtâwî met en évidence la raison majeure pour laquelle Mohamed Ali a dépêché l'envoi des étudiants en France : « Le maître des Faveurs — que Dieu le Très-Haut le protège! — s'est empressé de réformer le pays. Il a fait appel à tous les savants francs qu'il pouvait faire venir ; il a envoyé tous ceux qu'il pouvait envoyer d'Égypte dans ces pays-là, car leurs savants dépassent les autres dans les sciences profanes⁵⁹ ». Pour réaliser ses ambitions et faire des réformes en Égypte, le vice-roi d'Égypte a donc fait appel aux savants européens en leur demandant de former des étudiants égyptiens dans les domaines de l'administration civile, de l'enseignement, de l'armée, de la médecine et de l'agriculture. Avant l'envoi des missions scientifiques en France, le wali d'Égypte avait envoyé des étudiants en Italie. Ces missions seront par la suite orientées vers la France grâce à l'intervention du consul français Drovetti, qui a noué de bonnes relations avec Mohamed Ali et a encouragé

⁵⁷ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 43.

⁵⁸ Normand Doiron, *L'art de voyager, le déplacement à l'époque classique*, op. cit., p. 31.

⁵⁹ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 54.

l'échange culturel entre l'Égypte et la France. Cependant, Al Tahtâwî y voit quant à lui d'autres raisons pour le fait d'envoyer des étudiants égyptiens dans ce pays :

En somme, dans le pays des Français, il est permis de pratiquer toutes les religions. On n'empêche pas un musulman de construire une mosquée, ni un juif de bâtir une synagogue [...] Tout cela a certainement motivé le choix fait de la France par le Maître des Faveurs pour y envoyer, cette première fois, plus de quarante âmes afin d'apprendre ces sciences qui nous font défaut⁶⁰.

Il faut dire que la France a connu un grand progrès dans les différentes disciplines scientifiques au XIX^e siècle. Étant donné que les savants d'Al Azhar ne s'intéressaient qu'aux sciences religieuses et à la langue arabe à cette époque, Al Tahtâwî voulait profiter du progrès de la civilisation occidentale et encourager ses compatriotes à s'intéresser au progrès scientifique et technique en France où

il conçut les éléments multiples de son œuvre. Sa relation de voyage, rédigée à Paris, contient les germes de son activité future, et constitue, par là même, un témoignage d'une haute valeur humaine et historique, tant sur cet ancien élève d'al-Azhar qui se convertit en apôtre du modernisme, que sur les sources de la rénovation d'Égypte⁶¹.

C'est pour cela que le voyageur égyptien a présenté, dans son récit, une description détaillée des matières qu'il a étudiées à Paris. En outre, il expose tout ce qui s'attache au progrès scientifique et technique dans la capitale française. Dès son retour en Égypte, il jouera plus tard un rôle considérable dans le mouvement de la renaissance de la société.

1.5.2 Les motifs du voyage de Gérard de Nerval en Égypte

Avant d'effectuer son voyage en Orient, Nerval fait preuve d'enthousiasme pour le déplacement et l'aventure en Europe : il a déjà parcouru l'Italie, la Belgique,

⁶⁰ *Ibid.*, p. 67.

⁶¹ Anouar Louca, *Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIX^e siècle*, Paris, Didier, 1970, p. 26.

l'Allemagne et l'Autriche. Par ailleurs, cet écrivain-voyageur a subi une crise de folie en 1841, deux ans avant son départ pour l'Égypte, à cause de l'échec de son histoire amoureuse avec l'actrice Jenny Colon. Cette crise a exigé son hospitalisation à la clinique du Dr. Blanche. Après son rétablissement, Nerval veut prouver à tous ceux qui l'entourent qu'il a toute sa raison. Dans une lettre adressée à son père le 25 décembre 1842, il justifie ainsi son voyage en Orient :

L'hiver dernier (1841-1842) a été déplorable, l'abattement m'ôtait les forces, l'ennui du peu que je faisais me gagnait de plus en plus et le sentiment de ne pouvoir qu'exciter la pitié à la suite de ma terrible maladie m'ôtait même le plaisir de la société. Il fallait sortir de là par une grande entreprise qui effaçait le souvenir de tout cela et me donnait aux yeux des gens une physionomie nouvelle. Tâche donc de considérer la réalisation de ce projet comme un grand bonheur qui m'arrive et le gage d'une position à venir⁶².

De ce fait, le voyageur français veut fuir la souffrance amenée par sa crise de folie, rechercher des impressions exotiques dans des pays orientaux. Son voyage en Égypte constituera avant tout une cure de santé. De plus, son parcours fait partie de ses plans d'avenir parce qu'il veut réaliser un grand projet littéraire. En découvrant l'Égypte moderne, Nerval renforce son rapport à la réalité à travers son écriture.

Nerval est véritablement émerveillé par l'Égypte. Poussé par un désir d'y voyager et de découvrir la culture orientale, il essaie de s'adapter à la société égyptienne et d'assimiler ses coutumes. Il décide d'apprendre la langue arabe et de porter des vêtements orientaux. Le voyageur français veut ainsi pénétrer l'âme de la civilisation orientale : « La fascination pour l'Orient et l'Égypte a suscité des aventures individuelles, des mascarades et des logiques en trompe-œil qui ont creusé l'écart entre l'Orient et l'Occident. Le voyage de Nerval est déterminé par la volonté de rompre avec la culture occidentale⁶³ ». Ainsi, le voyageur français a eu le désir d'échapper à une civilisation desséchante et de renouveler ses sources d'inspiration.

⁶² Gérard de Nerval, *Œuvres complètes*, Paris, Bibliothèque de Pléiade, Gallimard, 1989, Tome I, p. 1387.

⁶³ Camille Aubaude, *Le voyage en Égypte de Gérard de Nerval*, *op. cit.*, p. 11.

Dès sa jeunesse, comme la plupart de ses contemporains, Nerval s'est intéressé à l'Orient. Pour lui, les contrées orientales renferment « les traces les plus anciennes de l'humanité ou du christianisme⁶⁴ », le souvenir encore très inspiré de l'expédition de Bonaparte en Égypte et le berceau de toutes les croyances du monde. Jean Richer rappelle que le motif religieux joue un rôle essentiel dans le voyage de Nerval : « Parmi les motivations profondes de son départ, il faut placer le désir de s'affranchir du scepticisme hérité du XVIII^e siècle et favorisé par son éducation athée. À maintes reprises, se manifeste son besoin de croire, allié à un désir de retour à la jeunesse du monde, à l'origine des croyances, à sa propre enfance. Nerval, avant Proust, sait bien que tous les paradis sont des paradis perdus⁶⁵ ». Ainsi, le voyageur français va chercher non seulement une nouvelle jeunesse, mais aussi une nouvelle foi. Ayant de la curiosité pour les religions, Nerval désire connaître leur origine. Ainsi, l'Égypte a été sa première destination en Orient puisque, selon lui, « [ce pays], grave et pieu[x], est toujours le pays des énigmes et des mystères ; la beauté s'y entoure, comme autrefois, de voiles et de bandelettes, et cette morne attitude décourage aisément l'Européen frivole⁶⁶ ».

Lors de son voyage, Nerval est accompagné de Joseph de Fonfrède, un égyptologue peu connu parce qu'il n'a rien écrit sur l'Égypte. Selon Jean-Marie Carré, « [c]e devait être un jeune bourgeois riche, curieux d'exotisme, intéressé par les découvertes de Champollion et par les monuments de l'art arabe, plutôt qu'un savant spécialisé dans une branche quelconque des études orientales⁶⁷ ». Le voyageur français a voulu avoir un compagnon de voyage afin de partager les dépenses. Il faut mentionner à ce sujet qu'il s'est inspiré de l'aventure de son compagnon avec une

⁶⁴ Claude Pichois et Michel Brix, *Gérard de Nerval*, Paris, Éditions Fayard, 1995, p. 214.

⁶⁵ Jean Richer, « Orphisme et sabéisme dans le Voyage en Orient », dans *Vers l'Orient par la Grèce avec Nerval et d'autres voyageurs*, Paris, Éditions Klincksieck, 1993, p. 141.

⁶⁶ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p.144.

⁶⁷ Jean-Marie Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, Le Caire, Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, Tome II, 1956, p. 9.

esclave javanaise pour écrire son récit, en laissant croire que c'est lui qui a vécu cette aventure.

On voit bien que les motivations du voyage de Nerval diffèrent de celles d'Al Tahtâwî : le voyage du premier est un voyage à la fois personnel et littéraire tandis que celui du second est un voyage d'études scientifiques uniquement, mais il donnera pourtant naissance à une œuvre littéraire. Le voyageur français veut profiter de son voyage afin d'écrire une œuvre littéraire alors que le voyageur égyptien désire apprendre les arts et les sciences pour les transmettre à sa nation. Ce dernier veut que sa patrie puisse accéder au progrès dont jouissent les pays européens. Al Tahtâwî n'a pas de projet littéraire ; son voyage prend la forme d'une mission officielle. Ce n'est pas lui qui décide de partir car son voyage est directement lié aux relations diplomatiques, politiques et scientifiques entre l'Égypte et la France. Son unique but est de s'éduquer, de connaître la science et de la faire connaître en retour à sa nation. Chez Nerval, le voyage en Orient répond à des motivations littéraires, exotiques et personnelles tandis que chez Al Tahtâwî, le voyage en Occident poursuit d'autres objectifs : il n'est pas le fait d'un individu, mais correspond plutôt à une mission officielle et nationale. Ce qui diffère totalement du voyage de Nerval.

Toutefois, si chacun de ces voyageurs a des motivations différentes, tous deux connaîtront une fascination vis-à-vis d'un pays étranger. Chacun d'eux sera soumis à une expérience de l'exotisme face au lointain où ils peuvent découvrir un nouvel espace géographique. Cette vague de l'exotisme atteint son apogée au XIX^e siècle grâce au grand nombre de voyages effectués par les écrivains européens en Orient.

1.6 Le voyage et l'exotisme

Le terme « exotisme », qui provient du latin *exoticus*, signifie le caractère de ce qui est « exotique », c'est-à-dire étranger. La forme latine *exoticus* apparaît dès

l'époque préclassique. En outre, le mot *exotism(e)* passe du français à l'anglais au XIX^e siècle. À l'origine de l'« exotisme » se trouve le désir de chercher un ailleurs plus beau que le réel. Ce terme désigne aussi l'art de peindre l'étranger : il s'agit de présenter des hommes ainsi que des paysages différents de l'univers habituel. Étant donné que le voyage et l'exotisme sont étroitement liés, l'exotisme est devenu un mode littéraire dans quelques récits de voyage, comme l'explique Jean-Marc Moura :

En son sens le plus général, l'exotisme littéraire se caractérise par l'apparition de l'étranger dans une œuvre. Mais quand bien même celui-ci appartiendrait à un pays fort lointain, ce trait nécessaire n'est pas suffisant à la définition de l'écriture exotique. [...] L'inspiration exotique ne relève pas d'un simple changement de cadre substituant à un décor familier les séductions ou les effrois de régions mal connues. Elle suppose une certaine attitude mentale envers l'étranger, une sensibilité particulière, développée dans le contexte d'un voyage⁶⁸.

Pour les écrivains-voyageurs européens, l'exotisme désigne le caractère de ce qui n'appartient pas aux civilisations de l'Occident ou qui provient de pays lointains et souvent chauds. Il faut préciser que l'attrait exotique pour l'Orient « fait son entrée en littérature du XVII^e siècle. Par ailleurs, la traduction des *Mille et Une Nuits*, par Antoine Galland, au début du XVIII^e siècle, contribue à développer un engouement et une fascination pour l'Orient. Selon Jean-Claude Vatin, après la parution de cette œuvre, on assiste à l'émergence de la recherche d'un exotisme oriental dans les écrits littéraires des voyageurs européens :

Le XVIII^e siècle pour l'Europe, tout au moins dans sa seconde moitié, est celui de la rencontre avec l'Orient ; les *Mille et Une nuits* sont disponibles en anglais et en français dès le début du siècle, mais c'est le XIX^e siècle qui est le siècle oriental. La « question d'Orient », les avatars de l'Empire ottoman, les rivalités politiques, enjeux stratégiques, compétitions économiques et impérialistes en expansion, servent de supports à de multiples écrits⁶⁹.

Il faut ajouter que ce n'est pas uniquement la traduction des *Mille et Une nuits* qui a favorisé l'exotisme, mais aussi le développement technologique des moyens de

⁶⁸ Jean-Marc Moura, *Lire l'exotisme*, Paris, Éditions Dunod, 1992, p. 3.

⁶⁹ Jean-Claude Vatin, « Au terme du voyage », *op. cit.*, p. 334.

transport qui a permis aux auteurs de réaliser leurs rêveries exotiques dans des pays lointains. C'est grâce à ce progrès que les écrivains-voyageurs du XIX^e siècle ont pu se déplacer facilement hors de l'Europe afin d'accomplir leurs ambitions littéraires. Les auteurs français désirent également échapper à l'Europe où la science et la religion ne laissent pas beaucoup d'espace au merveilleux, ni à l'imagination. Si le XVIII^e siècle présente le début de l'attrait exotique des écrivains européens vis-à-vis de l'Orient, le XIX^e siècle marque l'apogée de ce phénomène parce que la plupart des romantiques français voyagent davantage que les écrivains des siècles précédents. Presque tous ont vu l'Italie, plusieurs l'Espagne, et ils n'ont pas été rares ceux qui, comme Nerval ou Lamartine, ont eu l'audace de visiter le Proche ou le Moyen-Orient. Les écrivains-voyageurs français sont fascinés par les pays orientaux où ils sont à la recherche de mœurs radicalement nouvelles et étranges.

Il faut noter par ailleurs que l'exotisme ne se retrouve pas uniquement dans le récit de voyage : certains genres littéraires (la science-fiction, le roman d'aventures et le témoignage) utilisent volontiers l'exotisme comme ressort principal. Dès ses premières manifestations dans les littératures européennes, l'exotisme relève de la littérature d'évasion.

L'exotisme est ainsi un thème littéraire en vogue qui atteint son apogée au XIX^e siècle chez des écrivains français tels que Nerval, Flaubert, Chateaubriand et Loti. Le récit de voyage est considéré comme la forme la plus ancienne de l'écriture exotique ainsi qu'un des supports de l'exotisme. Celui-ci est, en outre, une forme qui fait état d'un regard porté sur un pays étranger et sur ses habitants. Les observations peuvent être de différentes natures : à la fois anthropologiques et esthétiques. Comme le note Pierre Jourda : « [L'exotisme] peut être une vision factice de pays étrangers, — une vision exacte, parfois même très appuyée, presque documentaire, de ces pays, proches ou lointains, — ou l'expression d'une sensibilité tourmentée qui cherche à

s'évader vers de nouveaux climats⁷⁰ ». C'est ainsi que la plupart des écrivains-voyageurs du XIX^e siècle ont exploité l'exotisme et cherché à décrire l'image de l'étranger (pays, villes, sociétés) dans leurs oeuvres. À ce propos, on peut signaler que dans leurs récits, Nerval et Al Tahtâwî se sont intéressés à l'exotisme linguistique : tous les deux se sont servis des termes français et arabes. Par exemple, Nerval utilise des mots arabes comme *saba-el-kher* [bonjour], *tayeb* [fort bien], *mafich* [il n'y a pas], *afrite* [fantôme], *fellahs* [paysans], *roumis* [Européens] alors qu'Al Tahtâwî se sert de mots français translittérés en arabe comme "spectacle", "bal", "théâtre", "carnaval", "restaurant", "gazette".

Dans l'écriture exotique, l'auteur évoque des merveilles lointaines et met l'accent sur la description des paysages et des habitudes des sociétés étrangères. C'est grâce à l'écrivain que l'espace étranger est mis en scène. « D'une manière générale, on entendra donc par l'exotisme une *rêverie* qui s'attache à un *espace lointain* et se réalise dans une *écriture*⁷¹ », note Moura. Ainsi, l'exotisme commence avec le rêve ; il vise l'imaginaire. En somme, l'exotisme, considéré comme la représentation d'un réel appréhendé par l'imaginaire, fait ressortir certains traits propres à susciter une rêverie sur un ailleurs dans l'espace, mais aussi souvent dans le temps.

Nous constatons que l'exotisme chez Nerval réside dans le « réalisme rêveur », une catégorie établie par Moura, parce que son écriture de voyage relate ce qu'il a vécu et imaginé à la fois. De plus, l'espace exotique, chez cet auteur, est celui du désenchantement parce que Nerval n'a pas trouvé la ville du Caire dont il rêvait quand il était en France. De ce fait, son voyage en Égypte peut être considéré comme un voyage vers l'idéal et le rêve :

⁷⁰ Pierre Jourda, *L'exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand*, Genève, Éditions Slatkine/Reprints, 1970, Tome I, p. 16.

⁷¹ Jean-Marc Moura, *Lire l'exotisme*, op. cit., p. 4.

Périple vers l'idéal, le voyage nervalien renonce souvent à la vocation descriptive de l'exotisme du début du siècle pour évoluer vers le rêve et la confusion envoûtante des temps et des lieux. Nerval a visité l'Orient durant un an (1842-1843). Il a demeuré trois mois au Caire, dont son réalisme poétique, dans la tradition d'Hoffmann, fait une cité de légende. Ici, d'abord déçu par la tristesse de la ville, il va en découvrir peu à peu les aspects fantasmagoriques⁷².

Par ailleurs, l'expérience vécue en Orient explique non seulement la présence de l'exotisme dans son œuvre littéraire, mais elle contribue aussi à guérir le corps de Nerval et à rassurer son esprit. À ce propos, Henry Bouillier explique que « [p]our Nerval, l'exotisme n'a pas seulement la valeur pittoresque [...] il a nettement une valeur thérapeutique et physique⁷³ ».

En ce qui concerne l'exotisme dans la culture arabe, on constate que ce phénomène est absent de la littérature arabe. D'ailleurs, le terme « exotisme » ne possède pas d'équivalent dans la langue arabe. Cependant, il faut dire qu'Al Tahtâwî lui aussi se fait une idée préalable de la France avant de partir. Son maître à Al Azhar, le cheikh Hassan Al-'attâr, lui parle des Français, surtout de la variété de leurs ouvrages, de la simplicité de leur méthode scientifique. Le voyageur égyptien s'attend à être surpris et étonné de son contact avec l'étranger vis-à-vis duquel il adoptera une attitude particulière. Toutefois, Al Tahtâwî a l'idée de risque, de danger pour la foi, parce qu'il part avec le mandat de surveiller la pratique des croyants qui l'accompagnent. L'espace exotique, en France, suscite son étonnement ainsi que son admiration. Dans ce pays, le voyageur égyptien, qui est fasciné par la modernité scientifique ainsi que par le progrès technologique, se met à prêcher la nécessité d'un changement intellectuel et d'un renouveau scientifique.

En bref, on constate que les écrivains-voyageurs du XIX^e siècle sont attirés par la visite des contrées les plus lointaines. Puisque l'exotisme correspond à une

⁷² *Ibid.*, p. 164.

⁷³ Henry Bouillier, « D'un Orient à l'autre, Gérard de Nerval et Segalen », dans *Cahiers Gérard de Nerval*, n. 8, 1985, p. 62.

fascination de l'Autre, de l'étranger, il donne lieu à un deuxième phénomène, celui de l'expérience de l'altérité.

1.7 L'expérience de l'altérité

Le terme « altérité » signifie tout ce qui s'attache à l'Autre, tout ce qui est différent du moi et qui s'oppose à l'identité. Étant donné que l'altérité est la reconnaissance de l'Autre dans sa différence, elle contribue au métissage des cultures grâce auquel on peut combattre toutes les discriminations qui frappent les minorités religieuses, ethniques ou culturelles. Ayant le désir de transgresser et de franchir les frontières, les écrivains-voyageurs européens ont la volonté de se déplacer et d'aller voir l'Autre. En outre, ces derniers sont parfois poussés, par quelque nécessité intérieure ou par une contrainte matérielle particulière, à franchir les limites du monde familier. Leurs récits montrent qu'ils se proposent de découvrir un monde nouveau, à l'explorer. Ils rapportent, à ceux qui ne l'ont pas vécue, le témoignage fictif ou réel de cette extraordinaire aventure.

Le voyage est l'occasion de la rencontre ainsi que de la découverte de l'Autre. En effet, le déplacement est considéré comme un moment durant lequel on peut acquérir la connaissance de nouvelles cultures et de nouvelles populations. C'est grâce à l'écriture du voyage que la distinction entre les différentes cultures peut être révélée. Selon Francis Affergan, « [v]oyager c'est se conduire à d'autres mondes, et pas seulement avancer pas à pas ; il n'y aurait aucun dérèglement de soi ni aucune mise en question si le voyage devait consister à poser un espace inconnu immédiatement derrière un espace déjà connu⁷⁴ ».

⁷⁴ Francis Affergan, *Exotisme et altérité*, op. cit., p. 61.

Le récit de voyage soulève les thèmes les plus variés dans des formes d'écriture différentes qui vont des récits mythiques aux guides touristiques. Ces dernières années, la littérature de voyage a suscité de très nombreuses recherches portant sur l'altérité. Chaque année, des expositions et des colloques sont organisés, surtout en France, sur ce thème. Ces colloques, qui rassemblent historiens, géographes et spécialistes d'études littéraires, ne cessent d'enrichir le domaine de la littérature de voyage.

Selon Moura, l'altérité est liée à l'exotisme : « [...] l'exotisme est une écriture de l'altérité, tentative paradoxale de décrire ce qui est l'autre de la culture européenne et d'en exalter simultanément l'irréductible distance⁷⁵ ». Il s'agit ici de l'altérité lointaine, de la découverte de l'Autre exotique qui conduit en même temps à la découverte de soi-même. L'altérité et le voyage sont étroitement liés puisque dans les deux cas on s'intéresse à la langue, aux valeurs et à la culture de l'Autre. En outre, l'écrivain-voyageur essaye d'avancer dans ses observations ainsi que dans l'interprétation des autres sociétés. Dans les différentes cultures et civilisations humaines, l'image de l'Autre est créée par le biais de la dissemblance : différence de coutumes, de traditions, de goûts, de langue et de religion.

La représentation de l'Autre peut être influencée soit par la nostalgie et l'ennui, soit par le sentiment de l'appréciation et de la considération. Dans un récit de voyage, on constate « la complexité de la description de l'altérité. Celle-ci est d'abord due aux limites de la perception de l'écrivain-voyageur et à la difficulté de la traduction de cet univers naturel et culturel nouveau⁷⁶ », note Sarga Moussa. Ainsi,

⁷⁵ Jean-Marc Moura, *Lire l'exotisme, op. cit.*, p. 31.

⁷⁶ Sarga Moussa, « Usage de la fiction dans le récit de voyage : l'épisode de la Mer morte chez Lamartine », dans Marie-Christine Gomez et Philippe Antoine (dir.), *Roman et récit de voyage*, Paris, Presses de l'Université de Paris- Sorbonne, 2001, p. 40.

l'auteur qui effectue des voyages peut-il affronter des obstacles pour décrire et donner l'image exacte du monde étranger.

Les comportements des voyageurs français envers l'autre culture sont loin d'être identiques les uns aux autres. Par exemple, l'attitude de Nerval envers l'Autre diffère de celle des autres voyageurs européens. Sa conduite vis-à-vis des Égyptiens est marquée par la tolérance : « Je trouve qu'en général ce pauvre peuple d'Égypte est trop méprisé par les Européens⁷⁷ ». Dans son récit, il est évident que Nerval veut s'assimiler aux indigènes en portant les mêmes habits et en essayant de se comporter comme eux. Par contre, les autres voyageurs gardent leurs vêtements européens habituels. Ils « ne se donnent pas le temps de "saisir la vie intime" d'une ville. Ils y passent trop vite. Nerval au contraire cherche à en devenir citoyen⁷⁸ ». De ce fait, la différence du voyageur français réside dans son intégration à la société égyptienne, comme l'explique Yves Alain Favre :

En venant en Orient, Nerval espère trouver sa propre identité au contact de l'altérité. Il entreprend une quête intérieure : aux forces centrifuges qui menacent de disperser sa personnalité, il voudrait opposer l'antidote salutaire. Cet itinéraire comporte trois moments : Nerval est tout d'abord saisi par l'étrangeté, et la rencontre de l'Autre l'émerveille et le fascine ; il se trouve ensuite amené à réduire la distance qui le sépare de l'Autre et à rechercher la fusion avec l'altérité ; mais loin de vouloir dissoudre son identité dans une telle opération, il souhaite au contraire en éclairer la nature profonde. Il n'est pas sûr pourtant que l'Orient lui ait permis d'y parvenir⁷⁹.

La fusion avec l'Autre est idéalisée chez Nerval qui a une attitude de tolérance et d'amitié vis-à-vis de la société musulmane. À l'encontre de Volney ou de Chateaubriand, l'écriture de Nerval, qui est plus ou moins capable de se mêler aux autochtones, de vivre avec eux et de se conformer à leurs habitudes, dénonce la critique brutale du monde oriental par ces deux écrivains.

⁷⁷ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, *op. cit.*, p. 199.

⁷⁸ Yves Alain Favre, « L'Orient de Nerval : identité et altérité », *op. cit.*, p. 283.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 281.

Si les écrivains européens accordent un grand intérêt à l'Autre en Orient, les auteurs arabes, de leur côté, s'intéressent à l'Autre en Occident. En effet, les écrivains-voyageurs égyptiens portent un regard admiratif et critique sur les Occidentaux au XIX^e siècle. Cette fascination est motivée par le développement des contacts politiques et culturels réciproques entre l'Égypte et la France depuis la Restauration en 1830. Selon Sarga Moussa, « [l]a France, en particulier, constitue un objet de fascination pour le monde musulman, comme en témoigne l'envoi, par le gouvernement égyptien de Méhémet-Ali, de missions scolaires à Paris⁸⁰ ».

La description de l'Autre, chez Al Tahtâwî, prend un aspect géographique et religieux. Le voyageur égyptien divise les continents selon la religion de leurs habitants. Pour lui,

[l']Europe est en majorité peuplée de chrétiens ; l'État ottoman est la seule présence de l'Islam dans cette partie [*du monde*]. Quant à l'Asie, elle est le berceau de l'Islam, voire de toutes les religions. C'est la patrie des prophètes et des messagers, où tous les Livres célestes furent révélés. [...] Quant à l'Afrique, elle comprend les pays les plus considérables, comme l'Égypte, un des plus importants, des plus riches en construction, et qui est aussi le nid des saints, des justes et des ulémas ; comme le Maghreb, domicile des hommes de bien, de piété, de sciences et de bonnes œuvres⁸¹.

Par ailleurs, Al Tahtâwî expose la différence et la similitude des coutumes et des traditions sociales entre le Moi (Les Arabes) et l'Autre (Les Français). Pour lui, l'Autre se caractérise par l'avarice alors que le Moi se caractérise par la générosité ; le Moi est reconnu pour l'imitation et la paresse tandis que l'Autre est reconnu pour le développement des connaissances et la modernité technique et scientifique. Par ailleurs, selon Al Tahtâwî, le Moi est supérieur à l'Autre dans les sciences religieuses tandis que l'Autre excelle dans les sciences profanes. De ce fait, en essayant de

⁸⁰ Sarga Moussa, *La relation orientale: enquête sur la communication dans les récits de voyage en Orient (1811-1861)*, op. cit., p. 70-71.

⁸¹ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 63-64.

relever les éléments de ressemblance et de divergence entre la culture du Moi et celle de l'Autre, le voyageur égyptien fait preuve d'une dualité culturelle.

Malgré la différence ethnique et religieuse entre les Européens et les Arabes, Al Tahtâwî constate qu'un rapprochement peut se faire parce qu'ils ne sont pas entièrement opposés les uns aux autres. Selon lui, les traditions et les valeurs des Français semblent être proches de celles des Arabes :

Il m'est apparu, après avoir contemplé les mœurs des Français et leurs conditions politiques, qu'ils ressemblent plutôt aux Arabes qu'aux Turcs ou aux autres races. Ce sont des notions comme l'honneur, la liberté et la fierté qui constituent leurs plus étroites affinités. Ils appellent la dignité « honneur » et jurent sur leur honneur dans les situations graves : s'ils promettent sur l'honneur, ils s'engagent à tenir leur parole et ils la tiennent. Il n'y a pas de doute que l'honneur chez les Arabes de pure race est la qualité la plus importante pour l'homme, comme en témoignent leurs poésies et comme le prouvent leurs hauts faits⁸².

Ce passage nous révèle qu'il n'y a pas de grande différence, selon Al Tahtâwî, entre les mœurs des Français et celles des Arabes. L'expérience de fréquentation de l'Autre amène le voyageur égyptien à se découvrir lui-même. Elle pousse en lui le nationalisme vis-à-vis de son pays. Par exemple, Al Tahtâwî a assisté à la première exposition d'archéologie égyptienne du Louvre organisée par Champollion à Paris en 1827. Ceci l'a incité, après son retour en Égypte, à présenter un mémoire au pacha d'Égypte afin de conserver les Antiquités égyptiennes.

Le voyageur égyptien porte un regard d'étonnement et de fascination sur la société française en général et en particulier sur les Parisiens. Cependant, il ne cherche pas à s'assimiler à la société française parce qu'il ne fait part d'aucune initiative consistant à porter les mêmes habits ou à suivre les habitudes des Français ; il est resté égyptien jusqu'au bout des ongles. Toutefois, son souci majeur, c'est de

⁸² *Ibid.*, p. 298-299.

transmettre la modernité scientifique ainsi que le progrès technique, qu'il a remarqués en France, à son pays d'origine.

De tout ce qui précède, nous constatons que Nerval et Al Tahtâwî portent un regard différent sur les sociétés égyptienne et française. Le premier cherche la fusion avec le peuple égyptien alors que le second garde une certaine distance vis-à-vis de la société française. Il faut noter par ailleurs que cette expérience de l'altérité, qui fait l'objet des récits de voyage d'Al Tahtâwî et de Nerval, a un impact considérable sur les deux voyageurs sur le plan personnel et professionnel.

Étant donné que le récit de voyage est déterminé par l'altérité que représentent les pays, les paysages et les coutumes des habitants, nous devons évoquer l'altérité orientale qui a attiré un grand nombre des écrivains-voyageurs français au XIX^e siècle. Avant d'évoquer la représentation de l'Orient arabe et celle de l'orientalisme moderne chez Gérard de Nerval, il nous semble important d'aborder le concept de l'Orient et d'analyser ses relations avec l'Occident pour essayer de situer Nerval parmi les autres écrivains-voyageurs français qui ont décrit l'Orient dans leurs oeuvres.

1.8 Concept de l'Orient

L'Orient possède des définitions sémantique, géographique et littéraire. Sur le plan sémantique, le mot « Orient », *Machrek* en arabe, est tiré du latin de l'étymon *oriens, orientis*, participe présent du verbe *oriri* qui signifie se lever, surgir ou naître, selon Le petit Robert. L'emploi de ce mot est attesté notamment dans *La Chanson de Roland* en 1090. Sur le plan géographique, l'Orient se situe à l'est de l'Occident, « dont il est séparé par une frontière apparemment naturelle : la mer Méditerranée et regroupe indifféremment un ensemble de pays appartenant à des aires culturelles et

géographiques non homogènes⁸³ ». On peut citer à ce propos les pays asiatiques et ceux de l'Afrique du nord. Par ailleurs, il faut préciser que l'Orient arabe, qui réunit sous sa bannière les pays du *Maghreb*⁸⁴ et du *Machrek*⁸⁵, s'étend du Maroc jusqu'au golfe arabe. Quant à la définition littéraire, l'Orient est en quelque sorte une représentation imaginaire ; il est considéré comme une invention de l'Occident. C'est pour se construire comme entité que l'Europe a créé de toutes pièces un ensemble aussi hétérogène, note Edward Saïd⁸⁶.

En ce qui concerne l'emploi du vocable « Orient » dans les textes littéraires, l'histoire littéraire établit que c'est à partir du XIX^e siècle que l'Orient devient la destination favorite des écrivains-voyageurs européens. D'une manière générale, l'Orient désigne un espace touristique très en vogue au XIX^e siècle. La littérature européenne, basée soit sur des expériences personnelles vécues en Orient, soit sur des histoires imaginées à partir de la lecture des textes d'autres écrivains-voyageurs visitant l'Orient, s'est développée et a connu un grand succès. Parmi les pays orientaux, l'Égypte a suscité très tôt un intérêt remarquable chez les voyageurs français.

1.8.1 Les rapports entre l'Orient et l'Occident

Au Moyen Âge, les contacts entre l'Orient et l'Occident étaient déterminés par des conflits idéologiques et religieux à cause des expéditions des Croisades. Plus tard, ces rapports se multiplient grâce aux relations commerciales, par le biais de

⁸³ Rachel Bouvet, « Lorsqu'un conte « oriental » désoriente : *Les lanternes de Séville* d'Al-Ujayli en traduction française, dans *Revue de littérature comparée*, n° 4, 2000, 516.

⁸⁴ Les pays arabes de *Maghreb*, qu'on appelle « *belad-el maghreb* », réunissent le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye.

⁸⁵ Les pays arabes de *Machrek*, qu'on appelle « *belad al-machrek* », réunissent l'Égypte, la Palestine, le Liban, la Syrie, la Jordanie, l'Irak, l'Arabie saoudite et les pays du golfe arabe.

⁸⁶ Voir Edward Saïd, *L'orientalisme, l'Orient créé par l'occident*, traduit de l'américain par Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 1980.

l'Espagne et du Maghreb, qui contribuent au développement des contacts entre le monde occidental et oriental. Ces relations laissent des traces dans la littérature occidentale. En même temps, l'Occident est également influencé par les pensées des philosophes arabes grâce à la traduction de leurs œuvres. Comme l'affirme Nawal Al-Saadawi : « Les idées d'Ibn Rushd et d'Ibn Khaldun et d'autres philosophes arabes ont eu un rôle déterminant dans la promotion de la pensée en Europe et l'ouverture de la voie à la renaissance scientifique occidentale dirigée par des penseurs tels Copernic, Galilée, Newton, Einstein, Descartes, Spinoza, Hegel et d'autres encore⁸⁷ ». C'est grâce à la traduction des ouvrages de ces penseurs arabes que les Européens peuvent en tirer des profits indéniables dans les différentes disciplines scientifiques. À cet égard, il faut mentionner le rôle important de philosophes, de poètes, de médecins, de juristes, d'historiens, d'astronomes musulmans de l'Andalousie qui ont un impact majeur sur le rayonnement de la civilisation européenne. L'Andalousie est considérée comme l'un des grands foyers culturels de l'Islam médiéval. L'art musulman d'*Al-andalus* (l'Espagne musulmane) atteste la prospérité de l'architecture musulmane jusqu'à l'époque actuelle, comme la grande mosquée de Cordoue, la Giralda de Séville et l'Alhambra de Grenade. Étant donné que les califes arabomusulmans ont régné en Andalousie pendant plus de sept siècles et demi (711-1492), les Européens ont été influencés par leurs mœurs, leurs habitudes, leurs sciences ainsi que par leur langue. De nombreux mots du vocabulaire arabe sont intégrés dans les langues ibériques au Moyen-Âge⁸⁸.

C'est à partir du XII^e siècle que l'étude des langues orientales ainsi que la traduction des ouvrages culturels arabes sont encouragées. Après les luttes armées pendant le Moyen Âge, l'Orient et l'Occident ont connu, au XV^e siècle, des relations

⁸⁷ Nawal Al-Saadawi, « L'image de l'Orient et l'écrivain créateur », dans *D'un Orient l'autre*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, volume II, 1991, p. 473.

⁸⁸ Voir Rachel Arié, *Aspects de l'Espagne musulmane (Histoire et culture)*, Paris, Éditions De Boccard, 1997, p. 7-15.

diplomatiques. À cette époque, l'Empire ottoman dominait une partie de l'Europe (les Balkans, la Hongrie, les bords de la Crimée et de la Mer Noire), de l'Asie (Syrie, Irak et Asie Mineure) et de l'Afrique du nord (Égypte, Libye, Tunisie et Algérie), à l'exception du Maroc. En effet, il y a eu des ambassadeurs ottomans en Europe, surtout à Venise, à Paris. De même, des pays européens, comme la France, ont bénéficié de privilèges, auprès de l'empire ottoman, qui leur permettaient de protéger leurs intérêts commerciaux en Orient. À cette époque, l'Orient est donc considéré comme une terre à découvrir. C'est pour cela que les voyages commencent à s'y multiplier. Les voyageurs ont non seulement la curiosité et le désir de connaissance, mais ils veulent faire le pèlerinage vers la terre sainte de Jérusalem, berceau des religions. Parmi les récits de pèlerinage, on peut citer *Des Saintes Pérégrinations de Jérusalem* (1488) de Nicolas Le Huen. Au XVI^e siècle, paraissent plusieurs relations de voyage, comme *Le Voyage à Jérusalem* (1520) de Jacques Le Saige et *La Cosmographie du Levant* (1554) d'André Thevet.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'Orient est considéré, par les Occidentaux, comme une terre à conquérir :

Pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, l'Europe possédait une connaissance approfondie de l'Orient : une documentation fondamentale concernant l'Orient dans le domaine géographique, politique, social, culturel, linguistique et même religieux a été étudiée et analysée en Occident. Par ailleurs, le progrès scientifique et technique a permis à l'Europe de prendre conscience de sa supériorité sur l'Orient⁸⁹.

Cela permettra plus tard aux pays européens, surtout la France et l'Angleterre, d'occuper un grand nombre de pays africains. Après la dégradation progressive de l'Empire ottoman, surtout après l'échec de la flotte turque contre Don Joan d'Autriche en 1571, les expansions territoriales de la Turquie ont diminué. Cet

⁸⁹ Farghaly M. Abdel Latif, *La conception de l'Orient chez Volney*, Le Caire, Thèse (Ph.D), Université de l'Azhar, 1991, p. 348.

affaiblissement militaire, politique et économique des Ottomans encourage les Européens à prendre l'initiative de conquérir l'Orient pour protéger leurs intérêts commerciaux et politiques dans cette région du monde. C'est pour cela qu'au XVIII^e siècle, de nombreux voyageurs, comme Savary et Volney, viennent en Orient, notamment en Égypte, afin de préparer le terrain pour la conquête. Par ailleurs, cette époque a connu une vogue orientale, surtout après la traduction par Antoine Galland des *Mille et une Nuits* (1704-1717). En même temps, l'Empire ottoman est prêt à s'ouvrir à l'Europe : « [r]éciproquement, l'Orient s'intéresse à l'Occident : le sultan Ahmed III juge souhaitable d'ouvrir l'Empire aux influences européennes et de tenter des réformes. Le grand vizir Dâmâd Ibrahim Pacha (1718-1730) envoie des ambassadeurs dans quelques capitales européennes, comme Vienne, Paris (1720-1721), Moscou⁹⁰ ».

Au XIX^e siècle, l'Orient est devenu une terre de conquête et de souvenir à la fois. Au début du siècle, l'Empire ottoman s'affaiblit et perd graduellement sa puissance. Ce qui aboutit par la suite à la convoitise des pays européens, surtout l'Angleterre et la France qui cherchent à conquérir le monde arabe qui était alors sous la domination ottomane. Quelques événements politiques se succèdent : l'expédition de Bonaparte en Égypte (1798-1801), le conflit de Mohamed Ali avec le sultan ottoman (1805-1848) et la colonisation de l'Algérie en 1830.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà souligné, le mouvement romantique incite également des voyageurs à aborder l'Orient dans leurs œuvres littéraires et artistiques. Ainsi que l'affirme Daniel Reig : « Cependant la fièvre romantique qui pousse les esprits vers l'Orient n'est pas toujours aussi vindicative. Qu'il s'agisse de

⁹⁰ Véronique Magri, *Le discours sur l'autre à travers quatre récits de voyage*, Université de Nice-Sophia Antipolis, volume I, 1993, p. 32.

voyages imaginaires ou réels, la fascination orientale s'exerce autant sur les poètes et les romanciers que sur les peintres et les dessinateurs⁹¹ ».

Dans l'esprit des voyageurs occidentaux, l'Orient demeure la terre des fables, de la fantaisie, du merveilleux et des mythes. Aussi devient-il un lieu fréquenté et privilégié par ces écrivains-voyageurs qui s'y rendent afin de vivre une expérience somme toute unique, ce qui leur permet de nourrir leurs créations littéraires. Des auteurs comme Gautier, Flaubert et Nerval ne dérogent pas à ce principe ; leur voyage en Orient s'inscrit dans cette perspective de recherche d'émotions artistiques autant que des traits de mœurs colorés. On constate que leur écriture de voyage se caractérise par l'imagination et la fantaisie, comme le montre Achira Kamel :

L'Orient a toujours suscité l'intérêt des voyageurs et des écrivains ; il a fait l'objet de plusieurs ouvrages, depuis les relations de voyages jusqu'aux œuvres les plus fascinantes où le réel et l'imaginaire vont de pair. [...] L'Orient est donc une échappatoire, une quête du bonheur, la découverte du nouveau⁹².

L'Orient est perçu comme une référence nécessaire pour le monde spirituel. Nerval fait partie des écrivains romantiques qui ont subi l'attrait et le charme de l'Orient. D'après Camille Aubaude, Nerval a pris le titre « d'"orientaliste" parce qu'il a acquis "des idées trop vraies" sur l'Égypte, et perdu l'image d'un Orient mythique, l'Orient archétypal associé au lever du soleil⁹³ ». Ainsi, l'Orient est-il devenu un lieu fertile qui stimule l'imagination des écrivains-voyageurs européens. Étant donné que l'espace oriental fait l'objet de la description des écrivains-voyageurs dans leurs ouvrages, nous analyserons un phénomène ayant un lien étroit avec l'Orient : l'orientalisme.

⁹¹ Daniel Rieg, *Homo orientaliste. La langue arabe en France depuis le XIX^e siècle*, op. cit., p. 45.

⁹² Achira Kamel, « Quelques notes sur l'Orient dans l'œuvre poétique de Victor Hugo », dans Jean-Claude Vatin, (dir.), *La Fuite en Égypte Supplément aux voyages européens en Orient*, Le Caire, CEDEJ, 1989, p. 149.

⁹³ Camille Aubaude, *Le voyage en Égypte de Gérard de Nerval*, op. cit., p. 12.

1.8.2 L'orientalisme

Depuis l'étude d'Edward Saïd, l'orientalisme suscite un nouvel intérêt, dans le domaine littéraire notamment. L'auteur de *l'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, a montré que les pays orientaux ont séduit non seulement des écrivains, mais aussi des marchands, des missionnaires, des diplomates, des savants, des peintres et des artistes de toute l'Europe. L'Orient, et surtout le Proche-Orient, se trouve au centre des intérêts et des préoccupations des écrivains-voyageurs depuis des siècles. Dans la préface de *Miroirs de l'altérité et voyages au Proche-Orient*, Jean Céard met en lumière en ces termes l'intérêt des voyages en Orient pour la culture occidentale :

Pour les Occidentaux, voyager au Proche-Orient, c'est toujours plus au moins revenir en terre d'ancêtres ou, en tout cas, s'approprier, dans et à travers le dépaysement, à rencontrer des visages connus et à écouter remonter à la mémoire des noms, des histoires, des textes connus. [...] Le Proche-Orient, en effet, est pour les Occidentaux à la fois plus lointain et plus proche : plus lointain en ce qu'il est déjà l'Orient, avec, pour la plupart des voyageurs, par exemple, sa vive étrangeté linguistique ; plus proche, cependant, en ce que ni Homère ni Virgile même n'ont nourri la culture de l'Occident aussi puissamment que la Bible et n'ont aussi profondément marqué sa culture⁹⁴.

L'orientalisme en tant que discipline est un domaine scientifique qui étudie tout ce qui s'attache à l'Orient. Créé au sein de l'Académie Française en 1840, l'orientalisme s'intéresse à l'anthropologie, à l'ethnologie, à l'archéologie, à l'histoire comparée de la grammaire, aux religions et aux langues de l'Orient. Mais on peut aussi considérer l'orientalisme comme un fait politique et culturel, comme « une institution globale qui traite de l'Orient, qui en traite par des déclarations, des prises de position, des descriptions, un enseignement, une administration, un gouvernement: bref, l'orientalisme est un style occidental de domination, de restructuration et

⁹⁴ Jean Céard, « Préface », dans Ilana Zinguer (dir.), *Miroirs de l'altérité et voyages au Proche-Orient*, Genève, Slatkine, 1991, p. 7.

d'autorité sur l'Orient⁹⁵», note Edward Saïd. Au cours du XIX^e siècle, les deux puissances impériales, la France et l'Angleterre, ont colonisé la majorité des pays orientaux. La relation entre l'Occident et l'Orient, qui est un rapport de forces, est devenue une relation de domination. Dans sa définition de l'orientalisme, Edward Saïd stipule que

[...] si l'on n'étudie pas l'orientalisme en tant que discours, on est incapable de comprendre la discipline extrêmement systématique qui a permis à la culture européenne de gérer — et même de produire — l'Orient du point de vue politique, sociologique, militaire, idéologique et imaginaire pendant la période qui a suivi le siècle des Lumières⁹⁶.

Il est à noter que l'orientaliste est avant tout une personne qui étudie, enseigne et fait des recherches portant sur l'histoire, la géographie, les coutumes, les mœurs des peuples de l'Orient. Quel que soit le statut de l'orientaliste : poète, romancier ou érudit, son objectif est de parler de l'Orient, de le décrire, de le manifester et dévoiler ses mystères, ses secrets à l'Occident. Il importe de souligner aussi que le mouvement de l'orientalisme moderne a commencé à partir de l'expédition de Bonaparte en Égypte, qui a installé les fondements d'une recherche scientifique menée par des savants appartenant à divers champs de connaissances scientifiques, comme l'explique Daniel Reig :

Ainsi de Bonaparte à Volney, de celui-ci à Venture, de Venture à Langlès et à Sacy et de ces derniers au grand projet orientaliste qui prend forme en fin du XIX^e siècle, on peut fort bien imaginer les motivations qui amenèrent Bonaparte à se faire accompagner d'un grand nombre d'interprètes. Ils avaient à leur tête Venture de Paradis précisément, en outre conseiller politique et linguistique de l'expédition. Ce n'est pas tout. Bonaparte avait tenu aussi à s'entourer d'une centaine d'éminents savants qu'il réunit bientôt dans un organisme de recherche, Institut d'Égypte, lequel deviendra par la suite L'Institut Français d'Archéologie du Caire. Parmi les soldats qui participaient à l'expédition française, certains choisiront de rester en Égypte, convertis ou non à l'Islam. Longtemps plus tard, Gérard de Nerval en rencontrera quelques-uns dont il parle dans son voyage en Orient (1843)⁹⁷.

⁹⁵ Edward Saïd, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, op. cit., p. 15.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁹⁷ Daniel Reig, *Homo orientaliste. La langue arabe en France depuis le XIX^e siècle*, op. cit., p. 44-45.

Les résultats de la recherche des savants de Bonaparte ont ouvert l'espace de l'Orient aux voyageurs venus mettre leurs lectures sur l'Orient à l'épreuve de la réalité. Ces recherches allaient être poursuivies ultérieurement par d'autres écrivains-voyageurs ainsi que d'autres spécialistes intéressés par l'étude de la culture orientale pendant l'époque romantique. Comme le montre Daniel Reig :

Les orientalistes du XIX^e siècle se sont donc trouvés à la convergence d'une certaine attirance romantique pour l'exotisme de l'ailleurs géographique et culturel et le goût de plus en plus prononcé de fouiller dans les profondeurs du passé. De même que leurs correspondants consuls et, surtout drogmans, ils se sont trouvés engagés dans l'aventure de la colonisation française dont ils ont été d'une certaine manière la bonne conscience et qui, il faut bien le reconnaître, leur a donné les moyens de satisfaire leur passion et de réaliser leurs rêves. [...] Tous ces hommes que nous avons eus l'occasion de rencontrer au cours de notre cheminement dans l'orientalisme sont dans la plus pure tradition humaniste de la Renaissance et visent à acquérir un savoir universel⁹⁸.

Considéré comme l'un des plus célèbres orientalistes français ainsi que le père de l'orientalisme moderne, Silvestre de Sacy a joué un rôle important dans ce domaine pour deux raisons : premièrement, il devient à la fois le premier professeur de langue arabe à l'École des langues orientales dès 1796 et le premier président de la Société asiatique, créée en 1822 ; deuxièmement, c'est grâce à cet éminent orientaliste, ayant fait des études sur l'Islam, sur la littérature arabe et sur la religion druse, que l'orientalisme moderne est érigé en science.

Suite à cette vogue de voyages menés par des écrivains européens en Orient, un grand nombre de récits, rédigés en anglais, en français, en allemand et en italien ont vu le jour. Il en résulte l'apparition de ce que l'on peut appeler un orientalisme littéraire. Force est de constater que dans leurs écrits, la plupart des écrivains semblent être influencés par les *Mille et Une Nuits*, déjà traduit en plusieurs langues européennes. À travers les écrits des voyageurs des XVIII^e et XIX^e siècles, l'Orient,

⁹⁸ *Ibid.*, p. 99.

présenté en tant qu'espace voluptueux (le harem et la sexualité orientale), religieux (multitude des religions et des croyances) et despotique, est également considéré comme un théâtre sur lequel se jouent des scènes insolites.

Étant donné que l'Orient arabe est la terre et le berceau du judaïsme, de la chrétienté et de l'Islam, Nerval s'y est dirigé afin de rechercher une croyance réunissant toutes les religions.

1.8.3 L'Orient arabe et l'orientalisme moderne chez Nerval

Gérard de Nerval s'est dirigé vers l'Orient arabe en quête de guérison, de dépaysement et de découverte de l'Autre. De plus, il éprouve une curiosité pour les religions : épris de syncrétisme religieux, l'Orient arabe représente, pour Nerval, la quête spirituelle. C'est pour cela que cet auteur recherche les vestiges des mythes de résurrection en Égypte. Étant donné que le voyageur français a des difficultés à communiquer lors de son séjour dans ce pays, il décide d'apprendre l'arabe et d'avoir recours à un drogman pour qu'il puisse s'intégrer à la société. De ce fait, il peut recueillir les informations dont il a besoin.

L'Orient arabe, décrit par Nerval, devient un lieu pour les fêtes et les jeux d'amour. Il s'impose peu à peu à cet auteur comme un thème intéressant lorsqu'il déclare à Genève : « Où vais-je? Où peut-on souhaiter d'aller en hiver? Je vais au-devant du printemps, je vais au-devant du soleil... Il flamboie à mes yeux dans les brumes colorées de l'Orient⁹⁹ ». En effet, l'Orient arabe a si bien influencé le voyageur français qu'il tente de se comporter comme les Égyptiens, comme le souligne Daniel Reig : « Gérard de Nerval [...] affectait de vivre et de se nourrir comme un égyptien quand il se trouvait au Caire et rapporta de son voyage des

⁹⁹ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, *op. cit.*, p. 52.

visions où le goût du fantastique le disputait à celui d'un exotisme orientalisant tout intérieur¹⁰⁰ ». Le voyageur français tente donc de s'assimiler à la société orientale à tel point qu'il commence à se servir de la langue des pays visités. Ainsi que l'affirme Jacques Huré : « Nerval apparaît comme le premier, et pratiquement le seul, parmi les écrivains s'étant rendus en Orient, à traduire la réalité de l'altérité orientale par l'utilisation, dans son propre discours, des mots du lexique arabe ou turc¹⁰¹ ».

Edward Saïd divise les écrivains-voyageurs européens en Orient en trois catégories : des écrivains qui se servent de leur séjour en Orient pour des fins scientifiques, d'autres qui ont le même objectif, mais qui sont moins amenés « à sacrifier l'originalité de leur conscience individuelle à des définitions orientalistes impersonnelles¹⁰² ». Ces définitions apparaissent dans leurs œuvres, mais elles ne se démêlent qu'avec difficulté de leurs imaginations stylistiques personnelles ; et la troisième catégorie, dont le parcours est réel ou imaginaire, met l'accent sur la réalisation d'un projet littéraire¹⁰³. Nerval est considéré comme l'un des voyageurs de la troisième catégorie parce qu'il a pu accomplir son récit *Voyage en Orient*, grâce auquel il a été classé, par les critiques du XX^e siècle, parmi les meilleurs prosateurs de son époque.

Dans le domaine de l'orientalisme moderne, l'impact de l'ouvrage de Nerval est important puisqu'il aborde des connaissances humaines, sociales et idéologiques. Le voyageur français contribue au domaine de l'orientalisme moderne en présentant la vie contemporaine des Égyptiens, en particulier les mœurs et les coutumes des Cairotes. Il tente de corriger le regard des voyageurs prédécesseurs sur l'Égypte. Nous estimons que la vision sociologique de Nerval est très originale parce qu'il traite des

¹⁰⁰ Daniel Reig, *Homo orientaliste. La langue arabe en France depuis le XIX^e siècle*, op. cit., p. 46.

¹⁰¹ Jacques Huré, *Voyage en Orient de Nerval*, op. cit., p. 19.

¹⁰² Edward Saïd, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, op. cit., p. 184.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 184.

connaissances humaines, sociales et idéologiques portant sur l'Orient. Dans ses écrits de voyage, il se montre soucieux de ressourcement culturel.

Durant son séjour en Orient, et en particulier au Caire, Nerval ressent de la sympathie vis-à-vis de la société fréquentée. Son attitude est opposée à celle de la plupart des voyageurs du XIX^e pour qui l'Orient n'est jamais que le miroir de leurs fantasmes, ce qui fait de lui un précurseur. Il porte principalement un regard de bienveillance à l'égard de l'Orient, ce qui lui fait adopter les mœurs des peuples qu'il visite et partager avec eux leurs plaisirs et leurs rêves.

En somme, on constate que l'attitude de Nerval vis-à-vis de l'Orient s'est distinguée de celle des écrivains-voyageurs français qui ont un regard négatif envers l'Égypte. Nerval essaie même par moments de défendre les valeurs de la société orientale. C'est en Orient que la couleur, le soleil et la lumière le séduisent beaucoup. Cet auteur réussit parfaitement à saisir l'ensemble de la vie sociale et morale en Égypte au XIX^e siècle grâce à son esprit encyclopédique et critique.

1.8. 4 Nerval voyageur : particularités de l'expérience égyptienne

Nerval possède une curiosité intellectuelle et présente un regard sur l'Occident et l'Orient : « [...] la première partie du récit, qui s'intitule pourtant « Vers l'Orient », trace en fait un itinéraire de rupture avec la France, l'Europe, bref avec l'Occident, pays de l'ombre ; ruptures, escales que constituent la Suisse, Munich, Vienne, l'Adriatique permettent la séparation d'avec le lieu connu et profane, condition première du trajet initiatique¹⁰⁴ ». Cette rupture avec la France annonce que le voyageur français s'éloigne progressivement de l'Occident : « Arrivé en Orient, c'est-

¹⁰⁴ Pierrette Renard, « L'imaginaire du voyage en Orient d'après l'œuvre de G. de Nerval », dans Annarosa Poli (dir.), *Voyage imaginaire et initiatique*, Moncalierie, Université de Verona, 1990, p. 155.

à-dire en Égypte, le voyageur ne révèle plus rien des circonstances de son périple. Cette rupture avec la tradition semble pouvoir être interprétée comme la volonté de ne pas envisager l'Orient à la manière des prédécesseurs¹⁰⁵ ». Ainsi, aller en Orient signifie, pour Nerval, se séparer de l'Occident. Malgré cela, il faut noter qu'il y a une différence en matière de langue et de culture entre l'Orient et l'Occident. C'est la raison pour laquelle l'auteur européen sent qu'il est étranger en Orient, comme l'appuie Jean-Claude Vatin :

Si, par contre, le voyageur vient d'ailleurs, de l'Occident principalement, mais ce pourrait être d'un autre Orient plus extrême, le déplacement prend un autre sens, en raison des rapports d'étrangeté entre le voyageur et les territoires parcourus, les peuples rencontrés. La relation est marquée par une altérité qui conditionne le voyageur au départ, comme ce qu'il en dit au retour¹⁰⁶.

Dans la partie intitulée «Vers l'Orient », Nerval expose des impressions et des observations du voyage en s'adressant à un ami. Considérée comme une sorte de correspondance, cette partie met l'accent sur la description des paysages, des lacs, des champs et des rivières ; elle donne un aperçu sur les personnages rencontrés en Europe. Quant aux deux autres parties du récit, on constate que Nerval s'installe comme un promeneur au Caire et à Constantinople, deux villes bien étudiées par l'auteur. Ce dernier est resté trois mois dans la première ville et quatre mois dans la seconde. Ces deux grandes villes l'occupent beaucoup et peuvent satisfaire à sa quête, à son vagabondage ainsi qu'à son désir d'écrire parce qu'il y trouve beaucoup de choses à décrire : des palais, des bazars, des rues, des marchés, des mosquées et des fêtes. Par ailleurs, Le Caire reçoit l'accent le plus fort dans les observations de Nerval qui décrit en détail les habitudes sociales et religieuses, des mosquées, des tombeaux des califes et des cafés, comme nous le verrons dans le troisième chapitre. En outre, la description des maisons cairottes est également au centre de ses préoccupations.

¹⁰⁵ Jacques Huré, « L'écriture de l'Orient », *op. cit.*, p. 3.

¹⁰⁶ Jean-Claude Vatin, « Le voyage — éléments pour une taxonomie », *op. cit.*, p. 39.

Devenu habitant du Caire, le voyageur français note des observations et des impressions tout au cours de son séjour dans cette ville.

Ce qui caractérise les voyages de Nerval, c'est que la durée de ses séjours a été très brève dans les pays orientaux : l'Égypte, le Liban et la Turquie. Mais, la partie la plus longuement évoquée dans son récit est celle qui est consacrée au Caire puisqu'il parle de cette ville tout au long de la partie « Les Femmes du Caire » et que l'« Histoire du calife Hakem » nous ramène au Caire dans la partie consacrée aux « Druses et Maronites ». D'un côté, il faut noter que le regard de Nerval est tourné vers le passé arabo-musulman de la capitale égyptienne, c'est-à-dire à partir de l'époque d'Amro Ibn Al-'as au VII^e siècle : description des moquées, du vieux Caire et de la vie des califes. D'un autre côté, on constate que le narrateur nervalien cherche à s'intégrer aux normes et aux traditions de la société musulmane. Par exemple, cette intégration se manifeste lorsque le narrateur accepte de vivre avec une femme (Zeynab) afin de satisfaire au propriétaire qui refuse de louer une maison à un célibataire. En outre, il assiste aux cérémonies sociales et religieuses et tente de pratiquer la langue arabe. Ce qui montre l'originalité de Nerval et le distingue des autres écrivains-voyageurs français venant en Égypte.

Malgré la déception qu'il a connue lors de son arrivée en Égypte, Nerval est quand même satisfait de son séjour dans la capitale égyptienne : « Je ne regrettais pas de m'être fixé pour quelque temps au Caire et de m'être fait sous tous les rapports un citoyen de cette ville, ce qui est le seul moyen sans nul doute de comprendre et de l'aimer ; les voyageurs ne se donnent pas le temps, d'ordinaire, d'en saisir la vie intime et d'en pénétrer les beautés pittoresques, les contrastes, les souvenirs¹⁰⁷ ». Ceci révèle combien le voyageur français cherche à s'intégrer dans la société égyptienne.

¹⁰⁷ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 246.

Le récit de Nerval est différent des autres représentations littéraires des voyageurs français parce qu'il n'aborde pas le despotisme oriental, comme Volney par exemple, et ne donne pas de détails sur ses activités quotidiennes vécues, comme Flaubert qui prend des notes jour après jour lors de son parcours en Égypte. En comparant Nerval à Flaubert, on constate que le premier n'évoque que la vie d'un voyageur tandis que le second donne beaucoup de détails sur l'espace et les événements. Ce que les récits des deux écrivains-voyageurs ont en commun, c'est qu'ils sont considérés comme des romans d'aventures féminines parce qu'ils y accordent une grande importance à la femme orientale. Par ailleurs, si l'on compare Nerval à Chateaubriand, on constate que ce dernier a une attitude hostile envers le peuple arabe : « Les Arabes, par une suite de leurs mœurs despotiques et jalouses, ont réservé les décorations pour l'intérieur de leurs monuments ; et il y a peine de mort contre tout chrétien qui, non seulement entrait dans Gâmeat-el-akhra, mais qui mettrait seulement le pied dans le parvis qui l'environne¹⁰⁸ ». De plus, Chateaubriand s'intéresse, dans son récit, au passé biblique et aux croisades : « [...] je n'apercevais rien, à cause du soleil qui commençait à se lever en face de nous. Ce moment avait quelque chose de religieux et d'auguste ; tous les pèlerins, le chapelet à la main étaient restés en silence dans la même attitude, attendant l'apparition de la Terre-Sainte¹⁰⁹ ». De ce fait, Chateaubriand a pour objectif de retrouver les souvenirs bibliques en Orient. La description de l'Égypte, chez cet auteur, est imprégnée de la vision du pèlerin. Dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il donne un aperçu à la fin de son périple sur l'Égypte parcourue rapidement ; il est uniquement attiré par les monuments, par les souvenirs du passé ; il n'est pas intéressé par les aspects modernes des pays visités, comme Nerval qui se fait plutôt contemporain, ce qui montre l'originalité de ce dernier. Le voyage en Égypte est très important pour Nerval

¹⁰⁸ François-René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, Éditions Les Productions de Paris, 1963, p. 272.

¹⁰⁹ François-René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem (1811)*, dans *Œuvres romanesques et voyages*, Paris, Éditions Maurice Regard, Bibliothèque de la Pléiade, Tome II, 1969, p. 961.

parce que la découverte de ce pays « va fortifier son rapport à la réalité à travers un projet d'écriture en accord avec l'idéal¹¹⁰ ».

Il importe de souligner que l'intégration de Nerval dans la société lui donne l'occasion de décrire les mœurs de la population égyptienne dont il tente de donner une bonne image. Ce nouveau regard porté sur la société égyptienne en dépit de ses constructions demeure néanmoins celui d'un écrivain-voyageur qui cherche à s'imprégner d'une réalité en dehors des sentiers battus. En d'autres termes, l'écriture de Nerval, quand elle se penche sur la réalité égyptienne, favorise, dans une certaine mesure, un contact direct, si l'on peut dire, avec la société visitée. Pour la société égyptienne, objet de ce regard, l'intérêt du texte nervalien émane de sa valeur immanente dans le sens qu'il comporte les éléments d'une observation qui tend à se libérer des préjugés formulés au sein des textes fondateurs, comme ceux de Volney et de Chateaubriand.

Étant donné que Nerval critique les préjugés des voyageurs européens vis-à-vis de l'Égypte, il occupe une place originale parmi les écrivains-voyageurs de son époque :

la plupart des autres voyageurs n'ont laissé que des récits de voyage de type traditionnel. Ils racontent leurs aventures ; ils décrivent les passages contemplés et les régions traversées ; ils notent les mœurs et les coutumes qu'ils rencontrent. Les uns livrent surtout leurs impressions et font, à la lumière de Stern, un « voyage sentimental » ; les autres se donnent un but plus scientifique et amassent des renseignements géographiques¹¹¹.

En somme, l'Égypte représente, pour Nerval, le point de départ de la découverte de l'Orient : c'est un espace mythique, celui des légendes, des pyramides. Ce pays représente également une étape privilégiée de son voyage ainsi qu'une initiation à l'Orient spirituel. À ce propos, il écrit : « l'Égypte, grave et pieuse, est

¹¹⁰ Camille Aubaude, *Le voyage en Égypte de Gérard de Nerval*, op. cit., p. 35.

¹¹¹ Yves Alain Favre, « L'Orient de Nerval : identité et altérité », op. cit., p. 281.

toujours le pays des énigmes, des mystères¹¹² ». Tout au long du récit, on constate que les scènes observées en Égypte, par Nerval, sont éclatantes et que les personnages rencontrés appartiennent à de différentes classes sociales.

1.8.5 Influence du voyage en Orient sur Nerval

L'Orient constitue, pour Nerval ainsi que pour Flaubert, un lieu déjà vu et un espace de déception, comme l'affirme Edward Saïd : « [...] avec l'économie artistique caractéristique de toutes les grandes imaginations esthétiques, c'était un endroit où l'on retourne fréquemment après que le voyage véritable est achevé. Ni pour l'un ni pour l'autre, l'Orient n'a été épuisé par l'usage qu'ils en ont fait, même si leurs écrits orientaux évoquent le désappointement, le désenchantement ou la démystification¹¹³ ».

Dès les premières pages de son récit, Nerval déclare qu'il est à la recherche d'une vraie lumière en Orient. Attaché au climat et au paysage orientaux, le voyageur français trouve que l'espace oriental, dont le territoire est ensoleillé, est tout à fait le contraire de l'Europe, ce qui peut être utile pour son état de santé : « véritablement le soleil est beaucoup plus brillant dans ce pays que dans le nôtre, et il semble qu'on n'ait vu ce soleil-là que dans la première jeunesse, quand les organes étaient plus frais¹¹⁴ ». Plus encore, l'Orient de Nerval se présente comme un lieu où l'on va renaître. Selon Guy Barthélemy, cet Orient est considéré comme la « grande mère universelle » et « devient aisément le lieu d'une renaissance individuelle¹¹⁵ ».

¹¹² Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 145.

¹¹³ Edward Saïd, *L'orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, op. cit., p. 208.

¹¹⁴ Lettre de Nerval adressée à son père en 1843 quand il était au Caire. Cité par Jean-Marc Moura dans *Lire l'exotisme*, op. cit., p. 73-74.

¹¹⁵ Guy Barthélemy, *Images de l'Orient au XIX^e siècle*, op. cit., p. 17.

Le voyage de Nerval en Orient a, sans aucun doute, une influence importante sur sa vie personnelle ainsi que sur sa carrière littéraire. Sur le plan personnel, c'est grâce à ce voyage qu'il s'est guéri de sa maladie psychique et qu'il devient une personne normale : il est guéri momentanément de son inadaptation sociale. Afin de mieux illustrer ce que représente l'Orient pour Nerval, Yves Alain Favre écrit :

En découvrant l'Orient, Nerval se découvre lui-même. Écrire sur l'Orient, c'est aussi écrire sur soi et éclairer son drame intérieur. Les deux récits intercalés dans le *Voyage en Orient* [voyage en Autriche et voyage en Orient] jouent ici un rôle important. Le voyageur français cherche à collecter des légendes pour les transmettre à l'Occident, comme le ferait un érudit par souci scientifique ou un amateur par plaisir¹¹⁶.

Même si l'Orient représente au départ, pour Nerval, un lieu de déception, de désenchantement, on constate que sa découverte aura un impact central sur lui dans la mesure où l'auteur peut dévoiler ses soucis et ses impressions internes à travers l'écriture sur le monde oriental. De ce fait, c'est à partir de ses écrits sur l'Orient que Nerval procède à la découverte de lui-même. Le voyageur français est à la recherche de la trace de ses sentiments et de ses rêves.

Quant au côté littéraire, Nerval est considéré, au début de sa vie, par les critiques du XIX^e siècle, comme un écrivain mineur. Englouti dans l'aventure d'un journal de critique théâtrale, *Le Monde dramatique*, fondé pour soutenir la comédienne Jenny Colon, Nerval a connu des échecs dans le milieu littéraire. Plus tard, son voyage en Orient a une influence positive sur sa production littéraire : au retour de son voyage, il a occupé une place considérable parmi les écrivains et les poètes français, surtout après la publication de son *Voyage en Orient* en 1851. Ainsi, comme le souligne Michel Jeanneret : « [...] voilà le premier grand ouvrage qu'il [Nerval] publie, saturé d'expériences personnelles, chargé d'espoir et d'ambitions. [...] Pour la première fois, il élabore, sur une grande échelle, un récit à la première

¹¹⁶ Yves Alain Favre, « L'Orient de Nerval : identité et altérité », *op. cit.*, p. 285.

personne, où il s'investit complètement et où il réalise la symbiose du rêve et de la raison¹¹⁷ ». En cherchant la gloire et le succès, Nerval a réussi dans le domaine littéraire (roman, récit de voyage, conte, poésie, autobiographie). Ainsi, il est considéré comme un des meilleurs écrivains de son époque, comme l'explique Champfleury, dans *le Messager des théâtres* :

Contrairement à quelques livres qui renferment par hasard vingt lignes heureuses et qu'un critique adroit détache avec beaucoup de peine pour tromper le lecteur, les *Scènes de la vie orientale* sont écrites avec soin... M. Gérard de Nerval est né conteur comme Diderot... s'il n'occupe pas dans le public la haute place que le Paris intelligent lui a donné, il le doit à des procédés saltimbanques que chaque écrivain en réputation trouve au bout de sa plume¹¹⁸.

Soulignons par ailleurs que les lectures d'Edward William Lane et de Silvestre de Savary, deux écrivains-voyageurs orientalistes très connus en Europe, placés par Edward Saïd dans la première et la deuxième catégorie des écrivains-voyageurs, enrichissent le compte-rendu des préoccupations mystiques et la description du monde oriental chez Nerval. Si le voyageur français est fasciné par le mirage oriental, c'est parce qu'il est déçu par la réalité. En effet, cet Orient est décrit dans l'écriture de Nerval à travers « la théâtralisation, qui change l'autre en spectacle et l'inclut dans un décor¹¹⁹ », ce qui est nettement exprimé dans *Voyage en Orient*. Influencé par ses lectures préalables ainsi que par son imaginaire, le discours de Nerval sur l'Orient est métaphorique. De plus, des préoccupations orientales sont également présentes dans son recueil *Les Chimères*. Ainsi, c'est grâce au voyage que l'Orient prend place dans l'écriture de Nerval :

L'Orient occupe dans l'œuvre de Nerval une place immense, il y inscrit les éléments de son propre langage. Ceux-ci infiltrent l'œuvre alors qu'ils demeurent à l'extérieur, à la périphérie de l'œuvre des autres voyageurs, à première vue tout au

¹¹⁷ Michel Jeanneret, « Sur le *Voyage en Orient* de Nerval », *op. cit.*, p. 45.

¹¹⁸ Cité par Gilbert Rouger dans *Gérard de Nerval et le Voyage en Orient*, Paris, Éditions Richelieu, 1950, p. 86.

¹¹⁹ Jean-Marc Moura, *Lire l'exotisme*, *op. cit.*, p. 78.

moins, car dans tous les cas la nostalgie de l'Orient, succédant à l'appel de l'Orient, fait naître une écriture essentielle. Les éléments orientaux délivrent le sens de l'écriture nervalienne¹²⁰.

De ce fait, on peut constater que le voyage de Nerval en Orient, surtout en Égypte, enrichit son imagination et a une influence considérable sur sa vie personnelle et professionnelle. En somme, on peut percevoir que cet Orient constitue un espace et un terrain propice à l'imagination, à la rêverie, à l'observation et à la fascination du voyageur, ce qui donne lieu par la suite à la création romanesque. L'Orient devient ainsi le lieu d'une expérience scripturale qui a pour titre le récit de voyage. L'expérience réelle de Nerval, dans les territoires orientaux, sera transformée en récit.

1.9 La question du récit de voyage : formes et caractéristiques

Le récit de voyage est un genre littéraire qui a connu une évolution et des transformations à travers les siècles. Malgré sa diversité générique, le récit reste dans un premier temps en marge de la réflexion théorique littéraire. Jean Roudaut considère que le récit de voyage est une forme d'autobiographie. Il affirme que « l'auteur, le narrateur et le voyageur sont la même personne ; leur aventure ne commence pas par une naissance, mais doit s'achever par un retour¹²¹ ». Le récit peut se présenter sous la forme d'un journal intime, comme *Journal de voyage* de Montaigne, d'une autobiographie, comme *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, d'un roman, comme *Corinne ou l'Italie* de Madame de Staël ou d'un discours épistolaire, comme *Lettres du voyageur* de Sand. Par ailleurs, le récit est lié à l'ethnologie et à la chronique.

¹²⁰ Jaques Huré, « Gérard de Nerval, l'Orient et l'œuvre » dans Loukia Droulia et Vasso Mentzou (dir.), *Vers l'Orient par la Grèce : avec Nerval et d'autres voyageurs*, Paris, Éditions Klincksieck, 1993, p. 147.

¹²¹ Jean Roudaut, « Le récit de voyage », dans *Encyclopedia Universalis*, Tome XIX, 1989, p. 631.

Écrire un récit de voyage, c'est raconter des événements et décrire des lieux. Comme le souligne Michel Butor : « écrire c'est voyager, voyager c'est écrire¹²² ». Ainsi, c'est grâce à l'écriture que le voyage prend sens. Dans une relation de voyage, l'écrivain relate une expérience vécue avec l'Autre ou invente l'histoire d'un voyage et laisse entendre la voix de l'Autre en se servant de ses propres mots. Normand Doiron considère que le récit de voyage est « un espace discursif où s'inscrivent des lieux, où se tracent des figures, où se construisent des formes¹²³ ». Par conséquent, le voyageur exploite son périple en décrivant l'espace fréquenté et visité. L'étude des récits de voyage contribue, sans aucun doute, au développement des nations parce que grâce à ceux-ci, on peut bénéficier des nouvelles et des connaissances que les voyageurs transmettent sur les populations fréquentées ainsi que sur les pays visités.

1.9.1 Particularités du genre

Le récit de voyage occupe actuellement une place très importante dans les recherches littéraires. Les écrivains-voyageurs possèdent une expérience pleine de souvenirs et d'anecdotes à raconter. Après leur retour des périples, ils acquièrent de nouvelles habitudes sociales et langagières appartenant à des sociétés lointaines, ce qui leur permet par la suite de rédiger un récit de voyage. Celui-ci paraît sous forme de lettres, d'articles de journaux et de revues, de mémoires, de notes, de contes mythiques et de récits. Autrement dit, « cette littérature se situe au carrefour de plusieurs genres (autobiographie, littérature épistolaire, mémoires, etc.), mais elle ne se constitue véritablement qu'à partir du moment où un certain nombre de textes abordent des thèmes similaires dans des perspectives semblables, et qu'ils semblent ressentir cette parenté au point qu'elle suscite l'écriture¹²⁴ ».

¹²² Michel Butor, « Le voyage et l'écriture », dans *Romantisme*, n° 4, 1972, p. 5.

¹²³ Normand Doiron, « De l'épreuve au lieu du texte. Le récit de voyage comme genre », dans *Biblio* n° 17, *Papers of French Seventeenth Century Literature, Voyages : récits et imaginaire*, Paris, Édité par Bernard Beugnot, 1984, p. 16.

¹²⁴ Odile Gannier, *La littérature de voyage, op. cit.*, p. 91.

Le récit de voyage peut mêler toutes sortes de discours : géographie, politique, histoire, linguistique et ethnologie. Les gens qui le pratiquent viennent de tous les domaines : des missionnaires, des navigateurs, des écrivains, des scientifiques et des historiens. En outre, le récit de voyage n'est pas une spécialité et ne comporte pas de règles strictes, mise à part celle d'instruire les lecteurs. Il peut raconter l'histoire d'une aventure exploratoire, militaire, missionnaire, scientifique ou personnelle dans un pays éloigné. L'écrivain-voyageur note ses impressions et rédige ses notes de voyage afin de satisfaire la curiosité, l'étrangeté et l'aventure exotique des lecteurs. Lors de son voyage, l'écrivain peut rédiger un journal de bord, noter ses souvenirs personnels dans un carnet et écrire des lettres adressées à ses proches ou à ses amis. De fait, le récit de voyage porte sur une écriture du déplacement. Voyager, voir, raconter constituent les trois éléments essentiels du récit de voyage. Le troisième élément est le plus utilisé dans un récit car il révèle le « lien étroit qui a toujours existé entre le voyage et le récit de voyage, oral ou écrit. Il n'y a de voyage que raconté : si nous évoquons le périple de tel voyageur, celui-ci a dû se faire écrivain laissant des traces, aussi peu "littéraires" qu'elles aient été voulues¹²⁵ ».

D'ailleurs, l'écrivain-voyageur peut se référer avant ou durant son périple à d'autres récits de voyage qui constituent une source d'inspiration. Comme le souligne Adrien Pasquali : « Toute écriture de voyage porte les marques de ces autres récits. Immobile, l'érudit serait entièrement du côté des livres, quand pour le voyageur prime l'expérience par laquelle il vérifie les expériences et les savoirs des autres voyageurs¹²⁶ ». En effet, les voyageurs désirent se préparer au périple par des lectures préliminaires. C'est pour cela qu'ils se nourrissent de lectures qui peuvent être des matériaux de leur pensée ou de l'écriture de fiction. De plus, ils sont munis de cartes,

¹²⁵ Adrien Pasquali, *Le tour des horizons. Critique et récits de voyages, op. cit.*, p. 38.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 32.

de documents. Selon Adrien Pasquali, « [e]n généralisant une formule de M. Butor évoquant les voyages romantiques, beaucoup de voyages sont livresques et se donnent explicitement pour un parcours sur les traces d'un livre antérieur, qu'il soit fictionnel ou sérieux¹²⁷ ».

La lecture de certains récits de voyage antérieurs a, sans aucun doute, influencé Al Tahtâwî et Nerval. Dans le cas du premier, en écrivant son récit *L'Or de Paris*, il est influencé par la lecture de quelques récits français et arabes. Par exemple, la traduction en arabe de l'ouvrage de Depping *Aperçu historique sur les mœurs des nations* a un impact majeur sur la rédaction et la division des chapitres de son propre récit. Par ailleurs, le voyageur égyptien s'inspire aussi de la lecture de certains ouvrages arabes dont les noms des auteurs ne sont pas cités dans le récit : « J'ai lu [...] une relation de voyage dans l'état ottoman, et une autre en Algérie¹²⁸ ». Quant à Nerval, il a lu l'ouvrage d'Edward William Lane¹²⁹, *An account of Customs and Manners of the Modern Egyptians* (1836), auquel il emprunte certains extraits qu'il traduit en français. En outre, le voyageur français est également influencé par le récit de voyage de Savary, *Lettres sur l'Égypte* ainsi que par l'*Exposé de la religion des Druses* (1838) de Silvestre de Sacy. À ce propos, Jacques Démougins écrit : « Nerval ne s'est pas contenté des seules impressions perçues directement au cours de son voyage ; son imagination a puisé à bien des sources diverses : lectures, récits recueillis, réminiscences personnelles, représentations visuelles (dessins, gravures)¹³⁰ ». Ainsi, en écrivant leurs récits, Al Tahtâwî et Nerval ont tiré profit des écrits d'autres écrivains-voyageurs.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 54.

¹²⁸ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, *op. cit.*, p. 225.

¹²⁹ Edward William Lane (1801-1876) était un voyageur et orientaliste anglais. Il a effectué trois voyages en Égypte entre 1825 et 1849. Dans ce pays, il parlait l'arabe, portait des vêtements arabes et se faisait appeler « Mansour Effendi ». Il a traduit en anglais les *Mille et Une Nuits* et a préparé un dictionnaire arabe-anglais dont la publication n'a été achevée qu'après sa mort.

¹³⁰ Jacques Demougins (dir.), « Voyage », dans *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures*, Paris, Larousse, 1986, p. 1767.

Puisque les voyageurs sont différents : il s'agit de pèlerins, de missionnaires, d'explorateurs, de scientifiques, de littéraires, il est donc logique que leurs écrits de voyage ne soient pas les mêmes. Par ailleurs, le mode de l'écriture évolue selon l'époque et les événements, comme l'explique Iva Cintrat : « L'histoire des voyages évolue certes avec la science et les progrès techniques. Et chaque époque engendre les formes de récit qui lui conviennent, où le réel et l'imaginaire se côtoient, s'entrelacent, ou s'efforcent de se séparer. C'est pourquoi la littérature des voyages regroupe des types d'œuvres extrêmement différents, et dont l'objet est loin d'être unique¹³¹ ». Par conséquent, le récit de voyage se caractérise par la variété des genres qui font place à la géographie, à l'histoire, à la culture des pays visités.

1.9.2 Aperçu historique sur le récit de voyage

Nous nous bornerons ici à proposer quelques repères pour chaque période et à citer quelques récits qui font date afin d'évoquer en quelques pages l'histoire du récit de voyage. Roland Le Huenen résume ainsi l'évolution historique du récit de voyage depuis le Moyen Âge jusqu'au XV^e siècle :

Le récit de voyage est un genre fort ancien dont l'*Histoire* d'Hérodote et l'*Anabase* de Xénophon constituent peut-être les premières manifestations. Les Croisades avaient, on le sait, stimulé les échanges entre l'Europe et l'Asie. Leur échec avait conduit à la recherche de nouvelles routes vers les Indes et les fabuleux pays de Cathay et de Cipango dont le livre de Marco Polo, notamment, avait contribué à vanter les richesses et les merveilles. Dès lors s'organisent, dans le dernier quart du XV^e siècle et dans le siècle qui suivit, de grandes expéditions maritimes aboutissant à de grandes découvertes. Ces voyages furent à l'origine de nombreuses relations, tel le *Premier voyage autour du monde par Magellan (1519-1522)* dû à la plume du lombard Antonio Pigafetta, ou encore *Les voyages et conquêtes de F. Cortes de Lopez Gomara [...]*¹³².

¹³¹ Iva Cintrat et al., *Le récit de voyage, op. cit.*, p. 13.

¹³² Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », dans *Les modèles du récit de voyage*, Littérales, n° 7, Paris X-Nanterre, 1990, p. 11.

Dans ce passage, on constate que c'est grâce aux voyages à travers les continents européens et asiatiques ainsi qu'à la découverte de nouvelles routes que le récit de voyage commence à se développer. D'après György Tverdota, « les récits de voyage appartiennent avant tout à la littérature dite 'épique', donc à la narration : de longueur variable, ils relatent les péripéties d'un déplacement, entrecoupées d'impressions et de réflexion¹³³ ». Il faut préciser que certains récits de voyage historiques, comme l'*Anabase* de Xénophon, sont écrits sous forme d'un journal de route où le voyage constitue l'auxiliaire de l'histoire. D'autres récits sont utilisés comme guides pour les navigateurs. Par ailleurs, les textes de voyage sont classifiés parce qu'ils sont variés : des relations des Jésuites, des rapports des voyageurs (Marco Polo, Ibn Bâttuta, Bougainville et Cook), des explorateurs (Christophe Colomb) et une chronique des expéditions militaires (Xénophon).

Au Moyen Âge, les récits des voyageurs pèlerins apparaissent. Des voyageurs chrétiens se rendent à Rome et à Jérusalem alors que des voyageurs musulmans vont à Jérusalem ainsi qu'à La Mecque. Les récits de pèlerinage constituent des instruments de la connaissance géographique¹³⁴. Parmi ceux-ci, on peut citer *Les Voyages* d'Ibn Battûta. Le récit de ce dernier est considéré comme une référence et un guide permanents pour les pèlerins et les marchands arabes et européens en matière de la description des itinéraires, de nourriture et de monnaie.

Durant les XV^e et XVI^e siècles, les récits de voyage ont tendance à l'exactitude et présentent des réalités géographiques et ethnographiques¹³⁵. Ce n'est qu'à partir de la fin de la première moitié du XVII^e siècle que le récit de voyage devient un genre littéraire. Normand Doiron précise la date exacte à laquelle le récit de voyage a été

¹³³ György Tverdota, « Présentation », dans György Tverdota (dir.), *Écrire le voyage*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994, p. VI.

¹³⁴ Voir Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyage : le récit de voyage en France du Moyen-Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 14.

¹³⁵ Voir Iva Cintrat et al., *Le récit de voyage, op. cit.*, p. 15.

reconnu comme genre littéraire : « [L'] année 1632 marque donc le moment où le récit de voyage est reconnu, tant par les lecteurs contemporains que par les voyageurs eux-mêmes, comme un genre littéraire clairement constitué, doté d'un style, d'une poétique et d'une rhétorique qui lui sont propres¹³⁶ ». À cette époque, les relations de voyage, dont le caractère est religieux et missionnaire, connaissent un grand succès, comme les voyages de Bernier en Syrie, en Égypte et en Inde. Selon Normand Doiron,

[I]es réflexions théoriques sur le voyage apparaissent dès le milieu du XVI^e siècle, dans le cadre de textes liminaires, d'Épîtres ou de préfaces, puis sous la forme de véritables traités. Mais il faut attendre le XVII^e siècle, en fait la récupération par les doctes d'une argumentation qui avait d'abord été formulée contre eux, avant que le récit de voyage ne soit pleinement reconnu comme le genre littéraire assumant la représentation classique du déplacement dans l'espace¹³⁷.

Le XVIII^e siècle, qui est celui des grands voyages scientifiques et personnels, donne lieu à de très nombreux récits qui « incitent à la comparaison des différentes civilisations [...] Tous ces voyages ont une incidence considérable sur les idées philosophiques¹³⁸ ». Durant cette époque, l'attrait pour la littérature de voyages s'accroît grâce aux philosophes, notamment Diderot qui publie *Supplément au Voyage de Bougainville* et l'abbé Prévost dont *l'Histoire des voyages* a connu un grand succès sans compter « les nombreuses références ajoutées au fil des articles de *l'Encyclopédie*¹³⁹ ».

Quant au XIX^e siècle, il est considéré comme l'âge d'or des récits de voyage. C'est grâce à la multiplication des voyages militaires, commerciaux et scientifiques que les récits de voyages deviennent si nombreux. En outre, le récit constitue une condition et un objectif du voyage au lieu d'être seulement un résultat. Par ailleurs,

¹³⁶ Normand Doiron, « L'art de voyager. Pour une définition du récit de voyage à l'époque classique », dans *Poétique*, n° 73, 1988, p. 85.

¹³⁷ Normand Doiron, *L'art de voyager : le déplacement à l'époque classique*, *op. cit.*, p. 61.

¹³⁸ Iva Cintrat et al., *Le récit de voyage*, *op. cit.*, p. 16.

¹³⁹ Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », *op. cit.*, p. 12.

Roland Le Huenen atteste la grande richesse typologique du récit de voyage à cette époque :

Au XIX^e siècle, le récit de voyage fait l'objet d'importantes modifications de contenu et de forme, par suite de son rapport à l'écriture et à la littérature. [...] Dans la préface à la première édition de *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Chateaubriand révèle qu'il avait entrepris son voyage à la recherche d'images pour *Les martyrs*. C'est la littérature dès lors qui fixera au voyage son objet et sa finalité, en même temps que la figure du voyageur se confondra de plus en plus avec celle de l'écrivain¹⁴⁰.

Au XIX^e siècle, le récit de voyage s'est transformé de la ponctualité de l'observation à la fiction, un des traits distinctifs et majeurs de la littérature romanesque. Si l'on considère le récit de voyage comme un montage de genres¹⁴¹, nous devons examiner l'influence mutuelle de l'écriture du roman et de l'écriture du voyage ainsi que le rapprochement entre le récit de voyage et le récit romanesque. Nous allons donc essayer de dégager certaines similitudes et quelques différences essentielles entre les deux types d'écriture que sont l'écriture de fiction et l'écriture de voyage.

1.9.3 Le récit de voyage et le roman

En tant que genre littéraire, le récit de voyage partage certains liens de similitude et de divergence avec le roman. En premier lieu, on constate que ces deux types d'écriture ont des aspects communs : le lecteur peut y trouver le divertissement et l'amusement ; de plus, leurs composantes sont descriptives ainsi que narratives, comme l'affirme Adrien Pasquali :

Le rapprochement récit de voyage/roman semble [...] pertinent si nous considérons le récit, non plus comme une suite d'énigmes dont il faudrait vérifier le caractère vérificatif ou mensonger, mais comme une totalité narrative

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 12.

¹⁴¹ Sur cette notion, voir Adrien Pasquali, *Le tour des horizons. Critique et récits de voyages*, Paris, Klincksieck, 1994. p. 127.

décomposable en une suite de séquences auxquelles elle donnerait sens, direction et signification. C'est là peut-être que la narratologie peut aider à aborder le récit de voyage, dans la mesure paradoxale où, portant son intérêt sur des structures contextuelles fictionnelles relativement fermées, elle a mis en évidence des modalités narratives propres à tout récit [...] ¹⁴².

De ce fait, le discours narratif, qui caractérise le roman, se retrouve souvent dans un récit de voyage. Par ailleurs, selon Roland Le Huenen, « [...] les relations de voyage sont assimilables aux romans, en tant que textes et récits, par les procédés de représentation convoqués, par le fait aussi que dans les deux cas s'impose la médiation d'un discours ¹⁴³ ».

Cependant, la différence entre les deux genres demeure dans le fait que le récit de voyage donne beaucoup d'importance à la description qui joue un rôle essentiel et permet au voyageur de rendre compte de ses observations et de transmettre son savoir au lecteur alors que le roman se fonde sur un enchaînement des événements. Le récit de voyage est ouvert sur le monde extérieur et soumis à ses règles ; le réel a priorité sur la fiction. Par contre, le roman forme un univers clos, autonome, à l'abri des aléas du réel. Le récit de voyage témoigne donc d'un souci de vérité : ce qui est dit doit être fidèle à ce qui a été vu, l'auteur doit rendre compte de ses découvertes avec la plus grande exactitude. Si la vérité a cette importance dans le récit de voyage, c'est parce qu'il doit être utile. Le roman ne s'adresse à personne alors que le récit de voyage a un but didactique parce qu'il veut apprendre quelque chose à quelqu'un.

Selon Sarga Moussa, la dissemblance entre les deux types d'écriture n'est pas seulement de nature documentaire : le récit de voyage est considéré comme une source ou un matériau du roman. Par ailleurs, la structure du genre viatique (départ, découverte d'un ailleurs, retour) informe le genre romanesque, lequel fait à son tour

¹⁴² Adrien Pasquali, *Le tour des horizons. Critique et récits de voyages*, *op. cit.*, p. 111.

¹⁴³ Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », *op. cit.*, p. 15.

intervenir bien souvent les notions de quête, d'initiation, d'aventure ou de découverte, qui renvoient à la thématique du voyage, note Sarga Moussa¹⁴⁴.

Toutefois, le roman, surtout le roman d'aventures, peut s'approcher de l'écriture de voyage. Par exemple, les romans de Jules Verne ainsi que ceux de Pierre Loti sont considérés comme les meilleurs exemples où le voyage fait l'objet du texte. À partir du XVII^e siècle, certains critiques¹⁴⁵ ont trouvé que le récit de voyage occupait une place supérieure à celle du roman. Étant donné que le récit de voyage se caractérise par son utilité instructive, il donne des renseignements plus au moins véridiques. Même si le but premier du récit de voyage est d'instruire, on le lit souvent pour s'évader, par goût de l'exotisme, de l'aventure. Au XVIII^e siècle, « [...] le côté didactique du récit de voyage continue à convaincre certains de sa supériorité par rapport au roman¹⁴⁶ », affirme Wendelin Guentner. De plus, le voyageur présente des réflexions philosophiques afin de développer l'esprit critique du lecteur.

Malgré tout, le récit de voyage peut relater des événements réels et imaginaires à la fois. Il ne peut pas être absolument objectif et transparent parce qu'il comporte toujours une part de subjectivité. Pour montrer les liens entre roman et récit de voyage, prenons l'exemple de Gérard de Nerval qui a inventé des histoires et intégré de véritables contes à l'instar des *Mille et Une Nuits*, tel que celui du calife Hakem dans son récit *Voyage en Orient*. Comme dans un roman, son récit comporte des personnages (le drogman Abdallah, l'esclave Zeynab, Mansour le cuisinier, Mme Bonhomme, patronne d'une librairie, et M. Jean, commerçant d'origine française) autour desquels la plupart des événements ont lieu. Le voyageur français raconte des

¹⁴⁴ Voir Sarga Moussa, « Usage de la fiction dans le récit de voyage : l'épisode de la mer Morte chez Lamartine », dans Marie-Christine Gomez-Géraud et Philippe Antoine (dir.), *op. cit.*, p. 50.

¹⁴⁵ Comme Jean Chapelain, auteur des *Lettres de Jean Chapelain* (1883) et l'abbé de la Caille, auteur du *Journal historique fait au cap de Bonne-Espérance* (1763).

¹⁴⁶ Wendelin Guentner, « Aspects génériques du récit de voyage français : l'utile dulci », dans *Australian Journal of French Studies*, Monash University, May-August 1995, p. 133.

aventures féminines, notamment à propos de sa recherche d'une épouse et de son séjour avec l'esclave Zeynab, ce que l'on sait, est un épisode inventé. Afin de réaliser son rêve de mariage avec la femme idéale, Nerval part au Caire à la recherche de la figure sacrée d'Isis¹⁴⁷. Son récit évoque certains faits imaginaires et rêvés, comme son itinéraire de voyage qui ne correspond pas à la réalité, comme nous le verrons dans le dernier chapitre de cette étude. En somme, le voyageur français sait intégrer la narration romanesque dans son récit de voyage en créant une fiction réaliste parce que le réel et l'imaginaire se côtoient et s'entrelacent. Il faut noter que c'est à travers la littérature que l'auteur français peut unir le rêve et la réalité. De ce fait, son récit se rapproche d'un roman d'aventures : il s'agit d'un récit plutôt que d'un roman, où figure la fiction. En somme, ce rapprochement apparaît dans la médiation du discours et la représentation de scènes, comme le remarque Roland Le Huenen qui révèle que « le roman et le récit sont assimilables en tant que textes et récits¹⁴⁸ ».

Quant au récit d'Al Tahtâwî, nous constatons qu'il n'est pas romancé parce qu'il n'y a pas d'histoires inventées, ni d'épisodes imaginaires comme ceux qui se trouvent dans le récit de Nerval. En outre, l'auteur relate des impressions et des observations correspondant à la réalité. Par ailleurs, dans son récit, le voyageur égyptien parle de la vie scientifique, sociale, politique et culturelle en France au XIX^e siècle. Toutefois, son récit comporte certains passages subjectifs, ce qui révèle un certain lien avec le roman.

En somme, on constate que le récit de voyage peut avoir certains rapports d'analogie et de différence avec le roman. Si le récit est lié au genre romanesque, il peut également évoquer quelques événements historiques. Ainsi, le récit de Rifâ'a Al Tahtâwî a peu à voir avec le roman, mais il a beaucoup de liens avec l'histoire.

¹⁴⁷ Voir Akihiro Zenke, « À propos du voyage en Orient », dans *Cahiers Gérard de Nerval*, n° 12, p. 68.

¹⁴⁸ Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », *op. cit.*, p. 15.

1.9.4 Le récit de voyage et l'histoire

Le récit de voyage se situe aux frontières de la littérature et de l'histoire. Selon Normand Doiron, « [h]istoire et voyage sont unis par une parenté pour ainsi dire naturelle : le déplacement, ici dans l'espace, là dans le temps. L'une et l'autre constituent les sources vives de l'expérience humaine¹⁴⁹ ». En effet, les récits de voyages comportent des descriptions et des dissertations historiques, comme ceux de Savary et de Volney. Cependant, il y a une différence entre ces deux domaines parce que la littérature de voyage évoque les impressions de voyageurs durant une période précise, mais elle ne couvre pas tous les aspects de la vie d'un peuple tandis que l'histoire étudie le développement des sociétés à travers les siècles. Le récit, qui porte sur des observations et des témoignages du voyage, peut être utilisé comme l'« un des outils de l'historiographie¹⁵⁰ ».

Ayant un rapport étroit avec l'histoire, le récit de voyage peut raconter ce qui a lieu ou ce qui appartient au réel. De plus, il doit dépasser le réel en suggérant ce qui n'a pas encore été vu. Friedrich Wolfzettel note que « les voyageurs-écrivains de récits de voyages se caractérisent eux-mêmes comme des "historiens"¹⁵¹ ». Pour montrer ce lien, on peut citer le cas d'Al Tahtâwî qui consacre, dans son récit, un chapitre entier à *la sédition qui a eu lieu en France*. Il évoque des événements historiques dont il a été témoin lors de son séjour en France, comme la révolution des Français en 1830 contre le roi Charles X et son premier ministre Polignac, qui ont violé les droits et transgressé les lois. Il indique que leur politique se caractérisait par l'injustice et le despotisme et que les Français se sont divisés entre partisans et adversaires : « [l]e

¹⁴⁹ Normand Doiron, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte. Le récit de voyage comme genre », dans *Biblio*, n° 17, *op. cit.*, p. 21.

¹⁵⁰ Stéphane Yerasimos, « Les voyageurs du XVI^e siècle en Égypte ottomane (1517-1600) : essai de typologie », dans Marie-Claude Burgat (dir.), *D'un Orient l'autre*, Volume I/Configurations, Paris, CNRS, 1991, p. 301.

¹⁵¹ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyage : le récit de voyage en France du Moyen-Âge au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 46.

clergé et ses fidèles constituent la majorité des royalistes, tandis que les libéraux regroupent les philosophes, les sages et la plus grande partie du peuple. Le premier parti appuie le roi, l'autre veut au contraire l'affaiblir et soutenir le peuple¹⁵² ». À la suite de cette révolution, le roi Charles et son ministre ont été contraints de quitter le pouvoir.

Nerval, quant à lui, parle des faits historiques qui ont lieu en Égypte dès la conquête arabo-musulmane ainsi que des grands changements que ce pays a connus, en cette période de transition au XIX^e siècle. Il parle de l'histoire de l'Égypte à l'époque d'Amro Ibn Al-'as : de la fondation du vieux Caire. En outre, il raconte également des contes historiques comme celui de Hakem, le calife fatimide du Caire et se sert des noms des personnes qui ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Empire arabo-musulman, comme Haroun Ar-Rachîd, le calife abbasside à Bagdad. Par ailleurs, le voyageur français évoque la campagne de Bonaparte ainsi que la réforme réalisée par Mohamed Ali, le vice-roi d'Égypte. En plus de constater que ce gouverneur a modernisé le pays, le voyageur français aborde aussi les méfaits de ce wali, comme le massacre des Mamelouks à la citadelle : « Le pacha est aujourd'hui le seul suzerain ; la chute des mamelouks a supprimé le servage individuel¹⁵³ ». Selon Nerval, Mohamed Ali s'est débarrassé des Mamelouks et a pu mettre fin à l'esclavage qui existait à l'époque de ces derniers.

Par ailleurs, Nerval évoque la conquête de l'Algérie par les Français en 1830. En effet, lors de la caravane du retour des pèlerins, M. Jean conseille au narrateur nervalien « de prendre un costume arabe, car la fête coïncide cette année avec le retour des pèlerins de La Mecque, et parmi ces derniers il y a beaucoup de Moghrabins (musulmans de l'ouest) qui n'aiment pas les habits francs, surtout depuis

¹⁵² Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 237.

¹⁵³ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 201.

la conquête d'Alger¹⁵⁴ ». En somme, on peut constater que dans leurs récits, Al Tahtâwî et Nerval évoquent des faits historiques ayant lieu dans les deux pays visités, ce qui révèle la fusion de la littérature de voyage et de l'histoire dans les deux textes.

Si le récit de voyage se caractérise par la variété des genres, c'est parce que les périples sont menés par des personnes différentes ainsi que dans des temps et des espaces variés, ce qui nous amènera à étudier la distinction entre les types de récit de voyage.

1.9.5 Les différents types de récit de voyage

La diversité des récits de voyage correspond à celle des voyageurs qui peuvent être des écrivains, des promeneurs, des étudiants en mission scientifique, des exilés, des missionnaires, des touristes, des commerçants, des diplomates et des militaires ; chacun utilise ses propres termes. Les voyageurs racontent les faits de leur voyage de manière différente l'un de l'autre, mais tous « ont quelque chose de commun, c'est qu'ils racontent une histoire vraie¹⁵⁵ ». Cependant, il existe des récits de voyage imaginaires. Le récit de voyage peut être le journal de bord d'un navigateur, le carnet de route d'un archéologue, le récit d'un écrivain. Par ailleurs, l'écriture peut être à la fois descriptive, narrative et réflexive. De plus, le récit traite des événements historiques, politiques, géographiques et sociaux. Considéré comme un mélange de genres, le récit de voyage met l'accent non seulement sur l'itinéraire, sur les faits et les événements marquants du voyage, mais il donne aussi des précisions sur les étapes du voyage. Selon Adrien Pasquali,

[l]e récit de voyage peut être perçu comme montage de genres, dans son mode de lecture comme dans son mode d'écriture. Cette homologie entre les formes des contenus et les contenus des formes ne réduit pas l'essentialisme critiqué [...],

¹⁵⁴ *Ibid*, p. 217.

¹⁵⁵ Latif Zeitouni, *Sémiologie du récit de voyage*, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise, 1997, p. 16.

mais insiste sur les modalités de composition, associant l'idée de « montage » (au sens cinématographique) et d'« enfilage » (au sens narratologique). Selon un double principe de structuration et d'ouverture, le *récit de voyage* vise une compréhension du monde cependant inépuisable¹⁵⁶.

Au XIX^e siècle, le récit de voyage se caractérise en général par trois types : documentaire, idéologique et littéraire¹⁵⁷. Le premier type donne des renseignements sur des endroits parcourus. Ce genre de récit, qui présente beaucoup de détails descriptifs et raconte des événements historiques, constitue un ouvrage d'informations portant sur la géographie, les sciences, les mœurs et les spécificités d'un pays visité. Le récit de voyage documentaire a donc un but scientifique et informatif. Celui d'Al Tahtâwî appartient *a priori* à ce type de récit. Le deuxième genre aborde des détails politiques et religieux. L'écrivain-voyageur décrit la réalité des pays visités et des traditions de leurs populations. Quant au troisième type de récit, qui atteint son apogée au XIX^e siècle, il met en évidence les impressions personnelles du voyageur et contribue à la reconnaissance culturelle. Ce genre de récit, qui n'a pas d'objectif informatif, ni scientifique, correspond à la réalisation d'un rêve, à la réponse d'un besoin d'agrément. Celui de Nerval se rapproche de ce type de récit dans la mesure où l'auteur cherche à redécouvrir l'espace à travers un référent réel, culturel et imaginaire qui a un impact sur son regard. Influencé par ses lectures antérieures ainsi que par son expérience du voyage, l'auteur français évoque ses impressions, ses émotions et ses souvenirs portant sur les lieux et les sociétés visités.

Il faut noter par ailleurs qu'Al Tahtâwî et Nerval présentent, dans leurs récits, des impressions personnelles ainsi que des informations sur les mœurs et les traditions des Français et des Égyptiens. En outre, ils évoquent des renseignements documentaires et littéraires. De ce fait, les récits de ces deux écrivains-voyageurs sont considérés comme un « montage » de genres.

¹⁵⁶ Adrien Pasquali, *Le tour des horizons. Critique et récits de voyages, op. cit.*, p. 127.

¹⁵⁷ Sur ce paragraphe, voir Pierre Rajotte, *Le récit de voyage au XIX^e siècle : aux frontières du littéraire*, Paris, Triptyque, 1997, p. 53-77.

De manière générale, la littérature de voyage a trouvé sa place parmi les genres littéraires au XIX^e siècle. Selon Pierre Rajotte, « [d]epuis quelques années, plusieurs chercheurs se sont intéressés à ce processus de *littérisation* du récit de voyage en Europe au XIX^e siècle. Ouvrage de documentation et d'information plus ou moins érudit du XVI^e au XVIII^e siècle, le genre se transforme sous l'influence du romantisme en un appel à l'imagination, à la rêverie et aux émotions plus qu'à la stricte observation¹⁵⁸ ». Le récit de voyage s'est donc déplacé du domaine documentaire vers l'écriture littéraire. Il constitue souvent une forme de l'autobiographie. Ainsi, au XIX^e siècle, le récit de voyage, qui s'attache à la géographie, à l'histoire et à la cosmographie, devient étroitement lié aux domaines littéraire, linguistique et culturel.

En confrontant les types d'écriture du voyage, il nous paraît important de préciser la différence entre le récit de voyage littéraire et le récit de voyage scientifique. Le premier a fait son entrée en littérature dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Comme le précise Michel Bideaux : « [Les] voyages littéraires [...] apparaissent dans la production littéraire française entre 1650 et 1660, fleurissent dans la décennie qui suit, et le goût s'en maintiendra pendant plus d'un siècle¹⁵⁹ ».

Dans un récit littéraire, l'auteur a recours au mensonge et à l'invention. Il cherche à tromper le lecteur en lui faisant croire que les événements présentés sont vrais. En effet, certains écrivains-voyageurs se réfèrent au mensonge parce qu'ils ont le goût du merveilleux et le désir de plaire au lecteur. Dans ses écrits, l'auteur invente des événements fictifs et présente, de cette manière, un récit fabuleux qui peut être

¹⁵⁸ Pierre Rajotte, *Le récit de voyage au XIX^e siècle : aux frontières du littéraire*, op. cit., p. 10.

¹⁵⁹ Michel Bideaux, « Le voyage littéraire : genèse d'un genre », dans *Les modèles du récit de voyage*, Littérales, n° 7, 1990, p. 179.

suspect puisque le voyageur a tendance à tromper. En somme, dans un récit de voyage littéraire, l'auteur prend toute la liberté d'imaginer des histoires.

Latif Zeitouni rappelle les composantes d'un récit de voyage littéraire : «L'opposition réel/fictif est [...] globale. Elle n'exclut pas le caractère imaginaire d'un certain nombre de relations de voyage, elle n'exclut pas, non plus, le caractère réel d'un certain autre nombre de romans. Réalité et fiction peuvent aussi être présentes partiellement ou totalement dans l'œuvre¹⁶⁰ ». Dans un récit littéraire, si l'auteur n'effectue pas le voyage, il doit s'en remettre à son imagination pour écrire un récit. En somme, dans un récit de voyage littéraire, l'auteur est prêt à inventer des histoires qui contiennent des éléments imaginaires. Malgré tout, cela n'empêche pas que le récit de voyage littéraire peut comporter des éléments réels et fictifs à la fois du fait que l'écrivain-voyageur vit une expérience du voyage et a recours à l'imaginaire.

Le récit de voyage scientifique comporte quant à lui des idées historiques, géographiques, des observations météorologiques ainsi que des connaissances scientifiques. De plus, ce genre de récit possède des caractéristiques spécifiques : la réalité, l'objectivité et la diversité des domaines scientifiques. Comme en témoigne Pierre Rajotte : « Plusieurs récits de voyage répondent à des critères d'exactitude documentaire et constituent des ouvrages d'information plus ou moins érudits. Leur but est de restituer le plus objectivement possible la géographie, les sciences naturelles, les mœurs et les spécificités d'une région ou d'un pays visité. À cette fin, le voyageur-écrivain fait appel à divers procédés créateurs d'un "effet de réel" ¹⁶¹ ».

¹⁶⁰ Latif Zeitouni, *Sémiologie du récit de voyage*, op. cit., p. 16.

¹⁶¹ Pierre Rajotte, *Le récit de voyage au XIX^e siècle : aux frontières du littéraire*, op. cit., p. 56.

À titre d'exemple, le récit de voyage d'Al Tahtâwî comporte des renseignements scientifiques, géographiques, politiques et sociaux qui portent en général sur la France, plus précisément sur Paris. Lors de son séjour dans cette ville, l'auteur égyptien cherche à s'instruire et voudrait par la suite transférer les savoirs acquis en France à sa propre patrie. C'est pourquoi sa relation de voyage apporte des informations exactes et évoque des données scientifiques très utiles à sa nation assoiffée d'un tel progrès. À Paris, le voyageur égyptien constate que les sciences progressent de manière continue. Son récit est donc considéré comme un document rempli de connaissances scientifiques nécessaires. Ces connaissances sont arrangées de telle sorte qu'elles soient accessibles à tous ceux qui souhaitent connaître l'essentiel de la société française au XIX^e siècle. En somme, sa relation de voyage fournit des renseignements d'ordre historique, culturel, politique, sanitaire et ethnographique. Ainsi, le voyage d'Al Tahtâwî se trouve associé à la connaissance scientifique. Son récit vise l'instruction du lecteur.

Toutefois, il faut noter que le récit de voyage scientifique peut aussi contenir des images littéraires :

Est-il arbitraire de distinguer ici la « littérature de voyage » du voyage scientifique, sans prétention littéraire ? Certes pas, car leur différenciation est caractéristique du XIX^e siècle européen. On procède alors, en Orient comme ailleurs, à un vaste inventaire : hydrographique, climatique, botanique, zoologique, minéralogique, archéologique et sociologique. C'est parfois dans le cadre de ces explorations qu'on rencontre encore du romanesque, la passion de la vie aventureuse, le désir de reculer les bornes du connu¹⁶².

En plus de parler de différents domaines scientifiques et humains, on peut constater que le récit d'Al Tahtâwî présente aussi un aspect littéraire. Son récit, qui évoque une description historique et sociale, s'inscrit dans un genre littéraire, celui de la littérature de voyage, parce qu'il comporte des passages subjectifs. En outre, le

¹⁶² Jean-Claude Berchet, *Le voyage en Orient. Anthologie des voyageurs français dans le levant au XIX^e siècle*, op. cit., p. 10.

voyageur égyptien se sert au fur à mesure des maximes, des proverbes ainsi que de la poésie en notant parfois des vers d'un autre poète ou son propre poème. Tout au long de son récit, les citations poétiques, qui comportent un ou deux vers, atteignent presque le nombre de cent soixante-dix¹⁶³. Par exemple, en flattant la ville de Paris, le voyageur égyptien compose ces vers : « *Si je divorçai définitivement d'avec Paris, ce ne serait que pour rejoindre l'Égypte. /Pour moi, chacune d'elles est une épouse, mais l'Égypte n'est pas fille d'impiété*¹⁶⁴ ». À propos du même sujet, il ajoute aussi : « *On a énuméré les soleils de la beauté et dit qu'ils se lèvent tous en Égypte ; /Or si on les avait vu apparaître à Paris, on aurait réservé à cette ville une mention particulière*¹⁶⁵ ». Il faut noter également la présence de passages assez subjectifs (au bal, par exemple) au milieu d'exposés plus objectifs, ce qui renforce l'aspect littéraire.

En ce qui concerne le récit de voyage de Nerval, il est tout à fait différent de celui d'Al Tahtâwî. Il s'agit avant tout d'un récit littéraire parce qu'il comporte des légendes entendues ou rapportées et des histoires inventées. Ayant pour objectif le divertissement, le voyageur français met l'accent sur les descriptions des charmes exotiques, les représentations aimables et les évocations plaisantes. L'auteur veut être transporté ailleurs et se déguise pour « mieux goûter l'étrangeté, l'original, l'inconnu, sortir de [son] continent, quitter les civilisations d'Occident, à l'aide d'un minimum de scène d'ambiance, de clinquant, d'indigènes¹⁶⁶ ». En somme, les deux récits d'Al Tahtâwî et de Nerval se trouvent « à la frontière du littéraire » : ils donnent des informations d'ordre scientifique et des impressions personnelles à la fois. De ce fait,

¹⁶³ Voir Hassan Hanafi, *Homoum al fekr wa al watan. Al fekre al arabi al mo'asser* [Les soucis de la pensée et de la patrie. La pensée arabe moderne], Le Caire, Éditions Dar Quebâa, 1998, p. 244.

¹⁶⁴ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 105. [La citation est écrite en italique dans le texte]

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 105-106. [La citation est écrite en italique dans le texte]

¹⁶⁶ Jean-Claude Vatin, « Le voyage- Éléments pour une taxonomie », dans Jean-Claude Vatin (dir.), *La Fuite en Égypte Supplément aux voyages européens en Orient*, Le Caire, CEDEJ, 1989, p. 12.

leurs récits peuvent être considérés comme un « montage » de genres, selon la définition d'Adrien Pasquali.

De manière générale, Nerval offre ainsi un récit de voyage différent de celui d'autres voyageurs de son époque parce qu'il se montre imprégné par la société égyptienne et qu'il prend le rôle de défenseur de la culture et de la civilisation de l'Autre dans son récit. Ce lien tissé avec la société égyptienne est facilité par plusieurs figures charnières dont celle du drogman. Il importe de souligner à cet égard que ce dernier occupe une place importante dans le récit de voyage littéraire.

Si le drogman joue un rôle-clé dans le récit, c'est parce qu'il assure la communication avec la société fréquentée par l'écrivain-voyageur. Étant donné que la majorité des voyageurs européens ne connaissent pas la langue du pays de leur destination en Orient, ils ont besoin d'un guide-interprète. C'est pourquoi il nous semble important de mettre l'accent sur une figure marquante dans les récits de voyage au XIX^e siècle : celle du drogman. Ce dernier joue, en effet, un rôle primordial pour le voyageur car il lui facilite la communication avec la société étrangère visitée. Comme le dit Gérard Deledalle, dans son article sur *L'altérité*, le drogman « est la figure centrale du voyage au pays de l'altérité [...]. C'est lui qui explique au voyageur tout ce qu'il ignore de la langue et de la culture du pays visité¹⁶⁷ ».

1.9.6 Figure du drogman dans les récits de voyage au XIX^e siècle

Le mot « drogman » provient du terme arabe *turjaman* qui signifie guide-interprète. Ce terme a également donné naissance au terme français *truchement*. Si

¹⁶⁷ Gérard Deledalle, « L'altérité », dans Ilana Zinguer (dir.), *Miroirs de l'altérité et voyages au Proche-Orient*, (Actes du colloque international de l'institut d'histoire et de civilisation française de l'Université de Haïfa), Genève, Statkine, 1991, p. 15.

l'image du drogman n'est apparue dans les récits de voyage qu'au XIX^e siècle, c'est parce que cette époque connaît une grande vogue de voyages en Orient. Dans les récits de voyage, le drogman joue le rôle de médiateur entre l'Orient et l'Occident. Il traduit non seulement d'une langue à l'autre, mais il devient un intermédiaire social.

Dès le XVII^e et le XVIII^e siècles, une grande importance est accordée à la formation des interprètes en France afin d'encourager les relations économiques entre ce pays et l'Empire ottoman. Comme le souligne Sarga Moussa : « La profession de drogman remonte, en France, à la création de l'École des Jeunes de langues. Jean-Baptiste Colbert¹⁶⁸ projette, en 1669, de former des interprètes de carrière en attribuant des bourses à des enfants qui, après avoir accompli leurs humanités (latin, grec ancien, mais aussi turc et arabe), seront envoyés dans les consulats de l'Empire ottoman afin de favoriser les intérêts commerciaux français¹⁶⁹ ». Il faut noter que certains de ces jeunes sont des Français, d'autres sont des chrétiens orientaux, surtout des Arméniens. Parmi les interprètes français les plus connus, on dénombre Venture de Paradis qui a accompagné Bonaparte durant son expédition en Égypte. Étant donné qu'il a beaucoup de connaissances sur les langues et les cultures orientales, Venture de Paradis a été chargé de faire de longues négociations entre la France et l'Algérie avant de venir en Égypte¹⁷⁰.

D'après Sarga Moussa, il y a deux types de drogmans :

Revêtu d'un costume officiel (oriental) qui le distingue du reste de la population, l'interprète attaché au consulat est aussi chargé d'accueillir des voyageurs de marque. [...] les interprètes orientaux conservaient un pouvoir de fait qui les rendait nécessaires à toute entrevue officielle entre diplomates français et

¹⁶⁸ Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) travaillait au service du roi de France Louis XIV. Il était un remarquable gestionnaire : il a développé le commerce et l'industrie par d'importantes interventions de l'État. Son nom reste attaché à une telle politique : le colbertisme.

¹⁶⁹ Sarga Moussa, *La relation orientale : enquête sur la communication dans les récits de voyage en Orient (1811-1861)*, Paris, Éditions Klincksieck, 1995, p. 13-14.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 14.

orientaux. [...] Il existe également un deuxième type de drogman, qui n'est — en principe — pas au service d'un consulat : c'est le guide-interprète, que les voyageurs recrutent dans les pays même qu'ils traversent¹⁷¹.

C'est de ce deuxième type de drogman (guide-interprète) qu'il est question lorsque Nerval recrute le drogman Abdallah, dès son arrivée en Égypte. Ce dernier joue un rôle essentiel dans les contacts entre le narrateur nervalien et son entourage dans ce pays. Le voyageur français explique comment il fait la connaissance de son guide-interprète : « Mon drogman est un homme précieux, mais j'ai peur qu'il ne soit un trop noble serviteur pour un si petit seigneur que moi. C'est à Alexandrie, sur le pont du bateau à vapeur le *Léonidas*, qu'il m'était apparu dans toute sa gloire. Il avait accosté le navire avec une barque à ses ordres, ayant un petit noir pour apporter sa pipe et un drogman plus jeune pour faire cortège¹⁷² ». Le drogman montre qu'il a un certain statut (deux personnes à son service) dans la société égyptienne.

Indispensable pour assurer la communication, il est cependant parfois accusé de trahison [tout comme le traducteur]. Le drogman peut occasionnellement représenter un obstacle, surtout quand il n'est pas honnête et qu'il veut exploiter le discours à ses propres fins. Par exemple, le juif Youssef, un des personnages du récit, avertit le narrateur nervalien : « J'ai appris, me dit-il, qu'on vous avait fait acheter une esclave ; j'en suis bien contrarié. Et pourquoi ? Parce qu'on vous aura trompé ou volé de beaucoup : les drogman s'entendent toujours avec le marchand d'esclaves. Cela me paraît probable. Abdallah aura reçu au moins une bourse pour lui¹⁷³ ». C'est pour cela qu'après l'achat de l'esclave, Youssef lui conseille de ne pas avoir recours à son drogman quand il parle avec Zeynab parce que Abdallah « lui communiquerait de mauvaises idées sans que vous vous en doutiez, et elle s'enfuirait quelque jour¹⁷⁴ ». Un autre exemple mérite d'être cité à propos de la tromperie du drogman : lors de la

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 14-16.

¹⁷² Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, *op. cit.*, p. 157.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 253.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 256.

cérémonie de mariage, le drogman Abdallah suggère au narrateur nervalien de suivre le cortège jusqu'à la maison des nouveaux époux. Celui-ci déclare : « Mais que répondrai-je si l'on me parle ? Vous direz seulement : "Tayeb !" C'est une réponse à tout...Et d'ailleurs je suis là pour détourner la conversation¹⁷⁵ ». Ceci montre que le drogman est parfois accusé de tromperie et de trahison. À cet égard, Sarga Moussa affirme aussi que :

Le drogman est accusé de se complaire dans un verbiage qui fait obstacle à la bonne compréhension. Mais son péché le plus grave est de détourner la communication à son profit. Au lieu de transmettre fidèlement les messages d'un émetteur vers un récepteur, le drogman parasite la conversation pour s'emparer de la parole d'autrui et devenir du même coup un acteur à part entière. Placé entre deux interlocuteurs dont il court-circuite l'échange, il prétend monopoliser leur attention en mettant en scène son propre talent oratoire¹⁷⁶.

Dans certains cas, le rôle du drogman ne se limite pas à l'interprétation, il peut aussi pratiquer d'autres activités : « Homme à tout faire, qui peut assumer aussi des fonctions d'interprète, de domestique, de cuisinier ou garde du corps, il constitue la version dégradée du drogman officiel¹⁷⁷ », note Sarga Moussa. Mais dans le cas de Nerval, le drogman Abdallah refuse de jouer le rôle d'un serviteur, un rôle attendu de la part du narrateur : « Il m'a semblé qu'en Orient les hôteliers, les drogman, les valets et les cuisiniers s'entendaient de tout point contre le voyageur¹⁷⁸ ». Il faut noter par ailleurs qu'il y a un malentendu entre Nerval et le drogman : selon Abdallah, le drogman est un homme instruit qui utilise sa science au service des voyageurs et qui jouit d'un prestige social en Égypte à cette époque alors que Nerval croit qu'il peut jouer aussi le rôle d'un serviteur ou d'un cuisinier. À ce propos, Nerval écrit : « Et vous-même, ne seriez-vous pas capable de mettre au feu un morceau de viande, de préparer quelque chose enfin ? C'est de moi que vous parlez ? s'écria Abdallah d'un

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 153.

¹⁷⁶ Sarga Moussa, *La relation orientale : enquête sur la communication dans les récits de voyage en Orient (1811-1861)*, op. cit., p. 23.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 16.

¹⁷⁸ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 220.

ton profondément blessé ; non, monsieur, je ne sais rien de semblable¹⁷⁹ ». Étant donné que le drogman Abdallah ne répond pas aux exigences et aux demandes du narrateur nervalien, ce dernier s'en débarrasse en le remplaçant par d'autres personnes comme Mansour, Ibrahim, Moustafa et finalement Mme Bonhomme. Cette dernière assume la communication entre le narrateur nervalien et sa servante Zeynab : « [...] la gracieuse Mme Bonhomme voudrait bien me servir de truchement pour une première explication avec ma jeune captive. [...] Mme Bonhomme accepta avec toute la grâce et toute la patience possibles le rôle d'interprète entre l'esclave et moi¹⁸⁰ ».

Quant à la figure du drogman dans les récits des voyageurs orientaux, elle n'existe pas en tant que telle parce qu'il ne s'agit pas d'un emploi en Occident. Ainsi, dans le récit d'Al Tahtâwî, on constate que la figure de l'interprète peut être représentée par Jomard. Étant donné qu'il est le directeur de la mission égyptienne à Paris et connaît l'arabe aussi bien que le français, sa langue maternelle, il aide le voyageur égyptien à surmonter le problème de l'interprétation et de la traduction. Il faut préciser que lors de son départ pour la France, Al Tahtâwî ne connaît pas le français et que l'apprentissage de cette langue fait partie de son programme d'études dans ce pays. Dès son arrivée à Marseille, il commence à apprendre le français ; puis il fait des études intensives de cette langue à Paris. Il sera par la suite traducteur et mettra sur pied une école de traduction. En somme, la figure du drogman, qui est très répandue en Orient à cette époque, est totalement absente chez Al Tahtâwî. Ceci est dû au fait qu'il n'y avait pas beaucoup de voyageurs orientaux en Occident à cette époque. Par contre, en Orient, on peut constater qu'une grande vogue de voyage y a été accomplie. Ce qui contraste fortement avec le grand nombre de voyages effectués en Orient au XIX^e siècle.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 197.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 261-262.

En conclusion, nous pouvons dire que le voyage remonte à très loin dans le temps et que sa signification a connu des modifications différentes dans les cultures arabe et française. La vogue des voyages en Orient au XIX^e siècle a contribué au développement de l'orientalisme moderne, notamment grâce aux recherches et aux écrits des savants de Bonaparte ainsi que des voyageurs européens en Orient.

Par ailleurs, le récit de voyage, qui est reconnu comme un genre littéraire à partir du XVII^e siècle, a connu un grand retentissement au XIX^e siècle. Il est incontestable que ce genre littéraire constitue un mélange des genres : il a des liens étroits avec d'autres domaines littéraires, comme le roman, et avec les sciences humaines, comme la sociologie, l'histoire et l'anthropologie. En outre, le récit de voyage se caractérise par la diversité de ses genres : documentaire, idéologique, scientifique et littéraire.

Nous avons constaté que la relation de voyage d'Al Tahtâwî est un récit non romancé, possédant un caractère scientifique, parce qu'elle comporte des renseignements géographiques, historiques, politiques, culturels, économiques et sociaux alors que celle de Nerval est un récit littéraire où surgissent des personnages, des légendes. Par ailleurs, l'imagination joue un rôle considérable dans la description du voyageur français. En effet, les récits de ces deux écrivains sont de caractère différent : Nerval est à la fois auteur et poète alors qu'Al Tahtâwî est étudiant ; le premier est un écrivain-voyageur tandis que le second est un voyageur devenu écrivain. Mais dans les deux cas, les descriptions et les réflexions personnelles ponctuent la narration du voyage. Chacun de ces deux auteurs cherche à comprendre un mythe : celui de l'Orient pour Nerval et celui de l'Occident moderne pour Al Tahtâwî. Ils visent également à satisfaire la curiosité de leurs lecteurs.

Nous avons vu aussi que le voyage donne lieu, en général, à la rencontre de l'Autre et favorise les échanges culturels entre les différentes sociétés. Nous nous

proposons donc de développer, dans le deuxième chapitre de notre thèse, une réflexion sur les rapports historiques ainsi que les échanges culturels entre l'Égypte et la France au XIX^e siècle. Étant donné que nous travaillons sur la représentation de l'Égypte et de la France à travers l'analyse de deux récits de voyage, nous devons bien connaître les relations historiques et culturelles entre ces deux pays pendant le XIX^e siècle afin de délimiter les circonstances qui ont permis aux deux écrivains d'effectuer leur voyage. En traitant des rapports entre les deux pays, nous ne recourons à la politique que dans le but d'éclairer les rapports culturels. Il faudra se demander, entre autres, s'il y a un véritable dialogue entre ces deux pays à cette époque. L'étude des rapports franco-égyptiens nous aidera à mieux comprendre le charme exercé par ces deux pays sur Al Tahtâwî et Nerval.

CHAPITRE II

LES RELATIONS ENTRE L'ÉGYPTE ET LA FRANCE AU XIX^e SIÈCLE

Si les différents contacts avec l'Italie expliquent en large mesure la Renaissance française au XVI^e siècle, ceux de l'Égypte avec la France du XIX^e siècle, apportent le renouveau de la civilisation dans ce pays qui en fut jadis le berceau. Tel qu'il s'inscrit donc dans notre histoire moderne, le voyage de Rifā'a est un fait capital¹.

Les relations entre l'Égypte et la France remontent au Moyen-Âge à l'époque des Fatimides² et des Ayyubides³. Ces relations, qui sont plutôt d'ordre commercial, se caractérisent par le manque de contact direct entre les peuples des deux pays. Par ailleurs, la découverte de l'Égypte constitue aussi une passionnante aventure pour les Français. Ce pays attire leur regard grâce à son passé prestigieux, à ses richesses archéologiques, exotiques et à sa situation géographique. C'est surtout après la traduction des *Mille et Une Nuits* par Antoine Galland⁴ que l'Égypte apparaît comme un pays exotique pour les écrivains-voyageurs français.

L'Égypte est considérée comme « un carrefour, un lieu de passage, d'affrontements entre peuples, ethnies, religions⁵ ». De nombreuses tentatives d'occupation de ce pays ont été menées effectivement par les pays d'Europe depuis

¹ Anouar Louca, « Un voyageur Égyptien à Paris en 1830 : Rifā'a At-Tahtawi », dans Marcel Didier (dir.), *Connaissance de l'étranger, Mélanges offerts à la mémoire de Jean-Marie Carré*, Paris, Éditions Didier, 1969, p. 287.

² Les Fatimides sont la dynastie des califes arabo-musulmans qui règnent en Afrique du Nord (de 910 à 969), puis en Égypte (de 969 à 1171). Ils prétendent être les descendants de Fatima, fille du Prophète Muhammad. Le Caire était la capitale des Fatimides et le foyer du monde islamique à cette époque.

³ Les Ayyubides (1171-1193) sont la dynastie qui a mis fin au règne des Fatimides. Saladin, qui était le fondateur de cette dynastie dont le siège de la capitale était à Damas et au Caire, a régné jusqu'à la fin du XII^e siècle.

⁴ Antoine Galland (1646-1715) est à la fois orientaliste, spécialiste d'histoire, de manuscrits anciens, de langues orientales et de monnaies, habitué de la Bibliothèque royale, antiquaire du roi et académicien.

⁵ Robert Solé, *L'Égypte passion française*, Paris, Seuil, 1998, p. 17.

l'Antiquité jusqu'aux temps modernes. Ce pays représente donc une séduction de conquête pour toute l'Europe, surtout la France, depuis les Croisades (1095-1291). L'Égypte garde le souvenir de la septième croisade menée par les Français. Sous la conduite de Saint-Louis (Louis IX), les Français sont arrivés en Égypte en 1249 et ont conquis Damiette. Ils ont cependant été battus à Mansourah, une ville dans le Delta du Nil, et leur roi a été constitué prisonnier en 1250 à Dar Ibn Loukmané⁶. Lors de cette Croisade, dont l'objectif était à la fois religieux, politique et économique, Égyptiens et Français se sont affrontés violemment à cause de la différence idéologique et religieuse. Cependant, les Égyptiens se sont bien comportés avec leur prisonnier le roi Louis IX, comme le souligne Maurice Ezran :

Le roi captif [Louis IX] est bien traité, soigné par les médecins du sultan. Il négocie sa libération, elle est conditionnée par le paiement d'une forte rançon et l'évacuation de Damiette. Avec tous les prisonniers de guerre libérés, le roi quitte définitivement l'Égypte le 6 mai 1250 et se replie sur Saint-Jean-d'Acre. C'est le seul roi de toute l'histoire de la France à avoir mis les pieds sur le sol égyptien⁷.

Malgré tout, les Français continuent à convoiter l'Égypte. Plus tard, en 1672, le philosophe allemand Leibniz présente une proposition à Louis XIV, en lui montrant que la conquête de ce pays est le projet « le plus vaste que l'on puisse concevoir et le plus facile à exécuter⁸ ». Grâce à cette conquête stratégique, la France dominerait le monde oriental et les mers. De cette façon, ce pays protégerait ses intérêts en Orient et contrôlerait l'accès fluvial de la route de l'Inde, ce qui nuirait sans doute aux intérêts des Anglais qui avaient alors une colonie en Inde. Cette envie de conquête était bien évidemment motivée par la situation géographique stratégique dont l'Égypte est dotée car elle relie trois continents : l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Tel que le conçoit Maurice Ezran :

⁶ Dans sa relation de voyage, Nerval évoque cet événement et regrette de ne pas pouvoir visiter l'endroit où le roi Louis IX était emprisonné : « Nous passâmes la nuit devant Mansourah, et je ne pus visiter les fours à poulets célèbres de cette ville, ni la maison de Ben-Lockmannn où vécut saint Louis prisonnier ». (Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, Paris, Gallimard, 1998, p. 335)

⁷ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 24.

⁸ Robert Solé, *L'Égypte, passion française, op. cit.*, p. 25.

L'Égypte est le lieu privilégié pour tous ces échanges [commerciaux]. Par ses ports sur la mer Rouge elle reçoit tous les produits de l'Océan indien et de Chine, ils sont entreposés au Caire après avoir traversé le désert oriental par caravane puis descendent par voie fluviale jusqu'à Damiette ou Rosette pour embarquer à destination de l'Europe. Ce commerce crée de très grandes richesses aussi bien en Egypte que dans l'Europe méridionale⁹.

Par ailleurs, dès la Renaissance, les missionnaires, les diplomates et les commerçants français ne cessent de visiter l'Égypte, notamment les lieux sacrés de la chrétienté. Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, les voyageurs français viennent dans ce pays pour visiter les lieux coptes et orthodoxes, surtout le monastère de Sainte-Catherine au Sinaï, l'arbre de la Vierge au Caire, la chaire de Saint-Marc à Alexandrie et les couvents coptes de *Wadi Al Natroune* [La vallée d'Al Natroune] dans le désert libyen. Malgré la courte durée de leurs voyages, la description des villes de la Basse-Égypte occupe une place prépondérante dans leurs récits. À cette époque, la France a de bons contacts avec l'Empire ottoman dont l'Égypte forme l'une des provinces. Étant liés diplomatiquement à l'Empire ottoman qui constitue leur principal allié dans les guerres contre l'Italie, les Français n'éprouvent aucune difficulté à visiter l'Égypte ottomane.

Au XVIII^e siècle, la France a pour objectif de franciser l'Égypte, d'y fonder une colonie française et de la conquérir spirituellement. C'est la raison pour laquelle les écrivains-voyageurs de ce pays effectuent de longs séjours pour étudier les conditions politiques, économiques et militaires de l'Égypte. Par la suite, ils donnent des renseignements aux responsables français. Parmi ces voyageurs, on peut citer Claude Savary, qui a publié, outre une traduction du Coran, *Lettres sur l'Égypte* en 1785, et Volney, qui a écrit *Voyage en Égypte et en Syrie* en 1787. Ces deux orientalistes français ont effectué des voyages pour se documenter sur ce pays. D'après Savary et Volney, l'Égypte doit être conquise par la France pour pouvoir

⁹ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture, op. cit.*, p. 28.

préserver sa civilisation malmenée par les Mamelouks et les Ottomans. Leurs deux récits de voyage constituent des références essentielles pour Bonaparte parce qu'ils donnent « une vision globale de l'Égypte, de son passé, de sa réalité à la fin du XVIII^e siècle¹⁰ ».

Ainsi, les diplomates français se préparent à la conquête de l'Égypte. Parmi ceux-ci, on compte le baron De Tott qui joue un rôle très important dans cette affaire : ayant le poste d'assistant de l'ambassadeur français à Istanbul en 1776, De Tott affirme que l'Égypte est un pays plein de fortunes que l'on pourrait conquérir facilement. C'est pour cela que le ministre de la Défense Talleyrand l'envoie secrètement là-bas sous prétexte de faire des recherches scientifiques. Mais l'objectif de sa mission consiste plutôt à cartographier les ports d'Égypte et de Syrie en vue de choisir les lieux convenables pour le débarquement des bateaux et des soldats français. En regagnant la France, De Tott présente un rapport montrant que l'Empire ottoman est sur le point de s'affaiblir et que c'est le moment idéal pour conquérir l'Égypte. À partir de cette époque, débutent les projets politiques dont le but est l'implantation d'une colonie française dans la province la plus belle de l'Empire ottoman. En outre, l'Égypte est mal administrée par les gouverneurs ottomans et mamelouks qui ne prennent pas en considération l'intérêt du peuple égyptien.

Pour bien comprendre l'évolution des rapports franco-égyptiens, il est nécessaire de rappeler brièvement l'histoire de l'Égypte avant l'arrivée des troupes françaises. C'est pourquoi nous évoquerons tout d'abord l'Égypte à l'époque des Mamelouks et des Ottomans. Ensuite, nous expliquerons le rôle de l'expédition de Bonaparte (1789-1801) ainsi que son influence sur la vie politique et culturelle en Égypte : nous étudierons ses motivations, ses conséquences positives et négatives et nous montrerons comment cette campagne a éveillé les Égyptiens au progrès et à la

¹⁰ *Ibid.*, p. 42.

modernité occidentale. Puis, nous mettrons l'accent sur le rôle éminent de Mohamed Ali, le fondateur de l'Égypte moderne, sur ses contacts avec la France ainsi que sur le rôle des voyageurs français et égyptiens durant son règne. Il faut noter que l'Égypte est engagée sur la voie de la modernisation sous Mohamed Ali et qu'Al Tahtâwî s'inscrit pleinement dans ce mouvement. C'est pourquoi nous évoquerons, en dernier lieu, la contribution d'Al Tahtâwî à la renaissance de l'Égypte.

2.1 L'Égypte des Mamelouks¹¹ (1250-1516)

Entre la dernière dynastie arabe [Les Ayyubides] en 1250 et l'invasion de l'Égypte en 1516 par le sultan ottoman Sélim 1^{er}, l'Égypte est gouvernée par les Mamelouks. Le sultan ayyubide Negm Eddîne Ayyoube avait acheté ces jeunes mamelouks à la Turquie, à la Géorgie et au Caucase afin de constituer une armée forte et puissante. Ceux-ci étaient alors assujettis aux règles de l'armée, de la cour et, bien sûr, à la loi musulmane. Mais les Mamelouks étaient ambitieux : grâce aux postes occupés dans l'armée ayyubide, ils réussissent à s'emparer du pouvoir en Égypte en 1250. Ils divisent ce pays par la suite en vingt-quatre provinces. Ces provinces sont dirigées par des gouverneurs nommés Beys qui constituent un Diwan, présidé par le pacha, quant à lui nommé par le sultan de l'Empire ottoman.

Après plus de deux siècles et demi de règne, les Mamelouks sont vaincus par les Ottomans en 1516 dans la bataille de *Marg Dabek*. Cependant, ils restent quand même au pouvoir, en tant que gouverneurs de l'Égypte sous la tutelle du sultan ottoman, et ce jusqu'à l'arrivée de Mohamed Ali. Le groupe restant des Mamelouks est massacré par ce dernier à la citadelle de Saladin au Caire en 1811. Dans son récit de voyage, Gérard de Nerval parle des Mamelouks qui, selon lui, ont gouverné

¹¹ Le mot « mamelouk » signifie en arabe « esclave », « personne achetée » ou bien « celui qui appartient à quelqu'un ».

l'Égypte pendant longtemps sans toutefois réaliser des projets avantageux : « Ces fameux mamelouks, qui dominèrent le pays si longtemps, et qui y faisaient venir les belles femmes du monde, n'ont pas laissé un seul rejeton¹² ». Cependant, le voyageur français met en évidence la grandeur de l'architecture à l'époque des Mamelouks en Égypte : « [...] j'étais peu sensible au plaisir de vivre campé, pour ainsi dire, dans un coin d'un palais immense ; il faut dire encore que beaucoup de ces bâtiments, ancien séjour d'une aristocratie éteinte, remontent au règne des sultans mamelouks¹³ ».

Il faut dire que la période de l'Égypte mamelouke se caractérise par les désordres constants et que ce pays vit dans la misère à cause de leur mauvaise administration : « L'Égypte en est encore au Moyen Âge. Ces corvées se faisaient jadis au profit des beys mamelouks¹⁴ », note Nerval. De ce fait, les Mamelouks ne s'intéressaient qu'à leurs bénéfices sans accorder d'importance à la population égyptienne.

Malgré les méfaits des Mamelouks et la longue durée de leur règne, il faut reconnaître qu'ils ont défendu l'Égypte et l'Orient islamique contre les Moghols et les Croisés : ils ont battu Holakou, le chef des Moghols, dans la bataille de *Ayn Jâlût* en 1259, emprisonné Louis IX à Mansourah et libéré Jérusalem des Croisés. De ce fait, il ne faut pas nier les grands services que les Mamelouks ont offerts au monde arabo-musulman. Après la défaite des Mamelouks par les Turcs dans la bataille de *Marg Dabek* en 1516, l'Égypte est devenue une province de l'Empire ottoman.

¹² Gérard de Nerval, *Voyage en Orient, op. cit.*, p. 279.

¹³ *Ibid.*, p. 160.

¹⁴ *Ibid.*, p. 201.

2.2 L'Égypte ottomane (1516-1882)

Dans son livre portant sur *Mustafa Kémal*, qui a déposé le dernier sultan et créé la nouvelle Turquie en 1922, Jacques Benoist-Méchin relate les origines de l'Empire ottoman :

Au début du XIII^e siècle, une horde de cavaliers turoniens, partis des monts Altaï (bordure de l'actuelle Mongolie), traverse le Moyen-Orient et s'installe dans le massif montagneux de l'Anatolie. Trois cent ans plus tard, les descendants de cette horde ont conquis un empire immense. La domination du sultan s'étend sur trois continents ; son pouvoir s'exerce du Danube à l'Euphrate et de l'Atlas au Caucase. Mais ce domaine n'est doué d'aucune unité. Le magma des peuples, celui des langues et des religions qui le composent, n'est maintenu ensemble que par une bureaucratie appuyée sur un formidable appareil militaire et policier¹⁵.

Il faut mentionner qu'à l'époque de l'Empire ottoman, la population égyptienne est composée d'Arabes, de Coptes, de Mamelouks et de Turcs. Les Arabes, représentant la majorité, s'étaient installés en Égypte à la suite de la conquête de ce pays en 640 après J-C par Amrou Ibn al-'as. L'Islam constitue le lien commun entre Arabes, Mamelouks et Turcs.

Au début du XIX^e siècle, l'Égypte ottomane connaît certaines difficultés à cause de la faiblesse de certains gouverneurs ottomans ou la cruauté des autres. En 1802, le sultan ottoman Sélim III a nommé Khosrew pacha gouverneur de l'Égypte. Celui-ci a exigé des taxes élevées à la population égyptienne. Or, il se trouve que ce pacha était faible de caractère. C'est la raison pour laquelle les soldats albanais se sont révoltés contre Khosrew qui s'est enfui à Damiette où il a été emprisonné. Les troupes albanaises ont alors proclamé leur chef Taher pacha d'Égypte. Mais celui-ci n'était pas capable de gouverner le pays ; et il a été assassiné trois semaines après sa nomination. Le gouverneur d'Égypte, Taher, a été remplacé par Ali el Djezain qui

¹⁵ Jacques Benoist-Méchin, *Mustafa Kémal*, Paris, Albin Michel, 1954. Cité par Guy Fargette dans *Méhémet Ali, le fondateur de l'Égypte moderne*, Paris, l'Harmattan, 1996, p. 45. [La citation est écrite en italique dans le texte].

était un esclave circassien. Celui-ci faisait partie du commandement de l'armée ottomane. À cause de sa cruauté et de son ignorance, Ali el Djezain a été assassiné lui aussi. En tant que commandant de la principale unité militaire de l'armée ottomane, Mohamed Ali a été à ce moment le seul candidat à la succession de Ali el Djezain : il est devenu un officier de l'armée turque de Selim III, puis a obtenu le commandement de l'armée albanaise afin de rétablir l'ordre en Égypte. Ceci montre comment Mohamed Ali arrive au pouvoir dans ce pays.

Certains historiens¹⁶ égyptiens considèrent que l'occupation ottomane constitue une période sombre dans l'histoire de l'Égypte car elle a provoqué une décadence sociale, culturelle et économique. D'après Imad Ghazi, « [p]our l'Égypte comme la Syrie, c'est l'occupation ottomane qui interrompt le développement de la civilisation. Elle bloqua les mécanismes de dissolution de la société médiévale et la maintint dans l'inertie pendant trois siècles, du XVI^e au XVIII^e siècle, sans permettre qu'aucun changement ne vînt de l'intérieur¹⁷ ».

En effet, la vie culturelle et littéraire s'affaiblit en Égypte sous la domination des Ottomans. Kawsar El Beheiry met en évidence le déclin de la littérature arabe en démontrant que celle-ci était plus prospère à l'époque des Mamelouks qu'à celle des Ottomans :

La littérature, à cette époque, était morbide, pour ne pas dire morte, alors qu'elle était florissante sous le règne des Mamelouks baharites et circassiens. L'Égypte, sous ces Mamelouks, connaissait des hommes de lettres de valeur tels que le grand poète Al Bousseïri, Ibn Nobata Al Masri, Al Kalkashandi, auteur de la grande œuvre *Sobh al A'sha*, Ibn Manzour, auteur de *Lissan al Arab* (Langue des Arabes), le grand historien et sociologue Ibn Khellekan, Ibn al'Amid, le professeur bien connu, Ibn Ayas, l'historien. De plus, l'Égypte avait pour hôtes Ibn Taymeyyah, l'illustre jurisconsulte islamique (d'origine syrienne), et le grand historien

¹⁶ Parmi ces historiens égyptiens, on dénombre Mohamed Anîs, Abdal-Wahhâb Bakr et Imâd Ghazi.

¹⁷ Cité par Ramadân Al-khûlî et Abd Al-Raziq Îssâ dans « Un bilan controversé, le point de vue des historiens égyptiens », dans *L'expédition de Bonaparte vue de l'Égypte*, Le Caire, CEDEJ, n° 1, 1999, p. 31.

philosophe et fondateur de la sociologie, Ibn Khaldoun, qui considérait ce pays comme sa seconde patrie¹⁸.

Selon les propos de Kawsar El Beheiry, l'époque des Mamelouks était plus favorable au développement de différentes disciplines : en sociologie, en histoire, en philosophie, en langue et littérature arabes. Toutefois, un établissement a un impact culturel important à l'époque ottomane : l'Université d'Al Azhar, où on s'intéresse aux sciences religieuses islamiques (les préceptes du Coran, les hadiths, les éléments du droit musulman et la philosophie) et à la langue arabe en négligeant les sciences profanes modernes. Cet établissement universitaire joue un rôle primordial dans l'histoire culturelle et religieuse de l'Égypte. Il faut ajouter qu'à l'époque d'Al Tahtâwî, c'est la seule université égyptienne qui demeure « le foyer des études islamiques, mais après avoir été le centre d'une vie intellectuelle foisonnante du X^e au XV^e siècle, cette université séculaire ne vivait plus que sur le prestige de son passé¹⁹», note Amin Sami Wassef. Toutefois, dans sa relation de voyage, le voyageur égyptien met en lumière l'importance de cet établissement :

C'est le lieu le plus lumineux, un jardin de science aux fruits offerts et, pour l'exercice de l'intelligence, un parterre aux fleurs fraîches, comme l'a dit notre savantisme maître al-'Attâr : « *Fréquence assidûment, si tu poursuis les vertus, une mosquée illuminée par le soleil des sciences variées. / Là, se trouvent les massifs aux fleurs épanouies, / Aussi a-t-elle reçu le nom d'al-Azhar*²⁰.

Parmi les ulémas d'Al Azhar, on dénombre le cheikh Hassan Al-'Attâr qui a contribué à l'élaboration d'une génération des savants : le cheikh Ahmad Al-Dardîr, Abd Allah Al-Charquawî et Omar Makram. Ces derniers ont défendu, à leur tour, les

¹⁸ Kawsar Abdel Salam El Beheiry, *L'influence de la littérature française sur le roman arabe*, Québec, Naaman, 1980, p. 20.

¹⁹ Amin Sami Wassef, « Rifâ'a et la France », dans *Seminar on Sheikh Rifa'a Rafie El-Tahtawi*, Le Caire, Ain Shams University Press, 1984, p. 8.

²⁰ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 42. Le mot « Al-Azhar » est tiré du nom de Fâtima az-Zahrâa, fille du Prophète Muhammad, qui signifie « brillante ». Selon Anouar Louca, « le vocable *Azhar* se confondant avec *azhara* : fleurir, donne lieu au jeu de mots développé dans cette métaphore ». Al-Azhar est la mosquée et l'université la plus ancienne en Égypte et dans le monde islamique. Fondée à l'époque des Fatimides (X^e/XII^e siècle), cet établissement accueille jusqu'à nos jours des étudiants du monde entier.

droits des Égyptiens et sont révoltés contre les walis turcs et les beys mamelouks dont la politique se caractérisait par l'injustice et la tyrannie. Durant presque cinq siècles et demi, le peuple égyptien a souffert de l'ignorance, de la pauvreté et de la maladie. En général, les Ottomans se sont servis de la façade islamique afin de dominer les pays arabes. C'est la raison pour laquelle les Égyptiens ont cédé à la domination ottomane sans aucune résistance, ce qui ne sera pas le cas lors de la campagne de Bonaparte en Égypte en 1798.

2.3 L'expédition de Bonaparte en Égypte (1798-1801)

Certains prétendent que le réveil et la Renaissance de l'Égypte moderne commencent à partir de l'arrivée de Bonaparte dont la campagne connaît un échec militaire et administratif, alors que sur le plan scientifique, il s'agit plutôt d'une réussite.

2.3.1 Les motivations de la campagne de Bonaparte

Plusieurs raisons expliquent l'expédition de Bonaparte en Égypte. La première raison est d'ordre personnel : Napoléon Bonaparte a envie de réaliser une gloire militaire en Égypte afin d'accomplir ses ambitions. En s'installant dans ce pays, Bonaparte rêve de « créer un Empire mondial des Lumières²¹ ». Selon Nada Tomiche, « [p]our Bonaparte, issu de la Révolution et encore imprégné d'idéal humanitaire et de l'exemple de grands conquérants, cette "terre antique" qu'il veut régénérer immortalisera son nom²² ».

²¹ Voir Jean-Joël Brégeon, *L'Égypte française au jour le jour 1798-1801*, Paris, Perrin, 1991, p. 9.

²² Nada Tomiche, *L'Égypte moderne*, Paris, Presse Universitaires de France, « Coll. Que sais-je ? », 1966, p. 9.

La deuxième raison est d'ordre économique : les Français convoitent avidement les ressources naturelles de l'Égypte qui occupe une situation géographique privilégiée et possède des terres agricoles très fertiles, surtout dans la région du Delta du Nil. Comme l'explique Guy Fargette : « Les autorités françaises et les milieux économiques voient une opportunité intéressante de s'emparer des riches terres agricoles du delta égyptien, comme ce sera le cas trente ans après en Algérie²³ ».

La troisième raison est d'ordre stratégique et militaire : à la suite de leur défaite contre les Anglais au Canada, les Français ont dû abandonner leurs « possessions d'Amérique, à l'exception de la Louisiane et des Antilles²⁴ » selon le traité de Paris en 1763. Les Français veulent donc se venger des Anglais en occupant l'Égypte, ce qui leur permettrait de couper la route menant à l'Inde où l'Angleterre a une colonie et des intérêts commerciaux.

2.3.2 Le débarquement des troupes françaises en Égypte

À son arrivée à Alexandrie, Bonaparte déclare qu'il est venu en Égypte en tant que libérateur, non en tant qu'envahisseur. En outre, il prétend qu'il aime l'Islam et le Prophète Muhammad. Son souci est, selon lui, de débarrasser le pays de la présence des Mamelouks qui trompent le peuple égyptien. À ce propos, Maurice Ezran rappelle que

Bonaparte débarque le 1^{er} juillet 1798 à Alexandrie et arrive avec facilité à se rendre maître de la ville, puis s'installe chez le consul de la France. [...] Il demande la collaboration de tous car il est très respectueux de l'Islam. Un deuxième message est envoyé au pacha représentant du sultan de Constantinople, lui expliquant que la France compte le rétablir dans toute son autorité en expulsant les beys usurpateurs²⁵.

²³ Guy Fargette, *Méhémet Ali, le fondateur de l'Égypte moderne*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 15.

²⁴ *Ibid.*, p. 13.

²⁵ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture, op. cit.*, p. 56.

Afin de gagner la sympathie des Égyptiens, Bonaparte se sert de la presse écrite. Il adresse au peuple égyptien le message de sa proclamation en arabe. Il y dévoile que les Mamelouks sont des tyrans qui volent la fortune ainsi que les richesses de toute l'Égypte. « Il [Bonaparte] les ramène, selon lui, à leur véritable origine (Mamelouks = esclaves), et parle au peuple d'Égypte d'égalité, de liberté et de justice divine. Il lui expose les idées de la révolution²⁶ », note Rouchdi Fakkar. Napoléon veut donc gagner l'appui de la population égyptienne et des ulémas d'Al Azhar afin de les soulever contre les Mamelouks. Cependant, les habitants d'Alexandrie se révoltent contre l'expédition bonapartiste. Le gouverneur de la ville, Mohamed Korayem, encourage la population à combattre les Français. Il demande un soutien militaire aux deux responsables mamelouks, Ibrahim Bey et Mourad Bey, mais en vain. Le premier occupe le poste de chef de l'armée en Basse-Égypte tandis que le deuxième commande l'armée en Haute-Égypte et est chargé des affaires du pèlerinage à La Mecque. Ces deux beys mamelouks n'apportent aucune aide militaire aux Alexandrins et s'enfuient lors de l'arrivée des troupes françaises : Ibrahim Bey part en Palestine alors que Mourad Bey reste en Haute-Égypte. À la fin de son combat, Mohamed Korayem cède aux Français car il ne possède pas d'armée aussi forte que la leur.

Après avoir occupé Alexandrie, les troupes françaises, sous l'égide de Bonaparte, se dirigent vers Le Caire. Leur leader veut être appuyé par les ulémas d'Al Azhar. C'est pourquoi « lorsque Bonaparte se fut installé au Caire, il réunit les hommes cultivés autour de lui, dans une sorte de conseil « diwan », pour diriger le pays sous contrôle²⁷ ». Composé de dix ulémas d'Al Azhar, ce conseil a pour but

²⁶ Rouchdi Fakkar, *L'influence française sur la formation de la presse littéraire en Égypte au XIX^e siècle. Aux origines des relations culturelles contemporaines entre la France et le monde arabe*, Paris, Geuthner, 1972, p. 21.

²⁷ *Ibid.*, p. 37.

d'aider Dupuis, le gouverneur français du Caire, à diriger la ville. L'administration générale de ce « diwan » est confiée à Monge, un savant français, afin de surveiller les travaux des ulémas.

Dès sa jeunesse, Napoléon Bonaparte s'est intéressé à la presse car ce moyen de communication était un outil très efficace afin de réaliser ses ambitions et ses projets. Par exemple, lors de sa campagne militaire en Italie, il avait décidé de fonder un journal propre à lui : *Le Courrier de l'Armée d'Italie ou le patriote français*. Ainsi, après s'être installé en Égypte, Napoléon Bonaparte a créé deux revues de langue française : *Le Courrier de l'Égypte* et *La Décade Égyptienne*. La première revue, parue le 28 août 1798, « fut ainsi le premier journal à paraître en Égypte et à y apporter l'influence française²⁸ ». Rouchdi Fakkar détaille les sujets traités dans le premier journal de langue française :

Le Courrier [était] un journal qui s'occupait d'abord des activités des forces françaises en Égypte. Il rendait compte des nombreuses batailles qu'elles livraient aux Mameluks, aux Turcs et surtout aux Anglais. Il publia des ordres du jour et les décisions émanant du général en chef, généralement les nouvelles d'Égypte. Ses pages contenaient des descriptions de la vie et des voyages accomplis par les membres de la Commission des Sciences et des Arts, les ordres du jour des séances publiques de l'Institut d'Égypte, plusieurs articles scientifiques dus à des auteurs éminents²⁹.

En ce qui concerne *La Décade égyptienne*, dont le premier numéro a paru le premier octobre 1798, elle est considérée comme la première revue scientifique et littéraire en Égypte. Cette revue présente surtout des traductions de poèmes et de fables de l'arabe au français et constitue « le porte-parole de l'Institut d'Égypte³⁰ ». Ainsi, comme l'explique Maurice Ezran :

L'imprimerie de l'Institut accomplit un travail considérable. Elle publie les communiqués et décrets du Gouvernement en français et en arabe, ainsi que les proclamations du général en chef, le Sultan Kébir, à la population. Elle édite deux

²⁸ *Ibid.*, p. 23

²⁹ *Ibid.*, p. 24.

³⁰ *Ibid.*, p. 28.

journaux en langue française : *Le Courrier d'Égypte* qui aura 116 numéros, journal d'information, porte-parole des autorités, et *La Décade égyptienne*, organe scientifique et technique qui paraîtra trois fois. L'expédition française inaugure ainsi la presse en langue française d'Égypte qui sera fort prospère durant les XIX^e et XX^e siècles et existe encore de nos jours³¹.

Plus tard, malgré les efforts de Menou, qui a encouragé une collaboration efficace entre les lettrés égyptiens et les savants français afin de créer une presse égyptienne, celle-ci n'a pas connu de succès sur le plan littéraire à cause d'une nette préoccupation pour les affaires politiques et artistiques, comme l'affirme Rouchdi Fakkar : « [I]l n'est pas possible de dire que l'Égypte du XIX^e siècle possédait une presse spécifiquement littéraire aux sujets bien définis, comme c'était le cas en France depuis déjà assez longtemps. Il faut attendre la deuxième moitié du XIX^e siècle pour assister à la naissance des revues purement littéraires³² ». L'épanouissement de la presse égyptienne de culture arabe ne se fera qu'après le retour d'Al Tatâwî de la France, comme nous le verrons à la fin de ce chapitre.

Il faut reconnaître que Bonaparte accorde beaucoup plus d'importance aux travaux scientifiques que littéraires. Son expédition comprend un grand nombre de savants qui ont pour tâche de rédiger la *Description de l'Égypte*. Ainsi, avant son départ de l'Égypte, il forme deux commissions chargées de compléter le travail archéologique de Vivant Denon en Haute-Égypte. Nommé comme premier directeur du musée Napoléon, futur musée du Louvre, ce dernier s'était lié d'une grande amitié avec Bonaparte et a publié, grâce à ses voyages en Égypte, *Voyage dans la Basse et la Haute-Égypte* qui a connu un grand succès. Il faut noter que les deux commissions sont dirigées par Costaz, Fourier, Geoffroy Saint-Hilaire et Jomard. Ce dernier contribuera à renforcer l'amitié entre l'Égypte et la France.

³¹ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture*, op. cit., p. 61.

³² Rouchdi Fakkar, *L'influence française sur la formation de la presse littéraire en Égypte au XIX^e siècle*, op. cit., p. 13.

Malgré tout, Bonaparte n'est pas resté longtemps en Égypte. Il a dû rentrer en France en rêvant à son avenir politique, en raison de certains problèmes et hostilités avec les pays européens, surtout avec l'Italie. Sur place, il est remplacé par Kléber qui écrase la deuxième révolution des Égyptiens au Caire. Toutefois, ce dernier a une vision différente de celle de Bonaparte : au lieu d'occuper un pays d'outre-mer, Kléber préfère défendre la France contre les pays européens puissants qui veulent l'envahir.

À cause de l'intervention des troupes anglaises (destruction de la flotte française par la flotte anglaise dirigée par Nelson) et face aux besoins considérables de l'armée française, Kléber prend conscience qu'il n'est pas apte à diriger la colonie. De plus, les Égyptiens détestent les troupes françaises, surtout après la répression violente à cause de laquelle une grande partie de la population égyptienne est massacrée par l'armée française. C'est pourquoi Kléber songe à négocier le retrait de l'armée française de l'Égypte. Sa courte présence finit tragiquement : Kléber est assassiné par le Syrien Soliman El-Halabi.

À Kléber succède Menou, fraîchement converti à l'Islam, ayant pris le nom d'Abdallah après s'être marié à une Égyptienne musulmane. D'après Maurice Ezran, « [c]'est un esprit plein de justice et d'humanité, mais ce n'est pas le bon stratège militaire indispensable pour retourner à son profit les situations désespérées. [...] Grâce à lui, l'amitié franco-égyptienne a survécu à l'évacuation du corps expéditionnaire et a pu se prolonger longtemps³³ ». Comme le séjour de ses prédécesseurs, celui de Menou a été de courte durée. Voyant les insurrections populaires des Égyptiens ainsi que l'intervention militaire anglaise prendre de l'ampleur, les troupes françaises abandonnent l'Égypte : « Le 14 juillet, les Français

³³ *Ibid.*, p. 70.

quittent Le Caire et descendent le Nil jusqu'à Rosette. Leur embarquement sur les bâtiments anglais s'achève le 9 août 1801. [...] Au début de septembre, l'armée d'Alexandrie est à son tour évacuée. Menu (sic) atteint par la peste, part le dernier. Tout est fini³⁴ ».

2.3.3 Les conséquences de l'expédition bonapartiste

L'expédition de Bonaparte a échoué militairement à cause de la résistance de la population égyptienne contre des occupants qui n'avaient pas la même religion, ni les mêmes mœurs, ni la même langue, ni la même mentalité. Venus en Égypte en tant qu'envahisseurs, les Français étaient, pour les Égyptiens, les ennemis de la religion. Par ailleurs, l'Empire ottoman n'acceptait pas de renoncer à l'Égypte : une troupe militaire turque, soutenue par la flotte anglaise, est envoyée en Égypte pour combattre l'armée française dans la bataille d'Aboukir en 1799.

La campagne de Bonaparte a eu, à ses débuts, des effets négatifs sur l'Égypte : il faut mentionner les villages incendiés, les violentes répressions contre la population égyptienne à Alexandrie et au Caire ainsi que dans certaines villes de la Basse-Égypte comme Damiette, Damanhour, Mansourah et Tanta, le viol de femmes et la fâcheuse profanation d'Al Azhar avec les chevaux. Les soldats de l'expédition, qui venaient en tant que colonisateurs, ont piétiné le Coran de leurs bottes. Ces actes, au lieu d'encourager l'amitié entre Français et Égyptiens, ont plutôt provoqué deux révolutions au Caire, qui malgré leur échec, ont été interprétées par les Français comme une sorte d'avertissement. Les Égyptiens leur ont montré qu'ils refusaient d'être colonisés à nouveau par qui que ce soit. Face à de tels incidents, et même si Napoléon Bonaparte s'est proclamé l'ami du Prophète Muhammad et a prétendu

³⁴ Gilbert Sinoué, *Le dernier Pharaon*, présenté par Christiane Desrochers Noblecourt, Paris, Pygmalion/Gérard Walelet, 1997, p. 53.

s'être converti à l'Islam, il est difficile de croire qu'il y avait de véritables liens d'amitié entre Égyptiens et Français. La différence de religion, de coutumes et de traditions agrandissait le fossé qui opposait les deux peuples. Les Égyptiens s'expliquaient mal le fait qu'un ami « libérateur » venant enrayer le pouvoir des Mamelouks leur impose de lourdes taxes à nouveau. Le peuple égyptien ne serait pas dupe une seconde fois : il savait que Napoléon était venu en tant que conquérant, et non pas en tant qu'ami ou libérateur comme il le prétendait.

Malgré ses conséquences négatives sur la population égyptienne, l'expédition de Bonaparte a apporté certaines clés du progrès et de la modernité scientifique, notamment avec la fondation de l'Institut d'Égypte. Cet établissement avait pour but de mener des études archéologiques, géologiques, botaniques et historiques sur l'Égypte, ce qui peut contribuer à la modernisation de ce pays. Il regroupait des spécialistes en mathématiques, en physique, en sciences naturelles, en archéologie, en économie, en sociologie ainsi qu'en lettres. Les savants, les ingénieurs, les militaires, les médecins et les artistes étaient avides de découvertes et de gloire. La Commission des Sciences et des Arts, qu'ils avaient constituée, était divisée en cinq catégories : sciences pures, sciences appliquées, artistes, gens de lettres et traducteurs, mécaniciens et imprimeurs.

Il faut ajouter que l'imprimerie, apportée par Napoléon en Égypte, émerveille les Égyptiens. Par exemple, les ulémas d'Al Azhar, comme Al-Mahdi, Al-Fayumi et As-Sawi, ont visité cette imprimerie et ont déclaré leur contentement ainsi que leur surprise face à cette invention. C'est à partir des années 1819-1820 que l'imprimerie officielle est créée à Boulac au Caire, lors du règne de Mohamed Ali. À l'instar de l'avènement de l'imprimerie en Europe, celle-ci a joué un rôle primordial dans la vie culturelle égyptienne. L'imprimerie sera malheureusement fermée sous le règne du vice-roi turc Abbas 1^{er}, dont la politique, tout à fait contraire à celle de son grand-père, se caractérisait par l'hostilité vis-à-vis des Français. Elle sera réouverte plus tard

par son successeur Saïd. Ainsi, la création de la première imprimerie et la fondation de l'Institut d'Égypte, au Caire, marquent une date importante dans l'histoire des échanges culturels entre les deux pays.

Sur le plan scientifique, l'expédition bonapartiste a eu un impact considérable autant pour les Européens que pour les Égyptiens. Cette expédition a attiré le regard des pays européens sur la civilisation égyptienne, envers laquelle la plupart des élites intellectuelles européennes ont montré un grand intérêt. Elle « a eu un énorme retentissement dans tous les pays, alliés ou ennemis de la France. Les anciens de cette campagne racontent leurs exploits, écrivent leurs mémoires, éveillent la curiosité ou les regrets de ceux qui ne sont pas partis³⁵ ». Le séjour de Bonaparte et de son comité de savants constitue le premier contact direct entre l'Égypte et la France. Cet événement contribue à l'avancement des connaissances sur la civilisation pharaonique. La découverte et le déchiffrement des hiéroglyphes de la pierre de Rosette par Jean-François Champollion ainsi que la publication de la *Description de l'Égypte* constituent les deux phénomènes les plus importants dans la constitution de ce qui sera plus tard l'égyptologie.

Dès son enfance, Jean-François Champollion s'est intéressé aux langues orientales : l'arabe, le copte, le turc, le grec, le persan. Devenu professeur des langues orientales au Collège de France, Champollion est considéré comme le rival du célèbre physicien anglais Thomas Young qui a essayé de déchiffrer lui aussi les inscriptions de la Pierre de Rosette. Puisque Champollion parle l'arabe et le turc, cela facilite fortement ses relations avec le pacha d'Égypte qui lui donne toutes les autorisations nécessaires pour réaliser son voyage en Haute-Égypte. Jean-François Champollion a joué un rôle très important dans le déchiffrement des hiéroglyphes et écrit la *Grammaire égyptienne* qui représente une référence très importante pour les futurs

³⁵ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture*, op. cit., p. 103.

égyptologues. De plus, il « a pu vérifier et faire savoir au monde entier que sa méthode de déchiffrement des hiéroglyphes était la bonne. Il a pu également remettre en cause la chronologie de l'histoire de l'Égypte antique, dater les monuments³⁶ ».

Par la suite, d'autres pays européens ont commencé à faire des recherches dans ce nouveau domaine que constitue l'archéologie égyptienne : « L'égyptologie devient alors une science internationale. Anglais, Prussiens, Italiens, tous cherchent à dévoiler les mystères de cette civilisation fascinante, sont avides de nouvelles découvertes. Mais tous reconnaissent que l'initiatrice de cette féconde compétition scientifique, c'est incontestablement la France de Bonaparte³⁷ ».

D'après Charles Pouthas, l'expédition de Bonaparte « laissait des traces ineffaçables : elle avait incorporé l'Égypte à la pensée française ; elle avait mis l'Égypte en contact avec la civilisation de l'Occident ; elle avait en quelque sorte révélé l'Égypte à elle-même³⁸ ». Elle a en outre introduit le premier pas vers l'orientalisme moderne : un grand nombre de savants ont découvert l'Égypte et la Nubie en rédigeant tout ce qui s'attache à la vie du pays des Pharaons dans leur ouvrage *Description de l'Égypte*. Ce livre est considéré comme une œuvre scientifique incomparable, dont la première édition voit le jour entre 1809 et 1828, comme l'explique Edward Said :

Si nous prenons l'expérience de Bonaparte (1798-1801) comme une espèce de première expérience d'habilitation pour l'orientalisme moderne, nous pouvons considérer ses héros inauguraux — qui sont, pour les études islamiques, Silvestre de Sacy, Renan et Lane — comme les constructeurs du domaine, les créateurs d'une tradition, les pères fondateurs des orientalistes. Ce qu'ont fait Silvestre de Sacy, Renan et Lane, c'est de placer l'orientalisme sur une base scientifique et rationnelle. [...] l'orientalisme moderne a été l'un des aspects à la fois de l'impérialisme et du colonialisme³⁹.

³⁶ *Ibid.*, p. 113.

³⁷ *Ibid.*, p. 82.

³⁸ Charles H. Pouthas, *Histoire de l'Égypte depuis la conquête ottomane*, Paris, Hachette, 1948, p. 55.

³⁹ Edward Said, *L'orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, *op. cit.*, p. 145-146.

De ce fait, les découvertes, menées par les savants de Bonaparte, ont encouragé les orientalistes à poursuivre leurs recherches dans le domaine de l'orientalisme moderne.

Il faut ajouter par ailleurs que la *Description de l'Égypte* est le résultat d'un travail scientifique d'une grande valeur, appuyée par Kléber, le deuxième général en chef de l'armée française ainsi que par son successeur Menou. Ce gigantesque ouvrage contient des études sur les Antiquités égyptiennes, les villes, les habitants, les mœurs, l'artisanat, l'histoire, la faune et la flore. Il est considéré comme un monument culturel car il évoque toutes les connaissances acquises sur l'Égypte et toutes les recherches faites par les savants français. « C'est à la suite de la parution de cette œuvre que l'Égypte fut révélée au monde entier. Et c'est également à partir de cette œuvre que l'Égypte commencera à occuper une place de jour en jour plus importante dans la littérature française⁴⁰ ». Maurice Ezran met en évidence l'importance et la valeur de la *Description de l'Égypte* :

Cet ouvrage monumental marque la naissance de l'égyptologie comme science. [...] La *Description de l'Égypte* inaugure la voie de la modernisation de l'Égypte par une description détaillée de l'état des lieux. Elle indique clairement l'œuvre à accomplir au XIX^e siècle. En même temps elle pose les bases durables de l'amitié franco-égyptienne et de l'étroite collaboration qui s'établira entre les deux pays dans les domaines économique, technique et culturel⁴¹.

Au cours du XIX^e siècle, l'étude scientifique de l'Égypte ancienne s'est développée grâce aux efforts des archéologues français comme Jean-François Champollion et Auguste Mariette. Le premier a déchiffré les hiéroglyphes et mené des recherches sur les monuments anciens alors que le deuxième a fondé en 1835 un musée pour conserver les Antiquités égyptiennes. Mariette est devenu le directeur de

⁴⁰ Kawsar Abdel Salam El Beheiry, *L'influence de la littérature française sur le roman arabe*, op. cit., p. 21-22.

⁴¹ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture*, op. cit., p. 75-76.

ce musée installé tout d'abord à Boulac au Caire, puis transporté à la Place Al Tahrir dans la même ville.

Parmi les savants de Bonaparte, on compte la présence d'Edme-François Jomard qui joue un rôle considérable : il est chargé de la publication de la *Description de l'Égypte* et occupe le poste de président de l'Association de Géographie à Paris. Plus tard, il entretient de bonnes relations avec Mohamed Ali. C'est lui qui persuade ce dernier par l'intermédiaire du consul de France, Drovetti, d'envoyer des boursiers égyptiens en France plutôt qu'en Italie. Lors du séjour de la première mission égyptienne à Paris, il en était le directeur général. De ce fait, il contribue à renforcer l'amitié ainsi que les échanges culturels entre la France et l'Égypte au XIX^e siècle.

La présence française a permis à l'Égypte de s'ouvrir à l'Occident. Les Égyptiens ont essayé, par la suite, de comprendre et d'assimiler la pensée ainsi que les techniques occidentales. D'ailleurs, l'expédition bonapartiste, pour certains historiens, a une mission civilisatrice et culturelle car elle entraîne la formation du *Diwan* et la fondation de l'Institut d'Égypte, créé par Bonaparte et fermé après le départ des troupes françaises en 1801, après trois ans de travail sérieux et laborieux. Lors du départ des Français, Geoffroy Saint-Hilaire, un archéologue très célèbre, a refusé de livrer aux Anglais le fruit des travaux et les trésors artistiques collectés par les savants français, en menaçant de les jeter dans la mer.

2.3.4 La campagne de Bonaparte vue par des lettrés égyptiens

Malgré leur réticence face aux mœurs françaises, les ulémas égyptiens, comme Al Jabarti (historien) et le cheikh Hassan Al-Attâr (recteur de l'Université d'Al Azhar de 1831 jusqu'à sa mort en 1835), commencent peu à peu à prendre conscience des intérêts qu'il y a à découvrir de nouvelles technologies, issues des pays européens. Bonaparte essaie à tout prix d'avoir l'appui des savants égyptiens

afin d'avoir leur confiance et de gagner sa cause auprès de cette classe cultivée. Les lettrés sont attirés par les inventions françaises, comme l'imprimerie. Parmi ces lettrés qui ont évoqué l'expédition de Bonaparte dans leurs écrits, on peut citer Al Jabarti, un homme instruit et issu d'une famille de notables :

Son père était un homme d'affaires et son grand-père un des grands cheikhs d'Al Azhar. Al Jabarti était le seul historien qui a vécu les événements de la campagne de Bonaparte et publié un ouvrage dans lequel il traite de la vie quotidienne entre Égyptiens et Français. Il avait de bons contacts avec les gouverneurs d'Égypte et les hommes de religion. Son amitié avec Ismaïl Alkhachab, qui était un membre régulier du Diwan fondé par les Français, a contribué à sa connaissance des documents du grand tribunal⁴².

À l'âge de quarante ans, Al Jabarti a rédigé ses chroniques célèbres intitulées *Adjaëb al Assâr ft-altaragim walakhbâr* [Les merveilles biographiques et historiques]. Dans cette œuvre, il parle des événements politiques, culturels et économiques de l'Égypte du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Le chroniqueur égyptien est le témoin oculaire des événements politiques ayant lieu entre 1757 et 1821 et se sert des témoignages sincères des gens contemporains et des faits qu'il a vécus. Jusqu'à présent, ses chroniques demeurent le seul ouvrage de confiance ; elles se caractérisent par la neutralité et une justesse de jugement indéniable. En outre, Al Jabarti rédige *Mazahar at-taqdîs bi zihab dawlat al-firinsîs* [Journal d'Abdurrahman Al-Jabarti pendant l'occupation française].

En tant qu'uléma d'Al Azhar, Al Jabarti s'opposait au début à la présence française et à tout ce qui s'attachait à la France : « Étant donné qu'il est un musulman pieux, et en plus un cheikh à Al Azhar, il voit que les Français sont parasites et ont renversé le gouvernement du sultan [le calife] et ses représentants en Égypte⁴³».

⁴² Jacques Krebs Junior, *Ketabat al tarikh fi Misr al karn al tâsie achar. Dirassah fi al tahawel al watani* [L'écriture de l'histoire dans l'Égypte du XIX^e siècle. Étude sur le changement patriotique], traduit de l'anglais vers l'arabe et annoté par Abdel Wahâb Bakr, Le Caire, Organisme égyptien général du livre, 1993, p. 66-67. [Je traduis la citation].

⁴³ *Ibid.*, p. 69.

Cependant, en s'approchant des Français, il change d'attitude, car il prend conscience des avantages du système gouvernemental français qui lui paraît plus avantageux que celui des Mamelouks et des Ottomans. Peu à peu, Al Jabarti a une certaine ouverture d'esprit face à la présence étrangère, face aux réalisations françaises. C'est pourquoi cet historien a commencé à fréquenter les établissements fondés par les Français, comme l'Institut d'Égypte dont il a admiré la bibliothèque et l'organisation, comme l'explique Rouchdi Fakkar :

De son côté, Al-Jabarti nous donne un compte rendu très intéressant d'une visite qu'il a effectuée à l'Institut d'Égypte dans la bibliothèque duquel il s'est attardé : " l'Institut possède un grand nombre de livres et comprend des personnes commises à leur conservation et à leur présentation aux étudiants qui y recherchent ce qui les intéresse. Les étudiants se réunissent journallement deux heures avant midi et s'asseyent dans la salle où ils lisent. Si quelque Égyptien vient en curieux, il est reçu avec sympathie par les gens de la bibliothèque surtout s'ils découvrent chez lui de la curiosité et de l'aptitude pour la connaissance. Ils lui présentent alors diverses sortes de livres ". Al Jabarti mentionne ensuite sa propre visite à l'Institut : " J'ai été moi-même leur rendre visite plusieurs fois et ils m'ont montré leurs livres. Au nombre de ceux que j'ai vus, se trouve un grand livre contenant la biographie du Prophète avec sa sainte image représentée telle que la leur permettent leurs connaissances "44.

Un autre uléma égyptien, le cheikh Hassan al-Attâr, a tenté lui aussi de connaître les nouvelles techniques et la modernité des Français. Ce cheikh était chargé de donner des cours de langue arabe aux officiers et aux savants de la campagne de Bonaparte. Suite à la rencontre de certains membres français de la Commission des Sciences et Arts, ce cheikh a décidé d'apprendre le français et encouragé son élève Rifâ'a Al Tahâwî à suivre la même voie. Ce sera « [...] le premier pas sur le chemin du savoir et du progrès⁴⁵ ».

⁴⁴ Cité par Rouchdi Fakkar dans *L'influence française sur la formation de la presse littéraire en Égypte au XIX^e siècle*, op. cit., p. 37-38. Les deux citations mentionnées sont tirées de *Aja'ib, Al-âtar* de Al-Jabarti, Tome III, p. 34.

⁴⁵ Ramadân Al-khûlî et Abd Al-Raziq Îssâ, « Un bilan controversé, le point de vue des historiens égyptiens », dans *L'expédition de Bonaparte vue de l'Égypte*, Le Caire, CEDEJ, n° 1, 1999, p. 31.

2.3.5 L'expédition de Bonaparte vue par Nerval et Al Tahtâwî

Dans leurs récits de voyage, Nerval et Al Tahtâwî portent un regard rapide sur la campagne de Bonaparte. Malgré sa vive admiration pour ce dernier, Nerval ne parle pas beaucoup de l'expédition d'Égypte. Dans son récit, il aborde seulement les traces et les effets de cette campagne : ses empreintes sur certains monuments pharaoniques et islamiques, aux Pyramides et dans les mosquées⁴⁶. À ce propos Nerval écrit : « [...] ce qui surtout saisit l'œil sur le premier plan, c'est l'immense développement de la mosquée du sultan Hassan, rayée et bariolée de rouge, et qui conserve les traces de la mitraille française depuis la fameuse révolte du Caire⁴⁷ ». De plus, Nerval met l'accent sur la différence entre la mission de l'expédition bonapartiste et celle des Prussiens : la première est militaire et scientifique à la fois alors que la deuxième est uniquement scientifique. Lors de sa visite de la grande Pyramide de Kheops, le narrateur nervalien aperçoit « une sorte de grotte aux parois de marbre, à la voûte triangulaire, surmontée d'une large pierre qui constate, au moyen d'une inscription française, l'ancienne arrivée de nos soldats dans ce monument : c'est la carte de visite de l'armée de l'Égypte⁴⁸ » ; tandis que son compagnon prussien lui montre la trace de la mission scientifique de la Prusse : « Pendant que je lisais avec respect, l'officier prussien me fit observer une autre légende marquée plus bas en hiéroglyphes, et, chose étrange, tout fraîchement gravée. [...] Cela signifie, me dit-il, que l'expédition scientifique envoyée par le roi de Prusse et dirigée par Lepsius, a visité les pyramides de Gizeh, et espère résoudre avec le même bonheur les autres difficultés de sa mission⁴⁹ ». Ainsi, selon Nerval, la présence

⁴⁶ Tel que le conçoit Laïla Enan : « Voyons plutôt ce qu'un voyageur aussi objectif que Gérard de Nerval (grand admirateur de Bonaparte) a trouvé comme vestiges du passage français dans Le Caire. [...] Nerval [...] verra ces vestiges qu'il nous raconte dans son *Voyage en Orient* : un boulet dans le mur de la mosquée du sultan Hassan ; une inscription à l'intérieur de la grande pyramide [...] ». Cf. Laïla Enan, « Si tu le sais, alors c'est une catastrophe... » La commémoration : pourquoi, pour qui? », *L'expédition de Bonaparte vue de l'Égypte*, Le Caire, CEDEJ, n° 1, 1999, p. 16-17.

⁴⁷ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, *op. cit.*, p. 235.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 300.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 300.

française est marquée par la visite des militaires de Bonaparte qui ont laissé des inscriptions dans la grande pyramide de Kheops alors que l'expédition prussienne a un objectif exclusivement scientifique.

Toutefois, le voyageur français ne cache pas son admiration envers la campagne de Bonaparte en la qualifiant par les mots « notre glorieuse armée » et en mentionnant les réalisations scientifiques de cette campagne lorsqu'il déclare : « Je ne pus m'empêcher de reconnaître que c'était pour les érudits prussiens une noble ambition que d'avoir voulu marcher sur les traces de notre Institut d'Égypte, dont ils ne pourront, du reste, que compléter les admirables travaux⁵⁰ ». Malgré tout, Nerval doute de l'exactitude de la visite de Bonaparte aux pyramides. À ce propos, il écrit : « J'ai peur de devoir admettre que Napoléon lui-même n'a vu les pyramides que de la plaine⁵¹ ». De ce fait, il est fier des recherches scientifiques accomplies, par les savants qui ont accompagné l'expédition bonapartiste, qui peuvent être utiles pour la France. Par ailleurs, Nerval parle également de « la maison où fut assassiné Kléber, et celle où se tenaient les séances de l'Institut d'Égypte. Un petit bois de sycomores et de *figuiers de Pharaon* se rattache au souvenir de Bonaparte, qui les fit planter⁵² ».

Le voyageur français parle aussi de ses rencontres avec des Français qui sont restés au Caire après le départ des troupes françaises et qui se sont intégrés au pays. C'est pour cela que Nerval ne peut pas les distinguer des Égyptiens. À ce propos, il écrit :

Mon hôte appartenait à cette génération militaire qui voua son existence au service de Napoléon. Plutôt que de se reconnaître sujets de la Restauration, beaucoup de ces braves allèrent offrir leurs services aux souverains de l'Orient. L'Inde et l'Égypte en accueillirent un grand nombre ; il y avait dans ces deux pays des beaux

⁵⁰ *Ibid.*, p. 299.

⁵¹ *Ibid.*, p. 298.

⁵² *Ibid.*, p. 199-200.

souvenirs de la gloire française. Quelques-uns adoptèrent la religion et les mœurs des peuples qui leur donnaient asile⁵³.

Grâce aux services offerts aux gouverneurs de l'Égypte, ces Français ont obtenu des grades de bey ainsi que de pacha et ont mené une vie aisée. La première rencontre de Nerval avec M. Jean l'étonne parce qu'il le croit Turc, mais il découvre rapidement qu'il est d'origine française. Après le départ de l'expédition, M. Jean a préféré rester en Égypte afin de servir des dirigeants de ce pays. Nerval le voit comme

un débris glorieux de notre armée d'Égypte. Il a été l'un des trente-trois Français qui prirent du service dans les mamelouks après la retraite de l'expédition. Pendant quelques années, il a eu comme les autres un palais; des femmes, des chevaux : à l'époque de la destruction de cette puissante milice, il fut épargné comme Français ; mais, rentré dans la vie civile, ses richesses se fondirent en peu de temps. Il imagina de vendre publiquement du vin, chose alors nouvelle en Égypte, où les chrétiens et les juifs ne s'enivraient que d'eau-de-vie, d'arak, et d'une certaine bière nommée *bouza*⁵⁴.

Par ailleurs, à l'occasion du retour de la caravane des pèlerins, le narrateur du *Voyage en Orient* s'étonne de la spiritualité de la nation arabo-musulmane à tel point qu'il se moque de Bonaparte qui ne connaissait pas la grandeur de cette nation :

C'était une nation en marche qui venait fondre dans un peuple immense, garnissant à droite les mamelons voisins du Mokattam, à gauche les milliers d'édifices ordinairement déserts de la Ville des Morts ; le faite crénelé des murs et des tours de Saladin, rayés de bandes jaunes et rouges, fourmillait aussi de spectateurs ; il n'y avait plus là de quoi penser à l'Opéra, ni à la fameuse caravane que Bonaparte vient recevoir et fêter à cette même porte de la Victoire. Il me semblait que les siècles remontaient encore en arrière, et que j'assistais à une scène du temps des croisades⁵⁵.

Selon le voyageur français, le spectacle merveilleux et la solennité de la caravane du retour des pèlerins de La Mecque manifestent l'unicité de la nation arabo-musulmane et l'ont fait oublier la campagne bonapartiste.

⁵³ *Ibid.*, p. 181-182.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 197-198.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 232.

Une autre allusion à Bonaparte mérite d'être mentionnée : à la fin de son récit, Nerval raconte qu'il assiste à une cérémonie de circoncision. Lors de cette fête, un vieil homme récite une chanson, dans laquelle le narrateur nervalien croit qu'il vante Bonaparte. À ce propos, le voyageur français écrit : « Pendant ce temps, je cherchais à tirer du vieillard quelques éclairs de souvenirs en faisant résonner à ses oreilles, avec le peu que je savais d'arabe, les noms glorieux de Kléber et de Menou. Il ne se souvenait que du colonel Barthélemy, l'ancien chef de police du Caire, qui a laissé de grands souvenirs dans le peuple à cause de sa grande taille et du magnifique costume qu'il portait⁵⁶ ». Donc, les flatteries ne visaient que Barthélemy qui travaillait au service des Mamelouks avant l'arrivée de l'expédition bonapartiste. Nerval est touché par cette situation : « Je ne pus m'empêcher de fondre en larmes en écoutant ce vieillard répéter le vieux chant des Égyptiens en l'honneur de celui qu'ils appelaient le sultan Kébir⁵⁷ ». Il faut mentionner que le mot « Kébir » n'est pas un nom propre, mais un adjectif qui signifie « grand ». Barthélemy est désigné, aux yeux des Égyptiens, comme le Sultan Kébir, c'est-à-dire comme un Grand Sultan. Nous constatons donc que Nerval évoque les traces de l'expédition de Bonaparte sans montrer l'importance, ni le rôle civilisateur de cette campagne pour l'Égypte.

De son côté, Al Tahtâwî évoque Bonaparte et ses successeurs à quelques reprises dans son récit de voyage. Par exemple, en passant par la Corse, le voyageur égyptien rappelle que c'est la région natale de Napoléon Bonaparte qui a occupé l'Égypte un jour, sans parler des conséquences de sa campagne, ni de son avantage pour l'Égypte. Le voyageur égyptien parle également de Menou, un des lieutenants de Bonaparte en Égypte, qui a embrassé l'Islam et s'est marié avec une Égyptienne musulmane. Selon Al Tahtâwî, Menou est revenu au christianisme après son retour en France :

⁵⁶ *Ibid.*, p. 324.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 322.

[...] le général en chef Menou, qui prit le commandement en Égypte après l'assassinat du général Kléber, s'était hypocritement converti à l'Islam — semble-t-il — sous le nom de 'Abd-Allah et s'était marié avec la fille d'un chérif de Rosette, dont la lignée remonte au Prophète. Lorsqu'à l'exode des Français, il voulut rentrer, il amena sa femme avec lui. Arrivé dans son pays, il revient au christianisme et il troqua le turban contre le chapeau⁵⁸.

Par ailleurs, Al Tahtâwî évoque un des savants français les plus connus, Jomard, sans dire qu'il était un des savants accompagnant l'expédition de Bonaparte. De même, il parle de la ville d'Alexandrie, occupée par les Français qui sont contraints de la quitter après leur défaite contre les Anglais. Ainsi, le voyageur égyptien semble indifférent vis-à-vis de la campagne bonapartiste. On peut supposer qu'Al Tahtâwî considère que l'expédition de Bonaparte est un événement du passé et ce qui attire le plus son attention, c'est le progrès scientifique, technique et technologique en France. Par ailleurs, selon Ramadân Al-khûlî et Abd Al-Raziq Îssâ, Al Tahtâwî montre dans son récit de voyage que :

[I]es Français [...] sont venus avec une culture différente qui a provoqué des réactions diverses : pour les uns, il fallait s'en protéger ; pour les autres, il fallait les imiter, parce qu'ils étaient, de fait, plus avancés que nous sur la voie du progrès et qu'il n'y avait pas de raison de ne pas s'en approcher. Muhammad Alî eut l'intelligence de le comprendre et c'est ainsi qu'après le départ de l'expédition, il a pu faire son chemin⁵⁹.

D'après Al Tahtâwî, l'imitation de la culture et de la modernité scientifique des Français fait l'objet de polémique entre adversaires et partisans. Pour les adversaires, il vaut mieux s'en méfier parce qu'elle ne respecte pas les règlements de l'Islam alors que les partisans favorisent le contact culturel et scientifique avec eux afin de réaliser un avancement scientifique et technique.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 97.

⁵⁹ Ramadân Al-khûlî et Abd Al-Raziq Îssâ, « Un bilan controversé, le point de vue des historiens égyptiens », *op. cit.*, p. 33.

Si le début de la première moitié du XIX^e siècle est marqué par des relations tendues entre l'Égypte et la France à cause de l'expédition de Bonaparte, la situation commence à changer à partir du règne de Mohamed Ali⁶⁰. Après le départ de l'expédition de Bonaparte, certains Français ont préféré rester en Égypte. Parmi eux, des techniciens, des artistes, des ingénieurs et des médecins ont réussi à occuper des fonctions de choix sous Mohamed Ali. En outre, pour fonder un État puissant, ce dernier fait appel aux Européens, surtout aux Français, afin de réaliser ses ambitions dans son pays d'adoption : l'Égypte.

2.4 Mohamed Ali, le créateur de l'Égypte moderne

Si au XIX^e siècle, l'Orient exerce une véritable fascination pour les écrivains-voyageurs français, l'Égypte connaît, elle aussi, un engouement pour la modernité européenne. C'est à cette époque que Mohamed Ali et ses successeurs nouent des contacts avec les pays européens afin de contribuer à la création d'un État moderne. Né en 1769 à Kavala en Macédoine, Mohamed Ali est d'origine albanaise. C'est dans cette ville qu'il fait la connaissance d'un négociant français de Marseille, Lion, qui fait le commerce du tabac et qui l'introduit à la culture française. Mohamed Ali restera en contact avec ce Marseillais même après sa nomination comme vice-roi d'Égypte. Comme le souligne Guy Fargette : « Méhémet Ali gardera toujours une vive reconnaissance envers son mentor ; une fois bien installé au pouvoir, il l'invitera, vers 1820, à lui rendre visite en Égypte. Malheureusement, l'excellent Monsieur Lion mourut au moment où il allait s'embarquer⁶¹ ».

⁶⁰ Mohamed Ali est le fondateur de la dynastie qui a gouverné l'Égypte de 1805 jusqu'en 1952, date du départ de son dernier petit-fils Farouk après le déclenchement de la Révolution des officiers libres de Gamal Abdel Nasser.

⁶¹ Guy Fargette, *Méhémet Ali, le fondateur de l'Égypte moderne*, *op. cit.*, p. 24.

Dès que les Français quittent l'Égypte, le pays est la proie de trois forces puissantes : les Mamelouks, les Turcs et les Anglais. Ces derniers ont contribué à l'échec de l'expédition de Bonaparte ; les Turcs se considèrent comme les maîtres légitimes de l'Égypte alors que les Mamelouks gouvernent réellement le pays. Selon Rouchdi Fakkar, Mohamed Ali met fin aux complots de ces forces et rétablit l'ordre :

Dans cette atmosphère trouble, nous voyons apparaître un officier albanais du nom de « Méhémet Ali » qui avait combattu dans les rangs de l'armée turque et contribué à réduire les Français. Méhémet Ali était donc bien placé pour observer la lutte qui opposait Anglais, Turcs et Mamelouks, lesquels se disputaient l'Égypte sans aucunement se soucier du peuple. Ces disputes durèrent quelque temps, puis les Anglais partirent à leur tour, laissant le pays aux Turcs et aux Mamelouks qui sortaient considérablement affaiblis de cette aventure. Par contre, le peuple d'Égypte avait commencé à se réveiller et à prendre conscience de sa force. C'est sur cette force que Méhémet Ali sut s'appuyer pour accéder au poste de (wali) gouverneur et obliger le Sultan à reconnaître son autorité sur l'Égypte. Les Mamelouks avaient toujours été une source de discorde : Méhémet Ali s'en débarrassa par le fameux massacre de la Citadelle (1811)⁶².

En effet, Mohamed Ali a recours aux ulémas d'Al Azhar, aux bourgeois, aux marchands, aux artisans, aux fellahs et aux notables égyptiens, dont le chef est le cheikh Omar Makram⁶³, afin de l'appuyer auprès du sultan ottoman. Les leaders égyptiens acceptent de le soutenir après s'être mis d'accord avec lui sur les bases essentielles de son gouvernement : la justice, l'égalité et la participation du peuple égyptien au pouvoir.

Après sa nomination comme wali d'Égypte en 1805, Mohamed Ali commence à se débarrasser de ses ennemis : les Anglais et les Mamelouks. À la suite de sa défaite à El-Hamet à Rosette en 1807 contre les troupes de Mohamed Ali, Fraser décide d'évacuer Alexandrie « où Méhémet Ali fait son entrée solennelle en septembre 1807 ; il la considérera toujours comme sa ville favorite. La victoire

⁶² Rouchdi Fakkar, *L'influence française sur la formation de la presse littéraire en Égypte au XIX^e siècle*, op. cit., p. 44.

⁶³ Omar Makram est né à Assiout en Égypte, en 1755. Après avoir fait ses études à Al Azhar, il devient le leader de la résistance égyptienne contre l'expédition de Bonaparte. En 1805, il a appuyé Mohamed Ali pour qu'il devienne le wali d'Égypte.

remportée sur Fraser mettra l'Égypte à l'abri des interventions militaires des Anglais pendant trois quarts de siècle⁶⁴ ». Quant aux Mamelouks, ils sont massacrés à la citadelle au Caire en 1811 : lors de la nomination de Tousson, fils de Mohamed Ali, comme commandant de l'armée égyptienne en Arabie, les Mamelouks ont été invités à la cérémonie organisée dans la citadelle. À la fin de la cérémonie, ils ont été fusillés et massacrés. Par ailleurs, le pacha d'Égypte s'est débarrassé des leaders et des ulémas égyptiens qui l'avaient soutenu auprès du sultan ottoman : il a exilé le cheikh Omar Makkram à Damiette parce qu'il représentait une menace à cause de son influence sur le peuple égyptien, ce qui lui garantit une monarchie absolue. Autrement dit, il ne respecte pas les conditions établies avec les alliés.

Lors du règne de Mohamed Ali, l'ère de la modernité connaît ses premiers pas en Égypte. Ce pays s'ouvre à l'Europe, surtout à la France, afin de profiter de son progrès scientifique, technique et militaire, comme le souligne Nada Tomiche :

L'ouverture sur l'Europe entraîne des réactions libératrices. Effrayés par la civilisation qui a réduit si facilement la puissance de la sublime porte, les arabes cherchent à affirmer leur identité en l'opposant aux non-arabes. Convaincus par les réussites scientifiques, techniques et militaires, de la supériorité de l'Occident, ils s'ouvrent à la modernité⁶⁵.

Il faut dire que Mohamed Ali éprouve une vive admiration pour deux personnages clés dans l'histoire de l'Europe : Alexandre le Grand et Napoléon Bonaparte. Afin de moderniser le pays, le pacha d'Égypte se met à réformer l'Égypte en recrutant des techniciens et des savants français et en se servant du progrès scientifique et technique de la France. C'est pourquoi il développe des rapports étroits avec les responsables de ce pays.

⁶⁴ Guy Fargette, *Méhémet Ali, le fondateur de l'Égypte moderne*, op. cit., p. 39.

⁶⁵ Nada Tomiche, *Histoire de la littérature romanesque de l'Égypte moderne*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1981, p. 11.

2.4.2 Les relations de Mohamed Ali avec la France

Après s'être débarrassé de ses ennemis, Mohamed Ali a voulu faire de l'Égypte un État puissant et moderne. De cette époque, date l'établissement de relations culturelles particulièrement intenses entre l'Égypte et la France⁶⁶. Selon Robert Solé, deux événements ont marqué les rapports franco-égyptiens lors du règne de Mohamed Ali :

Les bonnes relations entre la France et l'Égypte sont consacrées, en 1845, par deux visites parallèles, pleines d'éclat : celle d'Ibrahim pacha, prince héritier, en France, et celle du duc de Montpensier, le plus jeune fils de Louis-Philippe, en Égypte. Le grand cordon de la légion d'honneur est remis à Mohamed Ali, celui-ci offre un dîner au duc, la veille de son départ, et exprime sa "plus vive reconnaissance pour le roi et son gouvernement qui, [...] n'ont jamais manqué de me couvrir de leur bienveillance". [...] Le lendemain, malgré la chaleur et sa santé déclinante il raccompagne à pied le jeune prince jusqu'à l'embarcadère⁶⁷.

Suite au départ des troupes françaises en 1801, les relations reprennent rapidement entre l'Égypte et la France lors du règne de Mohamed Ali : « Dès l'année suivante, un traité est conclu avec l'Empire ottoman : on oublie tout et on reconfirme les accords précédents, à commencer par les Capitulations. Un consul est nommé au Caire en la personne de Mathieu de Lesseps (le père du promoteur du canal de Suez), auquel est adjoint un consul à Alexandrie, Bernardino Drovetti⁶⁸ ». Ce dernier, qui a accompagné l'expédition de Bonaparte en tant qu'officier, est retourné en Égypte en 1803 pour occuper le poste de vice-consul en remplaçant Mathieu de Lesseps. Drovetti a amélioré sa relation avec Mohamed Ali en lui fournissant des conseils politiques : « Méhémet Ali n'a aucune connaissance en matière de diplomatie ou de politique étrangère, mais il en est parfaitement conscient et Drovetti sera en quelque sorte son mentor dans ce domaine⁶⁹ ».

⁶⁶ Voir Henry Laurent, *Il y a 200 ans, les savants en Égypte*, Paris, Nathan, 1998, p. 32.

⁶⁷ Robert Solé, *L'Égypte passion française*, op. cit., p. 68.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 61.

⁶⁹ Guy Fargette, *Méhémet Ali, le fondateur de l'Égypte moderne*, op. cit., p. 38.

En effet, Mohamed Ali a eu de bons contacts avec les politiciens français qui, à leur tour, ont voulu gagner la confiance du maître de l'Égypte pour avoir des privilèges dans ce pays. À cette époque, les consuls français ont joué un rôle primordial pour établir et améliorer les relations entre l'Égypte et la France, comme l'explique Maurice Ezran :

Mohamed-Ali conserve toujours intacte son amitié pour la France, son admiration pour sa civilisation. La France dès le début appuie tous les efforts de Mohamed-Ali pour prendre le pouvoir puis le consolider. Il reçoit souvent le consul de la France en Égypte : Mathieu de Lesseps, le père de Ferdinand de Lesseps. Drovetti le remplace en 1803. [...] Ce consul exerce une profonde influence sur Mohamed-Ali qui souvent demande son avis au sujet de ses relations avec les puissances européennes⁷⁰.

Au début de son règne, Mohamed Ali avait de la méfiance vis-à-vis des Français ainsi que des Anglais à cause de leurs objectifs colonisateurs. C'est la raison pour laquelle il a eu recours, au début, à l'Italie où la première mission scientifique a été envoyée en 1809 afin d'étudier les arts militaires, la construction des bateaux et l'administration du gouvernement. Il faut signaler par ailleurs que la langue italienne était la langue la plus utilisée parmi les commerçants et les diplomates. Ensuite, c'est à partir de 1826 que le premier groupe d'étudiants égyptiens part pour la France. Cette mission est composée de quarante-quatre étudiants parmi lesquels il y a seulement quatre Égyptiens. Les autres membres sont des étudiants turcs, circassiens et arméniens. Parmi eux, un imam de vingt cinq-ans, Rifâ'a Al Tahtâwî, qui n'a pas le statut d'étudiant mais celui d'accompagnateur religieux, est chargé de la prédication et de l'organisation des prières.

Lors du règne de Mohamed Ali, les Français continuent malgré tout à vouloir coloniser l'Égypte afin de profiter de sa situation stratégique privilégiée et d'empêcher les Anglais, leur ennemi traditionnel, d'avoir des intérêts en Égypte. Les

⁷⁰ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture*, op. cit., p. 87.

Français ont cependant profité davantage que les Anglais des privilèges et des facilités à l'époque de Mohamed Ali. C'est pourquoi la France renonce à l'idée de coloniser l'Égypte après la chute de Napoléon en 1815. Louis XVIII a appuyé le wali d'Égypte afin d'établir un État moderne, allié à la France. Par ailleurs, la politique de Mohamed Ali est comparée à celle de Napoléon Bonaparte en matière de centralisation du gouvernement. Muhammad al-Hinnâwî estime que

[...] la comparaison est intéressante, mais par les différences plus que par les ressemblances qu'elle révèle entre les deux projets. En dépit de la proximité dans le temps, les deux hommes s'opposent d'abord par le contexte de leur intervention. Mohammad Alî est un officier albanais, musulman, sujet de l'empire ottoman, et c'est en simple soldat de l'Empire, sous le commandement de Mustafâ pacha, qu'il vient en Égypte pour combattre les Français. Bonaparte vient à la tête d'une armée mise au service d'un projet d'expansion coloniale. Le premier, ensuite, s'appuie sur les chefs populaires, leur demande conseil et gagne leur estime ; le deuxième défie le peuple et ne s'approche que par l'intermédiaire des cheikhs, sans réussir à gagner leur loyauté. Une fois son pouvoir consolidé, Muhammad Alî réussit à vaincre toutes les oppositions, populaires aussi bien que Mamelouks, et soumet tout le pays à son autorité. Bonaparte, que tout sépare des Égyptiens — l'origine, la religion, les croyances, la mentalité —, ne put jamais achever la pacification d'un pays en proie à de continuelles insurrections. Le projet égyptien de Bonaparte ne visait qu'à réaliser les objectifs, les intérêts et le rêve expansionniste européen. Celui de Muhammad Alî avait une forte dimension personnelle, l'établissement d'une dynastie. Si l'un et l'autre entendaient mettre les ressources de l'Égypte au service de ses objectifs, ils n'eurent pas les mêmes opportunités et Muhammad Alî réussit là où Bonaparte ne pouvait qu'échouer. Enfin, dans les deux cas, la résistance populaire joua un rôle décisif, mais en sens contraire, pour déstabiliser le premier, pour consolider le pouvoir nouvellement établi du second⁷¹.

En reconnaissance des grands services offerts par les experts et techniciens français, Mohamed Ali a offert un don généreux à Louis-Philippe, roi de France : il lui a dédié, en 1831, l'obélisque de Louxor, installé actuellement sur la place de la Concorde à Paris. Rifâ'a Al Tahtâwî a protesté contre le fait d'avoir offert l'obélisque égyptien à la France : il critique en effet ce qui lui apparaît comme un vol des monuments égyptiens. À cet égard, le voyageur égyptien écrit : « Séduits par l'étrangeté de ces obélisques, les Francs en transportèrent deux dans leurs pays, l'un à

⁷¹ Cité par Ramadân Al-khûlî et Abd Al-Raziq Îssâ, « Un bilan controversé, le point de vue des historiens égyptiens », *op. cit.*, p. 37-38. Muhammad Al-Hinnâwî est maître de conférence d'histoire moderne à la faculté des lettres de l'Université d'Assyût en Égypte.

Rome jadis, l'autre à Paris de nos jours, sous l'effet de la générosité débordante du Maître des Faveurs⁷² ». Sa protestation est « d'autant plus véhémement quand il [Rifà'a Al Tahtâwî] apprend que le Roi des Français, en retour, offre au Vice-Roi une horloge banale, que l'on voit encore au frontispice d'une tour de la mosquée Méhémet Ali du Caire. Rifaat résume ses impressions en adressant au Pacha un mémoire retentissant pour la protection des antiquités égyptiennes⁷³ », note Maurice Ezran. De ce fait, le voyageur égyptien recommande au wali d'Égypte de garder les monuments qui représentent le patrimoine égyptien.

De tout ce qui précède, nous constatons que les contacts franco-égyptiens sont bons à l'époque de Mohamed Ali, ce qui encourage les visites mutuelles entre les responsables des deux pays. Le règne de Mohamed Ali (1805-1848) marque donc une nouvelle page dans l'histoire de l'Égypte moderne. Motivé par son enthousiasme à faire de l'Égypte un État moderne, il impose à ce pays un effort intense afin de rattraper son retard dans les domaines suivants : éducatif, militaire, sanitaire, culturel et économique.

2.4.4 Les projets accomplis durant le règne de Mohamed Ali en Égypte

Mohamed Ali entreprend de grands changements dans des domaines variés. « Il songe aussi à créer une dynastie et faire de son pays une grande puissance du Moyen-Orient. [...] il sait que la modernisation de son pays ne peut se faire sans une révolution dans les mentalités, sans une transformation profonde de l'économie et sans un grand renouveau culturel, inspiré de l'Occident⁷⁴ ». Les experts français sont nombreux. Parmi ceux-ci, cinq figures jouent un rôle considérable dans les domaines éducatif (Jomard), militaire (le colonel Sève), sanitaire (Colet Bey), agricole (Jumel)

⁷² Rifà'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, *op. cit.*, p. 297.

⁷³ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture*, *op. cit.*, p. 88.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 88.

et dans celui des travaux publics (Linant de Bellefonds). Parmi les projets clés accomplis par les techniciens français, on peut citer les chemins de fer, le Barrage du Delta du Nil, qui a pris le nom d'*Al Kanâter Al Khayrîa* et la création de l'école de médecine à Abou Zaabal.

Dans le domaine de l'instruction et de l'enseignement, de grandes réalisations sont achevées : fondation d'écoles primaires, secondaires et supérieures ; d'instituts techniques et spécialisés ; d'écoles militaires, d'écoles de médecine et d'écoles pour les étrangers. En outre, Jomard, qui s'est occupé de la direction de la première mission envoyée en France en 1826, « voulait simplement contribuer à ramener la civilisation dans une contrée qui en a été le berceau, et à former entre l'Égypte et la France des relations plus intimes et plus avantageuses pour leur commerce⁷⁵ ». De plus, durant le séjour des étudiants égyptiens en France, Jomard ne cesse d'envoyer des rapports concernant les résultats d'études de ces boursiers à Mohamed Ali.

Il faut mentionner que le pacha d'Égypte continuera par la suite à envoyer d'autres missions scientifiques à l'étranger : un autre groupe d'étudiants boursiers égyptiens est envoyé en France en 1844 afin d'étudier les sciences et les arts militaires. « Mohamed-Ali, à la recherche de puissance et de modernité, favorise l'influence culturelle et technique française. L'Égypte est avide de civilisation moderne et la France désireuse d'exporter son savoir. De la conjonction de ces deux tendances naîtra l'extraordinaire développement de la culture française en Égypte⁷⁶ », note Maurice Ezran. Ainsi, il y a une volonté réciproque d'établir des relations internationales.

⁷⁵ Anouar Louca, *Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIX^e siècle*, Paris, Didier, 1970, p. 43.

⁷⁶ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture*, op. cit., p. 89.

Après leur retour en Égypte, les étudiants des missions scientifiques envoyés en France ont rendu de grands services en occupant des postes importants dans le gouvernement égyptien. Parmi ceux-ci, on dénombre Mukhtar Bey qui s'occupait de l'instruction publique ainsi que des travaux publics ; Hassan Effendi qui a créé la Marine égyptienne. De plus, Rifâ'a Al Tahtâwî a fondé l'école des langues et de traduction dont il deviendra le directeur. Il a également occupé le poste de rédacteur en chef du journal *Al Wakaë Al Misreyyah* [Les événements égyptiens], paru en 1826 et écrit en arabe et en turc. Par ailleurs, certains membres de ces missions ont contribué activement à la création de la marine égyptienne comme Osman Nour el Dîne, Hassan Al Iskandrani et Mahmoud Nagui. Ces trois derniers ont administré la marine égyptienne et traduit des livres et des lois maritimes du français vers l'arabe.

Cependant, d'autres étudiants n'ont pas eu la chance d'occuper des postes correspondant à leurs formations et spécialisations, comme l'explique Anouar Louca : « [...] Stephan qui avait étudié la diplomatie eut d'abord la direction du matériel au ministère de l'instruction publique. Faute de compétences, Bayyûmî, qui avait appris l'hydraulique, fut nommé professeur de chimie et Amin, qui s'était spécialisé dans la fonderie de métaux, fut nommé directeur de la poudrière⁷⁷ ». Il semble que le pacha d'Égypte voulait garder autour de lui des hommes en qui il avait confiance. C'est la raison pour laquelle « Jomard lui-même dénoncera, en 1839, le mauvais emploi trop souvent fait en Égypte de ses anciens étudiants⁷⁸ ».

Dans le domaine militaire, le colonel français Sève, surnommé Soliman pacha⁷⁹, était chargé d'entraîner les soldats et les officiers de l'armée égyptienne. Converti à l'Islam et marié avec une Égyptienne, il a pris le titre de Bey, puis de

⁷⁷ Anouar Louca, *Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 50.

⁷⁸ Charles-Roux, *Edeme-François Jomard et la réforme de l'Égypte en 1839*, p. 41-42. Cité par Anouar Louca dans *Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 50.

⁷⁹ Plus tard, le nom de Soliman pacha a été donné à l'une des plus célèbres rues du Caire.

pacha. Mohamed Ali lui a accordé ces titres pour les grands services qu'il a offerts à l'Égypte : la participation aux campagnes militaires en Syrie et en Grèce sous la direction d'Ibrahim, le fils aîné du vice-roi d'Égypte, la responsabilité de former des officiers et des soldats égyptiens, la surveillance de la construction des navires de guerre de la marine égyptienne en Europe et l'achat d'armes en France. Soliman pacha, devenu le major général de l'armée égyptienne, gardait toujours le contact avec ses compatriotes français :

Soliman pacha gardera toujours vivace le souvenir de son ancienne patrie. Il accueillera avec beaucoup de cordialité les personnalités françaises en voyage en Égypte et les recevra dans sa somptueuse demeure au Caire. Il gardera des liens étroits avec les résidents français de la capitale. En 1846, il accompagnera le prince héritier Ibrahim lors de sa venue officielle en France, cette visite fut triomphale, les relations franco-égyptiennes étant alors au beau fixe⁸⁰.

Grâce à son armée moderne, l'Égypte a pu conquérir le Soudan, la Syrie et le Hedjaz. D'abord, sous l'administration de Tousson et d'Ibrahim, deux fils du vice-roi, avec la participation de Soliman pacha, les troupes égyptiennes ont pu réprimer les Wahabites⁸¹ d'Arabie et conquérir les villes saintes : La Mecque, Médine et Djedda. Ensuite, le troisième fils de Mohamed Ali, Ismaïl, a conquis le Soudan. Après la mort de Tousson, Ibrahim lui a succédé et a mené une guerre réussie en Grèce. Selon Rouchdi Fakkar, « [l]e véritable génie d'Ibrahim n'est pas d'être un collecteur d'impôts ; il s'imposera comme le grand chef militaire du règne au cours de diverses campagnes qu'il entreprendra⁸² ». Le pacha d'Égypte possède une force armée si puissante qu'il représente une menace pour l'Empire ottoman. Grâce à ces succès militaires, le vice-roi d'Égypte a obtenu un firman de la Porte Sublime qui lui donne le droit d'avoir un pouvoir héréditaire en Égypte.

⁸⁰ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture*, op. cit., p. 94.

⁸¹ C'est un mouvement spirituel qui a pris naissance vers le milieu du XVII^e siècle en Arabie. Il prétendait ramener la religion islamique à sa pureté primitive. Au début du XIX^e siècle, il s'est répandu rapidement à tel point que la Sublime Porte en était alertée.

⁸² Rouchdi Fakkar, *L'influence française sur la formation de la presse littéraire en Égypte au XIX^e siècle*, op. cit., p. 52.

On ne peut pas former une armée puissante sans s'intéresser à l'état de santé de ses soldats et officiers. C'est pour cela que le pacha d'Égypte a accordé un grand intérêt au système de santé dont il a confié la responsabilité à Colet bey (1793-1868). Né à Marseille, ce dernier a d'abord travaillé comme aide-barbier, puis comme officier de santé et enfin comme chirurgien. À son arrivée en Égypte en 1825, Mohamed Ali l'a chargé de diriger l'hôpital militaire à Abou-Zaabal. Colet bey a formé des médecins égyptiens et a contribué à la création de l'hôpital de Kasr El Aynî: « [...] les activités du docteur Colet s'étendent à la médecine civile. Il obtient la création d'un Conseil général de santé, rédige et fait traduire un livret de médecine populaire, qui est diffusé dans les villes et les campagnes⁸³ ». Il a aussi créé une école de sages-femmes qui assumaient la responsabilité des accouchements. Ainsi, comme le souligne Nerval : « M. Clot-Bey en élève plusieurs pour l'emploi des sages-femmes⁸⁴ ». De ce fait, Colet bey a réalisé une grande réussite dans le domaine médical, comme le souligne Maurice Ezran :

Pour compléter son œuvre et assurer l'avenir de la profession médicale en Égypte, Colet bey envoie en France les meilleurs étudiants de son école de médecine qui reviennent au pays comme médecins diplômés et sont affectés à des postes-clés dans les hôpitaux. En 1840, il écrit un *Aperçu général de l'Égypte* où il résume son expérience, fait le tour d'horizon des problèmes du pays avec l'aide de Jomard, de Linant de Bellefonds. Il est nommé membre de l'Académie royale de médecine de Paris⁸⁵.

Ainsi, Colet Bey a pu créer un ensemble médical moderne et organiser les services sanitaires de l'armée de Mohamed Ali. Il a en outre fondé une école de pharmacie, un jardin botanique, un cabinet d'histoire naturelle et une bibliothèque. Puisque l'arabe était la langue d'enseignement, Colet Bey a mis sur pied une académie de traduction afin de traduire des ouvrages médicaux du français vers l'arabe en vue de résoudre le problème de l'accès des étudiants à la documentation

⁸³ Robert Solé, *L'Égypte passion française*, op. cit., p. 64.

⁸⁴ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 212.

⁸⁵ Maurice Ezran, *La France en Égypte. Histoire et Culture*, op. cit., p. 95.

scientifique. Avec le soutien financier de Mohamed Ali, dont Colet Bey devient le médecin et le conseiller, ce dernier a pu accomplir des projets formidables. Gérard de Nerval l'a rencontré au Caire lors de sa visite au consul général⁸⁶ de la France en Égypte : « il y avait là seulement le docteur Clot-Bey, dont la maison était voisine du consulat, et M. Lubbert, l'ancien directeur de l'Opéra, devenu *historiographe* du pacha d'Égypte. Ces deux messieurs, ou, si vous voulez, ces deux effendis, c'est le titre de tout personnage distingué dans la science, dans les lettres ou dans les fonctions civiles, portaient avec aisance le costume oriental⁸⁷ ». Nerval s'aperçoit que les savants français profitent des privilèges et obtiennent les grades de bey et de pacha durant le règne de Mohamed Ali, ce qui prouve une ouverture à la modernité européenne et incarne l'accueil et l'hospitalité orientaux. À cet égard, Nerval écrit :

Je traversais, pour me rendre au quartier franc, le jardin de Rosette, qui est la plus charmante promenade du Caire. C'est une verte oasis au milieu des maisons poudreuses, sur la limite du quartier cophte et du Mousky. Deux maisons de consul et celle du docteur Clot-Bey ceignent un côté de cette retraite ; les maisons franques qui bordent l'impasse Waghorn s'étendent à l'autre extrémité ; l'intervalle est assez considérable pour présenter à l'œil un horrible touffu de dattiers, d'orangers et de sycomores. [...] On traverse la maison du consul de Sardaigne en donnant à ses gens quelques paras, et l'on se trouve au milieu de vergers et de parterres dépendant des maisons voisines. Un sentier qui les divise aboutit à une sorte de petite ferme entourée de grillages où se promènent plusieurs girafes que le docteur Clot-Bey fait élever par des Nubiens⁸⁸.

De ce fait, ce sont des Français qui occupent des fonctions importantes, offrent leurs services au vice-roi d'Égypte et contribuent ainsi au mouvement de modernisation de ce pays. Étant donné que certains Français se sont intégrés à la société égyptienne, ils préfèrent porter l'habit oriental.

⁸⁶ Le consul général de la France était Edward Gautier d'Arc avec lequel Nerval s'est lié d'amitié. Ce dernier a ressenti de la peine en apprenant la mort de ce consul à Barcelone le 25 avril 1843.

⁸⁷ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 208.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 190.

Dans le domaine des travaux publics, Mohamed Ali a chargé le géographe et l'ingénieur agricole, Linant de Bellefonds (1800-1883), de construire des routes, de creuser des canaux et des barrages, de faire des digues et des ponts. Plus tard, cet ingénieur français jouera un rôle primordial dans le percement du canal de Suez dont il deviendra l'un des initiateurs. Après avoir eu le titre de Bey, puis de Pacha, il est devenu ministre des travaux publics. Lors de la visite du fils de Louis-Philippe 1^{er} en Égypte, Mohamed Ali lui a confié la tâche de l'accompagner.

Il faut signaler par ailleurs que Linant de Bellefonds a été le promoteur du creusement du canal de Mahmoudieh qui relie le Nil et la mer Méditerranée en amont d'Alexandrie. Les travaux de ce canal, dont l'objectif était l'amélioration de la navigation, ont été réalisés entre 1816 et 1819. À cause de ce projet, il y a eu beaucoup de morts dans le rang des fellahs [paysans] égyptiens parce que les conditions de travail étaient très dangereuses. Selon Guy Fargette, ces « travaux sont exécutés sans aucune mécanisation, à la main et au petit panier. Les conditions de sécurité et d'hygiène sont catastrophiques, l'eau est gravement polluée. Le ravitaillement est mal assuré, les hommes sont mal nourris, et on déplore des milliers de morts⁸⁹ ». Ces événements montrent le despotisme pratiqué par le vice-roi vis-à-vis du peuple égyptien, surtout des fellahs. De son côté, Rouchdi Fakkar explique la situation extrêmement difficile vécue par les ouvriers effectuant les travaux du canal de Mahmoudieh :

Pour exécuter ces travaux, le vice-roi fit venir sur ce point deux cent mille fellahs, sans aucun abri pour les recevoir, sans rations régulières pour les nourrir, négligeant même de leur fournir les instruments appropriés pour faciliter ce travail et ménager leurs forces. Aussi, l'histoire enregistra la mort de plus de vingt mille de ces malheureux qui périrent de misère, de maladie ou de faim. Leurs corps enterrés sur place servirent à l'exhaussement des berges ; les survivants répétèrent pour une seule oraison funèbre : *Allah Kérim ! Dieu est grand !*⁹⁰

⁸⁹ Guy Fargette, *Méhémet Ali, le fondateur de l'Égypte moderne*, op. cit., p. 118.

⁹⁰ Rouchdi Fakkar, *Aspects de la vie quotidienne en Égypte à l'époque de Méhémet-Ali (première moitié du XIX^e siècle)*, D'après les souvenirs d'une fille du peuple en Égypte (1834 à 1836) de Suzanne Voilquin, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1975, p.19.

Cela montre que les fellahs égyptiens ont souffert en menant une vie misérable lors du règne de Mohamed Ali. Malgré tout, ce dernier a encouragé l'augmentation de la superficie des terres agricoles en faisant entrer de nouvelles récoltes comme le coton. Ayant recours à des experts français, le vice-roi d'Égypte a chargé Jumel de construire une usine de tissage à Boulac au Caire. Al Tahtâwî met en lumière les grandes réalisations accomplies pendant le règne de Mohamed Ali : « Regarde les ateliers, les usines, les écoles et les établissements semblables, regarde l'organisation de l'armée, régiments et écoles militaires, cela compte parmi les meilleures œuvres de son Excellence et les bienfaits les plus dignes d'être enregistrés dans l'histoire⁹¹ ». Ainsi, le voyageur égyptien, impliqué lui aussi dans la renaissance de l'Égypte, montre que les aspirations du pacha d'Égypte s'attachent à la construction du pays. Signalons par ailleurs que les Français continuent à jouer une place considérable dans les domaines éducatif et social avec l'arrivée des saint-simoniens.

2.4.5 Les saint-simoniens vus par Al Tahtâwî et Nerval

Étant donné que les saint-simoniens sont venus en Égypte de 1833 et restés jusqu'en 1850, Al Tahtâwî n'a pas évoqué leur mission dans son récit. Mais il a travaillé ultérieurement avec eux dans le domaine de l'instruction publique. Par exemple, dans le domaine de la traduction, Al Tahtâwî a accordé une grande importance à la section mathématique qu'il a confiée à Bayoumi. Ce dernier travaillait avec Charles Lambert, un des saint-simoniens et fondateur de l'école polytechnique au Caire.

⁹¹ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 53.

Quant à Nerval, il montre que c'est grâce aux travaux effectués par les saint-simoniens qu'ils peuvent obtenir de bons grades en Égypte à l'époque de Mohamed Ali. Parmi ceux-ci, on compte Linant de Bellefonds qu'il rencontre chez le consul de la France au Caire ; ce saint-simonien a pu devenir ministre des travaux publics.

Lors du règne de Mohamed Ali, les missions chrétiennes envoyées par la France ont joué un rôle fondamental dans la création des collèges français comme le collège des Jésuites où l'élite égyptienne sera formée. Considérée comme la seconde campagne française en Égypte après celle de Bonaparte, la mission intellectuelle des saint-simoniens est formée de médecins, d'ingénieurs, de professeurs et de techniciens. Robert Solé rappelle l'origine de la fondation de la mission des saint-simoniens :

Le comte de Saint-Simon [Claude Henri de Rouvray], décédé en 1825, n'avait pas eu le temps de mettre en pratique ses idées socialistes⁹², fondées sur l'industrie et le pacifisme. Cette tâche revenait à son disciple, Enfantin. Mais, d'une école de pensée, celui-ci a fait une Église, avec des idées farfelues : cet ingénieur polytechnicien, appelé « le Père », est persuadé de rencontrer en Orient une femme émancipée, « la Mère », pour former avec elle le couple qui dirigera l'association universelle des peuples. La date de la rencontre a même été révélée lors d'un songe à l'un de ses apôtres : ce sera au cours de l'année 1833⁹³.

Le Père Enfantin a présidé un groupe de techniciens, d'ingénieurs, d'architectes, de chimistes et d'agronomes. Débarqués en Égypte en 1833, les saint-simoniens ont entrepris des recherches sur le projet de creusement du Canal de Suez afin de relier les deux mers : la mer Rouge et la mer Méditerranée. Le chef des saint-simoniens, le Père Enfantin, se rend dans l'isthme de Suez : convaincu de la prochaine réalisation du creusement du canal qui sera plus tard une voie internationale très importante, il en dessine une carte. Il faut noter que l'idée de la réalisation de ce projet est très ancienne : elle remonte en effet à l'époque

⁹² Les idées socialistes du comte Claude Henri de Rouvray sont basées sur la religion chrétienne, la science et l'industrie.

⁹³ Robert Solé, *L'Égypte passion française*, op. cit., p. 93-94.

pharaonique. Mais, ce n'est qu'en 1869 que ce gigantesque projet est achevé, ce qui facilite par la suite les contacts entre l'Occident et l'Orient et favorise la présence française en Égypte.

À cause de la crainte des convoitises colonisatrices des Français en Égypte, le projet du canal est d'abord refusé par Mohamed Ali. Toutefois, les saint-simoniens préparent le terrain à sa réalisation. Ces derniers s'orientent alors vers d'autres projets acceptés par le pacha d'Égypte, surtout dans le domaine des travaux publics. Par exemple, ils ont entrepris la construction d'un barrage dans le Delta du Nil. Les travaux ont été interrompus pour quelque temps en 1835 à cause de l'épidémie de peste qui a fait son apparition au Caire et qui se propageait dans d'autres villes égyptiennes. C'est grâce aux efforts des fellahs égyptiens et des ingénieurs saint-simoniens que la construction du barrage d'*Al Kanater Al-Khayriya* a été achevée.

Parmi les saint-simoniens, on compte la présence de Suzanne Voilquin qui a joué un rôle fondamental auprès de la population égyptienne puisqu'elle a contribué au traitement des gens atteints de la peste. Rouchdi Fakkar met en évidence le rôle de cette saint-simonienne qui a rédigé ses *Souvenirs*⁹⁴ en Égypte :

Suzanne Voilquin nous donne dans ses *Souvenirs*... le visage de la vie quotidienne égyptienne le plus conforme — à notre avis — à la réalité, pour la période postérieure à Jabarti. [...] cette saint-simonienne, fidèle aux principes du Maître H. de Saint-Simon, homme noble par sa naissance, progressiste et père même du socialisme prémarxiste, a préféré, contrairement à certains écrivains et voyageurs étrangers et français, être parmi le peuple, pour le peuple. Elle n'a pas traversé l'Égypte comme touriste, à la recherche des délices orientaux et voulant satisfaire sa curiosité, mais en militante prolétaire, en véritable fille du peuple⁹⁵.

⁹⁴ Son titre complet est *Souvenirs d'une fille du Peuple ou la saint-simonienne en Égypte, 1834 à 1836*, Paris, Sauzet, 1866.

⁹⁵ Rouchdi Fakkar, *Aspects de la vie quotidienne en Égypte à l'époque de Méhémet-Ali (première moitié du XIX^e siècle)*, D'après les *Souvenirs d'une fille du peuple en Égypte (1834 à 1836)* de Suzanne Voilquin, *op. cit.*, p.138.

Les saint-simoniens jouent donc un rôle vital dans l'instruction publique ainsi que dans la vie culturelle de l'Égypte au XIX^e siècle. Ils ont fondé plusieurs institutions d'enseignement et contribué à mettre les bases essentielles du modernisme scientifique dans le domaine de l'éducation. Durant presque vingt ans, les saint-simoniens, qui ont été bien accueillis par les techniciens et conseillers français de Mohamed Ali, ont travaillé avec l'élite égyptienne : des ministres comme Ibrahim Adham et Abdel Rahman Rouchdi, des ingénieurs comme Ali Moubark et des enseignants et pédagogues comme Rifâ'a Al Tahtâwî.

De tout ce qui précède, nous constatons que les échanges politiques et culturels entre la France et l'Égypte au XIX^e siècle ont favorisé une intensification des voyages des Français et des Égyptiens dans les deux pays.

2.4.6 Les voyageurs français sous Mohamed Ali

Mohamed Ali aime être entouré de nombreux voyageurs européens qui visitaient Le Caire et Alexandrie. Il reçoit ces esprits cultivés, apprécie leurs conversations et discute avec eux de nombreuses questions portant sur leurs pays respectifs, surtout l'organisation politique et le système économique. Le pacha d'Égypte veut profiter des expériences et de la science des voyageurs français. Parmi ceux-ci, on compte Chateaubriand qui a essayé, en tant que diplomate, de créer de bons rapports entre l'Égypte et la France :

Chateaubriand, parmi les visiteurs de l'Égypte, reste un précurseur des voyageurs romantiques qui se succéderont pendant tout le XIX^e siècle. Sous la Restauration, il occupa pendant dix-huit mois le poste de ministre des Affaires étrangères. Se souvenant avec émotion de son voyage en Égypte, en gardant une image très embellie, il contribuera à créer des liens amicaux entre la France et l'Égypte de Mohamed Ali, essayant de lui faire oublier l'épisode de la bataille de Navarin durant laquelle la flotte égyptienne fut détruite par une escadre franco-anglaise⁹⁶.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 155.

Parmi les voyageurs français de cette époque, on dénombre également des archéologues comme Champollion, des photographes comme Maxime Du Camp qui a écrit *Souvenirs littéraires en Égypte, Nubie et Palestine*, un album qui contient des photographies suivies d'un texte explicatif ; des savants comme Ampère, des hommes de lettres comme Nerval, des militaires comme Marmont et des dessinateurs comme Vivant Denon, qui a publié son récit *Voyage dans la Basse et la Haute-Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte* en 1802. Cette œuvre, qui connaît un grand succès en Europe, est traduite en anglais, en italien et en allemand.

Dans sa relation de voyage, Nerval critique l'état des ouvriers égyptiens et la manière de se comporter avec eux sous Mohamed Ali : « Le gouvernement a bien de la peine à faire exécuter les travaux les plus nécessaires ; mais, quand il le faut absolument, on fait cerner un quartier ou barrer une rue par des troupes, on arrête les gens qui passent, on les attache, on les mène ; voilà tout⁹⁷ ». En outre, Nerval nous parle des Français qu'il a rencontrés au palais du souverain égyptien et qui sont recrutés par Mohamed Ali. Par ailleurs, il décrit le palais de ce dernier, situé à Choubrah au Caire, en présentant un tableau charmant dans lequel l'art oriental côtoie l'art européen :

Le palais du pacha d'Égypte, assez simple et de construction ancienne, donne sur le Nil, en face de la plaine d'Embah, si fameuse par la déroutée des mamelouks. Du côté des jardins, on a construit un kiosque dont les galeries, peintes et dorées, sont de l'aspect le plus brillant. Là, véritablement, est le triomphe oriental. On peut visiter l'intérieur, où se trouvent des volières d'oiseaux rares, des salles de réception, des bains, des billards, et en pénétrant plus loin, dans le palais même, on retrouve ces salles uniformes décorées à la turque, meublées à l'européenne, qui constituent partout le luxe des demeures princières. Des paysages sans perspective peints à l'œuf, sur les panneaux et au-dessus des portes, tableaux orthodoxes, où ne paraît aucune créature animée, donnent une médiocre idée de l'art égyptien⁹⁸.

⁹⁷ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 201.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 287-288.

Malgré l'inspiration de l'architecture traditionnelle égyptienne, le style de ce palais reflète également l'influence européenne, surtout en ce qui concerne le décor et le mobilier.

Par ailleurs, les missions diplomatiques de la France entretiennent de bonnes relations avec leurs compatriotes voyageurs à cette époque. Par exemple, Nerval est bien accueilli au Caire par Gauthier d'Arc, le consul général de France, qui lui a promis de visiter l'île de Rôdah et les Pyramides : « Le consul général m'avait invité à faire une excursion dans les environs du Caire. Ce n'était pas une offre à négliger, les consuls jouissant de privilèges et de facilités sans nombre pour tout visiter commodément⁹⁹ ». Mais Nerval a effectué ses visites tout seul à cause de la mort subite du consul¹⁰⁰. Le successeur de ce dernier a également reçu le voyageur français lors de son départ de l'Égypte à Damiette en effectuant une promenade avec lui dans cette ville. De plus, il a pris toutes les précautions nécessaires en mettant Nerval en quarantaine afin de le protéger contre la peste qui s'est répandue alors en Égypte. Ceci montre que Nerval dispose des appuis diplomatiques qui facilitent ses déplacements et parcours dans le pays.

Dans leurs récits, la plupart des voyageurs français, y compris Nerval, rappellent la relation entre Mohamed Ali et la France. Parmi ceux-ci, on dénombre Horace Vernet, accueilli par le vice-roi lors de sa visite en Égypte en 1839, qui en fait le portrait suivant : « Le pacha est petit, la barbe blanche, le visage brun, la peau tannée, l'œil vif, les mouvements prompts, l'air spirituel et très malin, la parole brève,

⁹⁹ *Ibid.*, p. 256.

¹⁰⁰ Le consul général de France, Gauthier d'Arc, quitte Alexandrie le 25 avril 1843 et meurt lors d'une escale à Barcelone où il est enterré. En apprenant la nouvelle de la mort du consul français, Nerval éprouve de la peine.

et riant très franchement lorsqu'il a lâché un petit sarcasme, plaisir qu'il s'est donné toutes les fois que la conversation tournait à la politique¹⁰¹ ».

Si certains voyageurs français du XIX^e siècle ont flatté Mohamed Ali, d'autres ont dénoncé sa politique. On peut citer entre autres Prisse d'Avennes¹⁰² selon lequel la politique du vice-roi se caractérise par l'injustice vis-à-vis des fellahs égyptiens. Ces derniers, eux-mêmes, l'appelaient « l'injuste pacha » parce qu'ils étaient torturés par ses inspecteurs pour payer les impôts malgré leur incapacité financière. Par ailleurs, dans son ouvrage *Politique et administration de l'Égypte moderne* en 1834, Prisse d'Avennes met en évidence le fait que le pacha d'Égypte préférait les Turcs et les Albanais aux Arabes :

Méhémet-Ali n'a point songé à rendre possible l'affranchissement de cet arabe dont il a dédaigné la langue et qu'il a toujours méprisé. Il n'a de faveurs que pour les étrangers, turcs ou chrétiens ; ce sont eux qui jouissent tandis que l'indigène travaille. Dans l'armée, ce sont les Osmanlis et leurs esclaves qui ont tous les grades, il en est de même dans les emplois publics¹⁰³.

Ainsi, le vice-roi d'Égypte a éloigné la majorité des Égyptiens d'origine arabe des postes importants. À ce propos, Mohamed Ali est critiqué non seulement par des Français, mais aussi par un uléma égyptien, Al Jabarti, qui a presque la même opinion que Prisse d'Avennes. Selon cet historien égyptien, le pacha d'Égypte était un gouverneur despote, tyran et raciste parce qu'il préférait les Turcs et les Circassiens aux Égyptiens, exclus de fonctions importantes. De plus, Mohamed Ali, selon Al Jabarti, a réprimé la population égyptienne et mené une guerre contre les musulmans

¹⁰¹ Lettre datée d'Alexandrie, le 6 novembre 1839, et publiée par Amédée Durande dans *Joseph, Carle et Horace Vernet*, Hetzel, s.d [1864], p. 127-128. Cité par Sarga Moussa dans « Méhémet-Ali au miroir des voyageurs français en Égypte », dans *Romantisme*, Revue de la Société des Études romantiques et dix-neuvième, n° 120, Paris, CNRS, 2003, p. 19.

¹⁰² Prisse d'Avennes appartient à une famille anglaise émigrée en France. C'est un architecte qui a travaillé au service de Mohamed Ali dans les domaines de l'agriculture, de l'archéologie et de l'irrigation. Il s'est converti à l'Islam et a pris le nom d'Idrisse Effendi.

¹⁰³ Cité par Anouar Louca dans *Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 41.

en Arabie. En se basant sur sa formation religieuse et sa culture islamique, le chroniqueur égyptien rappelle que la justice et la clémence doivent être les bases essentielles du gouvernement. Cet historien et son fils ont connu une fin atroce sous Mohamed Bey Al-Defterdar, un des dignitaires du palais et gendre de Mohamed Ali, comme l'explique Amin Wassef :

Il [Mohamed Bey Al-Defterdar] commença par tuer son fils [le fils d'Al Gabarti]. La douleur du pauvre cheikh fut indicible lorsqu'on lui porta le cadavre de celui qu'il avait tant aimé... Cette perte provoqua chez Al Gabarti une forte secousse qui ébranla ses forces physiques et morales. Il pleura tellement ce fils qu'il finit par être atteint de cécité. L'amertume lui emplit l'âme et, pendant le peu de temps qu'il lui resta à vivre, il se trouva dans l'incapacité de terminer ses travaux. Il trouva enfin la mort dans des circonstances qu'on n'est pas encore parvenu à élucider¹⁰⁴.

De manière générale, dans leurs récits, les voyageurs français du XIX^e siècle évoquent la diversité de la société égyptienne constituée de différentes catégories ethniques, sociales et religieuses : des Turcs, des Mamelouks, des Européens, des Égyptiens, des savants, des paysans, des esclaves, des musulmans, des coptes et des juifs. En décrivant les coutumes, les vêtements et le mode de vie des Égyptiens, les voyageurs mettent souvent l'accent sur la description des fêtes religieuses telles que le retour des pèlerins de La Mecque, la fête de l'anniversaire du Prophète Muhammad, le *doceh* [fête religieuse organisée par les derviches], les fêtes sociales : *Chame El Nessime* [La fête du printemps], le mariage, la circoncision et les funérailles. Quant aux établissements religieux, les voyageurs présentent une description des mosquées d'Al Azhar, d'Amrou Ibn al 'As, du sultan Hassan, d'Ibn Touloun, de Sayeda Zeinab et d'Al Hussein. En outre, Gustave Flaubert décrit les hôpitaux de Kalawoune, de Kasr Al 'aïni et les hammams [bains publics].

¹⁰⁴ Amin Sami Wassef, « Al-Gabarti, ses chroniques et son temps », dans *D'un Orient l'autre*, Vol. II-Identifications, Paris, CNRS, 1991, p. 186. Al-Jabarti et Al-Gabarti sont une seule et même personne.

2.4.7 Mohamed Ali vu par Al Tahtâwî

Si l'on compare la critique des voyageurs français et des ulémas égyptiens vis-à-vis de Mohamed Ali, on constate qu'Al Tahtâwî a une attitude tout à fait différente. Ce dernier a bénéficié de l'appui du pacha d'Égypte pour obtenir une bourse d'études en France. Pour lui, ce wali a accordé un grand intérêt à l'enseignement, à l'administration civile et militaire ainsi qu'à l'élaboration d'une génération instruite afin de moderniser l'Égypte. Aux yeux d'Al Tahtâwî, le vice-roi d'Égypte est le

constructeur extraordinaire, le plus grand, le seigneur honoré et magnifique, le rare parmi les princes des temps, le phénix des émirs d'aujourd'hui, celui qui a revivifié les sciences par ses efforts et révélé les ruines de l'Islam par ses expéditions et sa guerre sainte, celui à qui appartient le drapeau dominant, ce conquérant du saint sanctuaire, son Excellence notre effendi, le Maître des Faveurs, aux éminentes qualités, le Hâjj Muhammad Ali Pacha, que Dieu le Très-Haut le fasse parvenir à ce qu'il souhaite ! Amen¹⁰⁵.

Dans son récit, le voyageur égyptien fait beaucoup d'éloges du pacha d'Égypte en citant ses qualités, comme les poètes qui flattaient les califes et les sultans afin d'être plus proches d'eux. Al Tahtâwî apprécie les réalisations accomplies par Mohamed Ali qui a pu fonder un État fort et moderne. Mais, il faut noter que si le voyageur égyptien encense ainsi son bienfaiteur [le vice-roi], c'est parce qu'il ne peut pas le critiquer. La tradition littéraire voulait que l'on fasse l'éloge du souverain à cette époque. De plus, quand les gens accusent Mohamed Ali d'avoir recours à des Français et d'être allié à l'Occident "athée", Al Tahtâwî le défend en montrant qu'il fait tout cela pour l'intérêt de l'Égypte et du peuple égyptien. Toutefois, dans son récit, Al Tahtâwî critique implicitement le gouvernement égyptien lorsqu'il montre que le peuple français est devenu souverain et gouverneur tandis qu'en Égypte, le peuple demeure gouverné par un pouvoir autoritaire. Ainsi, le

¹⁰⁵ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 42.

voyageur égyptien découvre en France ce qui ne va pas dans sa société, mais il ne peut pas le déclarer ouvertement au souverain égyptien, qui fera partie de ses futurs lecteurs. Nous étudierons cette critique d'une façon plus détaillée plus loin, surtout quand nous observerons l'attitude du premier successeur de Mohamed Ali, Abbas 1^{er}, vis-à-vis d'Al Tahtâwî.

Si Mohamed Ali a entamé de véritables étapes afin de moderniser l'Égypte, ses successeurs continuent, eux aussi, sur le même chemin. Toutefois, les réalisations de ces derniers n'arrivent pas au même niveau que celles de leur prédécesseur, considéré comme le précurseur de la renaissance de l'Égypte moderne. Nous verrons maintenant comment les rapports franco-égyptiens évoluent après la mort de Mohamed Ali et de quelle manière les Français gardent leur présence culturelle en Égypte.

2.5 La transformation des relations entre l'Égypte et la France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle

Pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, les missions scientifiques égyptiennes envoyées en Italie, en France, en Autriche et en Angleterre se poursuivent. Ces missions auront plus tard un impact considérable sur l'Égypte moderne. Formés en Europe, les étudiants seront les initiateurs de la *Nahda* dans leur pays. Le voyage d'Al Tahtâwî en France s'inscrit dans un vaste mouvement de modernisation et contribue à la transformation du pays.

C'est dans ce contexte que nous évoquerons les transformations des relations entre l'Égypte et la France après la publication des deux récits de voyage écrits par Al Tahtâwî et Nerval. Nous devons tout d'abord montrer comment ont évolué les liens culturels entre ces deux pays pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, comment Al Tahtâwî a participé au mouvement de la *Nahda* et contribué ainsi à la

création de l'Égypte moderne. Nous montrerons également de quelle façon notre voyageur égyptien a été une figure intellectuelle majeure dans la société égyptienne du XIX^e siècle et comment il a tiré profit de son voyage en France. Puis, nous mettrons l'accent sur son rôle de précurseur de l'émancipation de la femme en Égypte ainsi que sur son impact important dans les domaines littéraire, pédagogique, social et journalistique en Égypte.

2.5.1 Les successeurs de Mohamed Ali et leur rapport avec la France

Après la mort de Mohamed Ali, son petit-fils Abbas I^{er} (fils de Tousson) est désigné comme wali d'Égypte en 1848. Le nouveau gouverneur, qui règnera jusqu'en 1854, a une politique différente de celle de son grand-père : il recrute des savants et des techniciens anglais pour réaliser des projets parmi lesquels on dénombre celui du chemin de fer reliant Suez, Alexandrie et Le Caire. Ce projet a pour objectif de faciliter le commerce entre l'Angleterre et l'Inde à travers l'Égypte. En outre, Abbas I^{er} a fermé la plupart des écoles fondées par Mohamed Ali : l'école des langues, l'école de médecine et l'école polytechnique ; il renvoie des fonctionnaires français et refuse le projet du creusement du canal de Suez.

Certains historiens français ont vivement critiqué Abbas I^{er} pour avoir retardé le mouvement de la renaissance, initié par Mohamed Ali, ainsi que pour son hostilité vis-à-vis des Français. La critique de ces historiens est peut-être motivée par l'éloignement et le renvoi des techniciens et des savants français de leur emploi. Abbas I^{er} réduit à néant les grands efforts de Mohamed Ali, soutenus par la France qui commence, par conséquent, à perdre son influence sur l'Égypte. L'opinion publique égyptienne se révolte contre ce wali, qui sera assassiné dans son palais de Benha en Basse-Égypte en 1854.

Après la mort d'Abbas 1^{er}, Saïd (le fils de Mohamed Ali) prend la direction de l'Égypte et règnera jusqu'en 1863. Passionné par la culture et la civilisation françaises, ce vice-roi veut lui aussi réformer le pays. Pour changer l'administration de son prédécesseur, le nouveau wali rappelle des savants français comme Colet bey et Linant bey qui étaient là sous Mohamed Ali. Pendant le règne de Saïd, Al Tahtâwî fonde et dirige l'école militaire à la citadelle en s'occupant de la traduction. En outre, il est nommé membre de la commission scolaire. Par ailleurs, de nouveaux boursiers égyptiens vont en France pour étudier la métallurgie, le droit, l'histoire naturelle, la médecine et la polytechnique. À leur retour en Égypte, ils déploient de grands efforts dans les domaines de l'enseignement, de la traduction, du journalisme et de la littérature et contribuent à la réforme ainsi qu'au progrès du pays. De plus, le vice-roi Saïd ouvre plusieurs écoles françaises catholiques et encourage les fouilles archéologiques initiées par Mariette.

Sur le plan économique, l'échange commercial entre l'Égypte et la France se met à évoluer. Ayant une confiance totale vis-à-vis de la France, le vice-roi Saïd accepte toutes les conditions proposées par Ferdinand de Lesseps pour percer le canal de Suez : la France profitera des investissements de la navigation dans ce canal dès son inauguration pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans¹⁰⁶. À cause de ce privilège, la France pourra plus tard intervenir dans les affaires intérieures de l'Égypte. C'est le début des dettes qui vont placer le pays sous la domination européenne, surtout française et britannique. En outre, Saïd gaspille les biens de l'État dans les cérémonies de son anniversaire et dans la construction de résidences qu'il habite rarement. Selon Prisse D'Avennes, « Saïd se caractérise par la violence et l'atrocité : il a causé la mort de Ahmad pacha, le fils de son frère Ibrahim pacha. Et la

¹⁰⁶ Voir Ilham Mohamed Zohni, *Misr fi ketâbât al rahhâlah al farenceyeens fi al karn al tassea achar* [L'Égypte dans les écrits des voyageurs français au XIX^e siècle], Le Caire, Organisme général du livre, 1995, p. 44. (Ouvrage écrit en arabe)

période de son règne est plus mauvaise que celle d'Abbas parce que l'Égypte est endettée à cause de son gaspillage et de celui de son entourage¹⁰⁷ ».

À cette époque, l'enseignement religieux se fait aux *Kuttab*¹⁰⁸ et à l'Université d'Al Azhar. Les Azharistes ne veulent pas apprendre une autre langue que l'arabe. D'après eux, ce n'est pas nécessaire de connaître une langue étrangère provenant des pays occidentaux « athées ». Cependant, le nombre d'écoles européennes, surtout religieuses, augmente durant le règne de Saïd et celui de son successeur Ismaïl, comme le Collège de Sainte-Catherine à Alexandrie en 1854 et le Collège de Saint-Josèphe au Caire en 1873. En outre, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul fondent en 1868 un Collège qui porte leur nom dans la capitale égyptienne. Ce n'est pas seulement au Caire et à Alexandrie que des écoles françaises sont créées, mais aussi à Port-Saïd et à Suez. Des écoles militaires sont dirigées par des Français. Par exemple, Mercher a été nommé « directeur de l'état-major (1864) ; et il était en même temps le rédacteur en chef de *La Revue Militaire*, une revue mensuelle rédigée en français et traduite en arabe (1865). Parmi ceux qui la traduisaient citons Abou Séoud et, quelquefois le cheikh Rifà'a at Tahtawy lui-même¹⁰⁹ ».

Quant à Ismaïl [le petit-fils de Mohamed Ali], il est désigné en 1863 comme vice-roi d'Égypte et règnera jusqu'en 1879. Il prend le titre de khédivé selon le firman de 1867, décrété par le sultan ottoman. Le khédivé Ismaïl suit les idées de réforme de Jamâl al-Din al-Afghânî¹¹⁰ (1838-1897) et de son disciple Mohamed

¹⁰⁷ Cité par Ilham Mohamed Zohni dans *Misr fi ketâbât al rahhâlah al farenceyeens fi al karn al tâsseâ achar* [L'Égypte dans les écrits des voyageurs français au XIX^e siècle], *op. cit.*, p. 163.

¹⁰⁸ Les *Kuttab* sont des établissements annexés aux mosquées où on enseigne la langue arabe et le Coran. Ils se répandent dans tous les villages égyptiens.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 32.

¹¹⁰ Jamâl Al-Dîn Al-Afghâni (1838-1897) est d'origine afghane. Sa famille remonte au petit-fils de Mahomet, Al-Husayn Ibn Ali. Il apprend l'arabe et le persan et étudie le Coran ainsi que les sciences islamiques. Il effectue des voyages en Inde, au Hijaz, en Iran et en Égypte où il fréquente régulièrement la Mosquée Al-Azhar. Al-Afghani est philosophe et réformateur qui a préconisé dans ses écrits l'union des pays musulmans pour résister au colonialisme européen.

Abduh¹¹¹ (1849-1905). Ces deux savants, qui sont intéressés par la culture occidentale et les idées des penseurs européens, ont une influence considérable dans le domaine de l'enseignement, de la presse ainsi que dans la fondation du mouvement nationaliste.

Par ailleurs, le khédivé Ismaïl accorde une attention particulière au développement de l'éducation en augmentant le nombre d'écoles coraniques et primaires afin de résoudre le problème d'analphabétisme. De plus, il appuie le développement de la presse où coopèrent des journalistes égyptiens et syro-libanais.

L'envoi des missions scientifiques continue pendant le règne d'Ismaïl. Parmi ces boursiers, on compte Ali Moubarak¹¹² qui a étudié en France. Après son retour en Égypte, il prend l'initiative de fonder la Bibliothèque Khédiviale en 1870, qui deviendra plus tard la Bibliothèque Nationale. De plus, il introduit la classification des écoles égyptiennes, considérée comme une étape importante dans le domaine éducatif et intellectuel en Égypte, comme l'explique Kawsar El Beheiry :

[...] les établissements d'instruction [sont répartis] en trois catégories : primaire, secondaire et supérieure. Les écoles primaires et secondaires allaient se multiplier ; des écoles supérieures, dont quelques-unes étaient dirigées par des Français, allaient voir le jour, comme l'école de Droit dirigée par Vidal et l'école vétérinaire

¹¹¹ Originaire d'une famille de fellah de Basse-Égypte, Mohamed Abduh (1849-1905) reçoit une éducation religieuse : il étudie à la mosquée Ahmadite à Tanta et continue ses études à l'Université d'Al Azhar où il s'intéresse à la logique, à la philosophie et au mysticisme. Influencé par le savant Jamal Al-Dîn Al-Afghani, qu'il a rencontré au Caire en 1872, Mohamed Abduh suit régulièrement ses conférences. Sous l'influence d'Afghani, il combine le journalisme, la politique et sa propre fascination pour la spiritualité mystique.

¹¹² Ali Moubarak (1824-1893) fait ses études en français à l'école de Kasr Al Aïni et à l'école Polytechnique, dirigée par Lambert en Égypte. Puis, il voyage à Paris en 1844 pour compléter ses études. Après son retour, il a occupé de hautes fonctions : professeur à l'école militaire, puis directeur de l'école polytechnique et enfin ministre des travaux publics, de l'instruction publique. Il rédige deux ouvrages : *Al Khotat Al Tawfikeyyeh* [Les plans de Tawfikeyyeh] et *Alam ed dîn* [Le monde de religion].

dirigée par Léonard. Le français était enseigné dans toutes les écoles primaires et secondaires, d'abord au Caire, puis en province¹¹³.

Étant donné que Ali Moubarak était ministre de l'instruction publique, il a pris des mesures indispensables pour améliorer le niveau des apprenants et a contribué ainsi d'une manière efficace au développement de l'enseignement en Égypte.

Il faut noter par ailleurs que le khédive Ismail a une bonne relation avec Napoléon III. Influencé par la culture européenne, il suit une politique caractérisée par la tolérance vis-à-vis de la France. Le français est devenu une langue universitaire, diplomatique et commerciale. C'est aussi grâce au creusement du canal de Suez que le vice-roi Ismail embauche plusieurs étrangers pour contribuer à la modernisation de l'Égypte dans différents domaines : technique, économique et administratif. Cependant, à cause des dépenses énormes d'Ismaïl dans les fêtes organisées à l'occasion de l'inauguration du canal de Suez en 1869, les pays européens ont endetté l'Égypte qui connaît un véritable chaos financier. Dix ans plus tard, « les intérêts de la dette publique dépassent les revenus de l'État¹¹⁴ ».

Par conséquent, le khédive Ismail a dû vendre les parts égyptiennes du canal de Suez à l'Angleterre en 1875, ce qui a mené à l'intervention des Anglais dans les affaires financières et administratives de l'Égypte, puis à l'occupation de ce pays en 1882. Étant donné que le gouvernement égyptien n'a pas été capable de rembourser ses créanciers (l'Angleterre et la France), ces deux pays ont nommé « deux contrôleurs généraux des finances : l'un français et l'autre anglais. Moins de deux années plus tard, au mois d'août 1878, Paris et Londres exigèrent qu'Ismaïl constitue un gouvernement composé d'experts européens qui prit le contrôle du pays¹¹⁵ ».

¹¹³ Kawsar Abdel Salam El Beheiry, *Influence de la littérature française sur le roman moderne*, op. cit., p. 31.

¹¹⁴ Maurice Ezran, *La France en Égypte (Histoire et Culture)*, op. cit., p. 171.

¹¹⁵ Bernard Lugan, *Histoire de l'Égypte des origines à nos jours*, Monaco, Éditions Rocher, 2002, p. 215.

Mais, face à l'opposition des nationalistes égyptiens, Ismaïl se sépare de ses conseillers européens. C'est pourquoi la France et l'Angleterre exigent du sultan ottoman de le destituer : « Istanbul qui n'était pas en mesure de répondre par la négative aux deux principales puissances européennes, donna son accord et le khédivé Ismaïl fut contraint d'abdiquer en 1879 pour être remplacé par son fils Tewfik¹¹⁶ ».

Quelques mois après sa nomination, le khédivé Tewfik accepte le retour des contrôleurs européens, ce qui provoque la protestation des nationalistes égyptiens qui l'accusent d'être « l'esclave des Européens ». Le mouvement nationaliste est commandé par Ahmad Orabi (1839-1911), officier égyptien connu sous le nom d'Orabi Pacha. Formé d'officiers, de fonctionnaires et d'intellectuels, ce mouvement se transforme en un parti politique qui prend le nom de « Parti Nationaliste ». Les Britanniques répriment ce mouvement politique : l'armée égyptienne est battue dans la bataille de *Tell el-Kebir* et Ahmad Orabi est exilé dans l'île de Ceylan. L'Égypte fait partie alors théoriquement de l'Empire ottoman, mais l'administration civile et militaire est dans les mains des Anglais.

La politique de la France, basée sur son intérêt, est semblable à celle de l'Angleterre. Après le percement du canal de Suez, la France profite du revenu de ce canal et en même temps les consuls français bénéficient des Capitulations, considérées par le gouvernement français comme des droits acquis. Comme l'explique Kawsar El Beheiry : « [...] la politique de la France et celle de l'Angleterre se rencontrèrent dans le Condominium quitte à s'organiser chacune, dans la pratique, pour acquérir la prépondérance dans le pays. Jamais le peuple égyptien ne fut exploité en d'autres temps comme il le fut à cette époque¹¹⁷ ».

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 215.

¹¹⁷ Kawsar Abdel Salam El Beheiry, *Influence de la littérature française sur le roman moderne*, op. cit., p. 39.

Malgré tout, suite à l'occupation anglaise de l'Égypte, les intellectuels français montrent de la sympathie pour le peuple égyptien et les revendications nationalistes car ils considèrent les Anglais comme des ennemis. Les nationalistes égyptiens, dont le chef est Moustafa Kamel, trouvent le soutien de l'opinion publique et des hommes de lettres français. Par exemple, Juliette Adam, une journaliste française, a écrit des articles pour dénoncer l'occupation britannique de l'Égypte. De plus, elle a rédigé un livre intitulé *L'Angleterre en Égypte* dans lequel elle soutient le peuple égyptien dans sa lutte contre l'occupation britannique. Les journaux français ont consacré une place aux articles de Moustafa Kamel, soutenu par le romancier français Pierre Loti dans ses revendications concernant le départ des Anglais.

C'est à partir de 1893 que l'apprentissage de la langue française va perdre sa supériorité à cause des Anglais qui ont obligé des fonctionnaires français à démissionner et qui ont fermé des écoles. De ce fait, les Anglais ont pu limiter l'enseignement de la langue française dans les écoles égyptiennes, comme l'explique Kawsar El Beheiry : « En somme, les Anglais ont réussi à restreindre l'étude de la langue française dans les écoles gouvernementales égyptiennes, mais ils n'ont jamais réussi à combattre la culture française et son influence sur l'élite égyptienne. Le français est resté, jusqu'à l'expulsion de l'ex-roi Farouk, la langue de la cour et du monde commercial et industriel¹¹⁸ ». Malgré les restrictions faites par les Anglais contre la France, la langue française continue à avoir une influence en Égypte. C'est pourquoi la culture française est encore présente dans la société égyptienne.

Par ailleurs, il faut signaler que c'est durant la deuxième moitié du XIX^e siècle que des établissements importants ont été créés en Égypte et dirigés par des Français. Citons, entre autres, le Musée d'Art arabe en 1870, dirigé par Auguste Salzman, la

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 46-47.

Société de Géographie, créée en 1873, et le musée égyptien de Boulac, fondé en 1863 par Mariette, considéré comme l'archéologue le plus passionné par la découverte des Antiquités égyptiennes. Ce dernier a effectué un voyage en Égypte en 1850 afin d'étudier les manuscrits coptes et entreprendre des fouilles destinées à enrichir les collections françaises¹¹⁹. Ayant des contacts avec le consul de France et avec des savants français résidents en Égypte comme Colet bey, Linant bey et Soliman pacha, Mariette a obtenu toutes les autorisations pour effectuer des fouilles à Saqqarah. Au début, il a affronté des difficultés à cause d'Abbas 1^{er} qui avait ordonné l'arrêt des fouilles car il se désintéressait des découvertes archéologiques. Plus tard, lors du règne de Saïd, Mariette a préparé un mémoire portant sur la sauvegarde des Antiquités égyptiennes et a proposé au vice-roi la création d'un musée au Caire pour garder les monuments d'Égypte.

Maurice Ezran rappelle qu'« [e]n 1859, par décret du vice-roi [Saïd], l'Institut égyptien est fondé, c'est une nouvelle version de l'institut établi par Bonaparte. Mariette devient le directeur de cet Institut. *Un journal des fouilles* publie tous les résultats des travaux de ses équipes¹²⁰ ». Par ailleurs, l'archéologue français est chargé, de la part de l'empereur Napoléon III, de convaincre le vice-roi Saïd de visiter la France. Suite à la réussite dans sa mission, ce dernier a accordé le grade de bey à Mariette qui a également poursuivi ses fouilles archéologiques sous le règne d'Ismail. De plus, la tâche de l'organisation de l'exposition universelle à Paris de 1869 a été confiée à Mariette. Durant la même année, le khédiva Ismail l'a chargé d'accueillir les grandes personnalités invitées à l'inauguration du canal de Suez. De plus, Mariette a rédigé l'*Histoire des Anciens égyptiens*, œuvre traduite en arabe par Abou As-Su'ûd. Après la mort de Mariette en 1881, la mission archéologique sera poursuivie par Maspero. Il faut rappeler qu'à cette époque, on ne s'intéresse pas

¹¹⁹ Voir Maurice Ezran, *La France en Égypte (Histoire et Culture)*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 117.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 122.

seulement au domaine archéologique, qui a connu un grand développement, mais aussi à d'autres domaines, comme la traduction et le journalisme.

En somme, si l'époque de Mohamed Ali constitue la période de la formation scientifique d'Al Tahtâwî, celle d'Ismaïl est considérée comme un accomplissement de son projet culturel. Le mouvement de traduction et de journalisme a progressé lors du règne d'Ismaïl. De plus, la presse égyptienne a connu beaucoup de progrès : des journaux et des revues paraissent, comme *Le Moniteur égyptien* en 1874. La plupart des journaux sont dirigés par des écrivains de culture française, comme Al Tahtâwî. Cela n'empêche pas la parution de journaux en langue arabe comme *Nuzhat al Afsar* [Le divertissement des idées], qui est un journal hebdomadaire, dirigé par Ibrahim al Moelhi et Osman Jalal. Ce dernier a d'ailleurs traduit certaines pièces de théâtres de Racine (*Tartuffe* et *Iphigénie*) et des *Fables* de La Fontaine vers l'arabe. La revue *Rawdat al Madares* [Le Jardin des Écoles], créée en 1870 et dont Rifâ'a Al Tahtâwî est l'un des principaux rédacteurs en chef, est dirigée par Ali Moubarak. Il est à préciser que des lettrés syriens de culture française ont aussi contribué au progrès du journalisme et du théâtre en Égypte, parmi lesquels on compte Adîb Ishâq et Salîm Naqqâch. Le premier a fondé le journal *Misr* [Égypte] et le deuxième a joué dans des pièces de théâtre en arabe.

C'est durant la deuxième moitié du XIX^e siècle que le théâtre égyptien s'est développé au Caire grâce à l'inauguration du théâtre de l'Azbakiyya au Caire ainsi qu'à la création de l'Opéra, « inauguré avec le *Rigoletto* de Verdi à l'occasion de l'ouverture du canal de Suez (1869)¹²¹ ». Ce théâtre, qui existait au Caire avant le voyage d'Al Tahtâwî, n'a connu son développement qu'à la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire après le retour de ce dernier de la France. Comme nous l'avons déjà

¹²¹ Heidi Toelle et Katia Zakharia, *À la découverte de la littérature arabe du VI^e siècle à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003, p 199.

mentionné, Al Tahtâwî a été frappé par la représentation d'un drame à Paris et par son utilité esthétique, sociale et humaine. Mais il veut s'assurer que le théâtre correspond aux mœurs égyptiennes. C'est pour cela qu'il évoquera, lors de son retour en Égypte, la question des représentations dramatiques. Selon Amin Wassef, « [c]'est grâce donc à Rifa'a que l'Égypte a connu l'art dramatique, et l'intérêt suscité par ses discussions a retenu l'attention du public sur les petites comédies d'Abou Naddara qui ont remporté un retentissant succès à leur époque [...] »¹²².

À l'époque de l'Empire ottoman, il n'y a pas de théâtre au sens occidental du terme. Certes, il existait des éléments de théâtralité comme « la récitation d'un poème, d'une *maqâma*, le récit des hauts faits des héros populaires ou encore le poème chanté [qui] donnaient lieu à une mimique, à une gestualité, voire à la danse qui, toutes, s'apparentent au jeu d'acteur et impliquaient la participation de l'auditoire »¹²³. Dans le monde arabe, certains rituels peuvent donner naissance au théâtre comme le *zâr* et le *karagöz*. Le premier est tiré des rituels faits en Éthiopie ainsi qu'en Somalie alors que le second est emprunté aux Turcs au XII^e siècle. Si le théâtre égyptien n'a connu son évolution qu'à partir des années 1870, c'est parce qu'un certain nombre d'hommes de théâtre syro-libanais sont venus en Égypte avec leurs troupes comme Salîm Naqqâch et Adîb Ishâq.

Kawsar El Beheiry évoque le rôle joué par les autorités égyptiennes dans le parrainage de quelques troupes théâtrales ; d'après elle, « Abou Nadara, pseudonyme de James ou Yacoub Sanua, israélite égyptien né en 1839, [...] fonda, en 1870, le premier théâtre arabe au Caire ; il fut aidé par le khédive Ismail qui l'appelait le Molière de l'Égypte »¹²⁴. Nous constatons ainsi que le début de l'expérience théâtrale

¹²² Amin Sami Wassef, « Rifâ'a et la France », *op. cit.*, p. 20.

¹²³ *Ibid.*, p. 207.

¹²⁴ Kawsar Abdel Salam El Beheiry, *Influence de la littérature française sur le roman moderne*, *op. cit.*, p. 35.

en Égypte a été l'œuvre conjointe de l'autorité politique, soucieuse, par mimétisme, de transposer l'expérience culturelle de l'Occident sur son territoire, et une frange intellectuelle nourrie par cette même culture à dominante française. Il en résulte que le contact avec l'Occident a permis aux intellectuels d'Égypte de se réapproprier, dans une certaine mesure, des aspects de la culture de l'Autre ; et d'autre part de s'intéresser à leur patrimoine culturel arabo-musulman afin d'établir une forme d'échanges synthétiques entre les deux sphères culturelles. C'est dans ce cadre que l'on peut situer Al Tahtâwî. Nourri d'une culture traditionnelle issue d'Al Azhar, il se retrouve à l'âge de vingt-cinq ans faisant partie d'une mission culturelle destinée à l'étude des arts et des sciences à Paris. De ce contact d'une durée de cinq ans avec la ville des lumières, vont surgir le choc, la fascination et le besoin de comprendre et d'assimiler la culture de l'Autre à travers une œuvre scripturale prolifique.

2.6 La contribution d'Al Tahtâwî à la *Nahda* de l'Égypte

Le mot *Nahda* signifie en arabe « renaissance » : il s'agit d'un mouvement de renouvellement de la vie scientifique, culturelle, économique, etc. C'est à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle que ce mouvement apparaît dans les divers domaines de la vie en Égypte, ceci grâce aux efforts d'Al Tahtâwî et de ses successeurs comme Ali Moubarak, Mohamed Abduh et Gamal el-Dîne Al Afghanî. À la fois traducteur, pédagogue, enseignant, essayiste, poète et journaliste, Al Tahtâwî a joué un rôle considérable dans la renaissance de la culture égyptienne qui était dans une période de transition.

2.6.1 Le voyage d'Al Tahtâwî en France

Les contacts avec des savants et orientalistes français encouragent Al Tahtâwî à enrichir ses connaissances ainsi que sa formation scientifique et intellectuelle. Parmi ceux-ci, citons Edme-François Jomard (1777-1862), qui est ingénieur

géographe, académicien accompagnant l'expédition de Bonaparte en Égypte. En outre, il est l'éditeur de la *Description de l'Égypte*. C'est grâce à lui que l'éducation d'Égyptiens est favorisée en France : il est le directeur général de la mission égyptienne de 1826 à Paris. Frappé par l'intelligence d'Al Tahtâwî, Jomard s'aperçoit que ce jeune homme sera le traducteur recherché. Après un apprentissage intensif du français, le voyageur égyptien suit un programme de diverses disciplines, planifié par Jomard : géographie, histoire, géométrie, métallurgie, hygiène et artillerie. Lors de son séjour à Paris, Al Tahtâwî profite de la direction pédagogique de ce dernier et découvre ainsi un savant, passionné de l'Égypte, avec lequel les conversations sont fécondes.

Étant donné que le temps de la conquête française de l'Égypte est fini, les discussions entre le voyageur égyptien et son maître prennent l'aspect de relations personnelles. Cet éminent savant est resté en contact avec Al Tahtâwî en lui envoyant « une lettre de félicitations à l'occasion de son retour en Égypte, après avoir atteint le but désiré¹²⁵ ». De son côté, le voyageur égyptien lui donne ses nouvelles personnelles après le retour dans son pays d'origine : le bon accueil des ulémas d'Al Azhar, surtout celui du cheikh Hassan Al Attâr, son mariage avec sa cousine, la fille du *mufî* [le grand imam du pays]. La figure de Jomard, en tant que savant et pédagogue, reste, pour le voyageur égyptien, un modèle et un exemple à suivre. En effet, Al Tahtâwî s'est intéressé aux sciences naturelles et humaines, surtout à la géographie, la spécialité de Jomard. De plus, il a fondé l'école de langues et de traduction à l'image de l'École des langues orientales à Paris. En reconnaissant les grands services offerts par Jomard, Al Tahtâwî lui rend hommage dans la conclusion de son récit. À ce propos, le voyageur égyptien écrit :

[...] nous ne devons pas clore cette relation de voyage sans rendre hommage à celui dont le concours assura au Maître des Faveurs le succès de son dessein, en

¹²⁵ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 232.

prenant soin d'organiser le séjour et les études des élèves dans la ville de Paris, celui qui chérit l'Égypte et les Égyptiens, Monsieur Jomard. Avec le zèle et l'enthousiasme qui l'animent, ce savant s'efforce de réaliser l'objectif de notre Effendi et se dévoue avec un empressement incontestable à l'intérêt général. On dirait un des fidèles enfants de l'Égypte. Il est digne de compter parmi les amis du Vice-Roi en personne¹²⁶.

Selon Al Tahtâwî, Jomard dispose d'une position privilégiée auprès du peuple égyptien ainsi que du souverain de l'Égypte. Par ailleurs, c'est grâce à ce dernier que le voyageur égyptien fait la connaissance des trois orientalistes français les plus connus à cette époque : Silvestre de Sacy, Caussin de Perceval et Joseph Reinaud. Ces orientalistes, avec qui le voyageur égyptien développera une relation intime, ont des discussions tournant pour l'essentiel autour de questions historiques et linguistiques. Ils ont lu le manuscrit arabe d'Al Tahtâwî *Takhlîs al-ibrîz fi talkhîs Parîz* [L'Or de Paris] et ont fait des observations ainsi que des commentaires. Force est de souligner le rôle essentiel joué par Silvestre de Sacy dans la vie intellectuelle d'Al Tahtâwî. Cet orientaliste a apprécié la personnalité d'Al Tahtâwî ainsi que son récit de voyage : « Tout ce que vous avez observé concernant les mœurs des Français, leurs usages, leurs affaires politiques, les règles de leur religion, de leurs sciences et de leurs lettres, nous l'avons trouvé agréable et intéressant¹²⁷ ». En outre, Silvestre de Sacy atteste qu'Al Tahtâwî sait bien critiquer et que le plan de son livre est excellent et clair. Selon lui, grâce à cet ouvrage, les Égyptiens peuvent connaître les affaires sociales, politiques et scientifiques des Français. Toutefois, cet orientaliste reproche au voyageur égyptien de juger « parfois les Français d'après les habitants de Paris et des grandes villes¹²⁸ ». Autrement dit, le voyageur égyptien a tendance à généraliser lorsqu'il critique la société française à partir de son expérience vécue à Paris parce qu'il n'est pas allé dans les petites villes, ni dans les campagnes.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 308.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 217.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 218.

Par ailleurs, Silvestre de Sacy maîtrise la langue arabe et dispose d'une perception encyclopédique de la culture arabe, ce qui lui permet d'être au courant des réflexions et des interprétations du voyageur égyptien. À cet égard, Al Tahtâwî énumère les qualités de cet orientaliste connu non seulement en France, mais aussi en Europe : « [...] ma rencontre avec un Français distingué, homme de mérite, célèbre aux pays des Francs pour sa connaissance des langues orientales, particulièrement de l'arabe et du persan, appelé le baron Silvestre de Sacy. C'est une des plus éminentes personnalités de Paris, membre de plusieurs sociétés françaises et étrangères¹²⁹ ». Il faut signaler que Silvestre de Sacy a travaillé comme professeur de langue arabe à l'École des Langues Orientales, dont il deviendra le directeur en 1824. Par ailleurs, l'orientaliste Caussin de Perceval, lui aussi, a montré que le récit d'Al Tahtâwî était important pour les Égyptiens grâce aux divers domaines de l'activité humaine qu'il a évoqués. Quant à Joseph Reinaud, élève et successeur de Silvestre de Sacy à l'école des Langues orientales, il demande au voyageur égyptien, dans sa correspondance, des nouvelles concernant la traduction de l'ouvrage de Depping, *Aperçu historique sur les mœurs et usages des nations*, considéré comme un résumé universel des lettres, des arts et des sciences, et du premier tome de la *Géographie universelle* de Malte-Brun, publié en arabe sous le titre de *Al-jughraâfiâ al-'umûmiyya* [La géographie générale] au Caire en 1838. Les deux ouvrages sus-mentionnés ont été traduits par Al Tahtâwî après son retour en Égypte.

Dans son récit, le voyageur égyptien expose son programme d'études en français, en histoire et en géographie, dans lequel il a réalisé beaucoup de progrès. Lors de son séjour à Paris, tous les témoignages de son entourage ont montré qu'il était persévérant et sérieux dans ses études ainsi que dans ses examens. Parmi ceux-ci, on peut citer l'attestation de ses maîtres Chevalier et Jomard. Le premier lui a attribué un certificat dans lequel il a écrit :

¹²⁹ *Ibid.*, p. 129.

Je soussigné, Chevalier, ancien élève de l'École polytechnique, officier-ingénieur inscrit au ministère de la Guerre, chargé de la part de Monsieur Jomard et des Chefs-Effendis de diriger l'enseignement de Monsieur le cheykh Rifâ'a, certifie que, pendant la durée de trois ans et demi environ que le dit élève a passé chez moi, je n'ai eu de lui que des causes de satisfaction, dans ses études aussi bien que dans sa conduite pleine de sagesse et de prudence, et qui reflète un excellent et doux caractère¹³⁰.

Ce passage témoigne de la persévérance d'Al Tahtâwî qui était sérieux dans ses études et se caractérisait par de grandes qualités scientifiques et morales. Quant à son second maître Jomard, il lui a envoyé un ouvrage intitulé *Le Voyage d'Anacharsis en Grèce* de Barthélemy Abbé, accompagné d'une lettre de recommandation dans laquelle il a écrit :

Vous avez mérité le prix de langue française pour les progrès que vous y avez réalisés et le résultat que vous avez obtenu au dernier examen public. J'ai le droit de me féliciter moi-même en vous envoyant ce prix de la part des effendis-directeurs, pour attester de votre application. Le Maître des Faveurs sera sans doute satisfait lorsqu'on lui aura appris que votre persévérance et le fruit de vos études compensent les frais importants qu'il assume pour votre éducation et votre instruction¹³¹.

Al Tahtâwî est l'un des artisans de la renaissance des lettres arabes ayant un contact avec la littérature européenne. Son « premier souci était de puiser en Europe les éléments d'une modernisation compatible à l'islam¹³² ». Le voyageur égyptien tente de déterminer les causes du retard du monde musulman en général et de l'Égypte en particulier et de chercher les moyens de rattraper l'avancement du monde européen. Ainsi, il a la volonté de contribuer à la réforme et à la stabilité de son pays, mais il veut choisir les normes de modernité qui correspondent à la religion islamique : « J'ai pris Dieu — qu'Il soit glorifié et exalté ! — à témoin que dans tout ce que je dirai, je ne m'écarterai point de la voie de la vérité et me permettra mon

¹³⁰ *Ibid.*, p. 232.

¹³¹ *Ibid.*, p. 229.

¹³² Heidi Toelle et Katia Zakharia, *À la découverte de la littérature arabe du VI^e siècle à nos jours*, op. cit., p. 202.

esprit sur certains us et coutumes de ces pays¹³³ ». Pour lui, l'islam ne s'oppose pas à la modernité scientifique. C'est pour cela que le voyageur égyptien tente de trouver une harmonie entre les valeurs de l'islam et la modernité européenne. Le récit d'Al Tahtâwî est vu comme l'une des premières manifestations de la *Nahda* arabe. Le but de l'auteur est de composer une sorte de synthèse où s'interpénètrent les deux cultures: celle de la tradition arabo-musulmane, acquise sous la férule des cheikhs d'Al Azhar, et celle de la culture européenne dont l'illustration est la ville de Paris. À cet égard, Amin Wassef affirme que la relation de voyage d'Al Tahtâwî,

se caractérise par le sens critique de son auteur et illustre le choc provoqué par la jonction de deux mondes : le monde oriental dominé par les traditions médiévales et les pratiques surannées et le monde occidental clair par le modernisme et le progrès des techniques. Bref, la France apparaît dans cette œuvre comme une école de civilisation et le séjour de Rifâ'a à Paris comme une initiation et un apprentissage¹³⁴.

C'est dans cette perspective que l'on peut comprendre ses comparaisons et rapprochements intéressants entre les figures de la culture et de la pensée françaises et celles de sa culture d'origine. Dans le récit d'Al Tahtâwî, le rapprochement entre l'Orient et l'Occident constitue un appel insistant à la modernisation et à la réforme de l'Égypte. En découvrant Paris, le voyageur égyptien retrouve son propre passé qu'il veut ressusciter. Ainsi, il compare Montesquieu, précurseur de la sociologie française, à Ibn Khaldoun¹³⁵ et Silvestre de Sacy, l'orientaliste le plus réputé en France, au philosophe Al-Farabi¹³⁶.

¹³³ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, *op. cit.*, p. 44.

¹³⁴ Amin Sami Wassef, « Rifâ'a et la France », *op. cit.*, p. 15.

¹³⁵ Né en Tunisie en 1332, Ibn Khaldoun s'est déplacé entre l'Afrique du Nord, l'Andalousie, la Syrie et l'Égypte où il est décédé en 1406. Sociologue, historien et philosophe d'Afrique du Nord, il est le précurseur de la sociologie arabe. Dans sa célèbre œuvre *Muqaddima* [Discours sur l'histoire universelle], il expose les bases d'une sociologie qui met l'accent sur l'histoire des civilisations.

¹³⁶ Al Fârâbi était un grand philosophe musulman d'origine turque. Né en 872, Al Fârâbi s'est déplacé entre l'Égypte, la Syrie et l'Irak où il a étudié la grammaire, la logique, la philosophie, les mathématiques, la musique et les sciences. Al Fârâbi est décédé à Damas en 950. Il a écrit un commentaire sur deux ouvrages de Platon : la *République* et *Sommaire des Lois*. Ibn Sina (Avicenne) et Ibn Ruhd (Averroès), philosophes arabes très réputés, ont été influencés par ses idées.

En somme, les études d'Al Tahtâwî et ses contacts avec des savants et orientalistes français enrichissent ses connaissances scientifiques et intellectuelles. Dès son retour en Égypte, le voyageur égyptien s'engage à travailler dans des domaines variés : le journalisme, l'instruction publique, l'éducation, la traduction ainsi que le domaine littéraire.

2.6.2 Al Tahtâwî traducteur

Après avoir appris la langue française, Al Tahtâwî s'est spécialisé dans la traduction, une activité qui lui permettait de rester en contact avec la civilisation occidentale, surtout française. À la fin de ses études à Paris, il a passé un examen final durant lequel il a présenté les douze livres et fragments qu'il a traduits du français en arabe ainsi que sa relation de voyage. De plus, il a subi un examen oral afin que le comité d'examen s'assure de ses capacités en tant que traducteur.

Son rôle dans le mouvement de traduction d'ouvrages appartenant à des branches des arts et des sciences est éminent. Après son retour de France, Al Tahtâwî est chargé de diriger l'école des langues au Caire en vue de former une génération de traducteurs, dans le but de traduire des œuvres françaises provenant de différents domaines scientifiques, techniques et littéraires. Parmi les ouvrages traduits par ses disciples, on peut citer, entre autres, l'*Histoire de Charles XII* de Voltaire, sous le titre *Matâli Chumous as-syar*, et l'*Histoire de la traduction*, sous le titre *Târîkh at-Tarjama*. Ce mouvement d'interprétation a un impact considérable et contribue d'ailleurs largement à la naissance du roman arabe moderne en Égypte. Comme le souligne Philippe Cardinal dans son article « La création littéraire en Égypte » :

Il est naturel dès lors, que ce soit également en Égypte que naisse le roman arabe moderne. Et il n'est pas inutile de rappeler que derrière les œuvres originales et fondatrices de la littérature égyptienne contemporaine — qui commencent de paraître dans les années vingt et trente — il faut supposer une véritable opération de traduction. En d'autres termes, ces œuvres n'auraient pas existé sans le travail

de traduction, d'adaptation, continue et complexe, qui les avait précédées, accompagnées et introduites¹³⁷.

De ce fait, la traduction des œuvres occidentales par Al Tahtâwî et ses étudiants contribue largement à l'avènement des œuvres littéraires, scientifiques et techniques en Égypte. Ainsi, comme le mentionne Nada Tomiche : « Son influence [l'influence d'Al Tahtâwî] devient considérable quand il est placé à la direction de l'École des langues au Caire, chargé de former une pléiade de traducteurs attachés à traduire des centaines de livres techniques et scientifiques d'Occident¹³⁸ ». Il faut préciser que c'est grâce au soutien de Mohamed Ali qu'Al Tahtâwî a pu traduire plusieurs œuvres, surtout dans les sciences historiques, géographiques et militaires : « En bref, nous allons assumer de traduire les deux sciences, l'histoire et la géographie, dans l'Égypte prospère, selon la volonté du Très-Haut, et grâce à l'énergie de son Excellence, l'ami des sciences et des arts. Ainsi, son règne marquera, dans le cours du temps, un renouveau des connaissances en Égypte, comparable à la renaissance intellectuelle sous les califes de Bagdad¹³⁹ ». Selon Al Tahtâwî, l'Égypte connaîtra une renaissance culturelle et scientifique grâce à l'appui de Mohamed Ali, à tel point que ce pays deviendra comparable à l'Irak à l'époque des califes abbassides (Abou Gaafar Al Mansour, Ja'afir al-Mutawakkil, 'Abd ar-Rahmân an-Nâsir et Haroun Al Rachîd) qui ont soutenu les ulémas. À cet égard, Al Tahtâwî écrit : « Nous avons assurément, aux temps des califes abbassides, la civilisation la plus achevée, le luxe le plus raffiné, la culture la plus florissante et la plus vive. C'est que les califes aidaient les savants, les maîtres des arts et d'autres [activités]. Il y avait même des califes qui collaboraient personnellement aux sciences et aux arts¹⁴⁰ ».

¹³⁷ Philippe Cardinal, « La création littéraire en Égypte », dans *La littérature romanesque traduite en français*, Le Caire, Département de traduction et d'interprétation, Mission de recherche et de coopération et service culturel en R.A.E, 15-17 octobre 1990, p. 35.

¹³⁸ Nada Tomiche, *Histoire de la littérature romanesque de l'Égypte moderne*, op. cit., p. 35.

¹³⁹ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 292.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 52.

Contrairement à tout cela, pendant le règne d'Abbas 1^{er}, le domaine culturel a connu une décadence à cause des méfaits du wali d'Égypte : l'école des langues et de traduction a été fermée selon l'ordre de ce dernier qui a également exilé Al Tahtâwî au Soudan de 1849 jusqu'à 1854 pour avoir critiqué indirectement le pouvoir. Là-bas, le voyageur égyptien a travaillé comme directeur d'une école primaire et traduit les *Aventures de Télémaque* de Fénelon. Ce n'est pas un hasard, ni un choix innocent de la part d'Al Tahtâwî de traduire l'ouvrage de ce dernier. Le roman de Fénelon, écrit en 1699 pour le duc de Bourgogne, est considéré comme une leçon de morale et de politique donnée à l'occasion des voyages que Télémaque, à la recherche de son père Ulysse, fait chez tous les peuples de l'Antiquité. Dans ce roman, l'auteur proteste contre l'absolutisme de Louis XIV et critique son gouvernement, ce qui aboutit par la suite à son exil. On peut constater ici une troublante correspondance : c'est en exil qu'Al Tahtâwî traduit Fénelon et sa critique du pouvoir se poursuit par l'intermédiaire de la traduction. Après le règne d'Abbas 1^{er}, l'exilé revient au Caire. Plus tard, « [s]ous Saïd, et surtout Ismaïl, cheikh Al Tahtâwî occupa de nouveau de hautes fonctions et rendit grand service à l'enseignement, au mouvement de la traduction, au journalisme et au progrès social¹⁴¹ », affirme Kawsar El Beheiry.

Selon son petit-fils Fathy Rifâah Al Tahtâwî, « Rifâah, avec ses collaborateurs et ses élèves, a traduit de nombreux livres qui ne comprennent pas moins de deux mille volumes et touchent tous les domaines de la connaissance humaine¹⁴² ». Parmi les ouvrages traduits par Al Tahtâwî, on peut citer la *Géographie générale* de Malte-Brun, les *Éléments du droit naturel* de Burlamaqui¹⁴³, *Aperçu historique sur les*

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 84.

¹⁴² Fathy Rifâah Al Tahtâwî, *Petit aperçu historique de la vie et de l'œuvre de Rifâah Badawi Rafah El-Tahtawi, promoteur de la renaissance scientifique moderne (1801-1873)*, Le Caire, Éditions Ministère de l'Éducation et de l'Instruction, 1958, p. 46.

¹⁴³ Jean-Jacques Burlamaqui (1694-1748) est né à Genève où il étudie le droit. Il voyage en France, en Hollande et en Angleterre. Il revient en Suisse en 1723 et enseigne le droit à l'Université de Genève jusqu'en 1740. Il publie le *Principe du droit naturel* en 1717. Il est à la fois juriste, publiciste et écrivain.

mœurs et les coutumes des nations de Depping, sous le titre *Qalâ'id al-Mafâkher fi Garîb 'Awâ'il wa al-awâkher*, et les *Aventures de Télémaque* de Fénelon. Sur les quatre ouvrages, seul le dernier peut être considéré comme littéraire.

De plus, le voyageur égyptien traduit également quelques essais portant sur des fables de La Fontaine. Malgré tout, Al Tahtâwî est le premier Égyptien à traduire en langue arabe les « ouvrages importants de la culture française ». Parmi ces ouvrages traduits, on peut citer *Extrait de l'histoire d'Alexandre Le Grand*, *Encyclopédie des mœurs et usages des peuples*, *Introduction du Dictionnaire de Géographie universelle* relative à la géographie physique, revue par M. de Humboldt, *Extrait de Géométrie*, *Un petit traité de mythologie* et *Traité d'hygiène*. Ces œuvres ont une grande importance pour propager l'instruction et la modernité scientifique dans son pays.

2.6.3 Al Tahtâwî journaliste

Al Tahtâwî découvre la presse à Paris. Dans la capitale française, il fréquente les cabinets de lecture où il lit des livres, des journaux et des revues. Il constate que la presse a un rôle très important dans la vie politique, intellectuelle et sociale. Parmi les journaux français qui attirent l'attention d'Al Tahtâwî, on peut citer *Le Journal asiatique* et *La Revue Encyclopédique*. Le voyageur égyptien suit l'activité journalistique dans son pays d'origine où il sera un des premiers initiateurs.

Comme nous l'avons vu plus tôt, la presse égyptienne arabe a connu son apparition dans la première moitié du XIX^e siècle. Le journal intitulé *Al Waqâ'i Al Misriya* [Les événements d'Égypte] a paru en 1823. Considéré comme le premier journal officiel écrit en arabe et en turc, ce journal, qui abordait des sujets portant sur les affaires politiques et sociales de l'Égypte, a été dirigé par Al Tahtâwî après son retour de la France. Cependant, il n'évoquait pas des thèmes littéraires, comme

l'affirme Rouchdi Fakkar : « Le côté littéraire de ce journal était faible, du fait que c'était un journal officiel et que les activités de Rifâ'a étaient partagées entre l'enseignement, la traduction et le journalisme¹⁴⁴ ». Étant donné qu'Al Tahtâwî est influencé par les idées du *Contrat social* de Rousseau, il met l'accent, dans *Al Waqâ'i Al Misriya*, sur des sujets intéressants comme la justice, la démocratie et le rapport entre le gouverneur et le peuple.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, plusieurs tentatives visent à la création d'une presse populaire. Des journaux apparaissent comme *Al-Saltanah* [La sultane] en 1857, *Wadi al-Nil* [La vallée du Nil], créé par Abou As-Su'ûd en 1866 et *Nuzhat al-Afkâr* [La distraction des idées] fondé par Osmân Jalal en 1869. Ces deux journalistes font partie des étudiants d'Al Tahtâwî qui ont poursuivi des activités dans ce domaine. Mohamed Unsi, quant à lui, a créé un journal littéraire : *Rawdat al-Akhbar* [Le jardin des nouvelles] qui a paru en 1875. Devenu le maître d'une génération des journalistes, Al Tahtâwî a fondé la fameuse revue *Rawdat al-madares* [Le jardin des écoles], où l'arabe remplace le turc. Parue en 1870, cette revue bimensuelle, qui abordait des thèmes scientifiques, sociaux, culturels et littéraires, s'intéressait également aux questions féminines. *Rawdat al-madares* est considérée comme un foyer culturel pour les grands écrivains.

D'autres journaux au contenu littéraire paraissent par la suite, comme le quotidien *Al Ahram* [Les Pyramides] en 1875 et *Al-Râwî* [Le narrateur] en 1886. Ces journaux abordent également des sujets patriotiques écrits en langue arabe classique. De ce fait, des journalistes et écrivains égyptiens se tournent vers la France en s'inspirant de sa civilisation ainsi que de sa littérature. Ils publient certains extraits de la biographie et de l'œuvre des écrivains français. Ainsi, la presse égyptienne est

¹⁴⁴ Rouchdi Fakkar, *L'influence française sur la formation de la presse littéraire en Égypte au XIX^e siècle. Aux origines des relations culturelles contemporaines entre la France et le monde arabe*, op. cit., 1972, p. 90.

influencée par la France en raison de la présence de journalistes égyptiens qui sont nourris de culture française et qui ont l'initiative de moderniser leur pays. De ce fait, c'est grâce à Al Tahtâwî et ses disciples que la presse égyptienne connaît un essor considérable : naissance du journalisme scientifique et littéraire.

2.6.4 Al Tahtâwî pédagogue et précurseur du féminisme en Égypte

Considéré comme l'initiateur de l'enseignement public en Égypte au XIX^e siècle, Al Tahtâwî est un éducateur remarquable : il a contribué à former plusieurs générations et à développer l'éducation au point d'en faire un synonyme de renaissance et de civilisation. Avant de voyager en France, Al Tahtâwî avait déjà pratiqué le métier d'enseignant : au moment où il faisait ses études à Al Azhar, il donnait des cours particuliers à Hussein Bek, le fils de Tabouz Oghli, pour compléter ses ressources ; il enseignait également à l'école créée par Muhammad Lad Oghli¹⁴⁵.

Après avoir terminé ses études à l'Université d'Al Azhar, Al Tahtâwî a travaillé comme professeur dans ce prestigieux établissement religieux : il enseignait le hadith, la logique, la rhétorique et la prosodie. Dès son retour en Égypte, il a été attaché à l'école de médecine, créée en 1827 par Colet Bey, comme interprète et professeur de traduction. Par ailleurs, Al Tahtâwî s'occupait de former des traducteurs à l'école des langues et de traduction. Pendant le règne du vice-roi Saïd, en 1852, il était enseignant en traduction à l'école de l'état-major.

Dans son ouvrage intitulé en arabe *Al-Murchid al-amin lil-Banat wal-banin* [Le Moniteur fidèle des jeunes filles et des garçons], Al Tahtâwî a jeté les bases essentielles de l'éducation physique, morale et intellectuelle de l'enfant, qui, selon

¹⁴⁵ Voir l'article de Saïd Ismaïl Ali, dans *Revue trimestrielle d'éducation comparée* (Paris, UNESCO, Bureau international d'éducation), vol. XXIV, n° 2/4, 1994.

lui, doit commencer dès la naissance. Étant donné que l'éducation des enfants est basée sur l'expérience, elle n'est pas un fait individuel, mais un processus social. À ce propos, Al Tahtâwî écrit :

Bien éduquer, c'est éduquer le corps social et donc la nation toute entière. Seule une nation qui s'acquitte de cette obligation envers ses enfants et les prépare à bien servir leur patrie peut être considérée comme heureuse et digne d'éloges. En veillant à ce que chacun ait une bonne éducation, elle ouvre la voie vers le bonheur. Elle n'a pas à redouter de former des citoyens capables de faire le bonheur de la patrie, des citoyens possédant les qualités requises, par opposition à la mauvaise éducation répandue dans certains pays où la corruption des mœurs entraîne les gens vers le néant en les incitant à l'égoïsme, aux passions, à la violation des interdits et à la passivité¹⁴⁶.

Dans ce passage, l'auteur fait allusion à son pays natal où la décadence morale aboutit à la paresse et à la passivité, incarnées chez certains Égyptiens à cette époque. C'est pour cela qu'il veut les éveiller. De ce fait, le voyageur égyptien accorde un rôle capital à l'éducation des enfants et insiste sur l'importance de l'éducation pour tout le monde puisque celle-ci porte sur le comportement et les mœurs. Étant donné que les filles, en Égypte, étaient à l'époque privées de leur droit d'étudier à l'école, Al Tahtâwî veut assurer l'égalité de l'éducation pour les deux sexes. C'est pourquoi il porte un grand intérêt à l'éducation des filles. Il affirme que l'éducation « leur donne voix au chapitre au sein du ménage, leur confère l'estime de leur mari et les élève en faisant disparaître la stupidité et la frivolité qui résultent de la fréquentation d'autres femmes tout aussi ignorantes¹⁴⁷ ». Al Tahtâwî discute la question féminine après son retour en Égypte. Selon lui, l'éducation donne la chance aux filles d'avoir de bons comportements avec leurs maris et leur donne accès au marché du travail. De ce fait, les femmes peuvent accomplir les mêmes tâches et activités que les hommes dans les domaines éducatif, culturel et social. Ironiquement, c'est l'année de la mort d'Al

¹⁴⁶ Rifâ'a Al Tâhtâwî, *Al-Murchid al-amin lil-Banat wal-banin* [Le Moniteur fidèle des jeunes filles et des garçons], *Oeuvres complètes*, Le Caire, 1872, Vol II, p. 278. Cité par Saïd Ismaïl Ali, dans *Revue trimestrielle d'éducation comparée* (Paris, UNESCO, Bureau international d'éducation), vol. XXIV, n° 2/4, 1994.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 393.

Tahtâwî, en 1873, qu'a été fondée la première école primaire de Souyoufia pour les jeunes filles.

Sur le plan religieux, Al Tahtâwî rappelle qu'il n'y a aucun obstacle à l'éducation des femmes, en donnant l'exemple des épouses du Prophète Muhammad : Hafza, fille d'Omar et Aïcha, fille d'Abou Bakr, qui avaient reçu une éducation religieuse. Il affirme que « les jeunes des deux sexes doivent se conformer aux hadiths qui font l'éloge de l'apprentissage et de l'enseignement et s'attacher à étudier pour cueillir les fruits de la connaissance¹⁴⁸ ».

Al Tahtâwî revendique l'égalité des sexes à l'égard de l'éducation et du mariage. Dans son livre *Al-Murchid al-amin lil-Banat wal-banin* [Le Moniteur fidèle des jeunes filles et des garçons], il ne se contente pas de donner des préceptes d'éducation, il présente aussi une encyclopédie des arts, des comportements, des devoirs et des droits. Rédigé en 1872 et divisé en sept chapitres, cet ouvrage porte sur les préceptes d'éducation, le rôle de la famille, la relation de l'éducation avec les valeurs religieuses, l'apprentissage des filles et des garçons, l'importance de l'instruction et du travail, le mariage et la polygamie. L'objectif est de montrer aux jeunes gens quels sont les meilleurs moyens pour servir leur pays et devenir de bons citoyens. Al Tahtâwî rêve de bâtir une société où l'égalité et la liberté existent pour tout le monde. En outre, il veut que la femme égyptienne prenne sa place dans la société.

Al Tahtâwî s'est libéré des dogmes et des idées qui ont dominé les pays arabes pendant l'époque ottomane, ce qui le conduit à revendiquer l'égalité entre l'homme et la femme dans les sociétés musulmanes. Devenu le premier avocat du féminisme en Égypte, avant même Qâsse Amîn, qui lui aussi avait fait ses études en France et

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 395.

revendiquait l'émancipation de la femme, Al Tahtâwî a durement lutté contre les traditionalistes qui refusaient aux femmes le droit à l'éducation et au travail. Ce dernier veut que la femme prenne sa place dans la société égyptienne en participant aux diverses activités.

En tant que réformateur musulman et pionnier de la modernité, le voyageur égyptien est apprécié grâce à ses grands efforts pour concilier le rationalisme occidental et la spiritualité orientale. Il a joué un rôle essentiel dans le fait de réclamer la liberté et la démocratie en tentant d'importer les principes et les idées de la Révolution française dans le monde arabe. C'est un Azhariste qui a osé transposer les idées modernes en puisant même dans les pensées des philosophes français, surtout celles de Montesquieu et de Voltaire. En voulant apporter à l'Égypte les fondements de la vie moderne, aussi bien en ce qui concerne l'enseignement que la communication, l'hygiène et l'industrie, le voyageur égyptien demeurait convaincu que l'éducation et l'organisation étaient les outils du progrès. En plus de ses diverses activités journalistique, pédagogique et sociale, Al Tahtâwî s'est intéressé également au domaine littéraire.

2.6.6 Le rôle d'Al Tahtâwî dans le domaine littéraire

Lors de son séjour à Paris, le voyageur égyptien a pris conscience de l'importance de la littérature occidentale. Il a lu les œuvres des grands écrivains français du XVIII^e siècle, comme les *Lettres Persanes* et *l'Esprit des Lois* de Montesquieu, le *Contrat social* de Rousseau et le *Droit naturel* de Burlamaqui. Ces lectures ont certainement nourri sa réflexion non seulement sur la modernité européenne, mais aussi sur le roman, même s'il ne le mentionne pas de façon explicite dans son ouvrage. C'est aussi grâce à son séjour à Paris qu'Al Tahtâwî a rapporté un nouveau genre littéraire, le théâtre, qui « allait enrichir la littérature arabe

du XIX^e siècle¹⁴⁹ ». De manière générale, la fréquentation d'Al Tahtâwî au théâtre constitue une initiation de cet art dans la littérature arabe moderne. Son disciple, Osman Jalal, a traduit certaines pièces de théâtre de Molière et de Racine vers l'arabe.

Il est indéniable qu'avec la publication de sa relation de voyage, Al Tahtâwî a influencé à son retour le développement intellectuel et littéraire en Égypte. En effet, *L'Or de Paris* a donné naissance à un genre nouveau : le roman. Selon Amin Wassef, il « peut être considéré comme à juste titre comme le premier spécimen du roman autobiographique¹⁵⁰ ». Il ne fait aucun doute que son récit de voyage a eu un impact important sur les romanciers égyptiens. Ainsi, comme le souligne Kawsar El Beheiry : « Cependant, bien que non romancé, ce récit de voyage a joué un rôle de grande importance dans l'évolution du roman arabe. Il a ouvert le chemin aux premiers romanciers Ali Moubarak et Mohammad al Moelhi, qui vont nous offrir des récits de voyages romancés¹⁵¹ ». Ainsi, sa relation de voyage illustre, par les idées qu'elle comporte et la forme qu'elle adopte, une bonne transition entre l'époque de la décadence ottomane et l'apparition des genres modernes dans la littérature égyptienne. Ainsi, la parution du roman arabe moderne en Égypte prend le récit de voyage d'Al Tahtâwî comme source d'inspiration. Par exemple, le roman d'Ali Moubarak, *Alam Al Dîne* [Le monde de la religion] et ceux d'Al Mulhi, *Hadîth Issa ibn Hechâm* [Le discours d'Issa Ibn Hechâm] et *Al rihla Al thania* [Le deuxième voyage] s'inspirent de l'œuvre d'Al Tahtâwî. Le premier roman raconte l'histoire d'un cheikh azhariste qui visite l'Europe avec son fils et raconte tout ce qu'il y voit de modernité. Quant aux deux autres, l'auteur y essaie, à travers les personnages et les événements, de connaître les causes principales de la corruption de la société égyptienne.

¹⁴⁹ Amin Sami Wassef, « Rifâ'a et la France », *op. cit.*, p. 22.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 23.

¹⁵¹ Kawsar Abd el Salam El Beheiry, *L'influence de la littérature française sur le roman arabe*, *op. cit.*, p. 92.

Il faut noter qu'Al Tahtâwî, en tant qu'azhariste, est influencé par la lecture de la poésie arabe classique. C'est pour cela qu'il a recours, dans son récit, à des poètes de l'époque préislamique, comme Imroe Al Kaysse et Antara ibn Chaddâd et de l'époque islamique, comme Jarîr. Dans son récit, il cite certains vers de ses poèmes dans lesquels il montre sa nostalgie vis-à-vis de l'Égypte ainsi que de ses amis et ses maîtres à Al Azhar. En outre, il flatte, dans d'autres poèmes, le courage du wali Mohamed Ali. C'est grâce à Al Tahtâwî que la poésie arabe s'est libérée des règles traditionnelles, comme l'usage de la rime résonante et de la langue artificielle. Par ailleurs, le mouvement de la poésie romantique française a un impact important sur Al Tahtâwî. En outre, le contact d'Al Tahtâwî avec la langue française a influencé sa manière d'écrire. En comparant les premiers essais d'écriture avec *L'Or de Paris*, Amin Wassef note : « Alors que dans ses premières œuvres de jeunesse il employait un style plein de fioritures et des jeux de mots, on sent dans *Takhlis al Ibriz* qu'il a abandonné cette langue factice et artificielle pour un style plus clair et plus précis¹⁵²».

Le chercheur égyptien Anouar Louca, traducteur du récit d'Al Tahtâwî, *L'Or de Paris*, met en évidence les thèmes de la liberté et de la démocratie qui prennent racine dans ses traductions d'ouvrages européens. L'écrivain-voyageur égyptien emprunte les idées de la Révolution Française, parmi lesquelles la constitution française et les pensées de Montesquieu font l'objet d'une réflexion. Étant donné que le voyageur égyptien a traduit quelques œuvres littéraires, il est devenu le promoteur du renouveau littéraire en Égypte. D'après Kawsar El Beheiry, le récit de voyage de Rifâ'a Al Tahtâwî « contient les germes de son activité future, et constitue, par là même, un témoignage d'une haute valeur humaine et historique, tant sur cet ancien élève d'al-Azhar qui se convertit en apôtre du modernisme, que sur les sources de la

¹⁵² Amin Sami Wassef, « Rifâ'a et la France », *op. cit.*, p. 23.

rénovation d'Égypte¹⁵³ ». S'il a présenté dans son récit une description détaillée des matières qu'il a étudiées à Paris, c'est pour que ses compatriotes puissent en tirer profit.

En somme, Al Tahtâwî montre la nécessité de se servir des sciences modernes afin de contribuer à la fondation d'une nation puissante. De ce fait, Al Tahtâwî est un penseur réformateur convaincu que l'éducation et l'organisation sont les fondements les plus importants pour le progrès et la modernité. C'est grâce à ses grands efforts dans la traduction que la culture française a pu s'infiltrer dans l'esprit arabe.

En conclusion, le rôle d'Al Tahtâwî dans la renaissance de l'Égypte peut être vu comme un prolongement des réalisations accomplies par les savants de la campagne de Bonaparte ainsi que celles de Mohamed Ali, qui constituent des dates historiques pour les Égyptiens aussi bien que pour les Français. Après l'échec militaire de Bonaparte, les Français en tirent profit sur les plans culturel et économique. Ils commencent par la suite à changer leur attitude vis-à-vis de l'Égypte : au lieu de coloniser ce pays, les Français participent à la plupart des projets accomplis lors du règne de Mohamed Ali. En même temps, les Égyptiens essayent de ressusciter la grandeur et la civilisation de leur pays en prenant conscience de l'importance de la modernisation scientifique et technique en Europe. D'après Guy Fargette,

[...] à la fin du XVIII^e siècle, deux événements [...] vont réveiller l'Égypte et la faire revenir aux premiers feux de l'actualité, après plus de trois mille ans : l'expédition française d'Égypte et son corollaire, la promotion de Méhémet Ali comme quasi chef d'État égyptien, le premier depuis bien longtemps, redonnant ainsi à ce pays une autonomie perdue depuis des siècles. Méhémet Ali, sans l'intervention militaire de Bonaparte, n'aurait pas eu l'opportunité de se faire reconnaître comme chef de guerre par les autorités ottomanes, ni de prendre le pouvoir en Égypte¹⁵⁴.

¹⁵³ Kawsar Abd el Salam El Beheiry, *L'influence de la littérature française sur le roman arabe*, op. cit., p. 26.

¹⁵⁴ Guy Fargette, *Méhémet Ali, le fondateur de l'Égypte moderne*, op. cit., p. 12.

Il faut mentionner par ailleurs que Mohamed Ali a entrepris de véritables réformes dans les domaines de l'administration militaire et civile ainsi que de l'enseignement et de la santé. Ces projets ne voient pas le jour sans le soutien des intellectuels français et égyptiens du XIX^e siècle, comme Jomard, Colet Bey, Linant de Bellefonds, Al Tahtâwî et Ali Moubarak. Dans le domaine culturel, le wali d'Égypte a encouragé les fouilles archéologiques et les études effectuées par Champollion et Mariette qui ont repris le travail déjà commencé par les savants de l'expédition de Bonaparte. Selon Jomard, « *[l]a France, en allant délivrer l'Égypte du joug des Mamelouks, allait aussi la délivrer d'un autre fléau, l'ignorance, lui apporter la lumière et la civilisation que l'Europe avait reçues jadis de l'Orient*¹⁵⁵ ». Ici, Jomard rappelle que la source de la civilisation européenne provient de l'Orient, surtout à l'époque de l'empire arabo-musulman en Andalousie, qui a contribué largement au rayonnement des différents domaines scientifiques en Europe. Toutefois, son discours véhicule une idéologie coloniale : selon lui, c'est grâce à l'occupation française de l'Égypte que les Égyptiens pourront se débarrasser des Mamelouks ainsi que du problème de l'analphabétisme et avoir accès à la civilisation européenne.

Le mouvement de la renaissance en Égypte influencera le monde arabo-musulman. Grâce à ses théologiens, à ses arts et à sa culture, ce pays conduit la nation arabe vers la modernité scientifique. Les idées d'Al Tahtâwî deviendront une référence pour les penseurs de l'Égypte qui cherchent la synthèse entre Islam et progrès, comme l'explique Guy Sorman : « Depuis son épopée française, Rifaa est considéré comme l'ancêtre emblématique de tous les intellectuels égyptiens modernisateurs, progressistes, soucieux de préserver la singularité culturelle de

¹⁵⁵ Jomard, *La Description de l'Égypte*, Cité par Guy Fargette dans *Méhémet Ali, le fondateur de l'Égypte moderne*, op. cit., p. 85. [La citation est écrite en italique dans le texte]

l'Égypte ; de Naguib Mahfouz à Taha Hussein ou Gamal Ghitany au XX^e siècle, la plupart se considéreront comme les "enfants de Rifà'a"¹⁵⁶ ».

Promoteurs de la modernité en Égypte, Mohamed Ali et Al Tahtâwî ont introduit les fondements de la science moderne dans les domaines éducatif, économique, militaire et sanitaire. À cet égard, Amina Rashid écrit : « Mohamed Ali et Rifà'a al-Tahtâwî avaient du moins posé la question de l'autonomie et de l'échange pour le progrès du savoir et de la domination de la nature¹⁵⁷ ». Couronné de ses grands efforts, Mohamed Ali a pu avoir un firman lui permettant d'avoir un gouvernement héréditaire pour sa famille jusqu'au milieu du XX^e siècle. De son côté, Al Tahtâwî sera le père des réformateurs de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle : Mohamed Abduh, Gamal el Dine Al Afghani, Tawfik Al-Hakîm¹⁵⁸ et Taha Hussein¹⁵⁹. Dans ses écrits, le voyageur égyptien laisse transparaître une forte admiration pour le degré de développement et de l'avancement technologique et scientifique en France. Il apprend que le travail constitue l'un des facteurs essentiels du développement de la société française. Selon lui, ce développement est dû à la combinaison de deux facteurs : le facteur moral et le facteur matériel. D'une manière générale, Al Tahtâwî constate que le progrès d'une nation dépend des bonnes mœurs ainsi que du travail sérieux. Son discours porte sur l'importance de la science et de

¹⁵⁶ Guy Sorman, *Les enfants de Rifaa musulmans et modernes*, Paris, Fayard, 2003, p. 21.

¹⁵⁷ Amina Rashid, « Autonomie et dépendance culturelle en Égypte au début du XIX^e siècle. À propos d'une lecture de Tahtâwî », dans Jean-Claude Vatin (dir.), *La Fuite en Égypte (Supplément aux voyages européens en Orient)*, op. cit., p. 323.

¹⁵⁸ Tawfiq al-Hakîm (1898-1987) est un écrivain égyptien et une grande figure de la littérature arabe. Il est juriste, nouvelliste et un des rares pionniers arabes dans l'écriture théâtrale. Il a écrit *Himar al hakim* [L'âne de sage] en 1940, *Pygmalion* (œuvre théâtrale) en 1949, *Solayman Al-Hakeem* [Solaymân le sage] en 1943 et *Ousfour men Al-charq* [Oiseau de l'Orient]. Il a influencé de nombreux auteurs arabes, dont l'écrivain algérien, Ahmed Reda Houhou.

¹⁵⁹ Taha Hussein (1889-1973) est romancier, essayiste et critique littéraire égyptien. Considéré comme le doyen de la littérature arabe, Taha Hussein constitue un des plus importants penseurs arabes du XX^e siècle. Il écrit *al-ayyâm* [Le livre des jours], *du'â' al-karawân* [L'appel du courlis] en 1934 et *shajarat al-bu's* [L'arbre de la misère] en 1944.

l'éducation, considérées comme le secret de la réussite et de la force de l'Europe au XIX^e siècle.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que les relations franco-égyptiennes évoluent selon le contexte politique, culturel et économique. Au début de la première moitié du XIX^e siècle, ces relations sont marquées par la tension et la violence pendant la campagne de Napoléon Bonaparte ; puis elles se sont caractérisées par des visites réciproques effectuées par des diplomates, des voyageurs, des commerçants et des savants des deux pays sous Mohamed Ali. Durant le règne de ce dernier et des walis successeurs, la France a occupé une place privilégiée en Égypte et a continué d'introduire son influence culturelle dans ce pays.

Si les voyageurs égyptiens vont en France au XIX^e siècle pour étudier les arts et les sciences, les écrivains français viennent en Égypte afin de réaliser leur ambition littéraire. Ces voyageurs bénéficient du soutien du vice-roi Mohamed Ali qui s'intéresse à leurs observations et prend leurs avis en considération. De ce fait, le contact de l'Égypte avec la France a permis aux Égyptiens d'adhérer au progrès et à la lumière dont ils étaient privés à l'époque des Mamelouks et des Ottomans.

Finalement, il faut noter par ailleurs qu'au XIX^e siècle, Napoléon met en place une administration centrale pour les pouvoirs à Paris alors que Mohamed Ali cherche à moderniser l'Égypte, surtout la ville du Caire. Les capitales française et égyptienne occupent en général une place importante sur le plan politique, économique et culturel à cette époque et particulièrement chez Al Tahtâwî et Nerval qui en décrivent dans leurs récits de voyage. C'est pourquoi nous étudierons dans le troisième chapitre la représentation de Paris et celle du Caire chez ces deux auteurs.

CHAPITRE III

L'IMAGE DE LA VILLE : PARIS VU PAR AL TAHTÂWÎ ET LE CAIRE VU PAR Nerval

Il y a une image de la ville — avec des types très divers et très distincts d'images et avec des formes singulières — parce que ce tout qu'est une ville se donne comme objet d'attraction ou répulsion, se manifeste comme une *personne*. [...] la ville est *une personne ayant son corps et son âme, son présent et son passé, son humeur et son action*¹.

Dans leurs récits de voyage, Nerval et Al Tahtâwî s'intéressent respectivement aux capitales française et égyptienne. Chacun d'eux, nourri de sa propre culture, va porter un regard particulier sur la ville visitée ainsi que sur ses habitants. C'est dans ce contexte, marqué par une sorte d'entrecroisement visuel, que notre troisième chapitre tentera d'analyser les représentations des villes de Paris et du Caire à travers les deux récits : *L'Or de Paris* d'Al Tahtâwî et *Voyage en Orient* de Nerval. L'intérêt de cette étude sera de relever les aspects culturels, sociaux, politiques et économiques ayant suscité une curiosité, voire une fascination chez les deux auteurs sus-mentionnés. De plus, nous examinerons de quelle manière sont décrits les caractères et les habitudes des Parisiens et des Cairotes, ceux des femmes en particulier, parce qu'elles retiennent l'attention de Nerval et d'Al Tahtâwî tout au long de leurs récits. Étant donné que ce chapitre porte sur l'espace urbain dans les deux récits, nous évoquerons donc le parcours des deux écrivains-voyageurs et analyserons leurs tournées à travers ces deux espaces urbains. C'est à travers l'itinéraire des deux voyageurs que la découverte de la ville sera révélée graduellement. En outre, les déplacements d'Al Tahtâwî et de Nerval permettent d'entrevoir les paysages urbains autant de Paris que du Caire.

¹ Raymond Ledrut, *Les images de la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1973, p. 75-76.

Avant de présenter quelques réflexions générales sur la notion de ville et d'aborder la représentation de Paris ainsi que celle du Caire chez Al Tahtâwî et Nerval, il nous semble important d'évoquer les itinéraires du voyage et les déplacements des deux écrivains-voyageurs en essayant de relever les points de ressemblance et de divergence entre les deux auteurs. Par la suite, nous examinerons le décalage entre l'itinéraire réel et l'itinéraire fictif surtout dans le cas de Nerval. Nous analyserons également les allées et les venues de Nerval au Caire et celles d'Al Tahtâwî à Paris. Visitent-ils les mêmes quartiers que les autres voyageurs français ou égyptiens ? Font-ils des visites de lieux touristiques ? Autrement dit, leur itinéraire est-il celui d'un touriste de l'époque ?

3.1 L'itinéraire du voyage d'Al Tahtâwî

Le 18 mars 1826, Al Tahtâwî s'embarque au Caire pour Alexandrie sur un petit bateau : « Notre sortie du Caire a eu lieu l'après midi du vendredi, huitième jour de la lune de cha'bân, en l'an 1241 de l'Hégire de Muhammad [...] Nous avons pris de petits canots à destination d'Alexandrie. Nous avons navigué quatre jours sur le Nil béni² ». Le voyageur égyptien reste vingt-trois jours à Alexandrie où il est accueilli dans le sérail du vice-roi. Al Tahtâwî y voit de nombreux Européens en raison de la présence de certains consulats européens dans cette ville qui a une situation géographique proche de l'Europe. Plus tard, Alexandrie lui apparaîtra semblable à Marseille, étant donné que les deux villes constituent deux ports importants pour l'Égypte et la France.

Pour traverser la mer Méditerranée, Al Tahtâwî prend un bateau militaire, *La Truite*, dont il apprécie les vertus et les capacités. Le commandant de ce navire, le lieutenant de vaisseau Robillard, de passage en Égypte, profite de l'occasion pour

² Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 73.

visiter les pyramides. Ce dernier est présenté au vice-roi d'Égypte, Mohamed Ali, qui l'accueille avec son personnel de bord. « Encouragés par ce bon accueil, ils [Robillard et son personnel de bord] se rendirent non seulement à Guizeh, mais encore à Saqqâra, à Dahshûr et au camp d'Abou-Za'abal, où le général Boyer formait les nouvelles troupes. À leur départ, le pacha les chargea d'embarquer quarante-quatre de ses sujets, envoyés à Paris pour faire leurs études³ ». Ainsi, le voyageur égyptien prend le navire français à destination de Marseille, un navire vanté par Al Tahtâwî qui le trouve plus commode que le canot du Nil : « Nous sommes montés dans un navire de guerre français qui ne jette pas d'effroi dans le cœur de l'homme⁴ ».

Au cours de son voyage, Al Tahtâwî traverse des pays, des montagnes et des îles. Il voit l'île de Crète, la montagne d'Îda en Grèce, le détroit de Messine, l'île de Sicile, le mont Etna, la montagne de feu, la ville de Naples en Italie, mais il ne peut pas y débarquer à cause des vents. Il souligne que Naples est « une des plus grandes villes des pays francs et [qu'elle est] parmi les quatre villes principales d'Europe⁵ ». La traversée de la Méditerranée, qui s'échelonne sur trente-trois jours, se fait plus longue que prévue parce qu'elle est ralentie par les vents. Lors de son arrivée à Marseille, Al Tahtâwî est maintenu durant dix-huit jours en quarantaine dans une maison se trouvant à l'extérieur de la ville.

Il faut noter que la quarantaine est une obligation qu'on pratique à l'époque avec les étrangers pour s'assurer que leur état de santé est bon et pour se protéger des maladies contagieuses. Dans le monde arabo-musulman, la quarantaine fait l'objet d'une polémique théologique à cette époque : les adversaires prétendent que cette pratique est contre le destin de Dieu, comme l'explique Al Tahtâwî qui se réfère aux

³ Anouar Louca, *Voyageurs et écrivains égyptiens en France*, op. cit., p. 33.

⁴ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 73.

⁵ *Ibid.*, p. 84.

avis de deux savants tunisiens (le cheikh Muhammad al-Mannâ'i, professeur à la mosquée d'az-Zaytûna, et le cheikh Muhammad al-Bayram, le mufti de hanéfites) :

Leur discussion portait sur l'admission ou la prohibition de la quarantaine. Le premier l'a condamnée ; le second l'a admise et il a même soutenu la nécessité de l'instituer. Celui-ci a composé un essai sur ce sujet, tirant ses arguments du Coran et de la Tradition du Prophète ; tandis que le premier a dressé les arguments en faveur de l'interdiction dans un essai qu'il a composé et où il s'est attaché à démontrer que la quarantaine relève de la soustraction à la prédétermination⁶.

Al Tahtâwî ne fait aucun commentaire à ce sujet ; il se contente de remarquer que partisans et adversaires de la quarantaine s'appuient sur le Coran ainsi que sur les paroles du Prophète Muhammad. Cependant, il faut noter que la neutralité n'est qu'apparente dans l'attitude d'Al Tahtâwî. En effet, à considérer de plus près ses propos, on est face à une lecture théologique d'une réalité qui apparemment le déstabilise. Le théologien voyageur égyptien est en train d'expliquer une loi imposée par les services sanitaires. En tant que représentant de la religion musulmane, il sent le besoin en quelque sorte de légiférer tout en se conformant aux préceptes de ladite loi. Ainsi, il s'appuie sur les opinions des savants et des théologiens arabes afin d'exposer la question relative à la quarantaine. De ce fait, on peut percevoir qu'Al Tahtâwî s'efforce de concilier le référent religieux musulman au référent occidental profane.

Après la période de quarantaine et durant son séjour à Marseille, Al Tahtâwî et ses compagnons se mettent à apprendre l'alphabet français. Ils se déplacent à Marseille dont ils admirent la grandeur des édifices. En outre, ils font des excursions dans les rues ; ils entrent dans les cafés dont ils apprécient les meubles, les magnifiques salons ainsi que les clients, qui sont uniquement des gens riches. Voici comment le voyageur égyptien décrit un café français :

⁶ *Ibid.*, p. 91-92.

Le premier chef-d'œuvre sur lequel notre regard est tombé était un café magnifique où nous sommes entrés. Nous l'avons trouvé d'aspect et de disposition extraordinaires. [...] Dans une pièce, loin du monde, il y a un endroit où l'on fait le café. Entre l'endroit où s'assoient les clients et celui où l'on fait le café [se tiennent] les garçons. Dans la salle où se trouvent les clients, sont rangées des chaises revêtues d'étoffes à ramages et des tables en bon bois solide, chacune est couverte d'une plaque de marbre noir et de couleur. Dans ce café, on vend toutes sortes de boissons et de pâtisseries⁷.

Al Tahtâwî est séduit par l'organisation du café, considéré comme lieu de divertissement. Mais l'intérêt suscité par l'aspect organisationnel du lieu va au delà d'une description purement formelle. En effet, ce qui semble commander cet intérêt, c'est la dimension comparative entre l'espace français qui s'ouvre au regard du voyageur égyptien et un espace absent qui est celui de l'Égypte. Le principe de comparaison constitue de fait l'arrière-fond de toute l'œuvre d'Al Tahtâwî. À cet égard, il faut noter que *L'Or de Paris* intervient comme une réponse à l'engagement fait par son auteur auprès du cheikh Hassan Al-'attâr, son précepteur favori à l'Université d'Al Azhar, de rapporter des faits et des témoignages recueillis en France. Ainsi, cette description fait partie d'un compte rendu qui se veut fidèle à une expérience inédite pour le voyageur égyptien. Ce n'est pas un hasard si l'auteur intègre quelques lignes pour souligner la particularité du café marseillais et les éléments distinctifs du café égyptien : « La tasse de café chez eux [les Français] est grande comme quatre tasses en Égypte ; c'est, en somme, un gobelet et non pas une tasse⁸ ». Il importe d'indiquer que toute l'œuvre d'Al Tahtâwî est construite autour de cette dualité où viennent se refléter, dans un jeu de miroir, les deux espaces culturels français et égyptien.

En outre, en parcourant la ville de Marseille, Al Tahtâwî et ses amis sont étonnés de voir que le café, en France, est géré par une femme et que les femmes travaillent même dans des boutiques sans porter le voile. Ceci motive le voyageur

⁷ *Ibid.*, p. 95.

⁸ *Ibid.*, p. 95.

égyptien à défendre le travail de la femme, attitude qu'il adoptera plus tard après son retour en Égypte.

À Marseille, les boursiers rencontrent des émigrés égyptiens et syriens, surtout des Mamelouks géorgiens et circassiens, qui étaient partis avec les troupes françaises en 1801. Ils se sont francisés, ont acquis presque les mêmes habitudes que les Français et portent les mêmes habits. Par ailleurs, selon le voyageur égyptien, il est difficile de trouver des musulmans dans cette ville à cette époque parce que les émigrés se sont convertis au christianisme. Al Tahtâwî raconte l'histoire d'un Égyptien nommé Abd al-'Âl qui a embrassé la religion chrétienne afin de se marier avec une Française. À ce propos, il écrit :

Parmi ceux qui se sont convertis au christianisme, on compte un individu nommé Abd al-'Âl, que les Français, dit-on, avaient nommé agha des Janissaires pendant leur domination. Lorsqu'ils sont partis, il les a suivis ; et, après avoir conservé la religion islamique durant quinze ans, il se fit chrétien — que Dieu nous en préserve ! — pour épouser une chrétienne⁹.

Il faut noter que le fait de se convertir pour épouser une chrétienne n'est pas une obligation en France. On peut constater ici que le choc culturel du voyageur égyptien aboutit à un choc de religion. Al Tahtâwî, qui dit être à la recherche de coreligionnaires à Marseille, semble attristé par la conversion au christianisme de certains de ses concitoyens. En outre, tout se passe comme s'il cherchait à avertir le lecteur égyptien de confession musulmane des tentations de « l'Occident chrétien » au cœur desquelles figure la femme. De même, Nerval, quant à lui, raconte l'histoire d'un pauvre Français et de sa femme, résidants au Caire, qui veulent embrasser l'Islam. Cette affaire est contestée par la communauté européenne qui habite dans la capitale égyptienne. À ce propos, l'auteur français écrit :

⁹ *Ibid.*, p. 97.

On s'occupait des moyens d'empêcher ce scandale : le clergé franc avait pris à cœur la chose, mais le clergé musulman mettait de l'amour-propre à triompher de son côté. Les uns offraient au couple infidèle de l'argent ; les autres disaient au mari : « Tu aura beau faire, en restant chrétien, tu seras toujours ce que tu es : ta vie est clouée là ; on n'a jamais vu en Europe un domestique devenir seigneur. [...] Le pauvre diable, qui peut-être avait de l'ambition, se laissait aller à ses espérances. Pour sa femme aussi, la perspective n'était pas moins brillante ; elle devenait tout de suite une cadine, l'égale des grandes dames, avec le droit de mépriser toute femme chrétienne ou juive, de porter le habbarah noir et les babouches jaunes ; elle pouvait divorcer, chose peut-être plus séduisante encore, épouser un grand personnage, hériter, posséder la terre, ce qui est défendu aux *yavours*, sans compter les chances de devenir favorite d'une princesse ou d'une sultane-mère gouvernant l'empire du fond d'un sérail¹⁰.

Selon Nerval, quelques Français embrassent l'Islam en Égypte sous Mohamed Ali sans aucune obligation afin de pouvoir bénéficier des privilèges dont disposent les musulmans, ce qui montre qu'ils ont des motifs d'intérêt personnel : « La plupart des Francs entrés jadis au service du pacha, qui, par une raison d'intérêt ou de plaisir, ont embrassé l'islamisme, sont rentrés aujourd'hui, sinon dans le giron de l'Église, au moins dans les douceurs de la monogamie chrétienne¹¹ ». De ce fait, nous constatons qu'autant Al Tahtâwî que Nerval ont traité des cas de conversion de leurs compatriotes respectifs que ce soit à l'Islam ou au Christianisme.

Après son séjour de cinquante jours à Marseille, Al Tahtâwî se dirige vers Paris qu'il atteindra après sept jours de voyage. Dans son récit, il présente une description très brève des villes et des villages par lesquels il est passé. Parmi les villes évoquées, le voyageur égyptien parle de Lyon où il est resté douze heures ; il ne voit cette ville qu'à travers la fenêtre de l'hôtel et n'a pas la chance de la visiter. De manière générale, il admire la prospérité et la sécurité des villes et des villages français dont les bâtiments magnifiques sont entourés d'arbres et animés par le commerce. D'après Al Tahtâwî, « dans ces villages et ces petites villes, la beauté des

¹⁰ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient, op. cit.*, p. 209-210.

¹¹ *Ibid.*, p. 280.

femmes et la fraîcheur de leur corps sont plus grandes qu'à Paris¹² ». On constate que le regard du voyageur égyptien est attiré par les femmes.

La diversité culturelle fascine le voyageur égyptien et ses compatriotes. C'est la première fois que les étudiants égyptiens ont accès à la presse à Paris. Al Tahtâwî passe beaucoup de temps à lire des journaux et des revues dont il traduit quelques extraits. En outre, il assiste à un spectacle théâtral. Il faut noter qu'avant le voyage d'Al Tahtâwî en France, il y avait un théâtre au Caire où des acteurs français jouaient les rôles. Mais, ce dernier n'a pas eu l'occasion d'y aller parce que ce théâtre était fréquenté par la communauté européenne et les familles bourgeoises ; en plus, Al Tahtâwî n'avait pas les moyens financiers pour y accéder. Comme nous l'avons vu plus tôt, ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que des acteurs syriens et égyptiens travaillent dans le théâtre égyptien, c'est-à-dire après le retour d'Al Tahtâwî de la France. Nous étudierons en détail la partie portant sur son séjour dans la capitale française plus loin.

Après avoir passé cinq années d'études à Paris, Al Tahtâwî retourne en Égypte. Le voyage de retour lui donnera l'occasion de visiter Fontainebleau :

Nous sommes passé par la ville de Fontainebleau, près de Paris, dont le palais sultanesque¹³ est célèbre pour l'abdication de Napoléon, qui y eut lieu en 1815. On y remarque une colonne de forme pyramidale, construite en pierres, monument commémoratif du retour des Bourbons en France, sur lequel sont gravés leurs noms, leurs dates de naissance, etc.¹⁴

En évoquant des événements ayant eu lieu à l'époque des Bourbons, Al Tahtâwî veut montrer que les Français essaient de s'inspirer et d'imiter les Pharaons, dont les temples, les pyramides et les obélisques relatent l'histoire de l'Égypte

¹² Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, *op. cit.*, p. 101.

¹³ Le mot « sultanesque » signifie en arabe *sultani* qui désigne ici le palais royal.

¹⁴ *Ibid.*, p. 295-296.

pharaonique, en gravant leurs souvenirs sur des monuments pour que les générations ultérieures puissent connaître l'histoire de leurs ancêtres.

Après avoir traversé Fontainebleau, Al Tahtâwî passe par certaines petites villes françaises comme Nemours, ville située au bord de la Loire, où on fabrique des bateaux, ou encore Roanne, un centre agricole et industriel où il y a une bibliothèque et un conservatoire de machines de physique et de chimie. Il continue son itinéraire en passant par Lyon pour se diriger vers Marseille d'où il partira en direction d'Alexandrie.

Dans le récit d'Al Tahtâwî, l'énumération des villes et des villages traversés suggère la monotonie. Il s'agit moins de donner une image précise de l'endroit, en vue de meilleures connaissances géographiques, que d'éclairer les effets du voyage sur son état d'esprit. Si le voyage d'Al Tahtâwî a duré plus de trente jours, celui de Nerval a pris moins de temps (presque quinze jours) en raison du progrès des moyens de transport.

3.2 L'itinéraire du voyage de Nerval

Dans son récit de voyage, Nerval relate deux parcours différents : l'un en Autriche, en Suisse et en Grèce en 1839 et l'autre en Égypte, au Liban et en Turquie en 1843. Soulignons que « Les Femmes du Caire », qui est la deuxième partie du récit de voyage de Nerval, constitue la première partie orientale du récit. Ce qui nous intéresse, dans cette étude, c'est son itinéraire lors du voyage de la France vers l'Égypte. Son périple se fait entre les deux pays avec une halte à Malte, comme l'explique Jean-Marie Carré :

Gérard s'est embarqué le premier janvier 1843, sur le *Mentor*, a traversé le détroit de Messine par gros temps le 7 janvier, fait une escale d'une demie journée, le 8 janvier, à Malte où il a changé le bateau. Le 9 janvier, il a pris place à bord du *Minos* qui l'a emmené à Syra, à Alexandrie, le 15 et ensuite remonté le Nil

jusqu'au Caire où il a débarqué, à Boulaq, le 25 janvier. À partir de cette date, l'emploi de son temps ne se laisse pas fixer facilement. Il passe environ trois mois au Caire et renonce à aller en Haute-Égypte¹⁵.

À l'origine, c'était donc un projet de voyage en Haute-Égypte, mais Nerval y a renoncé à cause du manque du temps ou d'argent. Il a préféré rester tout son séjour dans la capitale égyptienne qui occupe une place centrale dans son *Voyage en Orient*.

Dans son récit, le voyageur français présente un itinéraire fictif, qui fusionne deux voyages en inventant la visite de « Cérigo-Cthère, où [il] n'a jamais mis le pied¹⁶ ». Jean-Marie Carré confirme l'itinéraire imaginaire de Nerval en déclarant que ce voyageur « passe directement de France en Égypte [...], et il arrive à Alexandrie le 15 janvier. Méfions-nous donc de l'itinéraire indiqué par le *Voyage en Orient*¹⁷ ». À Syra, Nerval mentionne qu'il a changé de bateau pour se diriger vers Alexandrie, ce qui montre bien qu'il a inventé son itinéraire.

Lors de son arrivée à Alexandrie, Nerval constate que cette ville ressemble aux villes européennes en raison de ses constructions modernes. Le voyageur français fait le même constat qu'Al Tahtâwî, mais pas pour les mêmes raisons. Dans cette ville, le regard de Nerval est surtout attiré par les ruines et les débris de la civilisation gréco-romaine alors que celui d'Al Tahtâwî est fasciné par la modernité européenne. Après son débarquement à Alexandrie, le voyageur français se dirige vers l'Atfé à travers le canal d'Alexandrie, avant de prendre un canot sur le Nil qui le conduira au Caire en six jours. Lors de cet itinéraire, il passe par certaines villes de la Basse-Égypte, comme Charkieh, sans donner beaucoup de détails. Toutefois, en traversant

¹⁵ Jean-Marie Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, op. cit., 1965, p.13.

¹⁶ André Miquel dans sa préface du *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval, op. cit., p. 8.

¹⁷ Jean-Marie Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, op. cit., p. 10.

Mansourah, Nerval regrette de ne pas pouvoir visiter Dar Ben-Lockman¹⁸. Enfin, il parvient au port de Boulaq : « Arrivés au Caire, les ânes nous portaient tout droit à l'hôtel anglais de la place de l'Esbeckieh¹⁹ ». Mais, il ne veut pas loger dans un hôtel anglais et son drogman Abdallah lui propose un autre logement dans un hôtel français: «Vous logerez deux ou trois jours à l'hôtel Domergue, où j'irai vous voir comme ami ; pendant ce temps-là, je vous louerai une maison dans la ville, je pourrai ensuite y rester à votre service sans difficulté²⁰ ». Une fois au Caire, Nerval choisit de résider dans une maison louée dans le quartier copte. Il se déplace dans les quartiers de Choubra, de l'Esbeckieh, du Mousky et se promène dans les marchés ainsi que les cafés du Caire. Nous y reviendrons quand nous aborderons l'image du Caire chez cet auteur.

Avant de quitter Le Caire, Nerval visite les pyramides. Il y rencontre un officier prussien qui lui propose d'aller en Haute-Égypte. Mais ce projet n'a pas été accompli à cause de la préférence de Nerval pour le séjour dans la capitale égyptienne. De plus, la visite de petites villes et des villages ne l'intéresse pas beaucoup, contrairement à d'autres voyageurs français comme Gustave Flaubert et Maxime Du Camp qui visitent la plupart des villes et villages égyptiens en 1849.

Signalons par ailleurs que le voyageur français se distingue également des voyageurs européens en optant pour la branche orientale du Nil, la moins fréquentée. Cette branche est la plus proche du Liban, sa prochaine destination. Après presque cinq mois de séjour au Caire, Nerval reprend la cange sur le Nil pour aller à Damiette, d'où il partira pour le Liban au bord de la bombarde la *Banta-Barbara*. Il semble difficile pour Nerval de quitter l'Égypte. Quand ce dernier s'embarque sur le Nil,

¹⁸ Comme cela a déjà été mentionné, il s'agit de la prison où le roi français Louis IX a été retenu captif lors de sa croisade en Égypte.

¹⁹ *Ibid.*, p.158.

²⁰ *Ibid.*

dans le but d'atteindre la mer et le Liban, il quitte physiquement ce pays, mais il songe déjà à y retourner : l'Égypte est imprégnée dans sa pensée.

À travers les itinéraires d'Al Tahtâwî et de Nerval, nous constatons que les deux écrivains-voyageurs ont pris presque la même route : la mer Méditerranée et le Nil, et qu'ils se sont servis des mêmes moyens de transport : le bateau à vapeur, la cange et le canot. L'itinéraire d'Al Tahtâwî du Caire à Marseille dure une trentaine de jours alors que celui de Nerval de Marseille au Caire s'échelonne sur une quinzaine de jours. Le progrès technique des moyens de transport explique la différence entre les deux parcours : la durée de voyage se réduit peu à peu grâce à la création de lignes régulières de bateaux à vapeur, dès la fin des années 1830, note Sarga Moussa²¹. Pendant leur embarquement, aucun de ces deux écrivains-voyageurs ne connaît la langue du pays de destination.

L'itinéraire réel d'Al Tahtâwî est différent de celui de Nerval puisque le parcours de ce dernier a une partie fictive. Le voyageur français attend la fin de son séjour pour visiter les pyramides, ce qui marque une inversion en ce qui concerne l'ordre habituel des visites touristiques (les pyramides en premier non en dernier). Notons par ailleurs que contrairement à ses prédécesseurs, Nerval ne visite pas la Haute-Égypte, ni le Sinaï, ni la Terre Sainte en Palestine. En cela, il se distingue des voyages de pèlerinage qui remontent au Moyen-Âge. En outre, lors de son séjour au Caire, le voyageur français refuse de se conformer à l'habitude des voyageurs européens en ce qui concerne le logement : il préfère d'abord rester dans un hôtel français ; puis il loue une maison.

²¹ Voir Sarga Moussa, *Le voyage en Égypte. Anthologie de voyageurs européens de Bonaparte à l'occupation française*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2004, p. xi.

Les campagnes françaises et égyptiennes ne sont pas évoquées dans les récits d'Al Tahtâwî et de Nerval. On constate donc que ce ne sont ni les campagnes, ni les petites villes traversées, ni les endroits touristiques qui intéressent les deux voyageurs ; ils ont une fascination pour les capitales de l'Égypte et de la France. Avant d'analyser les images de Paris et du Caire, il nous semble important d'examiner de manière générale la représentation de la ville en littérature, notamment dans le récit de voyage.

3.3 Représentation de la ville dans le récit de voyage

La ville fait l'objet de recherches littéraires depuis longtemps. Étant l'un des thèmes favoris dans la littérature européenne, les études faites sur la ville en France montrent la fascination des écrivains pour des villes imaginaires, pour des cités du passé ainsi que pour de grandes métropoles depuis le Moyen-Âge jusqu'à l'époque moderne. Ces villes ne cessent de hanter l'imaginaire des auteurs européens. Ainsi, comme le déclare Odile Gannier : « Nous trouvons des descriptions très précises de villes et de ce qui fait leur originalité architecturale, support d'"exotisme", dès les textes du Moyen-Âge²² ». Ainsi, dans les récits de voyage du VI^e siècle, un grand souci est porté à la description de la réalité quotidienne de la ville médiévale.

C'est surtout pendant le XVIII^e siècle que le thème de la ville devient un motif littéraire dominant en raison notamment de l'enthousiasme impressionnant pour le roman. Par exemple, le fait d'évoquer la ville de Venise, dans la littérature de cette époque, montre l'idéalisation d'une ville ayant un passé glorieux. En outre, c'est dans le roman de Diderot : *Le Neveu de Rameau* que la ville de Paris occupe une place importante et est considérée comme « une sorte de "personnage littéraire"²³ ». Il faut

²² Odile Gannier, *La littérature de voyage, op. cit.*, p. 114.

²³ Charles Coutel, « Denis Diderot, Voyage à Bourbonne-les-Bains en Champagne et Voyage à Langres », dans Robert Dumas (dir.), *La ville*, Ellipses, Paris, 1996, p. 9.

noter également que c'est grâce à Kevin Lynch²⁴, considéré comme le précurseur des études de l'image de la ville, que l'inscription de celle-ci est intégrée dans les études littéraires, en particulier en ce qui concerne la littérature de voyage, qui accorde un intérêt particulier à la description des paysages urbains. Des villes comme Rome, Paris, Venise, Le Caire, Jérusalem et Constantinople occupent une place importante dans les récits de voyage. L'exploitation de la ville comme lieu de représentation, dans la littérature, est une expérience intéressante pour les écrivains-voyageurs de l'époque romantique. Claire Hancock met en évidence la place qu'occupe la ville pendant cette époque en soulignant son autonomie par rapport au pouvoir politique²⁵. Si bien qu'une ville comme Paris devient en quelque sorte l'incarnation nationale de toute la France. À cet égard, on comprend pourquoi, à chaque fois qu'Al Tahtâwî aborde un aspect de la culture et de la civilisation française, il se réfère exclusivement à la capitale française.

L'image de la ville, au XIX^e siècle, occupe une place importante dans les oeuvres littéraires grâce à l'évocation des écrivains-voyageurs effectuant des visites dans des villes appartenant à des cultures différentes. À cette époque, Paris est considéré comme la capitale politique de l'Europe. Pour un certain nombre d'auteurs romantiques, la capitale française devient la source d'inspiration socio-culturelle et esthétique par excellence. Par ailleurs, l'espace parisien, chez Victor Hugo, constitue le berceau de la vie politique où ont lieu les événements historiques les plus décisifs de la France, comme dans ses romans *Notre-Dame de Paris* et *Les Misérables*. Par ailleurs, l'image de la ville est omniprésente chez les écrivains naturalistes, notamment dans les oeuvres de Zola, en l'occurrence *L'Assommoir*. On constate donc que la ville devient l'espace privilégié par les écrivains du XIX^e siècle.

²⁴ Kevin Lynch est l'auteur de *The Image of the City*, Cambridge, Mass., The Technology Press and Harvard University Press, 1960.

²⁵ Voir Claire Hancock, *Paris et Londres au XIX^e siècle*, Paris, CNRS, 2003, p. 295.

Pour mieux comprendre la représentation de la ville, il nous semble indispensable de définir le mot « ville » et de montrer le lien entre ville et cité. Ceci nous permettra de mettre en évidence la figuration de la ville en tant qu'espace culturel, économique et politique.

3.3.1 La notion de ville

Au cours des âges, la notion de la ville connaît une évolution et plusieurs changements. Le mot « ville », d'origine médiévale, vient du latin *villa* qui signifie « maison de campagne ou domaine rural », ce qui nous paraît paradoxal quand on pense à son sens actuel, lié à l'urbanisme ainsi qu'à la vie moderne. Il faut ajouter que la signification de ce terme s'est développée à l'époque gallo-romaine où il en vient à désigner une agglomération urbaine. Par ailleurs, le mot « ville » est très proche du mot « cité ». Selon Le Petit Robert, ce dernier, dérivé de *civis*, provient du latin *civitas* et signifie « fédération autonome de tribus groupées sous des institutions religieuses et politiques communes ». En effet, la cité, qui est la partie la plus ancienne dans la ville, constitue une association de petits groupes. Elle devient l'espace le plus important de la ville dans la mesure où elle occupe une place centrale au niveau politique et religieux parce qu'elle comporte le siège de pouvoir ainsi que les lieux d'adoration, comme le souligne Stéphane Khaitrine : « La religion constitue l'unité organique première de la Cité, depuis des temps si reculés que l'absence de documents oblige Fustel²⁶ à lancer des hypothèses à partir des plus anciens textes grecs et latins²⁷ ». Il importe de noter que le gouverneur de la cité est un roi et un prêtre à la fois.

De ce fait, on peut constater que la cité est liée à la ville dans la mesure où les habitants de la ville sont des citoyens. Selon Marie-Claire Kerbrat, « [c]e lien

²⁶ Fustel de Coulanges est l'auteur de *La Cité antique*, Paris, Hachette, 1967.

²⁷ Stéphane Khaitrine, « Fustel de Coulanges, *La Cité antique* », dans Robert Dumas (dir.), *La ville*, Paris, Éditions Ellipses, 1996, p. 28.

nécessaire, semble-t-il, entre la ville et la société politique peut s'analyser de trois manières : la ville est l'origine de la Cité ; la ville est au centre de la Cité, la ville est la représentation de la Cité²⁸ ». En conséquence, la cité devient une société organisée par les hommes qui en jettent les bases, fondent les règlements et les modes de fonctionnement. D'après Stéphane Khaitrine, « [p]our fonder une ville, en une journée, il faut d'abord constituer la cité. Fonder une ville ressort de l'acte religieux²⁹ ». C'est pour cela que les citoyens se rappellent toujours le nom du fondateur de la ville où se trouvent des mosquées, des cathédrales gigantesques, des temples, des grands marchés, des hôtels, des universités et des établissements administratifs et gouvernementaux.

La fondation de la ville témoigne donc de la créativité de l'être humain. Considérée comme un espace collectif réalisé par un projet commun, la ville démontre ce que les hommes font afin de dominer la nature. Elle se caractérise par ses activités sociales et culturelles ainsi que ses créations techniques et artistiques. À ce propos, Marie-Claire Kerbart écrit : « [...] la ville, d'une part, témoigne de l'aptitude de l'homme à transformer la nature et à créer ses propres œuvres (architecturales, en l'occurrence), d'autre part, rassemble les hommes les plus aptes à innover : c'est en ville que se développèrent les techniques artisanales, puis industrielles ; c'est en ville, le plus souvent, que s'épanouirent les arts, la peinture, la musique, la culture³⁰ ». Ainsi, la ville se transforme par la suite en un espace humain. De son côté, Odile Gannier définit la ville comme un « carrefour des routes, point de rassemblement et de diffusion, en général, des marques de la "civilisation" d'un lieu à une époque donnée. Son architecture permet de prendre conscience d'une épaisseur

²⁸ Marie-Claire Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 23.

²⁹ Stéphane Khaitrine, « Fustel de Coulanges, *La Cité antique* », dans Robert Dumas (dir.), *La ville*, *op. cit.*, p. 32.

³⁰ Marie-Claire Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville*, *op. cit.*, p. 3.

historique de la vie artistique et politique d'un pays [...]»³¹. Étant donné que la ville se trouve au centre de l'État ainsi qu'au cœur du pays, elle représente le berceau des débats politiques, scientifiques, économiques, culturels et philosophiques. Signalons par ailleurs que c'est dans la ville que les lois sont créées. Selon Marie-Claire Kerbrat,

[il] semble donc que la ville soit à l'origine de ces règles qui régissent le comportement des hommes de façon qu'ils cohabitent agréablement, sans se heurter, sans se blesser les uns des autres. Puisque la politesse, qui impose un comportement respectueux envers autrui, prépare la morale, qui enseigne à respecter sincèrement autrui, la ville peut apparaître comme essentiellement éducatrice. Berceau de la politesse, art de gouverner, mais d'abord art de légiférer, d'instituer les lois fondant l'association des citoyens³².

Dans le monde arabe, la ville s'est développée graduellement en matière d'expansion territoriale à travers les siècles. Citons, entre autres, le territoire du Caire, dont la fondation remonte au VII^e siècle, qui s'est étendu à l'époque de Salâh Al-dîn [Saladin], des Mamelouks ainsi qu'à celle de Mohamed Ali. Après la conquête arabe et la diffusion de l'Islam dans les pays méditerranéens en Afrique, les Arabes ont pu constituer une civilisation qui s'est développée grâce à leurs contacts et échanges économiques, culturels et religieux. C'est grâce à l'Islam, qui unit les nations arabes, que les grandes villes ont évolué, comme l'explique André Raymond :

Né dans un milieu urbain, l'Islam s'est accompli parfaitement dans les grandes villes où son action religieuse et culturelle pouvait se développer sans entraves. L'expansion de l'Islam a donc été marquée par un essor urbain dont certaines créations ont été particulièrement marquantes : Bagdad des Abassides, Le Caire des Fatimides, Kairouan, Fès ont été les capitales d'empires puissants, des centres des civilisations qui ont rayonné autour de mosquées illustres (Qarâwiyyîn, Zitûna, al-Azhar)³³.

Ce passage montre que les mosquées ainsi que les universités religieuses contribuent au rayonnement culturel des villes musulmanes. De ce fait, la

³¹ Odile Gannier, *La littérature de voyage, op. cit.*, p. 114.

³² Marie-Claire Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville, op. cit.*, p. v-vi.

³³ André Raymond, « La structure de la ville arabe traditionnelle », dans *Regards croisés. La ville de l'Autre*, Montpellier, Éditions Espaces 34, 1990, p. 25.

ville représente, dans le monde arabo-musulman, le centre religieux, politique, économique et culturel. Elle est considérée comme un lieu de civilisation, de culture et de justice, comme Al Basra, Al Kufa, Médine, Bagdad, Damas et Le Caire. À cet égard, Paul Charles-Dominique écrit :

La ville, c'est essentiellement la grande mosquée : centre politique puisque de la chaire est lancée le sermon du vendredi dédié au souverain auquel on choisit de faire allégeance, lieu de culte où les citoyens se retrouvent pour communier dans une même foi, lieu de justice où le cadî siège pour trancher les différends, lieu de culture et d'enseignement fréquenté par des maîtres réputés dont on recherche la science et — enfin — espace de rencontre³⁴.

La ville arabe connaît, sans aucun doute, un épanouissement urbain pendant le XIX^e siècle durant lequel les responsables se mettent à développer et à rénover les espaces historiques : musées, mosquées, palais et citadelles. L'épanouissement de la ville manifeste les appuis du pouvoir politique, comme dans le cas du Caire. Cette ville a connu de grandes rénovations architecturales et urbaines à l'époque de Mohamed Ali, comme nous le verrons plus loin. Ce dernier s'efforce à réformer et à moderniser la capitale égyptienne en s'inspirant du modèle européen. Ainsi, comme le souligne Claude Chaline :

Dans le courant du XIX^e siècle et le plus souvent en faveur du relâchement de la tutelle de Constantinople ont lieu diverses tentatives de modernisation. Celles-ci trouvent leur inspiration et leurs modèles en Europe et les initiateurs en sont des responsables politiques locaux. Si leurs projets tendent effectivement à des profondes réformes de structure, diverses contraintes ou ambitions les amèneront à s'attacher, en priorité, au signe extérieur le plus prestigieux de la modernisation : transformer la capitale à l'image de ce qui se faisait à Londres, Paris, ou Rome. Les deux exemples les plus représentatifs ont été Le Caire et Tunis³⁵.

Il importe de souligner que c'est grâce à l'initiative du pacha d'Égypte qu'une étape de transformation a été accomplie dans la capitale égyptienne : nettoyage des

³⁴ Ahmad Ibn Fadlân et al., *Voyageurs arabes*, op. cit., p. XXVIII-XXIX.

³⁵ Claude Chaline, *Les villes du monde arabe*, Paris, Éditions Masson, 1990, p. 49.

rues, numérotation des maisons et création de manufactures. Cette première étape sera complétée plus tard à l'époque du khédive Ismaïl qui a voulu transformer Le Caire à l'image du Paris de Haussmann : fondation des grands hôtels, élargissement des rues, embellissement urbain de la ville. Ainsi, au XIX^e siècle, la structure de la ville arabe se met à adopter le modèle de la ville européenne.

Il faut noter en effet que la ville européenne est très différente de la ville arabe. Pour les Romains par exemple, la ville se caractérise par la richesse de la décoration de ses obélisques, de ses arcs de triomphes ainsi que de ses palais. À ce propos, François Dagognet écrit : « La ville romaine se remarque donc par son souci de l'hygiène, sa richesse (l'onyx et le marbre) — la prépondérance du corinthien qui éclipse le dorique —, son caractère colossal, sa robustesse, — tous fruits d'un peuple sûr de lui, attaché à l'ordre et à l'organisation³⁶ ». Quant au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime, la ville constitue un lieu protégé par rapport à la campagne. À cette époque, la ville était entourée des remparts et de murs afin d'être protégée contre les agressions étrangères. La sécurité de la ville provient également de la présence du pouvoir politique, comme l'affirme Jean Sagnes : « Une des caractéristiques de la ville, un de caractères de définition c'est en effet qu'elle est un lieu de pouvoirs : pouvoir politique, pouvoir religieux, pouvoir économique³⁷ ».

La ville a connu des transformations à partir la cité du Moyen-Age jusqu'à la ville industrielle : création de nouveaux quartiers et développement des faubourgs et des banlieues. Aux temps du premier millénaire et des XIII^e et XIV^e siècles, la ville européenne connaît une période de guerres et de désastres, comme la peste³⁸.

³⁶ François Dagognet, « Lewis Mumford, La Cité à travers l'histoire », dans Robert Dumas (dir.), *La ville, op. cit.*, p. 51.

³⁷ Jean Sagnes, « Écrire l'histoire des villes », dans Jean Sagnes (dir.), *La ville en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Béziers, Presses Universitaires de Perpignan, 1997, p. 9.

³⁸ Voir Emmanuel Le Roy Ladurie et al., *La ville des temps modernes de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, Éditions du Seuil, 1980, p.7.

Toutefois, on observe une certaine continuité citadine dès le XVI^e siècle jusqu'au XIX^e siècle. La ville, qui se développe sur le plan agricole, industriel, a connu une urbanisation atteignant une apogée dont l'influence est visible dans des villes comme Paris, Rome, Bruxelles et Vienne. C'est dans ces villes que les activités culturelles peuvent se développer grâce aux appuis politiques et économiques dont elles bénéficient, ce qui contribue à l'organisation des festivités culturelles.

Malgré la différence qui existe entre les villes européennes et arabes (situation géographique, histoire de fondation, architecture et culture différentes), cela n'empêche pas qu'elles ont quelque chose en commun : elles représentent généralement des centres religieux, économiques, politiques et culturels.

Étant donné que la ville représente un lieu d'instruction et de savoir, Paris et Le Caire constituent des centres d'échanges culturels et de civilité. La perception de la ville diffère d'un auteur à l'autre selon son système de références culturelles et esthétiques. Considérée comme le noyau de l'urbanité, de la civilisation et des mœurs, la ville devient par ailleurs le lieu des débats politiques et des négociations dans le cadre de la gestion des affaires publiques. Elle représente également un espace d'activités économiques au sein duquel les grandes compagnies, les usines ainsi que les centres commerciaux occupent une place centrale.

3.3.2 La ville comme centre économique

Sur le plan économique, la ville figure généralement le lieu le plus actif, le plus productif, le plus vivant et le plus dynamique en ce qui a trait au commerce, à l'artisanat et à l'industrie. Grâce à sa situation géographique, elle représente un centre commercial où se font la vente et l'exportation des marchandises provenant d'autres

villages et petites villes. C'est dans la ville que se trouvent les grands marchés et les banques. Elle constitue le foyer des affaires où les échanges économiques ont lieu.

Étant donné que la ville est un carrefour de voies terrestres et maritimes, elle devient le lieu privilégié pour les commerçants et les artisans : « Toute ville est un carrefour, un confluent, un port ou un aéroport : diverses voies de communication s'y rencontrent, les marchands s'y donnent rendez-vous, les marchandises s'y échangent. Une ville est une société d'import-export, qui suscite un mouvement centripète (des matières premières) et centrifuge (produits manufacturés)³⁹ ». Par exemple, Le Caire, qui se trouve au bord du Nil, au centre de l'Égypte, est relié à la mer Méditerranée par les branches de Damiette et de Rosette ; ce qui privilégie sa situation dans le pays par rapport aux autres villes. Le commerce est en effet le moyen le plus efficace de regrouper des humains. Puisque la ville constitue un centre économique, elle offre la possibilité aux marchands venant de différents pays de se rencontrer, d'échanger des idées. De ce fait, c'est grâce au commerce que la ville connaît des activités économiques très rentables. C'est pour cela qu'elle devient le centre des classes aisées, des « bourgeois » qui ont fondé, selon Marie-Claire Kerbrat, « certaines villes du nouveau monde, notamment New York, ou plutôt la Nouvelle-Amsterdam⁴⁰ ».

Au XIX^e siècle, c'est grâce au progrès technologique et technique en Europe que la ville a connu de nouveaux développements économiques. Il faut noter que le progrès commercial de la ville européenne est suivi par une modernité industrielle grâce à la fondation d'un grand nombre d'usines ainsi qu'à la création d'ateliers d'artisanat. Toutes ces activités économiques contribuent à animer la ville européenne. L'expansion européenne a sans aucun doute influencé la ville arabe, surtout égyptienne, à travers les expéditions militaire, scientifique et missionnaire, comme celle de Bonaparte et des saint-simoniens. De plus, c'est grâce à la

³⁹ *Ibid.*, p. 32.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 31.

contribution des savants français et des intellectuels égyptiens sous Mohamed Ali que la ville du Caire a connu de grandes réformes économiques, éducatives et culturelles. De ce fait, l'influence française a provoqué par la suite un réveil social et culturel dans la capitale égyptienne. Examinons maintenant l'aspect culturel de la ville.

3.3.3 La ville comme centre culturel

Dès le XVIII^e siècle, la ville européenne est devenue un lieu florissant de la culture et du savoir. Les savants et les lettrés se sont mis à y occuper une place centrale. À cette époque, les changements socio-économiques des pays occidentaux ont permis le transfert du pouvoir de la campagne vers les centres urbains. La multiplicité des acteurs en place ont fait que la culture citadine est devenue à la fois plus riche, plus dynamique et plus hétérogène par rapport à la campagne, comme en témoigne Suzanne Roth :

[...] la ville, c'est la vie. La campagne peut avoir ses charmes — qui se réduisent souvent à ceux de quelque paysanne — mais la ville brille de toutes les séductions. Sa diversité n'a pas de limites. Cafés, palais, cours princières, promenades, mauvais lieux, maisons bourgeoises, boutiques, théâtres. [...] la ville [...] est le royaume du luxe, et flatte par là une autre forme de sensualité⁴¹.

Contrairement à la campagne, la ville constitue un foyer culturel pour la classe intellectuelle et se caractérise par la vivacité. C'est dans la ville qu'on trouve beaucoup de lieux de divertissement, comme les cafés littéraires, les associations culturelles et les théâtres, ce qui donne l'occasion aux citoyens de se rencontrer, d'échanger leurs idées et leurs pensées. Le développement de la ville a donc entraîné un nouveau mode de vie lié à la création de nouveaux espaces d'expression culturelle et artistique. Ces espaces, en plus de favoriser les échanges entre les divers acteurs de

⁴¹ Suzanne Roth, « Casanova : des villes à la ville », dans Pierre Hartmann (dir.), *L'individu et la ville dans la littérature française des Lumières*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, volume 8, 1996, p. 204.

la production culturelle, ont dynamisé la créativité et le civisme dont la ville est devenue même le symbole. Par exemple, une ville comme Paris est devenue la « ville des lumières » au XVIII^e siècle.

Au XIX^e siècle, c'est dans la ville que l'on trouve un grand nombre d'écoles, d'universités, de centres culturels, de musées ainsi que de salles de spectacles (théâtres et opéras). De ce fait, elle attire les intellectuels et les artistes de plusieurs pays étrangers. Les savants viennent y présenter leurs idées et leurs pensées ; c'est une occasion de rencontres, d'échanges et de productions culturelles. Paris constitue un des centres de toute la vie culturelle en Europe au XIX^e siècle. On y trouve les bons écrivains, les meilleurs sculpteurs, les peintres et les artistes doués. Marie-Claire Kerbrat explique les raisons pour lesquelles la ville est d'une importance majeure à cette époque pour l'artiste :

C'est en ville qu'un artiste peut rencontrer les commanditaires, les protecteurs, les amateurs d'art susceptibles de le faire vivre [...]. Mais, avant d'être en mesure de vendre ses œuvres, l'artiste doit avoir appris son métier et inventer son propre style. Or c'est la ville qui dispense à un peintre, par exemple, l'éducation nécessaire [...]. Il semble surtout que l'air des grandes villes, si favorable aux innovations de toutes sortes, stimule la créativité des artistes⁴².

Ainsi, les artistes trouvent, dans la ville, toutes les facilités financières qui leur permettent d'achever des œuvres formidables. Ils vont à l'École des beaux-arts où ils étudient la technique ; ils fréquentent les musées où ils peuvent rencontrer les grands maîtres en art. « C'est à Paris que l'art est vivant, que les artistes sont libres⁴³ », affirme Marie-Claire Kerbrat. En somme, la ville est considérée comme un centre de rayonnement culturel et un lieu d'attraction pour les intellectuels et les artistes parce qu'elle encourage à la création artistique ainsi qu'à la recherche scientifique et intellectuelle. En outre, elle est le centre d'éducation le plus important dans le pays

⁴² Marie-Claire Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville*, *op. cit.*, p. 46.

⁴³ *Ibid.*, p. 47.

grâce à ses établissements scolaires et universitaires : écoles, collèges, universités et académies.

Avant d'analyser l'image de la capitale française du XIX^e siècle chez Al Tahtâwî, nous allons en donner un aperçu chronologique afin de comprendre les conditions de sa fondation, les événements historiques marquants à l'époque, sa situation géographique, ses conditions politiques et sociales. Ceci dans le but de mieux comprendre le regard du voyageur égyptien porté sur la ville de Paris dès ses origines jusqu'au XIX^e siècle.

3.4 Aperçu historique sur Paris

Paris est non seulement le siège de tous les pouvoirs et administrations français, mais elle est aussi un centre culturel et un carrefour économique en Europe. Étant donné que cette ville est une des grandes villes mondiales, elle représente la gloire de la France. Comme le signale Bernard Marchand :

Paris est la capitale politique et administrative de la France. Le président de la République y réside. Les chambres, les ministères ou secrétariats d'État et les ambassades y ont leurs sièges. On y trouve tous les grands corps du pays, le conseil d'État, la cour des comptes et la cour de cassation. S'y rencontrent encore les Collèges de France, la Sorbonne et les grandes écoles : l'École Normale Supérieure, l'École Polytechnique et l'École des Mines, l'École Supérieure de guerre et l'École Coloniale⁴⁴.

Étant donné que la ville de Paris occupe une place considérable dans le récit d'Al Tahtâwî dès sa création et que la fondation de cette ville a pris plusieurs siècles avant qu'elle devienne un centre aussi important, nous essaierons de faire le point sur la formation et l'origine de la capitale française de ses origines jusqu'au XIX^e siècle.

⁴⁴ Bernard Marchand, *Paris, histoire d'une ville (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil, 1993, p. 11.

3.4.1 L'origine de Paris, la cité gallo-romaine

Si nous revenons à la formation historique de Paris, nous remarquons qu'au début, cette ville, qui s'appelait Lutèce, était un petit village de pêcheurs se trouvant sur les rives de la Seine. Lutèce, d'héritage gaulois, avait une fonction commerciale puisqu'elle reliait les îles Britanniques à la Méditerranée. De plus, elle avait une fonction religieuse parce que la plaine de Lendit, considérée comme le centre de la Gaule, était un lieu de rassemblement des prêtres. Elle a d'abord été conquise par les Romains au premier siècle, puis par les Germains au III^e siècle, enfin par l'empereur Julien (le préfet des Gaules et le neveu de Constantin 1^{er}), qui a fait de Lutèce une base militaire pour ses campagnes d'invasion de territoires situés sur la rive Est du Rhin. Cet empereur est resté dans cette cité jusqu'à la fin du IV^e siècle, au cours duquel Lutèce prend le nom de Paris. Comme le disait Charles Bessier : « Lutèce n'en poursuivit pas moins son essor : déjà capitale des Parisii⁴⁵, elle prit au cours du IV^e siècle le nom de Paris⁴⁶ ».

L'idée d'une présence antérieure à la colonisation romaine dans l'île de la cité est remise en question par Catherine Guigon : « Depuis que les archéologues fouillent ses sous-sols, certains s'étonnent de n'avoir jamais trouvé trace du vieil *oppidum* gaulois, " une ville des Parisii située dans une île de la Seine" décrite par César en 52 av. J.-C. dans ses commentaires *Sur la guerre des Gaules*. Et de douter d'une présence antérieure à la colonisation romaine dans l'île de la Cité⁴⁷ ». De son côté,

⁴⁵ Les Parisii sont originaires du peuple celtique. La civilisation des Celtes s'étend sur l'Europe occidentale du XII^e au II^e siècle av. J.-C. Le mot "Celte" est dérivé de termes différents, comme indo-européens "kel-kol" qui signifie "colonisateur" ou "keleto" qui veut dire "rapide" en référence à leurs fréquents déplacements rapides à cheval ; ces mots seraient devenus les mots grecs *keltoi* ou *Galates* qui signifient "envahisseurs" ; plus tard, *galate* est devenu *galli* en latin puis "Gaulois" en français.

⁴⁶ Charles Bessier, *Paris, capitale de la France : son histoire et ses monuments*, Paris, Charles-Lavauzelle et Cie, 1948, p. 14.

⁴⁷ Catherine Guigon, « À la découverte de Lutèce », dans *Paris, la traversée des siècles* (magazine trimestriel), Les collections de l'Histoire, n° 9, octobre 2000, p.10.

Pascal Varejka met lui aussi en doute la présence des Gaulois avant l'occupation romaine de Paris :

On connaît peu de choses de l'habitat gaulois et le témoignage de César reste bien imprécis. Des découvertes comme celle, récente, d'un oppidum gaulois de plaine à Nanterre, font planer un doute : le centre principal des Parisii était-il vraiment Lutèce ? Il semble, en tout état de cause, que la densité du peuplement parisii était importante puisque après la bataille de Lutèce, 8 000 hommes auraient été envoyés en renfort à Vercingétorix⁴⁸.

Ainsi, Lutèce, qui deviendra plus tard Paris, représentait le noyau de résidence des Parisii. Dans son récit de voyage non romancé, *L'Or de Paris*, Al Tahtâwî explique l'origine et la prononciation du mot « Paris » :

Sache que cette ville s'appelle chez les Français Pârî, avec un b persan, qui se prononce entre le f et le b (arabe) et sans prononcer le s final comme c'est fréquemment le cas en français [...]. Les Arabes, les Turcs et d'autres orientaux écrivent Bârîs, Barîs ou Bârîz, peut-être même Fâris. [...] Cette appellation renvoie au fait qu'il existait aux bords de la Seine une peuplade d'anciens Français, dénommés les Parisiens, terme qui désigne en français ancien les habitants des périphéries et des faubourgs⁴⁹.

Dans ce passage, l'insistance sur les détails présentés d'une manière didactique semble être dictée d'une part par le souci d'informer, et d'autre part par le fait qu'Al Tahtâwî cherche à s'inscrire dans la tradition arabe classique. En effet, à l'instar des auteurs du X^e siècle et avant, le voyageur, tel Ibn Masseoud, émaillait son texte d'un contenu historique sur une région ou un peuple dont la source est fournie soit par une référence livresque ou une information orale : c'est ce que les Anciens appelaient al-khabar [L'information savante]. Tout porte à croire que le texte d'Al Tahtâwî comporte les éléments constitutifs de cette tradition arabe de compilation d'informations qui accorde en même temps une sorte de crédit « scientifique ». Il semblerait ainsi qu'Al Tahtâwî ait recours à des sources historiques afin de présenter

⁴⁸ Pascal Varejka, *Paris. Brève histoire de la capitale*, Paris, Parigramme, 2000, p. 7-8.

⁴⁹ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 105-106.

« l'origine » de la ville visitée aux lecteurs égyptiens. Il explique que les Gaulois sont les « anciens Parisiens » et que le nom de la capitale française provient de ses « périphéries et ses faubourgs ». Il faut rappeler que les Gaulois, qui ont donné leur nom à la capitale française, sont venus de Germanie et qu'ils se fixent au milieu du III^e siècle sur les îles de la Seine.

Au V^e siècle, pour que Paris soit protégée des attaques des conquérants, la construction d'une enceinte a été nécessaire autour de l'île de la Cité. C'est pour cela que la ville a commencé à se stabiliser. Sainte Geneviève, devenue la patronne de Paris, a fondé la basilique Saint-Denis. Elle « rassure la population et l'exhorte à résister⁵⁰ » contre les Huns qui terrorisent les Parisiens, mais les Huns se dirigent tout de même vers Orléans.

3.4.2 Paris, capitale des Capétiens

Contrairement à la ville gallo-romaine, qui existait sur la rive gauche, celle des Capétiens se développe et s'étend sur la rive droite de la Seine. Etant donné que la capitale française connaît des activités commerciales prospères, elle accueille un grand nombre d'émigrants. À partir du X^e siècle, Paris devient le siège des activités marchandes, ce qui aide par la suite à la croissance de sa population. Par ailleurs, Philippe Auguste fait de la cité de Paris au bord de la Seine sa résidence permanente au XII^e siècle. Il fonde le Louvre et ceint la ville d'une muraille fortifiée. Durant son règne, Paris devient un carrefour économique animé par des marchands et des artisans.

Au XIII^e siècle, Paris acquiert une autonomie municipale et atteint son apogée sur le plan scientifique et culturel. Devenu le centre culturel le plus important en

⁵⁰ *Ibid.*, p. 10.

France, comme en témoigne la fondation de l'Université de Paris en 1257, la ville de Paris devient la destination des étudiants de toute l'Europe, qui viennent y apprendre les arts ainsi que les sciences et profiter de l'enseignement des maîtres qui ont une très bonne réputation. En plus de devenir un centre intellectuel, Paris est aussi un centre religieux et le siège du pouvoir royal. Dans la première moitié du XIII^e siècle, Louis IX fait des réformes architecturales à Paris : il réorganise le palais de la Cité et fonde la Sainte-Chapelle. La Seine joue un rôle très important dans la navigation à Paris. Grâce à ce fleuve, on peut se déplacer, puiser de l'eau et pratiquer la pêche. La construction de ponts deux siècles plus tard facilitera par la suite la circulation.

3.4.3 De la fin du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle

Paris est occupé au XV^e siècle par les Anglais, qui y sont restés seize ans. La ville a connu, à cette époque, une période très sombre à cause des rivalités dynastiques franco-anglaises, des guerres civiles entre Armagnacs et Bourguignons. De plus, la peste s'est rapidement répandue parmi la population parisienne. C'est aussi à cause des rivalités religieuses sous le règne de Catherine de Médicis et de ses fils que la haine parmi les Français a abouti à la ruine de la ville dans la première moitié du siècle. Les Parisiens souffraient de la famine entre 1420 et 1440 en raison de la guerre civile et de l'épidémie de la peste.

Malgré tout cela, Paris commence, à la fin du XV^e siècle, à se moderniser avec l'apparition de l'imprimerie, la construction des ponts, des châteaux et des églises ainsi que la création de nouvelles écoles et des collèges. À cette époque, la capitale française, qui connaît une forte croissance économique et démographique, accueille également des activités culturelles.

À partir du XVI^e siècle et jusqu'au XVIII^e siècle, l'urbanisme de Paris, qui s'étend vers l'ouest, connaît un développement intense lors du règne des Bourbons.

Au début du XVII^e siècle, Henri IV entreprend de réformer Paris à l'aide de différents projets : la construction de la galerie qui relie le Louvre aux Tuileries, la construction du Pont-neuf au milieu duquel est installée sa statue, l'achèvement de l'Hôtel de ville. Par ailleurs, Henri IV essaie de résoudre le problème du chômage. En dernier lieu, il finit par rétablir l'ordre en France puisque le calme, la liberté et la prospérité reviennent au pays.

Au XVIII^e siècle, Paris devient le foyer culturel de l'Europe ainsi que la «ville des Lumières». Cette ville possède des librairies, des bibliothèques, des salons littéraires, ce qui la rend attrayante dans l'ensemble de l'Europe. Fayçal El Ghoul met en évidence la place importante qu'occupe Paris en tant que centre politique, économique et culturel à cette époque :

Paris n'était pas une grande métropole uniquement par son étendue géographique et sa population nombreuse. Son prestige provient de ses fonctions politiques, religieuses, économiques et culturelles. Considérée par de nombreux contemporains comme la première ville du monde, la ville brillait par sa production artisanale de luxe, ses librairies et bibliothèques, ses salons littéraires, ses cafés, ses théâtres, etc. De ce fait, elle exerçait une attraction quasi magnétique sur l'ensemble de l'Europe⁵¹.

Ainsi, des Parisiennes, comme Mme Geoffrin et la marquise de Lambert, encouragent les savants et les philosophes à créer des salons littéraires où se déroulent les réunions. Par ailleurs, dans les *Lettres Persanes* de Montesquieu, la ville de Paris occupe le centre d'intérêt non seulement de l'auteur, mais aussi des personnages voyageurs : Rica et Usbek. Cette œuvre couvre une période de l'histoire de la France qui va de 1711 à 1720, une fin de règne marquée par l'ombre et le début d'une période de libération. En effet, à la fin de ce siècle, Paris joue un rôle primordial dans les révolutions de 1789 et de 1792 : la population parisienne se révolte contre le roi et

⁵¹ Fayçal El Ghoul, « Surveillance et espionnage dans le Paris des Lumières », dans Pierre Hartmann (dir.), *L'individu et la ville dans la littérature française des Lumières*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, volume 8, 1996, p. 29.

son gouvernement en envahissant l'Hôtel de ville et en incendiant la prison de la Bastille. Ces révolutions sont motivées par la hausse des prix et du chômage.

3.4.4 Paris au XIX^e siècle

Pendant le XIX^e siècle, les régimes se succèdent à Paris : premier Empire, Restauration, monarchie de Juillet, II^e République, second Empire, III^e République. À cette époque, Paris connaît deux révolutions : l'une est démographique, la seconde industrielle. La première révolution est caractérisée par la diminution de la mortalité grâce au progrès de la médecine ainsi que par la croissance rapide de la population parisienne en raison des grandes migrations de ruraux vers la capitale. C'est grâce à l'accès au travail et à la présence des chemins de fer que cette migration vers Paris se multiplie. Quant à la seconde révolution, industrielle, elle est marquée par les grandes découvertes. C'est à partir de ce moment que Paris connaît un essor économique, surtout pendant le règne de Napoléon premier, nommé empereur en 1804.

Par contre, après la chute de Napoléon premier, la ville de Paris affronte l'invasion étrangère et connaît deux révolutions en 1830 et en 1848. Suite à ces deux révolutions, la ville se dirige vers la modernité. À ce propos, Bernard Marchand déclare : « Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, Paris avait guidé la France. Les grandes "journées" de la Révolution, du 14 juillet 1789 au coup d'État de Brumaire, les Trois Glorieuses de Juillet 1830, les émeutes de février 1848, les massacres de juin de cette même année : les révolutions françaises avaient toujours éclaté dans la capitale⁵² ». Les deux derniers événements dont il est question (la révolution de 1830 et celle de 1848) sont motivés par le mécontentement de la population parisienne en raison de la difficulté des moyens de transport, de la hausse du nombre de chômeurs. Ils influencent fortement la vie politique dans la capitale française.

⁵² Bernard Marchand, *Paris, histoire d'une ville (XIX^e -XX^e siècle)*, Paris, Éditions Seuil, 1993, p. 67.

Plus tard, Paris connaît d'énormes progrès entre 1853 et 1870 sous la direction de Napoléon III et du baron Haussmann, considérés comme les initiateurs de la modernité de la capitale française. La ville subit un profond changement ainsi qu'une transformation radicale avec l'installation des jardins, des parcs et des squares, l'élargissement des boulevards, le développement des quartiers et l'essor des chemins de fer et des voies d'eau. Ces projets contribuent sans aucun doute à la modernisation de Paris qui devient le symbole de la ville moderne pour tous. Nathalie Mont-Servan signale les grands changements effectués à Paris par le baron Haussmann :

Assuré de l'appui sans défaillance de Napoléon III, le baron Haussmann, préfet de Paris pendant dix-sept ans, transforme le vieux Paris en ville lumière par la création de grandes perspectives dans tous les quartiers, la construction d'un nouvel Opéra, de gares monumentales de chemins de fer et de nombreux nouveaux quartiers. Il rase l'île de la Cité pour en faire un centre administratif devant le désert du parvis de Notre-Dame, restauré par Viollet-Le-Duc⁵³.

De ce fait, le baron Haussmann fait des transformations fondamentales dans la capitale française. La construction de la croisée de Paris est vue comme l'un de ses projets les plus grandioses. D'autres projets ont vu le jour parmi lesquels on peut citer les quais de Seine, le pont d'Austerlitz et la démolition d'anciens quartiers. En outre, Haussmann encourage l'élargissement des rues, la construction des voies superbes et l'organisation des expositions universelles à Paris. La capitale française devient un symbole de la grandeur française ainsi qu'une ville exemplaire dans le monde entier et joue un rôle primordial en France en tant que centre politique.

Par ailleurs, au XIX^e siècle, la population française est en croissance rapide, ce qui engendre des conséquences négatives sur la capitale française. À ce propos, Bernard Marchand écrit :

⁵³ Nathalie Mont-Servan, *Paris*, Paris, Gründ, 1984, p. 10-11.

Si l'on devait résumer l'histoire de Paris au XIX^e siècle en un seul trait, il faudrait citer la croissance étonnamment rapide de sa population. De ce phénomène radicalement nouveau découlèrent tous les autres : l'entassement, la misère et la puissance nouvelle de la capitale, les bouleversements de l'opinion, en partie même les révolutions et les changements de régime, si fréquents au cours de ce siècle ; enfin les transformations profondes auxquelles procéda le Second Empire. Pour la première fois dans l'histoire de la France, une grande ville explosait littéralement et faisait craquer son cadre ancien⁵⁴.

La ville de Paris est touchée par la crise économique qui frappe le pays entre 1872 et 1895 et qui occasionne la fermeture d'un grand nombre d'établissements industriels, la disparition de grandes entreprises, la suspension des activités traditionnelles. Cependant, la superficie de Paris est doublée à la fin du XIX^e siècle. Évoluant d'une manière plus spectaculaire que les grandes villes anglo-saxonnes, la capitale française garde encore les marques de son passé médiéval jusqu'à présent : des maisons, des boutiques et des monuments, comme l'enceinte de Philippe Auguste, sont encore présents. Elle est souvent considérée aux yeux des étrangers comme la ville la plus fascinante du monde.

En somme, Paris a connu, à travers les siècles, d'importantes modifications architecturales et expansions territoriales. En outre, la capitale française a affronté de graves événements (des invasions, des incendies, des inondations et des épidémies) qui ont duré longtemps. Selon certains historiens, ces événements ont eu malgré tout un impact positif sur l'évolution de la ville, comme l'explique Charles Bensier :

Les invasions, les guerres civiles et étrangères, les multiples émeutes, révolutions et coup d'état non seulement n'ont pas eu de conséquences mortelles pour le développement de Paris, mais au contraire, ont prodigieusement stimulé sa vitalité. [...] Paris a ressenti pour les grandes causes ces justes et saintes colères qui font l'histoire universelle. Elles ont secoué le monde et fixé le destin de cette ville unique, dont la population, jamais neutre, mais éprise de justice et de liberté, fut toujours au combat. Les périls se sont accumulés. Mais, Paris, en choisissant son camp, celui de la liberté, a surmonté les pires épreuves et forgé, pour ainsi dire de ses propres mains, son magnifique destin⁵⁵.

⁵⁴ Bernard Marchand, *Paris, histoire d'une ville (XIX^e-XX^e siècle)*, *op. cit.*, p. 9.

⁵⁵ Charles Bensier, *Paris, capitale de la France : son histoire et ses monuments*, Paris, Charles-Lavauzelle et Cie, 1948, p. 14-15.

Au XIX^e siècle, Paris constitue ainsi le siège du gouvernement et le centre de la culture. Cette ville, qui est la plus vaste et la plus visitée en France, devient également la destination des étudiants du monde entier, y compris ceux qui venaient d'Égypte. La capitale française fait l'objet de la fascination d'Al Tahtâwî. Son séjour de cinq ans ne se limite pas seulement aux études, mais aussi à l'écriture de son récit, *L'Or de Paris*.

3.5 La représentation de Paris dans le récit d'Al Tahtâwî

Considéré comme le premier écrivain-voyageur égyptien qui parle de Paris à l'époque romantique, Al Tahtâwî note que « depuis le commencement des temps jusqu'à nos jours, rien, à ma connaissance, n'a paru en langue arabe touchant l'histoire de la ville de Paris, siège du royaume des Français, ni décrivant ses conditions et celles de ses habitants⁵⁶ ». C'est pourquoi il prend le temps de décrire la société parisienne et de mettre en évidence le développement des structures sociales et urbaines de la capitale française dans la première moitié du XIX^e siècle.

D'après Al Tahtâwî, trois villes européennes occupent une place importante au XIX^e siècle : Londres, Paris et Naples. En faisant une comparaison entre ces villes, il constate que Paris vient au deuxième rang après Londres pour des raisons géographiques et économiques. Cependant, la capitale française est supérieure à celle de l'Angleterre en ce qui concerne le climat et le niveau de vie : « La plus considérable ville des Francs⁵⁷ est donc Londres, le siège des Anglais. Ensuite vient Paris, la base du roi de France. Paris l'emporte sur Londres par la salubrité de son air [...] par la nature de sa contrée et de ses habitants et par la vie relativement moins

⁵⁶ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, *op. cit.*, p. 43.

⁵⁷ Pour les Arabes, les « Francs » sont les croisés en général (les chrétiens catholiques ou protestants). Ici, ce mot désigne les Européens.

chère⁵⁸». De ce fait, en plus de la supériorité scientifique de la France, le voyageur égyptien trouve que ces conditions ont encouragé le pacha d'Égypte à envoyer des étudiants dans ce pays. Par ailleurs, selon lui, la capitale française se caractérise par la croissance de sa population ainsi que par l'étendue de sa superficie. Étant donné qu'Al Tahtâwî étudie la géographie et traduit une de ses principales oeuvres en Europe, *La géographie générale*, cette matière occupe une place de choix chez lui.

3.5.1 La géographie, l'architecture et l'urbanisme de Paris

Al Tahtâwî évoque la géographie de Paris, sa position, son climat : « Elle [la ville de Paris] est située au quarante-neuvième degré cinquante minutes de latitude Nord, c'est-à-dire qu'elle se trouve à cette distance au Nord de l'équateur. Quant à sa longitude, [...] Paris se trouve alors près de la vingtième longitude Est⁵⁹ ». Le voyageur égyptien trouve que la capitale française jouit d'une situation géographique intéressante grâce au fleuve de la Seine. Il faut noter par ailleurs que tout au long de son récit, Al Tahtâwî fait des comparaisons entre Paris et Le Caire. Par exemple, il aborde la différence entre la Seine et le Nil : « La Seine, à l'intérieur de Paris, baigne trois îles, dont l'île de la Cité, emplacement de l'ancien Paris. Il y a bien loin de tout cela au Nil, à l'île d'ar-Rawda, au Miqyâs, où la promenade est incomparable! Car le Khalîj⁶⁰ coule au Caire tandis que la Seine coule à Paris⁶¹ ». Ceci montre qu'Al Tahtâwî s'intéresse beaucoup à la géographie, une des matières étudiées à Paris. De plus, durant son séjour dans la capitale française, il ne cesse de lire des livres d'histoire et de géographie.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 66.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 106.

⁶⁰ Le khalîj signifie « le golfe » en arabe.

⁶¹ *Ibid.*, p. 113.

Le climat parisien plaît à Al Tahtâwî parce qu'il ne fait ni chaud, ni froid. Cependant, il constate que le temps n'est pas stable à Paris. Le voyageur égyptien admire la beauté de cette ville qui regorge de grands arbres, de plantes exotiques et de légumes. Mais ce qui suscite davantage son intérêt, ce sont les réalisations techniques et scientifiques reliées à la botanique dans laquelle les chercheurs français ont gagné l'estime du voyageur égyptien. À cet égard, ce dernier écrit :

Le sol de cette ville est fertile, riche, fructueux. Voit-on une seule maison aisée sans verger, où prospère la végétation, grands arbres, légumes, etc.? La plupart des plantes exotiques sont trouvables dans cette ville, car les Français ont soin de les acclimater à leur pays, ainsi que les animaux étrangers. Par exemple, le palmier ne croît que dans les régions chaudes ; or, les Français ont tout essayé pour en faire cultiver un genre, qui, sans produire des fruits, leur sert pourtant de référence quand ils étudient la botanique⁶².

Selon Al Tahtâwî, les Français accordent beaucoup d'importance à l'embellissement de leur capitale qui est très avancée en civilité et en urbanisme. Il déclare que la ville de Paris « [...] est une des plus prestigieuses villes de l'Europe en architecture⁶³ ». Il importe de souligner que cette comparaison entre Paris et les autres villes européennes n'est pas le fruit d'une expérience personnelle pour que l'auteur soit en mesure d'établir des distinctions ou des nuances, mais seulement d'études et de lectures. La référence à Paris dans ce système comparatif apparaît très générale (Paris est meilleure que tel ou tel endroit) et de ce fait semble découler d'un principe purement livresque. Comme le souligne Anouar Louca dans sa présentation de *L'Or de Paris* : « Pendant cinq ans à Paris, il [Al Tahtâwî] observe, écoute, lit, traduit, commente. [...] Ses comparaisons foisonnent, embrassent les divers domaines de la connaissance et de la société⁶⁴ ».

⁶² *Ibid.*, p. 112.

⁶³ *Ibid.*, p. 140.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 12.

La comparaison qui occupe davantage de place dans le récit d'Al Tahtâwî est celle qui se trouve entre Le Caire et Paris. Sur le plan architectural, le voyageur égyptien compare la construction des bâtiments et le climat dans les capitales égyptienne et française :

Si seulement on entretenait la ville du Caire, si on la pourvoyait des moyens de construction, elle serait la sultane des villes, et l'Égypte, la souveraine parmi les pays, comme le répètent les gens dans ce dicton : "L'Égypte est la mère du monde". [...] Bien que Le Caire soit heureusement épargné des inconvénients du froid dont souffre Paris, il est néanmoins dépourvu des choses nécessaires lorsqu'il fait chaud, en particulier des moyens qui peuvent aider à rafraîchir le temps⁶⁵.

Ainsi, selon Al Tahtâwî, la capitale égyptienne marque une supériorité sur Paris en matière de climat. Toutefois, il critique l'entretien de la ville du Caire : le manque de moyens, à la fois en ce qui concerne la construction et la climatisation. Fasciné par l'architecture des bâtiments qui atteint son apogée dans la capitale française, le voyageur égyptien décrit une maison (sa construction, son décor et sa composition) en faisant un rapprochement avec le logement au Caire :

La maison se compose habituellement de quatre étages superposés, le rez-de-chaussée n'étant pas compté. Elle peut s'élever jusqu'à sept étages, outre les caves souterraines qu'on utilise encore pour attacher les chevaux, faire la cuisine, conserver les provisions, particulièrement le vin et le bois de chauffage. La maison chez eux, comme au Caire, comprend plusieurs logements indépendants — quelques appartements par étage — Dans chaque appartement, les pièces communiquent⁶⁶.

Ainsi, le voyageur français compare les aspects architecturaux concernant les maisons au Caire et à Paris. Toutefois, le prix des logements est, selon lui, plus cher à Paris et il est très difficile d'acheter un appartement. Malgré tout, on peut facilement louer un logement bien meublé et équipé. D'une manière générale, les maisons parisiennes, qui se caractérisent par leur propreté, sont construites de façon à donner

⁶⁵ *Ibid.*, p. 114.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 142.

accès à l'air et à la lumière. De ce fait, bien que l'urbanisme de la ville de Paris ne constitue pas son souci primordial, Al Tahtâwî veut le transférer en Égypte.

3.5.2 Paris comme centre économique

Au XIX^e siècle, Paris connaît une grande activité économique. Selon Al Tahtâwî, plusieurs raisons expliquent le progrès économique dans cette ville. Parmi celles-ci, on compte la présence des journaux dans lesquels on flatte les qualités des marchandises pour attirer l'attention des clients, le progrès des moyens de transport ainsi que les débouchés fluviaux. À ce propos, le voyageur égyptien écrit : « Regarde la ville de Paris : elle a quatre canaux par lesquels arrivent les marchandises. Sur la Seine naviguent des bateaux qui ont la forme de coches, et des bateaux rapides qui fonctionnent à la vapeur⁶⁷ ». Le progrès et l'organisation des postes, qui facilitent la transmission des courriers, expliquent le fait que cette ville occupe une place fondamentale sur le plan commercial en Europe. En outre, le perfectionnement de l'industrie a un impact important sur l'économie de la capitale française. Il faut noter par ailleurs que le progrès industriel contribue à l'enrichissement de l'économie à Paris. À cet égard, le voyageur égyptien écrit : « La ville de Paris comprend des usines royales et d'autres non royales. Dans les usines de métallurgie, on travaille l'argent, l'or et on peut en fabriquer des vases. Il y a les fabriques de porcelaine — porcelaine chinoise et cire alexandrine — les fabriques de savon, les manufactures de coton, les tanneries, les maroquinerie, etc.⁶⁸ ». De ce fait, la capitale française représente l'axe principal de l'industrie en France.

Par ailleurs, d'après Al Tahtâwî, les Parisiens, qui se caractérisent par l'activité et l'énergie, ont l'amour du travail et du gain ; ils ont la passion du

⁶⁷ *Ibid.*, p. 175.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 174.

commerce. Signalons que la vente des vêtements, comme les fourrures, représente une des sources principales de la vie économique dans la capitale française. Ainsi, comme le souligne Al Tahtâwî : « À Paris, il y a plusieurs grands marchés, où se trouvent tous les produits, des halles, des boutiques et des magasins de commerce ou d'industrie, sur la devanture desquelles sont écrits le nom du commerçant, celui de son commerce et parfois celui du magasin⁶⁹ ». Ce qui contribue sans aucun doute à l'augmentation de la production nationale et aboutit par la suite à l'augmentation des revenus ainsi qu'à l'enrichissement des habitants de Paris. Selon le voyageur égyptien, « [l]es Parisiens sont d'ailleurs très riches, si riches que la fortune d'un homme moyen dépasse celle d'un grand commerçant du Caire⁷⁰ ». C'est grâce à la modernité des moyens de transport maritimes et terrestres que la vie commerciale est en progression continue dans la capitale française qui devient le centre essentiel de l'économie en France. C'est pour cela qu'il encourage les Égyptiens à pratiquer non seulement le métier de l'agriculture, mais aussi le commerce et l'industrie. Dans son livre, *Manâheg al-albâb al-masreyah fi mabâheg al-âadâb al-assereyah* [Les plus beaux spécimens de la pensée égyptienne dans la production littéraire contemporaine], Al Tahtâwî « déplore que l'agriculture soit la seule source de l'économie égyptienne et veut orienter les esprits vers d'autres domaines. Il développe ses notes sur l'industrie et le commerce en Europe et suggère les multiples réformes à entreprendre afin d'accélérer le développement de la vie économique en Égypte⁷¹ ».

3.5.3 Paris comme centre culturel

Sur le plan culturel, la capitale française abrite de multiples lieux culturels qui contribuent à l'enrichissement de la vie intellectuelle des Français. Par exemple, les

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*, p. 178.

⁷¹ Amin Sami Wassef, « Rifâ'a et la France », *op. cit.*, p. 19.

Parisiens vont au théâtre et à l'Opéra. En ce qui concerne le premier, Al Tahtâwî prend conscience de son importance culturelle et morale dans la vie sociale. Dès son arrivée à Marseille, il fréquente les salles de théâtre : « Parmi ce que j'ai vu à Marseille, il y a la place de jeu appelée *al-spectacle*⁷² ». Le voyageur égyptien énumère les avantages de l'art dramatique : « On y [dans le théâtre] présente l'imitation de tout ce qui est arrivé. En vérité, ces jeux ont du sérieux ou forme de facétie, car l'homme en tire des leçons admirables : il y passe en revue bonnes et mauvaises actions ; il assiste à l'éloge des premières comme à la réprobation des secondes. Aussi, les Français disent-ils que le théâtre châtie et corrige les mœurs⁷³ ». Par ailleurs, il parle non seulement de la forme du théâtre français, mais aussi des acteurs et des actrices qui ont le talent de vivre le rôle à tel point qu'ils persuadent les spectateurs de leur jeu. Selon lui, « s'ils [les acteurs] veulent par exemple jouer le chah de Perse, ils revêtent un joueur du costume du roi des Persans, ils l'amènent et le font asseoir sur un trône, etc.⁷⁴ ». Al Tahtâwî va jusqu'à comparer les acteurs français aux ulémas en Égypte et trouve que la représentation dramatique constitue une institution, ce qui montre son utilité pour la société : « En somme, le théâtre chez eux est comme une école publique où s'instruisent le savant et l'ignorant⁷⁵ ». Ceci montre le rôle éducatif et la mission morale du théâtre dans la société.

Quant à l'Opéra, où se réunissent les acteurs, les musiciens, les danseurs et les chanteurs, il est destiné au divertissement du public et constitue une œuvre artistique complète. Le voyageur égyptien apprécie l'Opéra et compare la danse des Parisiennes à celle des almées en Égypte. Admirant la danse des premières, considérée comme une sorte de sport, Al Tahtâwî dénonce celle des secondes qu'il perçoit comme une

⁷² Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 99.

⁷³ *Ibid.*, p. 154.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 155.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 156.

manière de séduire les hommes. Il montre donc une nette préférence pour celle des Françaises.

Par ailleurs, Paris est décrit par Al Tahtâwî comme un centre de divertissement, où les Parisiens peuvent se promener dans les jardins tels que le jardin des Tuileries et les parcs des Champs-Élysées. Ces parcs constituent « le lieu des fêtes, des manifestations joyeuses [...] »⁷⁶. Le voyageur égyptien constate que les Français ont l'habitude de se divertir après avoir terminé leur travail. Ces derniers peuvent s'amuser sur les boulevards, dans les grands cafés où il y a des musiciens.

À Paris, un autre moyen enrichit la vie culturelle : la presse. Selon Al Tahtâwî, les Parisiens s'intéressent beaucoup à la culture ; ils ont l'habitude de lire quotidiennement des journaux et des revues : « [...] les papiers quotidiens, appelés journaux et gazettes, grâce auxquels on apprend tous les événements nouveaux, aussi bien intérieurs qu'extérieurs, c'est-à-dire ceux qui surviennent au dedans ou en dehors du royaume »⁷⁷. Les journaux français, où les nouvelles du pays sont évoquées, représentent un des moyens de communication ayant une grande importance à Paris. Ce qui frappe le voyageur, c'est que les journalistes ont la liberté entière d'exprimer leurs opinions. Al Tahtâwî veut montrer implicitement que, dans son pays d'origine, les intellectuels n'ont pas une telle liberté d'exprimer leurs points de vue, surtout quand ils critiquent le pouvoir. Toutefois, il dénonce le mensonge dans les écrits des journalistes français qui « constituent des bandes : chaque groupe a une doctrine qu'il renforce, défend et soutient chaque jour. Rien au monde n'est plus menteur que les journaux, particulièrement chez les Français, qui n'évitent le mensonge qu'en tant qu'inconvenance »⁷⁸. Cependant, le voyageur égyptien apprécie la présence des cabinets de lecture, où on peut lire des journaux, emprunter des

⁷⁶ *Ibid.*, p.160.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 138.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 201.

livres. La présence des imprimeries a par ailleurs contribué à la multiplication des journaux et des livres, ce qui fait dire à Al Tahtâwî que « [l]e soin que les Français accordent aux connaissances devrait constituer leur meilleur éloge⁷⁹ ».

En ce qui concerne la vie religieuse à Paris, Al Tahtâwî constate que le catholicisme est la religion de la plupart des Français et que les deux fêtes religieuses les plus importantes sont celles de Pâques et de Noël. Mais d'après le voyageur égyptien, plusieurs Français ne pratiquent pas leur religion : « Nous avons remarqué [...] que les Français, en général, n'ont du christianisme que le nom. Bien qu'ils comptent parmi les « peuples du Livre », ils n'ont cure de ce que leur religion interdit et exige⁸⁰ ». Il remarque qu'il y a aussi des protestants et des juifs alors que les musulmans sont très rares. Ainsi, nous constatons qu'Al Tahtâwî ne donne pas beaucoup d'importance à la religion des Français, comme l'affirme Robert Solé : « Le christianisme ne l'intéresse pas. Ses dogmes lui paraissent relever de l'incohérence ou de la superstition. Aux yeux de Tahtawi, les Français ne sont pas catholiques mais rationalistes⁸¹ ».

3.5.4 Paris comme centre politique

En tant que siège du gouvernement français, Paris paraît sous la plume d'Al Tahtâwî comme le centre politique le plus important : « Paris [...] est la résidence du roi de France, de ses parents et de sa famille nommée les Bourbons⁸² ». Il faut préciser que le roi possède le pouvoir fondamental en France à cette époque et qu'il réside dans le palais des Tuileries.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 202.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 180.

⁸¹ Robert Solé, *L'Égypte, passion française, op. cit.*, p. 72.

⁸² Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris, op. cit.*, p. 132.

Mentionnons par ailleurs que Paris est considérée également comme la ville des révolutionnaires. Le voyageur égyptien rappelle comment les Français se sont révoltés contre le roi Charles X, sa famille et son ministre Polignac en 1830 parce qu'ils n'ont pas respecté les lois, ni les droits des Français. C'est pourquoi ils ont été obligés d'abdiquer :

Après la mort de son frère, Charles a usé de ruse : il a dissimulé ses intentions et feint l'indifférence. [...] Puis il a fini par violer les droits des Français et transgresser leurs lois. Déjà les indices de son dessein se sont manifestés dès qu'il a confié le ministère à Polignac, dont on connaît la doctrine et les plans, tendant à mettre tout le pouvoir entre les mains du roi. On dit que ce ministre est un bâtard, sa mère l'aurait eu après avoir commis l'adultère avec ce roi, qui serait donc son père. Il est célèbre pour son injustice et sa politique répressive⁸³.

À cause de cette injustice, la révolte a eu un impact important sur la France. Après la révolution du peuple de 1830, le roi Charles X et l'archevêque ont connu une fin tragique : le premier a été destitué et la maison du second, qui s'est enfui, a été détruite par la population. Le roi Louis-Philippe succède au roi Charles X et annonce au peuple français qu'il va respecter les lois et réaliser le progrès en France lorsqu'il déclare :

En présence de Dieu, je jure d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle avec les modifications exprimées dans la déclaration, de ne gouverner que par les lois et selon les lois ; de faire rendre bonne et exacte justice à chacun selon son droit, et d'agir en toute chose dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français⁸⁴.

Nous constatons que la perception intellectuelle d'Al Tahtâwî, comme témoin de ces mutations politiques, est influencée par ces événements, ce qui l'a poussé à aborder ces événements politiques dans son récit pour que le peuple égyptien en tire une leçon. En montrant que le peuple français peut changer le régime politique s'il s'est éloigné de la justice et de l'égalité, Al Tahtâwî revendique implicitement le droit pour le peuple égyptien de faire de même. Ce discours peut se lire comme un appel à

⁸³ *Ibid.*, p. 239.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 254. [La citation est écrite en italique dans le texte].

une réforme politique du système égyptien, ce qui encourage les lecteurs égyptiens à revendiquer leurs droits de changer le gouverneur s'il n'est pas juste.

Dans son récit, Al Tahtâwî évoque un autre événement politique vécu lors de son séjour à Paris : la conquête de l'Algérie par les troupes françaises en 1830. À cet égard, il écrit : « lorsque l'archevêque eut appris la prise d'Alger, et que l'ancien roi fut entré dans l'église pour remercier Dieu — qu'Il soit glorifié et exalté ! — il félicita le roi de cette victoire. Il lui dit entre autres, qu'il rend grâce à Dieu — qu'Il soit glorifié et exalté ! — de la grande victoire remportée par la chrétienté sur l'Islam, victoire qui se poursuivra⁸⁵ ». Si l'archevêque et le roi trouvent dans la conquête française de l'Algérie une victoire religieuse avant tout autre chose, il en va tout autrement dans la perception d'Al Tahtâwî qui réfute l'argument religieux justifiant cette conquête en mettant plutôt l'accent sur l'argument politique et économique. Selon le voyageur égyptien, « la guerre entre les Français et les Algériens n'était qu'une affaire purement politique, des querelles de commerces et de transactions, des disputes et des polémiques nées de l'orgueil et de la morgue⁸⁶ ».

Il importe de mentionner que le voyageur égyptien n'a pas hésité à expliquer le système du gouvernement français, notamment au chapitre des droits et libertés issus de la Révolution française. C'est ainsi qu'il s'efforce de montrer dans son récit de voyage que la justice, l'égalité et la liberté d'expression sont les bases essentielles du progrès et de la civilisation en France. En effet, d'après lui, « [...] il n'est interdit à personne en France d'exprimer son opinion, de l'écrire, de l'imprimer, à condition de se conformer à la teneur des lois prévues pour réprimer les abus de cette liberté⁸⁷ ». Ici, le voyageur égyptien met en évidence la large liberté d'expression existant en France, liberté qu'il n'a pas trouvée ailleurs. Il dénonce donc d'une manière implicite

⁸⁵ *Ibid.*, p. 261.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 261.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 241.

le pouvoir en Égypte où il n'y a pas de liberté d'expression à cette époque. Par ailleurs, Al Tahtâwî a présenté une traduction intégrale de la constitution française après la Restauration. Ceci lui a valu certains désagréments par la suite avec le gouverneur de l'Égypte, Abbas 1^{er}, qui l'a exilé au Soudan.

En parlant de la composition du cabinet des ministres, Al Tahtâwî en profite pour comparer le gouvernement français et le gouvernement égyptien :

Quant aux vizirs⁸⁸, ils sont nombreux. Il y a notamment le vizir des affaires intérieures, le vizir de la guerre, le vizir des affaires étrangères, le vizir de la mer et des Français hors de France [...] le vizir du trésor, celui des affaires religieuses, celui de l'enseignement, des arts et des métiers, et celui des commerces. Le vizir des affaires intérieures correspond au *Kathuda*, en Égypte, le vizir du trésor, au *Khâzindâr*, celui des commerces, au ministre des commerces, celui des affaires étrangères correspond à *ra'is* effendi dans l'État ottoman, le vizir de la guerre correspond au directeur général des militaires [...] bien que ce dernier n'ait pas chez nous le rang de ministre⁸⁹.

Bien que l'application de la loi en France et en Égypte au XIX^e siècle soit différente, Al Tahtâwî veut mettre en évidence le fait que la formation du gouvernement français ressemble à celle du gouvernement égyptien.

De manière générale, la vie politique en France se caractérise par la justice qui est, selon Al Tahtâwî, « le fondement de la prospérité⁹⁰ » et qui ne contredit pas les règlements de l'Islam. C'est pourquoi le voyageur égyptien explique les articles de la constitution française. Il constate que cette constitution, basée sur l'égalité, la liberté et la justice, est faite pour être appliquée à tous les Français quel que soit le rang de la personne : riche ou pauvre. Par conséquent, il recommande la constitution française comme un bon exemple à suivre en Égypte. Sans aucun doute, l'épanouissement du pouvoir politique en France aboutit à un progrès scientifique considérable, surtout

⁸⁸ Le vizir signifie le ministre.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 133-134.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 135.

lorsque ce pouvoir accorde les appuis nécessaires afin que les savants mènent à bien des recherches dans les différents domaines de la science.

3.5.5 Paris, berceau des sciences et des arts

À Paris, les membres de la mission égyptienne sont divisés en plusieurs groupes. Chaque groupe est confié à une pension, à une école ou à un professeur privé. Al Tahtâwî a été confié à M. Chevalier qui supervisait ses études durant trois ans et demi et qui était satisfait de son niveau d'études ainsi que de son comportement moral. Par ailleurs, si les étudiants de cette mission avaient besoin de livres, ils devaient présenter une demande écrite à M. Jomard. Ayant le dimanche comme jour de congé, ils pouvaient sortir de la pension pour se promener à condition d'avoir une autorisation. Lors de leurs études, ils passaient un examen à la fin de chaque mois pour évaluer leurs acquis scientifiques et leurs comportements. Le directeur général des boursiers, M. Jomard, envoyait un rapport mensuel à Mohamed Ali, le vice-roi d'Égypte, qui expédiait à son tour une réponse d'encouragement pour les étudiants sérieux et une autre de blâme pour les paresseux. À ce propos, Al Tahtâwî écrit : « Comme le Maître des Faveurs espérait que notre enseignement s'achèverait promptement, et que nous rentrerions aussitôt en notre patrie, nous avons commencé notre tâche à Marseille, avant d'arriver à Paris. En trente jours environ, nous avons appris l'épellation⁹¹ ». Ceci montre qu'Al Tahtâwî était un étudiant zélé et studieux dans son parcours d'études.

Après avoir appris l'alphabet français, il a fait des études générales et spécialisées. En choisissant la traduction du français vers l'arabe, Al Tahtâwî traduit, lors de son séjour à Paris, certains ouvrages appartenant à des domaines historiques, géographiques et scientifiques variés. Comme nous l'avons déjà dit dans le deuxième

⁹¹ *Ibid.*, p. 206.

chapitre, parmi les livres traduits, on compte *Extrait de l'histoire* d'Alexandre Le Grand, *Éléments de minéralogie populaire* de Brand, *Éléments du droit naturel* de Burlamaqui et *Aperçu historique sur les mœurs et coutumes des nations* de Depping. L'ouvrage de ce dernier est considéré comme un « résumé universel des sciences, des lettres et des arts⁹² ». Il faut noter qu'à la fin de son récit, Al Tahtâwî donne une classification détaillée des sciences et des arts qui se trouvent dans les pays des Francs.

En faisant une comparaison entre les savants français et les ulémas arabes, Al Tahtâwî affirme que les premiers accordent beaucoup d'importance aux sciences rationnelles tandis que les seconds s'intéressent surtout aux sciences religieuses. Selon lui, les universités les plus connues dans le monde arabo-musulman mettent l'accent sur les études classiques portant sur la langue, la religion et la logique :

La mosquée prospère d'al-Azhar au Caire, celle des Umeyyades en Syrie, celle d'az-Zaytûna à Tunis, celle d'al-Qarawiyyîn à Fès et les écoles de Bukhârâ, etc., brillent toutes par les sciences traditionnelles et par quelques sciences rationnelles qui traitent de la langue arabe, de la logique, et de matières du même genre servant d'instruments aux autres sciences. Les sciences à Paris progressent chaque jour. Elles sont en croissance constante. Il ne s'écoule pas une année sans qu'il y ait une découverte originale. [...] ils découvrent plusieurs arts nouveaux, ou plusieurs industries nouvelles ou des procédés et des perfectionnements⁹³.

Frappé par le perfectionnement technique et technologique à Paris, Al Tahtâwî critique les universités arabes qui ne s'intéressent qu'aux études linguistiques et religieuses. Il souligne que les découvertes scientifiques sont en progrès et en croissance continuelle dans la capitale française parce que les Français mettent l'accent sur tout ce qui est nouveau et ils accomplissent un progrès industriel, technique et scientifique dans plusieurs domaines.

⁹² *Ibid.*, p. 15.

⁹³ *Ibid.*, p. 188.

La France porte un grand intérêt aux savants en les soutenant financièrement pour réaliser les projets dont le pays a besoin. La nation française se distingue par son amour et par son attachement aux sciences et aux arts. Au XIX^e siècle, la ville de Paris, où les différentes disciplines (l'administration civile et militaire, les mathématiques, la physique, la chimie et l'astronomie) sont en croissance continue, connaît un grand progrès dans les connaissances humaines et scientifiques. Par exemple, il y existe des académies, des grandes bibliothèques, des universités et des écoles. Selon Al Tahtâwî, la capitale française est comparable à Athènes, la ville des philosophes grecs : « Paris représente [...], au milieu des métropoles intellectuelles du monde entier, le foyer des sciences étrangères, l'Athènes des Français⁹⁴ ».

Dans le domaine médical, la capitale française constitue le centre le plus fameux en Europe. Selon le voyageur égyptien, « [...] Paris est la plus réputée des villes des Francs pour les sciences, particulièrement les sciences médicales. Les étrangers y viennent apprendre la médecine et les malades s'y transportent parfois de pays lointains afin de se faire soigner⁹⁵ ». Il y a de nombreux médecins, plusieurs cliniques et différentes spécialités. Parmi les hôpitaux les plus célèbres à cette époque, on dénombre l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, celui des Invalides et celui de Saint Louis. Les Français, aux yeux d'Al Tahtâwî, accomplissent de grands progrès en médecine en vue de soulager les maladies dangereuses. Il traduit littéralement les conseils d'un médecin français pour que ses compatriotes en tirent profit. Étant donné qu'on se soucie de l'hygiène en France, on accorde une grande importance aux bains publics : « Les établissements de bains sont variés. Certes, ils sont plus propres qu'en Égypte, mais ces derniers sont plus bienfaisants, plus perfectionnés, en définitive, meilleurs⁹⁶ ». Malgré la variété et la propreté des bains publics en France, le voyageur égyptien manifeste une nette préférence pour ceux qui se trouvent en

⁹⁴ *Ibid.*, p. 124.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 164.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 162.

Égypte. Une telle appréciation ne peut, à notre sens, être formulée que sous le coup de la subjectivité.

3.5.6 Les caractères et mœurs des Parisiens

L'auteur de *L'Or de Paris* évoque la langue commune des Parisiens : le français. En donnant des détails sur la syntaxe, la grammaire et la composition de cette langue, le voyageur égyptien rappelle les avantages de la langue française, très riche en significations, en la confrontant à la langue arabe. Toutefois, il préfère cette dernière au français : « Certes, la langue arabe est la plus éloquente, la plus prestigieuse, la plus étendue et la plus douce à l'oreille⁹⁷ ». Mentionnons par ailleurs qu'Al Tahtâwî écrit son récit en arabe parce qu'il veut que ses compatriotes puissent être capables de le lire et d'en tirer profit. Étant donné que son récit met en évidence les différents domaines de la science et de la vie politique, sociale et culturelle en France, le voyageur égyptien a pour objectif d'emprunter le chemin du progrès des Français et de les prendre comme un exemple à suivre dans son pays d'origine.

Selon Al Tahtâwî, les Parisiens se distinguent par leur intelligence, par leur vivacité d'esprit et par leur habileté. Par ailleurs, le voyageur égyptien constate également que les Parisiens ont la liberté d'expression ; ils aiment leur patrie et les voyages : « [...] leurs opinions politiques ne changent pas ; chacun demeure fidèle à sa doctrine, à son point de vue et les soutient sa vie durant. [...] Parfois ils passent plusieurs années à parcourir longuement l'Orient et l'Occident⁹⁸ ». Curieux de connaître les nouvelles et les conditions de vie d'autres peuples, les Parisiens sont aimables avec les étrangers, fidèles à leurs promesses. Ils estiment beaucoup leur travail et accordent un grand intérêt à la charité humaine. À propos de leurs

⁹⁷ *Ibid.*, p. 128.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 119-120.

croyances, Al Tahtâwî montre que les Français ne croient qu'à ce que la raison accepte. Il dénonce le fait qu'ils ne croient pas au destin et condamne le suicide chez eux. D'après lui, les Parisiens aiment la science et les arts. De plus, ils ont la curiosité et la passion pour tout ce qui est nouveau.

Par ailleurs, Al Tahtâwî parle des repas chez les Français, de ce qu'ils mangent, de ce qu'ils boivent en mettant en évidence la variété de leurs repas ainsi que la façon de préparer la table. À ce propos, il écrit :

Les Français ont l'habitude de manger dans des assiettes semblables aux assiettes persanes ou chinoises, jamais dans des assiettes en cuivre. Ils posent sur la table, devant chaque personne, une fourchette, un couteau, une cuiller. La fourchette et la cuiller sont en argent. Ils considèrent comme une marque de propreté ou d'élégance qu'on ne touche rien avec les doigts. Chacun a une assiette devant lui, une assiette pour chaque mets. Un verre également pour chacun où il verse ce qu'il boit d'une grande bouteille posée sur la table ; ainsi nul n'empiète sur le verre d'un autre⁹⁹.

C'est parce qu'il est étonné de la façon dont les Français prennent leurs repas, qu'il décrit leurs manières à table. Il est fasciné par ces nouvelles habitudes qui n'existent pas dans son pays natal où l'on est habitué de s'asseoir par terre sur un tapis autour d'une table, en mangeant dans la même assiette et en buvant dans le même verre sans se servir d'une fourchette, ni de couteau, ni de cuiller.

Par ailleurs, le voyageur égyptien évoque également son attitude vis-à-vis des habitudes qu'il n'a pas aimées chez les habitants de Paris. Parmi celles-ci, il parle de l'égorgement des animaux et de l'avarice des Parisiens. En tant que musulman azhariste, Al Tahtâwî dénonce la manière utilisée par les Français pour égorger les animaux. Par ailleurs, le voyageur égyptien constate que les Parisiens sont avares et généralement très loin de « la générosité particulière des Arabes¹⁰⁰ », comme celle de

⁹⁹ *Ibid.*, p. 148-149.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.169.

Hatem al-Tâi¹⁰¹ et de son fils Odayy, deux personnages très réputés dans le monde arabe pour leur générosité. Cependant, d'après le voyageur égyptien, la charité est une valeur importante à Paris, comme en témoignent les associations où l'on donne de l'argent aux pauvres et où l'on accueille des orphelins et soigne des malades. Les œuvres de bienfaisance sont abondantes dans la capitale française : « Des hospices charitables ont été fondés, afin d'éviter à l'homme de mendier¹⁰² ». On peut dire que de manière générale, le voyageur égyptien apprécie les caractères et les coutumes des Parisiens.

Par ailleurs, la femme occupe une place importante dans le récit d'Al Tahtâwî, qui accorde un grand intérêt à la question féminine lors de son séjour en France et même après son retour en Égypte. Frappé par le rôle important de la femme dans la société française, Al Tahtâwî veut que la femme égyptienne ait accès à l'éducation et au travail.

3.5.7 Al Tahtâwî et la femme française

Dès son arrivée à Marseille, le voyageur égyptien est choqué de voir les femmes se promener dans les rues sans voile et les bras nus. Cependant, il apprécie leur présence dans le marché du travail. Par exemple, il a vu des femmes travailler dans des cafés et des boutiques. Lors de son séjour à Marseille, Al Tahtâwî fréquente les grands magasins peuplés de femmes dévoilées. Il constate que « [l]es femmes de ce pays ont l'habitude de dévoiler leur visage, leur tête, leur gorge et ce qui suit plus bas, leur nuque et ce qui suit plus bas, et leurs bras, presque jusqu'aux épaules¹⁰³ ». Cela l'a étonné puisqu'il était habitué de voir les femmes égyptiennes porter le voile

¹⁰¹ Hâtem al-Tâi est un cavalier et un poète très connu pour sa grande générosité à l'époque pré-islamique.

¹⁰² *Ibid.*, p. 168.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 95.

et des vêtements qui couvrent tout leur corps. Il remarque que les femmes françaises n'ont pas honte de montrer leur corps « sans pudeur » et que les hommes ne semblent pas connaître la jalousie. Il faut souligner cependant que ce regard porté sur le corps de la femme française ne va pas sans un certain scrupule de pudeur. Al Tahtâwî pare à l'interdit religieux en ce qui a trait à la contemplation du corps féminin par le subterfuge du miroir. En effet, comme le constate Sarga Moussa, par cette stratégie du miroir qui impose au regard le mouvement du corps féminin, Al Tahtâwî cherche une solution morale à l'acte du regardeur stigmatisé par la religion musulmane :

Dans la relation qu'il [Rifa'a Al Tahtâwî] laisse de son séjour de cinq années en France, il décrit sa réaction lors de l'arrivée sur le sol français. S'il se montre sensible aux « belles femmes » qu'il voit à Marseille, celles-ci ne semblent pouvoir être contemplées qu'à travers les nombreux miroirs dont le nouveau venu note la présence à l'intérieur des cafés, des magasins du port. Ce regard sur les charmes féminins contemplés en détail (tête, cou, poitrine, bras...), mais à travers un reflet, témoigne de la ruse à laquelle est conduit Tahtawi afin de remplir son rôle d'informateur sans pour autant enfreindre les tabous culturels partagés par ses lecteurs musulmans¹⁰⁴.

Par ailleurs, le voyageur égyptien reproche également aux hommes d'obéir aux ordres des femmes. Si Al Tahtâwî admire les vêtements des hommes, il critique la façon dont les femmes s'habillent. De plus, il critique les femmes pour leur coquetterie et les hommes pour l'absence de jalousie. En tant que jeune azhariste venant d'une société conservatrice n'ayant pas les mêmes coutumes, Al Tahtâwî n'accepte pas leur mode de vie, surtout en ce qui concerne les relations entre hommes et femmes. Il est influencé par les idées religieuses qui interdisent la fréquentation et la compagnie entre femmes et hommes sans aucun lien légal.

Gâtées par les hommes, les femmes françaises, d'après Al Tahtâwî, occupent une place considérable dans la société parisienne. Le voyageur égyptien explique pourquoi la ville de Paris devient « le paradis des femmes, le purgatoire des hommes

¹⁰⁴ Sarga Moussa, *La relation orientale : enquête sur la communication dans les récits de voyage en Orient (1811-1861)*, op. cit., p. 70-71.

et l'enfer des chevaux. C'est que les femmes y ont la vie douce grâce à leur fortune ou à leur beauté ; les hommes, eux, entre celles-ci et ceux-là, sont esclaves des femmes, car l'homme se prive pour choyer sa maîtresse ; quant aux chevaux, ils traînent les voitures nuit et jour sur les pavés¹⁰⁵ ».

Malgré tout, Al Tahtâwî apprécie le fait que les Françaises travaillent et pratiquent les mêmes métiers que les hommes. C'est grâce à son expérience vécue dans la capitale française que la pensée du voyageur égyptien commence à se développer vis-à-vis de la question féminine. Cette prise de conscience influencera plus tard ses projets après son retour en Égypte. Le voyageur égyptien revendiquera l'ouverture des écoles pour les filles et en même temps la participation des femmes au marché de travail.

D'après Al Tahtâwî, les romancières et les traductrices occupent une place importante dans la littérature française. À ce propos, il écrit : « Parmi les femmes, on compte des auteurs de grands ouvrages, des traductrices qui cisellent l'expression avec autant d'élégance que de correction, d'autres dont la prose et l'extraordinaire correspondance sont exemplaires¹⁰⁶ ». Le voyageur égyptien fait allusion à deux figures féminines importantes dans la littérature française du XVII^e siècle : Madame Dacier (1647-1720), traductrice d'Homère, et Madame de Sévigné (1626-1696) dont les lettres paraissent après sa mort en 1726. Après avoir lu les lettres de cette dernière, Al Tahtâwî devient convaincu que les femmes doivent jouer un rôle très important dans la vie culturelle et professionnelle.

En somme, à travers sa description de la société française, Al Tahtâwî effectue sans cesse des comparaisons entre la vie en Égypte et en France, ce qui est un trait

¹⁰⁵Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 125.

¹⁰⁶*Ibid.*, p. 130-131.

commun aux récits de voyage en général. Comme le souligne Zayed Fahmi : « Dans l'ensemble, le regard que porte Tahtâwî est comparable à certains égards à celui d'un voyageur qui compare ce qu'il voit, en l'occurrence, avec des traits de sa propre ville [...]. Et le rapprochement serait encore plus grand dans la perception réciproque de l'Égypte et de la France de cette époque¹⁰⁷ ». Zayed Fahmi veut dire que d'une manière générale, Al Tahtâwî a l'habitude de faire sans cesse des comparaisons entre les villes visitées et la ville natale.

Le voyageur égyptien veut comprendre la France, tirer profit de sa culture et de sa science, en l'introduisant dans son pays natal : l'Égypte. Convaincu que la religion musulmane recommande le savoir et la justice, il admire le développement des sciences et des techniques chez les Français, qui leur apportent la prospérité et la sécurité à la fois. Il désire inciter les musulmans à développer les différentes disciplines scientifiques :

Je n'ai donc pas manqué de rédiger sur mon voyage une petite relation de voyage, que j'ai soigneusement maintenue au-dessus des faiblesses dues à l'indulgence et à la partialité. J'en ai banni les défauts qu'eussent entraînés aussi bien la veulerie que l'orgueil. Je l'ai parée de certaines digressions utiles et de réminiscences éclatantes. Et je l'ai chargée d'exhorter les foyers de l'Islam à rechercher les sciences étrangères, les arts et les métiers, car il est établi et notoire que tout cela existe à l'état de perfection chez les Européens. Or, c'est la vérité seule qui doit être suivie. Par Dieu, pendant tout mon séjour dans ce pays-là, à le voir jouir de toutes ces choses alors que les royaumes de l'Islam en sont dépourvus, j'éprouvais un regret perpétuel¹⁰⁸.

Al Tahtâwî s'interroge sur les causes du retard scientifique chez les musulmans par rapport aux Européens qui ont réalisé un progrès scientifique remarquable. Il encourage ses compatriotes à accomplir eux aussi un tel progrès. En exposant les raisons de la supériorité de Paris sur les autres villes du monde, Al

¹⁰⁷ Zayed Fahmi, « Tahtâwî : entre progrès et modernité », dans *Qantara (Magazine de la culture arabe et méditerranéenne)*, n° 44, 2002, p. 9.

¹⁰⁸ Rifâ'a at-Tahtâwî, *L'Or de Paris*, op. cit., p. 44.

Tahtâwî explique son extraordinaire croissance démographique mais aussi sa capacité de devenir la capitale d'un grand pays et de réaliser de nombreuses conquêtes. Le voyageur égyptien trouve que le progrès scientifique ainsi que la justice sociale participent à l'enrichissement et au rayonnement de la capitale française qu'il considère comme une ville des arts et des lettres et un refuge pour la liberté.

On constate par ailleurs l'absence de description des monuments français. La négligence des monuments est probablement motivée par le fait qu'Al Tahtâwî est occupé dans ses études, dans l'écriture de son récit ainsi que dans les traductions des oeuvres des penseurs et philosophes européens. En outre, l'architecture ne l'intéresse pas autant que le progrès scientifique et technique.

À travers son récit, Al Tahtâwî tente de rapprocher la modernité et la tradition en essayant de propager le progrès scientifique et technique existant en France dans son pays d'origine. Toutefois, tout au long de son séjour à Paris, il reste égyptien jusqu'au bout des ongles, à l'opposé de Nerval qui se déguise en Oriental et tente de s'assimiler à la société égyptienne au Caire où il séjourne en 1843. Mais avant d'étudier la représentation de la capitale égyptienne et de ses habitants chez le voyageur français, il nous semble important de donner un aperçu chronologique sur cette ville afin de pouvoir vérifier par suite la conformité de la description de Nerval.

3.6 Aperçu historique sur Le Caire

Le Caire est resté depuis sa création le siège du gouvernement, la capitale politique et administrative de l'Égypte. Cette ville est non seulement un carrefour mondial pour les conférences politiques, mais aussi le centre culturel du monde arabe. Elle compte un grand nombre de savants, de penseurs, d'écrivains, de poètes et d'hommes de loi. La bibliothèque arabe du Caire renferme d'importantes collections

des livres littéraires, scientifiques, historiques et géographiques. La capitale égyptienne joue également un rôle fondamental dans la diffusion des ouvrages, grâce à ses nombreuses maisons d'édition et imprimeries. De plus, elle abrite des universités laïques (Universités du Caire, d'Ain Chams, de Hilwan), étrangères (Universités américaine, française et canadienne) et religieuse (Université d'Al Azhar). La création de la capitale égyptienne remonte à loin : dès le début de l'empire arabo-musulman en Égypte soit à partir de 641.

3.6.1 La fondation du Caire

Le Caire, dont le nom est une déformation de l'arabe *Al Qâhira*, qui signifie littéralement « la dominatrice », « la triomphante » ou « la victorieuse », se situe en Moyenne-Égypte, au sud du Delta du Nil. Considéré comme une des plus grandes capitales du monde, Le Caire est une des plus grandes villes arabes et africaines. Son histoire remonte à une époque reculée de l'histoire : tout d'abord nommée par les Grecs Babylon, puis conquise par Amrou Ibn Al-'as, elle réunit « quatre villes anciennes. Chacune de ces villes représente une époque différente de l'autre. Ces villes étaient *Al Fustât*, *Al-'askar*, *Al Qatâ'i'* et *Al Qâhira*. Elles se trouvaient entre le côté est du Nil et les collines de Mokattam. Puisque Le Caire a été enserré entre les deux frontières précédentes, nous remarquons que son expansion s'effectue du sud au nord ¹⁰⁹ ».

La ville d'Al Fustât a été créée par Amrou Ibn Al-'as — le chef de l'armée arabe, envoyé par Omar Ibn Al Khattâb, le calife des musulmans et le deuxième des successeurs Rachedînes —, à la suite de sa conquête de l'Égypte en 641 après Jésus-Christ. Cette date a marqué le début de la domination de l'Égypte par la dynastie

¹⁰⁹ Chahâta Issa Ibrahim, *Al Qahira* [Le Caire], Le Caire, Organisme général égyptien de livre, 1999, p.12. [Je traduis la citation de l'arabe vers le français].

arabo-musulmane. Dans son récit, Nerval met en évidence comment est venue l'idée de la fondation de la ville de *Fustât* :

Une colombe avait fait son nid au dessus du pavillon ; Amrou, vainqueur de l'Égypte grecque, et qui venait de saccager Alexandrie ne voulut pas qu'on dérangeât le pauvre oiseau ; cette place lui parut consacrée par la volonté du ciel, et il fit construire d'abord une mosquée autour de la tente, puis autour de la mosquée une ville qui prit le nom de *Fostat*, c'est-à-dire la tente¹¹⁰.

Il importe de souligner que la conquête de ce pays par les Arabes se fait sans grande résistance parce que les indigènes [les Coptes] haïssent les Grecs qui dominaient alors le pays. De plus, l'armée de ces derniers était faible et mal organisée, ce qui a facilité la conquête de l'Égypte par les Arabes. Sous la domination arabe, Al Fustât devient la première ville islamique d'Égypte, où la mosquée d'Amrou est construite. Elle est restée le centre de la domination pendant le règne des successeurs Rachidînes¹¹¹ et des Omeyyades¹¹². Comme l'explique le voyageur iraquien Ibn Hauqal qui a effectué deux séjours en Égypte entre 943 et 969 :

la capitale de l'Égypte, nommée Fostat...est une très belle ville...une grande ville dont la superficie est égale à un tiers de celle de Bagdad ; [...] Cette cité a d'autres qualités éminentes et agréables ; ses quartiers possèdent de vastes espaces libres, d'énormes marchés, d'imposants centres de commerce, de vastes territoires privés, sans compter un splendide extérieur, une atmosphère sympathique, des jardins fleuris et des parcs toujours verdoyants, quelle que soit la saison¹¹³.

Dans son récit, Nerval évoque la première mosquée fondée dans la capitale égyptienne : « La mosquée d'Amrou, construite la première après la conquête de

¹¹⁰ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, *op. cit.*, p. 247-248.

¹¹¹ Les successeurs Rachidînes sont les quatre califes qui ont gouverné la nation arabo-musulmane après la mort du Prophète Muhammed : Abou Bakr Al Sedîk, Omar Ibn Al Khattâb, Osman Ibn Affân et Ali Ibn Abi Taleb.

¹¹² Les Omeyyades sont une dynastie de califes qui gouvernent le monde musulman de 661 à 750. Ils tiennent leur nom d'un de leurs ancêtres, Omayya, grand-oncle du Prophète Muhammad. Ils appartenaient à la tribu des Qurayshites, tribu dominante à La Mecque au temps du Prophète Muhammed. Ils établissent leur capitale à Damas.

¹¹³ Ibn Hauqal, *Configurations*, Tome I, p. 144. Cité par André Raymond dans *Le Caire*, Lille, Fayard, 1993, p. 36.

l'Égypte, occupe un emplacement aujourd'hui désert entre la ville nouvelle et la ville vieille. [...] j'ai parcouru la forêt de colonnes qui soutient encore la voûte antique ; j'ai pu monter dans la chaire sculptée de l'imam, élevée l'an 94 de l'hégire, et dont on disait qu'il n'y avait pas une plus belle ni plus noble après celle du prophète¹¹⁴ ». Cela montre que Nerval connaît bien l'histoire de la fondation du vieux Caire et qu'il s'est renseigné sur le sujet.

Al Muqaddasî, un voyageur et géographe palestinien met en évidence la place illustre qu'occupe la ville de Fustât au VII^e siècle :

Fustât l'Égyptienne est aujourd'hui ce qu'était Bagdad au temps jadis : je ne connais point en Islam de ville plus imposante. [...] Al-Fustât est une métropole dans toute l'acception du terme...Elle est le siège du gouvernement. Elle est à l'intersection du Maghreb et des territoires des arabes... Al-Fustât a éclipsé Bagdad ; elle est la gloire de l'Islam et le centre commercial de l'Univers. Plus magnifique que Bagdad elle est...le lieu de transit de l'Orient. [...] Al-Fustât étonne par l'ampleur de son commerce... Il n'est pas de port fluvial plus fréquenté par les navires que le sien¹¹⁵.

Ce voyageur palestinien rappelle qu'Al Fustât occupe la place la plus considérable dans le monde arabo-musulman sur le plan stratégique, politique, commercial, culturel et architectural. Peu de temps après la fin du règne des Omeyyades, une deuxième ville islamique est fondée, celle d'Al-'Askar qui se trouve au nord de la première capitale, Al Fustât. Elle est créée par Abou Awne Abdel Mâlek Ibn Yazîd en 751 pendant l'époque des Abbassides. Plus tard, en 870, quand Ahmad Ibn Touloun règne sur l'Égypte, il fonde une nouvelle ville, nommée Al Qatâ'i', où il crée lui aussi une mosquée. Cette ville est construite au nord est d'Al-'askar. Al Qatâ'i' constitue aussi la capitale de l'Égypte à l'époque des Toulounides¹¹⁶.

¹¹⁴ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 247.

¹¹⁵ Al Muqaddasî, *Ahsan al-Taqâsim*, traduit par André Miquel, Damas, 1963, p. 81. Cité par André Raymond dans *Le Caire*, op. cit., p. 36.

¹¹⁶ Les Toulounides sont la dynastie musulmane fondée par Ahmad Ibn Touloun en Égypte. Ce dernier a créé la ville d' *Al Qatâ'i'* ainsi qu'une mosquée qui porte son nom et qui existe jusqu'à présent au Caire.

À l'époque des Fatimides, après avoir dominé l'Égypte en 969, le général Jawhar al-Siqillî, crée une nouvelle ville, *Al-Qahira* [Le Caire], sur l'ordre d'Al-Mu'izz, le calife fatimide à cette époque. Cette ville représente le centre de la domination pour les Fatimides en Afrique du nord. Plus célèbre encore que Bagdad et Cordoue, la ville du Caire est considérée comme le centre de la culture et des sciences islamiques pour le monde musulman des X^e et XI^e siècles.

À l'époque des Ayyubides, quand Salâh Al dîne [Saladin] met fin à l'État Fatimide en 1176, il rassemble les quatre villes en une seule, nommée *Al-Qahira* [Le Caire] et se met à construire une enceinte gigantesque autour de la ville et une citadelle pour protéger la capitale contre les attaques ennemies. Puis, Salah Al Dine construit une mosquée à l'intérieur de la citadelle, mais il meurt avant d'achever cette dernière, qui sera édifiée plus tard par ses successeurs, surtout Bahaa Al Dine Qaraqoche. Selon André Raymond, « [l]a Citadelle a eu une longue histoire. Elle a été longuement utilisée comme centre du gouvernement de l'Égypte, de la période ayyubide au milieu du XIX^e siècle, et a connu des développements successifs de sorte qu'il n'est pas aisé de reconstituer sa physionomie originale¹¹⁷ ». Ceci met en évidence les modifications architecturales de la citadelle ainsi que son importance politique à travers les siècles.

3.6.2 Le Caire à l'époque des Mamelouks (1250-1517)

Les sultans mamelouks continuent d'embellir Le Caire de magnifiques mosquées, de nombreuses *kottabs* [écoles coraniques] et de *sabils* [fontaines]. Ils construisent également des mausolées qui sont rassemblés en véritables villes des morts. Sous la dynastie mamelouke, la ville s'agrandit considérablement et devient la

¹¹⁷ André Raymond, *Le Caire*, Lille, Fayard, 1993, p. 92.

capitale du monde musulman. Par ailleurs, l'architecture, au Caire, connaît à cette époque un développement considérable. Cette ville est devenue par la suite le lieu des rencontres des savants, des voyageurs et des commerçants, autrement dit, un centre culturel et économique très important. En ce qui concerne la dimension politique, elle est devenue le noyau essentiel du califat islamique jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Ottomans en 1516.

3.6.3 Le Caire au temps des Ottomans (1516-1882)

Le sultan de l'Empire ottoman, Sélim I^{er}, a mis fin à l'époque des Mamelouks en Égypte en 1516, ce qui a fait de l'Égypte une colonie ottomane pendant plus de trois siècles. À cause de la négligence des Ottomans, Le Caire a été divisé en quartiers, semblables à des villages ; un certain nombre de bâtiments se sont dégradés et se sont effondrés, des palais et des mosquées notamment. Il faut souligner par ailleurs que les Ottomans traitaient mal les Égyptiens car ils les considéraient comme « des paysans », quelque soit leur position. D'une part, ils ne pensaient qu'à leurs fortunes tandis que le peuple égyptien vivait dans la misère à cause des impôts excessifs. D'autre part, ils se désintéressaient de la langue arabe : le turc était la langue officielle en Égypte. Le sous-financement des sphères culturelles et scientifiques a contribué à la décadence de l'Égypte et à son appauvrissement.

Cependant, Le Caire a gardé sa place, à l'époque ottomane, en tant que première ville du Proche-Orient, célèbre pour ses écoles, ses bains publics, ses magasins. « C'est aussi à la période ottomane qu'on doit l'organisation de la ville "traditionnelle", avant les grandes transformations du XIX^e et XX^e siècle¹¹⁸ », souligne André Raymond. Ceci explique que l'évolution urbaine de la capitale égyptienne est ininterrompue et permanente.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 194.

3.6.4 Le Caire au XIX^e siècle

La capitale égyptienne devient une ville révolutionnaire pendant le XIX^e siècle. Après l'arrivée de Bonaparte en Égypte, les habitants du Caire ont organisé deux révoltes contre les Français, l'une en 1798 et l'autre en 1800. Malgré le fait que les Français prétendaient respecter l'Islam, ils ont détruit un grand nombre de bâtiments et ont utilisé les mosquées ainsi que les palais comme des forteresses pour leurs soldats, comme en témoigne Abd al Rahman Al Jabarti¹¹⁹: « [les Français] ont utilisé la mosquée d'Al Zaher Bebares, à l'extérieur du quartier de Houssaneya, comme une citadelle, et son minaret comme une tour ; ils ont mis leurs canons sur ses tours. À l'intérieur de cette *masjed* [mosquée], on a construit des bâtiments afin de faire loger les soldats¹²⁰ ».

Après le départ de Bonaparte et de ses troupes, Mohamed Ali a réussi à anéantir le pouvoir des Mamelouks, restés en Égypte après la domination ottomane, lors du massacre de la citadelle en 1811. Entreprenant de moderniser l'Égypte, Mohamed Ali s'est intéressé aux domaines agricole, industriel, militaire et scientifique. À cette époque, de nouveaux quartiers ont été créés au Caire comme Choubra, Rôd El-Farag et Boulac. Des palais ont été également construits comme ceux de Choubra, d'Al Gawhara, de Manyal Palace et d'Al Haram, des mosquées, comme celle de Mohamed Ali à la Citadelle, et des hôtels. Il faut mentionner que les successeurs de Mohamed Ali ont eux aussi bâti de nouveaux quartiers au Caire, comme ceux d'Abdine, d'Al Tawfikiah, des palais comme ceux d'Abdin, d'Al Guizah, d'Al Guizîrah, et des musées tels que le musée islamique et le musée égyptien.

¹¹⁹ Abd al Rahman Al Jabarti (1756-1825) est un célèbre historien égyptien qui a vécu tous les événements de l'expédition de Bonaparte en Égypte qu'il a évoqués dans son ouvrage *Adjaëb al assâr fi-altaragim walakhbâr* [Les merveilles biographiques et historiques].

¹²⁰ Chahata Issa Ibrahim, *Al Qahira* [Le Caire], *op. cit.*, p. 269.

Signalons par ailleurs que pendant l'occupation anglaise, de nouveaux quartiers ont été construits au Caire comme Ain-Chams et Héliopolis [La cité du soleil]. Cependant, selon Mercédès Volait, les Anglais n'ont pas cherché

à laisser une empreinte architecturale immédiatement lisible de [leur] présence en Égypte, ni à y exporter [leurs] hommes de l'art. Si une marque anglaise, Crittall, reste à ce jour utilisée pour désigner toute fenêtre métallique, si l'institution du club privé fait désormais partie intégrante de la vie cairote, et les installations sportives et récréatives de sa physionomie, les bâtiments de facture distinctement anglo-saxonne sont rares au Caire, tout comme les architectes britanniques qui y exercent¹²¹.

Curieusement, ce sont des architectes égyptiens, éduqués en Grande-Bretagne au XX^e siècle (1923-1952), qui se serviront des modèles d'architecture britannique pour la construction de nouveaux quartiers situés sur la rive ouest du Nil, comme le quartier de Mohandessîn. Parmi ces architectes, on peut citer l'architecte urbaniste Mohamed Ryad qui a fait ses études à l'École d'architecture de Liverpool.

Il faut noter par ailleurs qu'au XIX^e siècle, les moyens de transport ont connu un développement très important, notamment les routes et le chemin de fer. De même, certaines mosquées ont été rénovées, comme celles d'Al Fâteh, d'Abi Alalâ'a et d'Al Rifa'î ; mais les rues et les places du Caire sont restées inchangées.

Ainsi, dès l'époque de la conquête arabe de l'Égypte jusqu'à l'époque actuelle, Le Caire constitue la capitale de l'Égypte qui s'étend à l'ouest du Nil grâce à la construction des ponts qui relient Le Caire et Guizeh, ville située à l'ouest du Nil. Par ailleurs, dès sa création, la capitale égyptienne connaît des changements dans sa

¹²¹ Mercédès Volait, « Le Caire de la belle époque », dans *Architectures et villes d'Orient*, Qantara, n° 48, 2003, p. 37.

construction : le nombre de logements augmente sans cesse, les rues et les marchés s'élargissent.

Au XIX^e siècle, Le Caire, qui est une immense cité formée de plusieurs quartiers, regroupe des ethnies et des religions différentes : arabe, grecque, turque, arménienne, chrétienne, musulmane et juive. La capitale égyptienne attire beaucoup de voyageurs et de touristes du monde entier. Dans cette ville la plus réputée d'Égypte, les écrivains-voyageurs français de cette époque découvrent un univers plein de joie, de bruits et de couleurs. Nerval visite Le Caire à la fin de la première moitié du XIX^e siècle, précisément en 1843, et trouve qu'il s'agit de l'une des villes les plus prestigieuses de l'Orient : « C'est pourtant la seule ville orientale où l'on puisse retrouver les couches bien distinctes de plusieurs âges historiques. Ni Bagdad, ni Damas, ni Constantinople n'ont gardé de tels sujets d'études et de réflexions¹²² ». De ce fait, la capitale égyptienne marque une supériorité sur d'autres villes arabes et turques à l'époque romantique. Analysons maintenant comment cette ville des *Mille et Une nuits* est décrite sous la plume de l'écrivain et poète français Gérard de Nerval.

3.7 La représentation du Caire chez Nerval

Au XIX^e siècle, la ville orientale est d'une importance majeure dans l'imaginaire du voyageur français grâce à la richesse de son histoire ainsi qu'à la renommée de son nom. Étant le premier territoire atteint en Orient, la capitale égyptienne suscite l'intérêt de Nerval. Dans son récit, Le Caire occupe une place plus importante que celle d'Istanbul parce que cette ville concrétise les données de la représentation orientale grâce à son climat, à ses cafés, à ses fêtes ainsi qu'aux coutumes et aux traditions de ses habitants.

¹²² Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, *op. cit.*, p. 148.

3.7.1 Entre imaginaire et réalité

Le voyageur français définit lui-même les buts de son voyage en Égypte : « Je viens au Caire pour travailler, pour étudier la ville, pour en interroger les souvenirs¹²³ ». Son séjour en Égypte de février à mai 1843 (toute la durée de son séjour dans ce pays) a pour cadre Le Caire et ses environs. Ayant vécu dans la capitale égyptienne, Nerval constate que l'Égypte bâtie par Amrou Ibn Al-'as, Héliopolis, Ain-Chams, la chaîne de montagnes de Mokattam et les Pyramides sont devenus des lieux familiers pour lui.

Dès sa jeunesse, Nerval rêvait du Caire, la ville des *Mille et Une Nuits*. Dans une lettre adressée à Théophile Gautier le 7 octobre 1843, il évoque : « Mon Caire d'autrefois, celui que j'avais vu tant de fois en rêve qu'il me semblait, comme à toi, y avoir séjourné dans je ne sais quel temps, sous le règne du sultan Bidars (Bibars) ou du calife Hakem¹²⁴ ». Étant donné que Nerval s'est forgé une image de la capitale égyptienne à partir de ses lectures préalables, il veut la retrouver réelle et vivante. Son voyage au Caire occasionnera donc une confrontation entre Le Caire rêvé et Le Caire réel.

Avant d'arriver au Caire, Nerval avait déjà éprouvé une première déception à Alexandrie parce qu'il n'avait pas trouvé les constructions de Ptolémée, ni le Phare d'Alexandrie, ni le Musée-Bibliothèque ; il ne restait plus que la colonne de Pompée et les bains de Cléopâtre. Le voyageur français conçoit le même sentiment dès le

¹²³ *Ibid.*, p. 146.

¹²⁴ Gérard de Nerval, Lettre ouverte à Théophile Gautier dans le *Journal de Constantinople*, 7 octobre 1843. Cité par Jean-Marie Carré dans *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, Tome II, Le Caire, IFAO, 1956, p. 6.

premier jour dans la capitale égyptienne : « Le soir de mon arrivée au Caire j'étais mortellement triste et découragé. En la compagnie d'un drogman, j'étais parvenu à me démontrer que j'allais passer là les six mois les plus ennuyeux de ma vie [...] Quoi ! C'est là, me disais-je, la ville des *Mille et Une Nuits*, la capitale des califes fatimides et des soudans¹²⁵ ». Nerval présente un tableau désenchanté du Caire et manifeste une sorte de désillusion à l'égard de l'Égypte. Sa déception est motivée par le fait qu'il n'a pas trouvé la ville imaginaire créée par ses lectures et plus particulièrement par des ouvrages littéraires, comme *Les Mille et Une nuits*. Le rêve se trouve donc contrebalancé par une réalité profane qui n'offre pas les images qu'il s'attend à retrouver en Égypte. Autant Le Caire qu'Alexandrie, par leur entrée dans un processus de modernité, ont frelaté en quelque sorte l'image rêvée d'un lieu abritant la grandeur d'un passé très lointain dont il ne reste plus que quelques traces. Ce décalage entre rêverie et réalité devient une source d'ennui pour Nerval.

Cependant, le rapport du voyageur français à la ville se transforme peu à peu en une satisfaction de séjourner dans cette ville : « Je ne regrettais pas de m'être fixé pour quelque temps au Caire et de m'être fait sous tous les rapports un citoyen de cette cité, ce qui est le seul moyen sans nul doute de la comprendre et de l'aimer ; les voyageurs ne se donnent pas le temps, d'ordinaire, d'en saisir la vie intime et d'en pénétrer les beautés pittoresques, les contrastes, les souvenirs¹²⁶ ». D'ailleurs, si Nerval quitte l'Égypte physiquement, il la retrouve gravée dans sa mémoire. Il aurait souhaité y retourner encore une fois, mais la mort l'empêchera d'accomplir ce projet.

Dans sa description du Caire, le voyageur français revient sans cesse à la ville de Fustât :

La ville occupe devant vous tout l'horizon, qui se termine aux verts ombrages de Choubrah ; à droite, c'est toujours la longue cité des tombeaux musulmans, la

¹²⁵ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 148.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 246.

campagne d'Héliopolis et la vaste plaine du Mokattam, avec sa maigre bordure de dattiers et de sycomores. Boulac, au bord du fleuve, servant de port au Caire qui en est éloigné d'une demi-lieue ; l'île de Roddah, verte et fleurie, cultivée en jardin anglais et terminé par le bâtiment du Nilomètre, en face des riantes maisons de campagne de Guizeh ; au-delà, enfin, les pyramides ; posées sur les derniers versants de la chaîne libyque, et vers le sud encore, à Saccarah, d'autres pyramides entremêlées d'hypogées ; plus loin la forêt des palmiers qui couvre les ruines de Memphis, et sur la rive opposée du fleuve, en revenant sur la ville, le vieux Caire, bâti par Amrou à la place de l'ancienne Babylone d'Égypte¹²⁷.

À la lecture de ce passage, on constate que le voyageur français évoque la capitale égyptienne qui connaît une évolution urbaine ainsi qu'une expansion depuis la conquête arabe de l'Égypte jusqu'à l'époque Mohamed Ali. Le regard de Nerval est tourné vers le passé de la ville et plus particulièrement vers les vestiges d'Al Fustât : « Il semble que l'on voyage en rêve dans une cité du passé, habitée seulement par des fantômes, qui la peuplent sans l'animer. Chaque quartier, entouré des murs à créneaux, fermé des lourdes portes comme au Moyen Âge, conserve encore la physionomie qu'il avait à l'époque de Saladin¹²⁸ ». Bien que Nerval manifeste, dans son récit sur la capitale égyptienne, un intérêt pour l'aspect antique de la ville, la réalité moderne semble elle aussi s'imposer d'elle-même dans sa description. Il reste à préciser que la modernité du Caire demeure d'un intérêt secondaire qui ne suscite pas la passion du voyageur français. Oppressé par la vie moderne, il dénonce l'arrivée de la modernité dans la capitale égyptienne. À ce propos, Nerval écrit :

Ce Caire-là gît sous la cendre et la poussière ; l'esprit et les progrès modernes en ont triomphé comme la mort. Encore quelques mois, et des rues européennes auront coupé à angles droits la vieille ville poudreuse et muette qui croule en paix sur les pauvres fellahs. Ce qui reluit, ce qui brille, ce qui s'accroît, c'est le quartier des Francs, la ville des Italiens, des Provençaux, des Maltais, l'entrepôt futur de l'Inde anglaise. L'Orient d'autrefois achève d'user ses vieilles coutumes, ses vieux palais, ses vieilles mœurs¹²⁹.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 235-236.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 148.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 311.

Le voyageur français présente du Caire l'image d'une ville qui se décompose sous la poussée de la modernité. Celle-ci est décrite comme une sorte de fléau qui atteint un corps avant de le rendre moribond. À cet égard, on peut comprendre le choix sémantique de termes qui découlent du contexte de l'agonie et de la mort : "la poussière", "la cendre", "Ce Caire gît", sont autant d'expressions qui viennent renforcer ladite image. Ainsi, Nerval critique en même temps qu'il établit le constat de la physionomie changeante du Caire moderne, influencé par le modèle européen. De ce fait, la ville commence à perdre son image ancienne à laquelle l'auteur est attaché et dont il est à la recherche des traces. Le voyageur français déplore donc la disparition de l'ancienne ville, tombée en ruines, vaincue par la modernité. Les palais neufs de Mohamed Ali se superposent tout en menaçant les anciens bâtiments.

En outre, cette modernité a des impacts sur la constitution sociodémographique de la capitale égyptienne, laquelle se caractérise par la présence de différentes ethnies et religions qui se sont ajoutées à sa diversité ancienne : « Toute la ville est partagée en cinquante-trois quartiers entourés de murailles, dont plusieurs appartiennent aux nations cophte, grecque, turque, juive et française¹³⁰ ». De ce fait, Le Caire cosmopolite, décrit par Nerval, reflète à la fois l'époque médiévale et celle du XIX^e siècle où apparaissent les nouvelles constructions d'influence occidentale et moderne. Comme l'affirme Mona Zakarya : « Avec l'intensification du contact avec l'Occident et en particulier avec la France, l'"emprunt étranger" cette fois était inspiré d'une civilisation fondamentalement différente et l'architecture ne pouvait que suivre cette transformation qui touchait les divers domaines de la vie¹³¹ ». Ainsi, le palais du wali d'Égypte comporte certains éléments occidentaux malgré son architecture

¹³⁰ *Ibid.*, p. 173.

¹³¹ Mona Zakarya, « L'inscription du discours occidental dans l'architecture et l'urbanisme orientaux », dans Marie-Claude Burgat (dir.), *D'un Orient l'autre*, Volume I/Configurations, Paris, CNRS, 1991, p. 560.

traditionnelle égyptienne. D'une manière générale, on peut constater que Nerval est à la recherche de l'ancienneté de la ville et qu'il critique en même temps la modernité de la capitale égyptienne.

Fasciné par l'architecture de l'Égypte musulmane, Nerval met l'accent sur la fondation des mosquées : chaque calife ou émir, comme Amrou Ibn Al-'as, Hakem, Touloun, Salal Al dîne et Bibars, a construit une mosquée. À ce propos, il écrit :

Les mosquées, à elles seules, raconteraient l'histoire entière de l'Égypte musulmane, car chaque prince en a fait bâtir au moins une, voulant transmettre à jamais le souvenir de son époque et de sa gloire ; c'est Amrou, c'est Hakem, c'est Touloun, Saladin, Bibars ou Barbouk, dont les noms se conservent ainsi dans la mémoire de ce peuple ; cependant les plus anciens de ces monuments n'offrent plus que des murs croulants et des enceintes dévastées¹³².

À la lecture de ce passage, on constate qu'il y a un contraste entre la ruine (murs croulants) et la survivance dans la mémoire de Nerval. Ce dernier évoque non seulement les mosquées, mais aussi les quartiers les plus importants du Caire en s'intéressant plutôt au passé de la capitale égyptienne qui abrite plusieurs générations dont les palais et les monuments témoignent de la grandeur de leur civilisation :

C'est, hors des murs du Caire, la ville des tombeaux, la vallée des califes, qui semble, comme Herculaneum, avoir abrité des générations disparues, et dont les palais, les arcades et les colonnes, les marbres précieux, les intérieurs peints et dorés, les enceintes, les dômes et les minarets, multipliés avec folie, n'ont jamais servi qu'à recouvrir des cercueils. Ce culte de la mort est un trait éternel du caractère de l'Égypte; il sert du moins à protéger et à transmettre au monde l'éblouissante histoire de son passé¹³³.

¹³² Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 247.

¹³³ *Ibid.*, p. 311-312.

D'après le voyageur français, Le Caire devient une ville désespérée et morte qui abrite les vestiges de plusieurs générations disparues. Nerval évoque ainsi le culte de la mort chez les Égyptiens grâce auquel le souvenir du passé est encore vivace :

Je monte quelquefois sur la terrasse de la maison que j'habite dans le quartier copte, pour voir les premiers rayons qui embrasent au loin la plaine d'Héliopolis et les versants du Mokattam, où s'étend la Ville des Morts, entre Le Caire et Matarée. C'est d'ordinaire un beau spectacle, quand l'aube colore peu à peu les coupes et les arceaux grêles des tombeaux consacrés aux trois dynasties de califes, de soudans et des sultans qui, depuis l'an 1000, ont gouverné l'Égypte¹³⁴.

Si le voyageur français admire peu à peu la capitale égyptienne, c'est parce que cette ville représente une magnifique réalisation humaine accomplie à l'époque des califes musulmans. Le Caire se distingue par son architecture, par son climat ainsi que par la présence de ses nombreux monuments fondés à l'époque des califes. Fait à noter, Nerval ne dit rien des églises coptes, pourtant plus anciennes encore que les mosquées. Fasciné par la civilisation arabe, le voyageur français évoque Le Caire fondé à l'époque arabo-musulmane sans mentionner les époques précédentes (pharaonique, copte). Cependant, Nerval n'hésite pas à évoquer le présent de la ville à travers les activités économiques et culturelles dans la capitale égyptienne.

3.7.3 Le Caire comme centre économique

En décrivant les quartiers commerciaux fréquentés, comme Choubra, le Mousky et la place de l'Esbekieh, Nerval aborde la vie économique du Caire au XIX^e siècle. Par exemple, l'Esbekieh, selon lui, est un lieu bruyant et très animé par les marchands, les chanteurs, les séances des derviches, « par les lutteurs et des psylls

¹³⁴ *Ibid.*, p. 195.

qui ont de gros serpents roulés autour du cou¹³⁵ » et par les montreurs de singes. Ce quartier constitue non seulement la place principale du commerce de la ville, mais aussi le quartier où résident le plus grand nombre des Européens à cette époque.

Par ailleurs, Nerval présente une description de la rue commerçante du quartier franc, nommé le Mousky, considéré comme un marché international où, à l'époque, les marchandises proviennent de divers pays d'Europe : « L'Angleterre domine pour les étoffes et la vaisselle, l'Allemagne pour les draps, la France pour les modes, Marseille pour les épiceries, les viandes fumées, les menus objets d'assortiment¹³⁶ ». De ce fait, Nerval rappelle que le Mousky constitue un carrefour des cultures.

Quant au quartier de Choubra, il est considéré non seulement comme un quartier résidentiel, mais aussi comme un territoire agricole parce qu'il est entouré de jardins, de dattiers et d'orangers. Comme l'explique Nerval :

Tous les environs de Choubrah sont admirablement cultivés. Après un bois de sycomores qui s'étend autour des haras, on laisse à gauche une foule de jardins où l'oranger est cultivé dans l'intervalle des dattiers plantés en quinconces ; puis, en traversant une branche du Kalisch, ou canal du Caire, on gagne en peu de temps la lisière du désert, qui commence sur la limite des inondations du Nil¹³⁷.

Le voyageur français constate que le commerce et l'agriculture constituent les deux pôles essentiels de la vie économique en Égypte et que Le Caire représente un centre économique international au XIX^e siècle.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 168.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 171.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 328.

3.7.4 Le Caire comme centre culturel

Le Caire du XIX^e siècle se présente dans la description de Nerval comme le noyau d'une activité culturelle et artistique marquée par son cosmopolitisme. On peut y voir des spectacles divers où « des amateurs de la ville [...] donnaient la représentation au profit des aveugles pauvres, fort nombreux au Caire malheureusement. Quant à la saison musicale italienne, elle ne devait pas tarder à s'ouvrir, mais on n'allait assister pour le moment qu'à une simple soirée de vaudeville¹³⁸ ». Nerval est étonné de trouver, parmi les acteurs, de jeunes Marseillais qui jouent les rôles principaux, comme Mme Bonhomme, qui tient une librairie avec un cabinet de lecture dans le quartier franc du Caire et qui participe en même temps à la vie culturelle : « Je n'avais vu encore Mme Bonhomme que dans la fameuse représentation d'amateurs qui avait inauguré la saison au *Teatro del Cairo* ; mais le vaudevillé qu'elle avait joué lui prêtait à mes yeux les qualités d'une excellente et obligeante personne¹³⁹ ». Il s'avère alors à la lecture du texte de Nerval que l'activité culturelle et intellectuelle en Égypte au milieu du XIX^e siècle est le fait d'une communauté européenne. Il est à noter que l'influence de cette communauté sur la vie culturelle égyptienne ainsi que celle des artistes syro-libanais, qui implantent le théâtre en arabe au Caire, est remarquable dans la mesure où des intellectuels égyptiens vont s'inspirer de leurs expériences pour les introduire auprès de leurs concitoyens, ce qui donnera naissance par la suite à une production culturelle locale.

Par ailleurs, Nerval constate que l'état de la vie culturelle, en particulier en littérature, est encore en retard à cause de l'ignorance d'une grande partie de la population égyptienne à cette époque. Pendant les fêtes religieuses, ce dernier a l'habitude d'écouter la récitation des aventures sanglantes, comme celles d'Antar Ibn

¹³⁸ *Ibid.*, p. 226-227.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 261.

Chadâd et d'Abou Zeyd Al Helâlî. À travers le dialogue entre le narrateur nervalien et le cheikh Abou-Khaled, un lettré égyptien, on peut relever les raisons pour lesquelles la littérature arabe est en retard en Égypte : « Est-ce apprendre, dit le cheikh, que de rester toute sa vie, en fumant le narguilé, à relire un petit nombre des mêmes livres, sous prétexte que rien n'est plus beau que la doctrine en est supérieure à toute chose? Autant vaut renoncer à notre passé glorieux et ouvrir nos esprits à la science des Francs...qui cependant ont tout appris de nous !¹⁴⁰ ». À partir de ce passage, nous constatons que le cheikh Abou-Khaled présente le même diagnostic ainsi que les mêmes recommandations qu'Al Tahtâwî en qui concerne le retard scientifique et littéraire de la société égyptienne qui, selon eux, doit s'ouvrir à la science européenne.

La diversité culturelle évoquée par Nerval touche également le domaine religieux. Le Caire est l'un des lieux privilégiés où s'exprime la coexistence de diverses confessions, en même temps qu'il est le réceptacle d'une diversité ethnique où Grecs, Turcs, Arabes, Arméniens, chrétiens, musulmans ou juifs partagent le même espace. Par conséquent, l'image du monde musulman visité par Nerval est celle de la tolérance et du cosmopolitisme qui, selon lui, constituent une voie vers l'universel. En effet, c'est le thème de l'universalité des croyances religieuses et des syncrétismes qui retient l'attention du voyageur français.

Pour Nerval, comme pour beaucoup de voyageurs occidentaux, cet universalisme semble d'ailleurs acquis à l'Orient d'une manière générale en ce qu'il constitue le berceau du judaïsme, de la chrétienté et de l'Islam. Il a exprimé ainsi son admiration pour la variété des religions dans les pays qu'il a traversés : « Oui, je me suis senti païen en Grèce, musulman en Égypte, panthéiste au milieu des Druses et dévot sur les mers aux astres dieux de la Chaldée ; mais à Constantinople, j'ai

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 268.

compris la grandeur de cette tolérance universelle qu'exercent aujourd'hui les Turcs¹⁴¹ ». De ce fait, on peut constater que Nerval semble si bien fusionner avec les sociétés visitées qu'il adopte une forme de croyance syncrétique : il est prêt à tout croire. Ainsi, chaque changement de lieu semble correspondre à une nouvelle conversion du voyageur français qui n'hésite pas à adopter n'importe quelle confession. L'aspect culturel, en ce qui a trait à la pratique rituelle aussi bien aux coutumes, n'échappe pas à cette règle de la diversité. Les fêtes, les rites du pèlerinage ou de la circoncision représentent autant d'occasions à une pluralité d'expressions culturelles métissées.

3.7.5 Les fêtes orientales du Caire

À travers son récit de voyage, Nerval présente une description des cérémonies sociales et religieuses dans la capitale égyptienne. Il met l'accent sur les mœurs et les coutumes de la population du Caire au XIX^e siècle, contrairement à d'autres écrivains-voyageurs qui ne cherchent qu'à se plonger dans le passé pharaonique sans s'intéresser à la vie quotidienne du peuple égyptien. Puisque Nerval décrit la vie sociale des Cairotes à cette époque, il consacre une grande partie de son récit à la vie mondaine en abordant les fêtes du mariage, du pèlerinage, des derviches, de la circoncision et de la naissance. Les détails sur les cérémonies religieuses, les pratiques rituelles sociales, déployés dans le récit, ont valeur d'un témoignage documentaire doublé d'une inscription esthétique. Donc, l'intérêt pour le présent par Nerval prend aussi la forme d'explorer les traditions culturelles. Ainsi, lors d'une description de fête de mariage, le narrateur, qui se pose comme observateur curieux de la scène, scrute minutieusement le cortège qu'il n'hésite d'ailleurs pas à suivre :

De nombreuses torches et des pyramides de bougies portées par des enfants éclairaient brillamment la rue et guidaient un long cortège d'hommes et de femmes, dont je ne pus distinguer les détails [...]. Ensuite marchaient les chanteuses (oualems) et les danseuses (ghavasies), vêtues de robes de soie rayées,

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 790.

avec leur tarbouch à calotte dorée et leurs longues tresses ruisselantes de sequins [...]. Enfin, au milieu d'une éblouissante clarté de torches, de candélabres et de pots à feu, s'avancait lentement le fantôme rouge que j'avais entrevu déjà, c'est-à-dire la nouvelle épouse (el arouss), entièrement voilée d'un long cachemire dont les palmes tombaient à ses pieds, et dont l'étoffe assez légère permettait sans doute qu'elle pût voir sans être vue¹⁴².

Ce passage montre que Nerval décrit la mariée avec beaucoup de précision et de pittoresque en marquant son étonnement à la vue de son étrange apparition. Toutefois, à considérer ce passage, on ne peut s'empêcher d'y déceler une dimension théâtrale d'un jeu scénique qui semble maîtriser le décor, la lumière ainsi que l'action des personnages dont celui de la mariée. Quand Nerval décrit la mariée, c'est avec l'artifice de la théâtralité qu'elle est donnée à voir. Cette dimension médiatisée du réel à travers l'onirisme corrobore l'idéal d'une femme à la quête de laquelle son œuvre participe. Ainsi, son secret, objet de quête, demeure scellé. Mais en même temps, le voile attise le désir. C'est pourquoi il suit le cortège de la mariée et il a l'espoir de voir le voile se lever. En effet, la figure d'une femme idéale est au cœur de son œuvre et prend parfois une dimension mythique. Les traits caractéristiques d'une telle femme se retrouvent déjà ébauchés dans ce passage. L'aspect fantomatique de la mariée ici décrite prépare en quelque sorte à l'apparition d'un corollaire féminin puisé dans l'histoire arabe elle-même, dans les sources lointaines d'un âge d'or conçu comme une alternative à la limite du fantasme.

Le récit de Nerval est largement influencé par des images déjà vues. Par exemple, le voyageur français se rappelle qu'il a déjà contemplé une illustration d'une cérémonie semblable dans la capitale française : « J'avais vu à Paris, dans les planches gravées du citoyen Cassas, un tableau complet de ces cérémonies¹⁴³ ». Parfois, Nerval, comme Al Tahtâwî, fait une comparaison en matière de mariage entre Égypte et l'Europe. À ce propos, il écrit : « [...] dans ma religion l'on ne peut

¹⁴² *Ibid.*, p. 149-151.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 150.

épouser qu'une femme et il faut ensuite la garder toujours [...] ¹⁴⁴ », mais en Égypte, l'homme musulman peut se marier avec plus d'une femme s'il possède les moyens financiers qui lui permettent d'accomplir la justice entre elles.

Nerval décrit également une autre cérémonie : celle de la circoncision, qui a lieu à Choubra, zone périphérique du Caire. On remarque que malgré la simplicité et la pauvreté de la famille égyptienne du circoncis, la fête réunit des proches, des amis et d'autres invités qui se promènent dans le quartier avec l'enfant circoncis. On peut y lire une description détaillée de la fête :

Les fêtes de famille des plus pauvres Égyptiens sont des fêtes publiques, et l'avenue était pleine de monde : une trentaine d'enfants, camarades d'école du jeune circoncis (*mutahir*), remplissaient une salle basse ; les femmes, parentes ou amies de l'épouse du reïs, faisaient cercle dans la pièce du fond, et nous nous arrêtaimes près de cette porte. [...] On se mit à distribuer du café et des pipes, et des Nubiennes commencèrent à danser au son des *tarbouk* (tambour de terre cuite), que plusieurs femmes soutenaient d'une main et frappaient de l'autre ¹⁴⁵.

Dans ce passage, on peut constater que Nerval est influencé par le livre d'Edward William Lane, *An Account of the manners and Costums of the Modern Egyptians*, auquel il a emprunté des fragments et des extraits. Dans son livre portant sur *L'orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Edward Saïd explique pourquoi Nerval a recours à l'ouvrage de Lane :

Tout se passe comme si, ayant échoué à la fois dans sa recherche d'une réalité orientale stable et dans son intention de donner un ordre systématique à sa représentation de l'Orient, Nerval employait l'autorité empruntée à un texte orientaliste canonique. Après son voyage, la terre est restée morte et, en dehors de ses incarnations, brillamment travaillées, mais fragmentaires, dans le *Voyage*, son moi n'est pas moins drogué et usé qu'auparavant. L'Orient semble donc rétrospectivement appartenir à un royaume négatif, où des récits ratés, des chroniques désordonnées, la pure et simple transcription de textes érudits étaient ses seuls vaisseaux possibles ¹⁴⁶.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 166.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 321.

¹⁴⁶ Edward Saïd, *L'orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, op. cit., 212.

L'ouvrage de Lane devient donc une source d'inspiration pour Nerval du fait qu'il comporte plusieurs connaissances détaillées sur l'Égypte moderne (le climat du pays, la langue, les fêtes, les lois, les habitudes, les traditions, les rituels et les cérémonies sociales). Malgré la similarité des processions de circoncision chez Nerval et Lane, les descriptions sont très différentes chez le premier. Il faut bien voir qu'à l'inverse du deuxième, le récit de voyage de Nerval est un livre de poète parce qu'il présente des tableaux entre lesquels se glissent par ailleurs des anecdotes fictives. De plus, on peut percevoir également que le réel vécu et l'imaginaire rêvé sont présents dans sa description. Voici comment Nerval présente la cérémonie :

En effet, les enfants ne tardèrent pas à se ranger sur deux lignes, et les autres personnes réunies dans la maison se levèrent ; car il s'agissait de promener dans le village l'enfant qui, la veille déjà, avait été promené au Caire. On amena un cheval richement harnaché, et le petit bonhomme, qui pouvait avoir sept ans, couvert d'habits et d'ornements de femme (le tout emprunté probablement), fut hissé sur la selle, où deux de ses parents le maintenaient de chaque côté. Il était fier comme empereur, et tenait, selon l'usage, un mouchoir sur sa poche. Je n'osais le regarder attentivement, sachant que les Orientaux craignent en ce cas le *mauvais œil* ; je pris garde à tous les détails du cortège, que je n'avais jamais pu si bien distinguer au Caire, où ces processions des *mutahirs* diffèrent à peine de celles des mariages¹⁴⁷.

Ainsi, l'ambiance de fête donne l'occasion à Nerval de s'intégrer à la société égyptienne qui se caractérise par la chaleur de l'accueil, la tolérance et la sympathie, ce qui l'encourage à l'intégration et à la communication. Par conséquent, selon Nerval, l'aspect festif, en Égypte, est une occasion idéale pour l'unité et la jouissance.

Par ailleurs, le voyageur français évoque aussi la commémoration du retour des pèlerins étrangers de La Mecque dans la capitale égyptienne. Selon Robert Solé, Nerval est l'auteur qui s'est distingué le plus parmi les autres voyageurs français ayant évoqué cette fête : « Ni Savary, ni Volney, ni Denon n'avaient su raconter avec

¹⁴⁷ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 323.

autant de force, et autant de couleurs, le retour de la caravane de La Mecque¹⁴⁸ ». Au retour des pèlerins, la vie s'anime d'une manière spectaculaire au Caire. Nerval donne un témoignage détaillé de cet événement dans lequel la dimension religieuse se trouve mêlée à une tonalité quasi carnavalesque :

Il s'agissait de ce moment d'aller voir l'entrée des pèlerins, qui s'opérait depuis le commencement du jour, mais qui devait durer jusqu'au soir. Ce n'est pas peu de chose que trente mille personnes environ venant tout à coup enfler la population du Caire ; aussi les rues des quartiers musulmans étaient-elles encombrées. Nous parvînmes à gagner Bab-el-Fotouh, c'est-à-dire la porte de la victoire. Toute la longue rue qui y mène était garnie des spectateurs que les troupes faisaient ranger. Le son des trompettes, des cymbales et des tambours, réglait la marche du cortège, où les diverses nations et sectes se distinguaient par des trophées et des drapeaux. Pour moi, j'étais en proie à la préoccupation d'un vieil opéra bien célèbre au temps de l'Empire ; je fredonnais *La Marche des chameaux*, et je m'attendais toujours à voir paraître le brillant Saint-Phare¹⁴⁹.

La lecture de ce passage nous transpose au cœur d'une scène qui relève à plusieurs égards du carnaval. En effet, tous les ingrédients sont mis de l'avant sous la plume de Nerval. On notera à cet égard l'aspect festif de la scène à travers les jeux des musiciens qui, dans une certaine mesure, détourne à cette caravane des pèlerins sa solennité religieuse pour l'inscrire dans une trame plus proche d'un festival et d'un spectacle théâtral. Ainsi, comme l'affirme Michel Jeanneret : « Lorsqu'il assimile, à plusieurs reprises, telle étape de son voyage à un *rêve* ou qu'il l'associe à un spectacle de *théâtre*, Nerval désigne, selon ses équivalences communes dans son oeuvre, l'activité fantasmatique [...] Théâtraliser le monde, c'est le vider de sa résistance objective pour le réduire à un spectacle d'ombres. En d'autres termes : l'assimiler à la scène de l'esprit et à la fugacité d'images mentales¹⁵⁰ ». On ajoute à cela la participation de l'auteur lui-même à ce jeu carnavalesque par le biais du déguisement. Nerval veut passer inaperçu afin d'assister à cette fête : il se déguise avec le costume

¹⁴⁸ Robert Solé, *L'Égypte, passion française*, op. cit., p. 103.

¹⁴⁹ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 231-232.

¹⁵⁰ Michel Jeanneret, « Sur le *Voyage en Orient* de Nerval », dans *Cahiers romains d'études littéraires*, n° 4, 1980, p. 36-37

arabe parce que parmi ces pèlerins, il y a des Maghrébins qui haïssent les Français, surtout après la conquête de l'Algérie en 1830. Il faut préciser que les pèlerins appartiennent à des nations différentes venant de Tunis, de Tripoli, du Maroc et d'Alger. Par ailleurs, la cérémonie du retour des pèlerins, selon Nerval, est suivie par une autre fête : celle de la naissance du Prophète Muhammad. Les fêtes continuent encore et animent la vie dans la capitale égyptienne : « Les balançoires, les jeux d'adresse, les *caragheuz* les plus variés sous forme de marionnettes ou d'ombres chinoises, achevaient d'animer cette fête foraine, qui devait se renouveler deux jours encore pour l'anniversaire de la naissance de Mahomet que l'on appelle *El Moulden-neby*¹⁵¹ ».

Fasciné par les fêtes au Caire, Nerval met également en évidence l'ambiance qui règne lors des fêtes des derviches qui se caractérisent par leur tolérance vis-à-vis des autres religions. En effet, ces derviches sont « prêts à admettre la coexistence de différents cultes et la pluralité des croyances¹⁵² », note Michel Jeanneret. Au cours de la commémoration nommée *zïkr* (chant en l'honneur d'un saint derviche enterré dans une mosquée), « [...] les cafés étaient ouverts et remplis de monde ; les mosquées, illuminées, retentissaient de chants solennels, et leurs minarets élancés portaient des bagues de lumière ; des tentes étaient dressées sur la place de l'Esbekieh, et l'on entendait partout les sons du tambour et de la flûte de roseau¹⁵³ ». Chaque année, ce sont des gens riches qui assument la charge des frais de ce *zïkr* durant lequel les derviches chantent des chansons religieuses. Nerval explique comment se déroule cette commémoration :

Les trente derviches se tenaient par la main avec une sorte de mouvement de tassage, tandis que les quatre coryphées ou *zïkkes* entraient peu à peu dans une frénésie poétique moitié tendre, moitié sauvage ; leur chevelure aux longues boucles, conservée contre l'usage arabe, flottait au balancement de leurs têtes, coiffées non du tarbouche, mais d'un bonnet de forme antique, pareil au *pétase*

¹⁵¹ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 238.

¹⁵² Michel Jeanneret, « Sur le *Voyage en Orient* de Nerval », op. cit., p. 32.

¹⁵³ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 214.

romain ; leur psalmodie bourdonnante prenait par instants un accent dramatique : les vers se répondaient évidemment, et la pantomime s'adressait avec tendresse et plainte à je ne sais quel objet d'amour inconnu¹⁵⁴.

Selon Nerval, cette cérémonie du *zikr* peut être proche d'une fête des Égyptiens à l'époque pharaonique :

Peut-être était-ce ainsi que les anciens prêtres célébraient les mystères d'Osiris retrouvé ou perdu ; telles sans doute étaient les plaintes des corybantes ou des cabires, et ce chœur étrange des derviches hurlant et frappant la terre en cadence obéissant peut-être encore à cette vieille tradition de ravissements et d'extases qui jadis résonnait sur tout ce rivage oriental, depuis l'oasis d'Amon jusqu'à la froide Samothrace¹⁵⁵.

De ce fait, selon Nerval, les Égyptiens du XIX^e siècle sont encore influencés par les rituels et les traditions des pharaons en matière des fêtes de caractère religieux.

Au sujet d'une autre cérémonie, très proche du *zikr*, celle de la *Dohza*, Nerval témoigne qu'il a vu cette fête sur place : « J'ai vu de mes yeux le vieux cheikh des derviches, couvert d'un benich blanc, avec un turban jaune, passer à cheval sur les reins de soixante croyants pressés sans le moindre intervalle, ayant les bras croisés sous leur tête. Le cheval était ferré. Ils se relevèrent tous sur une ligne en chantant Allah!¹⁵⁶ ». En fait, les tableaux, tracés par Nerval, sont nourris autant du vécu que des lectures faites avant le départ ainsi que lors de son séjour en Égypte. En plus des emprunts de Nerval, on peut percevoir, dans sa description, que le réel vécu et l'imaginaire rêvé sont présents. L'imaginaire nervalien renforce, selon Claire Molinelli-Rouget, « les liens existant entre certains rituels relatés par d'autres écrivains-voyageurs et un passé légendaire¹⁵⁷ ».

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 216.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 216.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 245.

¹⁵⁷ Claire Molinelli-Rouget, « Autobiographie et imaginaire dans Les Femmes du Caire », dans *Cahiers Gérard de Nerval*, n° 11, 1988, p. 62.

En somme, Nerval rappelle que les Égyptiens accordent un grand intérêt à ces cérémonies qui l'initient aux croyances sociales et religieuses. Ces fêtes traditionnelles, qui renvoient au passé, au rituel religieux et à la culture musulmane, sont inspirées de ses lectures d'autres écrivains-voyageurs comme Edward William Lane, Claude Savary, et Benoît de Maillet (1656-1738), auteur de *l'Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Égypte* et de la *Description de l'Égypte*. Il faut noter que Nerval ne retrouve pas la réalité vécue par ses prédécesseurs. De ce fait, les cérémonies rituelles, qui représentent des traditions du passé, renvoient à l'Orient rêvé par Nerval. Ainsi, les anciennes traditions, les bâtiments en ruines restent des images vivantes créées lors de la lecture. On soulignera que si Nerval n'arrive pas à saisir complètement le passé tant désiré de l'Égypte dans ses ruines, il n'en demeure pas moins que les traditions et les rituels des Égyptiens sont les témoins de ce passé.

Une autre figure suscite l'intérêt de Nerval et demeure rattachée aux rituels et à la tradition : celle de la femme égyptienne. Cette dernière occupe une place centrale dans son récit du fait qu'elle est partie prenante du décor spatial en même temps qu'elle est régie par ce jeu de l'antagonisme entre le réel et le mythique. C'est pour cela que nous tenterons d'examiner de quelle manière l'image de celle-ci est évoquée chez cet auteur.

3.7.6 Nerval et la femme égyptienne

Dès la première page du chapitre intitulé « Les femmes du Caire », Nerval est en quête de la femme idéale en Orient, notamment en Égypte. Pendant son adolescence, le voyageur français a vécu une histoire amoureuse inachevée avec Jenny Colon qui s'est mariée avec un flûtiste. Il gardera ce souvenir jusqu'à sa mort

parce qu'elle est le seul amour de sa vie. C'est pourquoi il rêve toujours de trouver la femme idéale, bien qu'il sache à l'avance l'échec de sa quête.

L'image de la femme fait son apparition dans le récit à partir de l'arrivée de Nerval dans la capitale égyptienne : « Le Caire est la ville du Levant où les femmes sont encore le plus hermétiquement voilées¹⁵⁸ ». Dès le départ, la femme se présente comme un être qui échappe à la vision curieuse du voyageur. Son secret, objet de quête, demeure scellé. Dans ce passage, le lecteur sent une sorte de déception du narrateur face à l'infranchissable barrière imposée par le voile. Mais en même temps, le voile attise le désir du narrateur nervalien. C'est pourquoi il suit le cortège de la mariée quelques pages plus loin. Le narrateur nervalien a l'espoir de voir le voile se lever. À partir de sa description de la fête de mariage, on peut constater que la quête de Nerval aboutit à un échec puisqu'il ne peut pas voir la nouvelle épouse enveloppée comme un fantôme.

Le narrateur nervalien explique les conditions austères en matière de mariage en Égypte lorsqu'il indique les quatre sortes de mariage. Voici ce que le *wékil* (un homme qui s'entend avec les parents de filles à marier) explique à Nerval :

La première, c'est d'épouser une fille cophte devant le Turc. [...] mais ce mariage-là n'est pas celui des filles très honnêtes. Bon passons à l'autre. Celui-là est un mariage sérieux. Vous êtes chrétien, et les Cophtes le sont aussi ; il y a des prêtres cophtes qui vous marieront, quoique schismatique, sous la condition de consigner un douaire pour la femme, pour le cas où vous divorceriez plus tard. [...] Il y a encore une autre sorte de mariage pour les personnes très scrupuleuses ; ce sont de bonnes familles. Vous êtes fiancé devant le prêtre cophte, il vous marie selon son rite, et ensuite vous ne pouvez plus divorcer. [...] mais quelle est la quatrième sorte de mariage? Celle-là je ne vous conseille pas d'y penser. On vous marie deux fois : à l'église cophte et au couvent des Franciscains. C'est un mariage mixte? Un mariage très solide : si vous partez, il vous faut emmener la femme ; elle peut vous suivre partout et vous mettre les enfants sur les bras¹⁵⁹.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 145.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 183-184.

Ce projet de mariage aboutit à un échec parce que le narrateur nervalien n'accepte pas les propositions du *wékil* à cause des formalités coûteuses du mariage en Égypte, ce qui le pousse à acheter une esclave : « En calculant les frais d'un long séjour au Caire et de celui que je puis faire encore dans d'autres villes, il est clair que j'atteins un but d'économie. En me mariant, j'eusse fait le contraire. Décidé par ces réflexions, je dis à Abdallah de me conduire au bazar des esclaves¹⁶⁰ ».

Un autre exemple qui concerne la condition féminine mérite d'être cité : lorsque le narrateur nervalien loue une maison, le cheikh du quartier lui demande par l'intermédiaire du drogman Abdallah, soit de se marier, soit de quitter la maison. Puisqu'il est célibataire, il représente une menace pour la sécurité des épouses de ses voisins sous prétexte qu'ils sont jaloux et méfiants. Selon le cheikh du quartier, il est préférable à l'homme de se marier avec une femme, ou plusieurs si la religion le permet. Le narrateur nervalien demande alors au cheikh de patienter pour qu'il se renseigne auprès de ses amis français vivant au Caire. Il discute avec Soliman-Aga, un des personnages du récit, qui affirme que selon les valeurs arabo-musulmanes, il n'existe de vie mixte entre femmes et hommes qu'après le mariage parce que « [l]a compagnie des femmes rend l'homme avide, égoïste et cruel ; elle détruit la fraternité et la charité entre nous ; elle cause les querelles, les injustices, et la tyrannie¹⁶¹ » s'il n'y a pas de lien légal, comme le mariage. À la fin de sa discussion avec le narrateur nervalien, Soliman-Aga lui conseille d'embrasser le mahométisme ; une idée qui lui déplaît. Le narrateur nervalien préfère donc attendre pour consulter ses amis français. Youssef, un Juif du quartier copte, l'accompagne chez des familles coptes pour chercher une femme, mais le narrateur nervalien repousse sa décision.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 220.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 167.

Malgré les pressions exercées sur lui pour qu'il se marie, le narrateur nervalien n'a pas accepté les propositions du mariage. C'est pour cela qu'il pense sérieusement à avoir une esclave, beaucoup moins coûteuse par rapport au mariage, et à renoncer aux services de son drogman ainsi que de son cuisinier. Il va au marché des esclaves pour en acheter une et choisit une Javanaise qu'il appelle Zeynab dans son récit. Son aventure avec cette dernière est imaginaire, mais elle s'inspire de la réalité : en effet, ce n'est pas Nerval, mais son compagnon de voyage, Josèphe de Fonfrède, qui l'a achetée, comme l'affirme Jean-Marie Carré :

Une chose est seulement certaine, c'est que Zeynab ne fut pas, comme il le dit dans le *Voyage*, son acquisition. "Proie de M. de Fonfrède", c'est ainsi qu'il l'appelle dans une lettre à Théophile Gautier¹⁶² que nous avons plutôt lieu de croire. C'est son compagnon, le jeune égyptologue, qui acheta la fameuse esclave javanaise. Et pourtant c'est Nerval qui, pour lui faire un sort honnête en Syrie, la remit plus tard entre les mains de Mme Carlès, la maîtresse de pension de Beyrouth¹⁶³.

Dans le récit, l'expérience avec cette esclave, qui est une relation d'obligation sociale, conduit à l'échec à cause du manque de communication, du malentendu ainsi que du choc culturel entre les deux personnages. De plus, Zeynab veut être traitée comme une dame ayant un bon statut social, pas comme une servante. Encore une fois, le rapport de Nerval à la femme se place sous le signe de l'échec. Mais, il s'agit cette fois-ci d'un échec de communication causé par le problème de la langue. En dépit de la place considérable que le narrateur accorde à son esclave, le clivage entre eux est persistant. À ce propos, Nerval écrit : « Je sentais qu'il valait mieux parler, même avec la certitude de ne pas être compris, que de se livrer à une pantomime ridicule. Elle [l'esclave] répondit quelques mots qui signifiaient probablement qu'elle ne comprenait pas, et auxquels je répliquai : "Tayeb". C'était toujours un

¹⁶² Dans une lettre adressée à Théophile Gautier le 2 mai 1843, Nerval écrit à ce propos : « Le Fonfrède est assez convenable. Il a acheté une esclave indienne et, comme il voulait me faire baiser, je n'ai pas voulu, alors il ne l'a pas baisée non plus ; nous en sommes là ».

¹⁶³ Jean-Marie Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte au XIX^e siècle*, op. cit., p. 21-22.

commencement de dialogue¹⁶⁴ ». Pour se faire comprendre, le narrateur a recours au service de Mme Bonhomme afin de faciliter la communication entre lui et Zeynab.

Par ailleurs, Nerval aborde la question du harem qui représente, selon lui, « une sorte de couvent où domine une règle austère. On s'y occupe principalement d'élever les enfants, de faire quelques broderies et de diriger les esclaves dans les travaux du ménage¹⁶⁵ ». Il corrige là une idée fort répandue au sujet du harem (son caractère licencieux et folâtre) et essaie de défendre l'image de la femme musulmane. Le voyageur français est considéré comme correcteur des idées préconçues sur le harem. De manière générale, on peut dire que Nerval a tenté de corriger le regard négatif de quelques voyageurs européens à l'égard des coutumes et des droits des femmes musulmanes. Contrairement à eux, il va même jusqu'à la défense de certaines pratiques relatives à l'esclavage en le considérant comme une sorte d'adoption et de protection. À cet égard, Nerval écrit :

[...] la seule esclave qui pleurait là pleurait à la pensée de perdre son maître ; les autres ne paraissent s'inquiéter que de la crainte de rester trop longtemps sans en trouver. Voilà qui parle, certes, en faveur des musulmans. Comparez à cela le sort des esclaves dans les pays américains ! Il est vrai qu'en Égypte c'est le fellah seul qui travaille à la terre. On ménage les forces de l'esclave, qui coûte cher, et on ne l'occupe guère qu'à des services domestiques. Voilà la différence qui existe entre l'esclave des pays turcs et celui des chrétiens¹⁶⁶.

Selon le voyageur français, les femmes esclaves sont bien traitées dans les pays musulmans par rapport à celles qui se trouvent en Amérique à cette époque. Dans le monde musulman, elles sont très attachées à leur maître parce que ce dernier les considère comme des membres de la famille : « Elles [les Abyssiniennes] sont, dit-il, dans mon harem et traitées tout à fait comme les personnes de ma famille ; mes

¹⁶⁴ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 258.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 281.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 241.

femmes les font manger avec elles¹⁶⁷ ». Par ailleurs, les esclaves ont le droit d'être traitées comme des dames, non comme des servantes. Par exemple, lorsque le narrateur nervalien demande à Zeynab de faire le ménage, elle refuse en déclarant qu'elle « a le droit de se faire revendre et de changer ainsi son maître ; qu'elle est de religion musulmane, et ne se résignera jamais à des fonctions viles¹⁶⁸ ». De plus, les esclaves ont plus de privilèges que les femmes paysannes. À ce propos, Nerval écrit : « [...] j'en savais assez déjà sur le véritable état de la société musulmane, pour ne pas douter que sa condition d'esclave est supérieure à celle des pauvres Égyptiennes employées aux travaux les plus rudes, et malheureuses avec des maris misérables¹⁶⁹ ». Ceci montre que les esclaves, dans les pays musulmans, ne sont pas humiliées, comme le croient les voyageurs européens.

Une autre aventure mérite d'être mentionnée : celle de Nerval dans le souk de Mousky où il poursuit deux femmes voilées de ruelle en ruelle. Lorsque ces deux femmes entrent dans leur maison, « un grand bruit se fait dans le fond de la maison, des saïs étonnés sortent des écuries, des bonnets rouges se montrent aux terrasses du premier étage, et un Turc des plus majestueux s'avance du fond de la galerie principale¹⁷⁰ ». Nerval essaie de s'excuser : « Je ramasse donc tout ce que je puis savoir d'italien, d'espagnol, de provençal et de grec, et je compose avec le tout un discours fort capiteux¹⁷¹ ». Mais il est surpris de découvrir que le Turc est un Français qui l'invite à entrer chez lui. En outre, il lui offre du café et des pipes et lui présente sa femme et sa belle-sœur, qui sont les deux femmes voilées qu'il a suivies au bazar des Circassiens. À ce propos, Nerval écrit : « Mon hôte appartenait à cette génération militaire qui voua son existence au service de Napoléon. Plutôt que de se reconnaître sujet de la Restauration, beaucoup de ces braves allèrent offrir leurs services aux

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 284.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 293.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 179.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 179.

souvenirs de l'Orient. L'Inde et l'Égypte en accueillirent un grand nombre ; il y avait dans ces deux pays de beaux souvenirs de la gloire française¹⁷² ». Ainsi, certains Français se sont intégrés aux mœurs de la population égyptienne. Par exemple, son hôte a obtenu le grade de Bey grâce à ses talents ainsi qu'à ses services. Ce conte amusant forme l'un des meilleurs souvenirs de Nerval au Caire. À partir de cette histoire, on peut constater que les Français qui sont restés en Égypte après le départ des troupes françaises se sont intégrés dans la société égyptienne à tel point que les femmes et les filles de ceux-ci portent le voile comme les Égyptiennes. De ce fait, les Français se sont assimilés à la population égyptienne. Encore une fois, les aventures féminines du narrateur nervalien aboutissent à un échec : ces femmes inconnues voilées ne sont que des Françaises, ce qui traduit la déception de Nerval.

L'échec de l'entreprise d'appréhender le secret de la femme orientale « moderne » le conduit vers l'image idéalisée d'une femme « absente », incarnée par la figure d'Isis¹⁷³. En effet, celle-ci occupe l'imagination de Nerval et est évoquée dans ses poèmes et son récit de voyage : « Au milieu du XIX^e siècle, dans le *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval, Isis devient la figure mythique de l'Égypte moderne, dont elle révèle les mystères à travers une initiation¹⁷⁴ ». La première apparition d'Isis se trouve dans son sonnet *À Louise d'Or Reine* en 1841 avant son voyage en Orient. Selon Claude Pichois, « [c]ette Isis est certainement très différente de celle que connaissent les égyptologues actuels¹⁷⁵ ». Par ailleurs, dans *Voyage en Orient*, le

¹⁷² *Ibid.*, p. 181.

¹⁷³ Isis représente la déesse du soleil et de la lune en Égypte antique. Épouse d'Osiris et mère de Horus, elle est la mère divine pour les Égyptiens. Les chrétiens de ce pays s'inspirent de sa statue avec son fils Horus — deux cornes au-dessus de sa tête entre lesquelles se trouve la lune — pour représenter la figure de la Vierge Marie portant son fils Jésus avec la présence de la lumière au dessus de sa tête. En outre, Isis est adorée non seulement par les Égyptiens, mais aussi par les Romains et par les ptolémaïques. Elle a des temples dans des villes égyptienne (Île de Philae) et romaine (Naples) où on la considère comme la mère de la nature et la source du temps.

¹⁷⁴ Camille Aubaude, *Nerval et le mythe d'Isis*, Paris, Kimé, 1997, p. 11.

¹⁷⁵ Claude Pichois, « Avant-propos » dans Camille Aubaude, *Nerval et le mythe d'Isis*, Paris, Kimé, 1997, p. 9.

narrateur nervalien aborde, lors de sa discussion avec l'officier prussien dans la grande pyramide, le sujet de l'initiation au culte d'Isis :

L'initié arrivait alors dans le temple, tournait autour de la statue d'Isis, et se voyait reçu et félicité par les prêtres. [...] Lorsque, ses épreuves terminées, il revoyait la lumière du jour, la statue d'Isis restait encore voilée pour lui : c'est qu'il lui fallait subir une dernière épreuve toute morale, dont rien ne l'avertissait et dont le but lui restait caché. Les prêtres l'avaient porté en triomphe, comme devenu l'un d'entre eux, les chœurs et les instruments avaient célébré sa victoire. Il lui fallait encore se purifier par un jeûne de quarante et un jours, avant de pouvoir contempler la grande Déesse, veuve d'Osiris. [...] Et après les quarante et un jours, que devenait l'initié ? Il avait encore à subir dix-huit jours de retraite où il devait garder le silence complet. Il lui était permis seulement de lire et d'écrire. Ensuite on lui faisait subir un examen où toutes les actions de sa vie étaient analysées et critiquées. Cela durait encore douze jours ; puis on le faisait coucher neuf jours encore derrière la statue d'Isis, après avoir supplié la déesse de lui paraître dans ses songes et de lui inspirer la sagesse¹⁷⁶.

Ce passage met en lumière l'image sacrée d'Isis qui représente, pour Nerval, la femme idéale dont il rêve. Par ailleurs, cette image est évoquée non seulement dans *Voyage en Orient*, mais aussi dans *Les Filles du Feu*, *Illuminés*, *Les Chimères* et *Aurélia* où les textes portent particulièrement sur la divinité de la femme et sur la religion. Ce mythe est traité, chez Nerval, d'une manière différente de celle des autres écrivains français comme Hugo dans *La fin de Satan*, Flaubert dans *Salammbô* et *La Tentation de Saint Antoine* et Théophile Gautier dans *Roman de la Momie*. Camille Aubauode considère que « [l]'œuvre nervalienne est sans conteste l'œuvre littéraire où le mythe d'Isis s'épanouit le plus abondamment. Nerval en donne une représentation qui rétablit le lien entre les connaissances égyptologiques du début du XIX^e siècle et le modèle latin initial, *L'Ane d'or* d'Apulée¹⁷⁷ ». On peut dire que la quête de la mère et de l'amante pousse Nerval à la découverte de la figure d'Isis qui ne peut pas être faite sans ses lectures et ses voyages.

¹⁷⁶ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, op. cit., p. 304-306.

¹⁷⁷ Camille Aubauode, *Nerval et le mythe d'Isis*, op. cit., p. 12.

La vision de Nerval, en ce qui concerne la question féminine de l'époque, n'est pas aussi radicale qu'on puisse le penser. En effet, certaines concessions sont faites notamment sur la question de la polygamie. À cet égard, le voyageur français constate que dans la société égyptienne, l'épouse peut empêcher son mari de se remarier avec une autre femme si l'on en fait une condition dans le contrat de mariage. Dans certains cas, elle peut accepter le mariage de son époux avec une autre, mais à condition qu'elle ait une maison à part. À ce propos, Nerval écrit :

Pénétrons-nous bien de cette idée que la femme mariée, dans tout l'empire turc, a les mêmes privilèges que chez nous, et qu'elle peut même empêcher son mari de prendre une seconde femme, en faisant de ce point une clause de son contrat de mariage. Et, si elle consent à habiter la même maison qu'une autre femme, elle a le droit de vivre à part, et ne concourt nullement, comme on le croit, à former des tableaux gracieux avec les esclaves sous l'œil d'un maître ou d'un époux¹⁷⁸.

D'après le voyageur français, les femmes musulmanes ont presque les mêmes droits que les femmes européennes : elles ont le droit de sortir, de choisir leurs maris et d'hériter. En outre, ces femmes se caractérisent, aux yeux de Nerval, par l'honneur, par la beauté ainsi que par la chasteté. Le voyageur français essaie de donner une image positive de ces femmes qu'il rencontre dans les rues, les bazars et les jardins. Ainsi, il souligne que

[p]our ce qui est de la liberté de sortir et de faire des visites, on ne peut guère la contester à une femme de naissance libre. Le droit du mari se borne à la faire accompagner par des esclaves. [...] La loi musulmane n'a donc rien qui réduise, comme on l'a cru, les femmes à un état d'esclavage et d'abjection. Elles héritent, elles possèdent personnellement, comme partout, et en dehors même de l'autorité du mari. Elles ont le droit de provoquer le divorce pour des motifs réglés par la loi¹⁷⁹.

On peut ajouter dans ce cadre que, dans certains passages, le voile ne constitue pas une entrave radicale à la liberté de la femme égyptienne. En effet, celle-

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 280.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 281-282.

ci est, à certains égards, placée sur un pied d'égalité avec la femme européenne. Selon le voyageur français, elle a la liberté de sortir, même sous certaines conditions :

D'ailleurs, n'est-il pas encourageant de voir qu'en des pays où les femmes passent pour être prisonnières, les bazars, les rues et les jardins nous présentent par milliers, marchant seules à l'aventure, ou deux ensemble, ou accompagnées d'un enfant? Réellement, les Européennes n'ont pas autant de liberté : les femmes de distinction sortent, il est vrai, juchées sur des ânes et dans une position inaccessible; mais, chez nous les femmes du même rang ne sortent guère qu'en voiture. Reste le voile... qui, peut-être, n'établit pas une barrière aussi farouche que l'on croit¹⁸⁰.

En abordant les rapports entre hommes et femmes en Égypte, le voyageur français veut corriger un certain nombre de préjugés des voyageurs européens vis-à-vis de la société musulmane. D'après Nerval, les valeurs islamiques contrôlent les relations entre hommes et femmes dans les pays musulmans, ce qui montre que la religion règle l'ordre social et moral. Malgré tout, Nerval constate qu'en Égypte, des femmes paysannes ainsi que des jeunes filles participent au travail des champs à côté des hommes :

Je vis là un grand nombre de fellahs qui travaillaient à une tranchée ; les hommes piochaient la terre, et les femmes en emportaient de lourdes charges dans des couffes de paille de riz. Parmi ces dernières, il y avait plusieurs jeunes filles, les unes en chemises bleues, celles de moins de huit ans entièrement nues, comme on les voit du reste dans les villages aux bords du Nil. Des inspecteurs armés de bâtons surveillaient le travail, et frappaient de temps en temps les moins actifs¹⁸¹.

Nerval montre que les femmes égyptiennes jouent un rôle très important dans le domaine agricole, malgré les conditions difficiles vécues. Elles représentent un soutien pour leurs maris dans les champs. Elles participent également à la vente des marchandises agricoles. En somme, les femmes d'Égypte retiennent la plume de Nerval qui est fasciné par le pittoresque de leurs caractères ainsi que par leur participation au travail. Toutefois, le voyageur français ne parle pas du rôle de la femme égyptienne dans la vie culturelle, comme Al Tahtâwî qui évoque les femmes

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 146.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 200.

françaises travaillant dans les domaines commercial, culturel, littéraire ou artistique. Au retour dans son pays d'origine, le voyageur égyptien revendiquera le droit de la femme au travail non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans les autres domaines éducatif, scientifique, culturel et littéraire.

3.7.7 L'image des Égyptiens chez Nerval

Tout au long de son discours sur les Égyptiens, Nerval s'efforce de corriger les préjugés et les mauvaises idées que les autres voyageurs français ont évoqués sur les Égyptiens dans leurs récits de voyage. Comme on l'a vu plus tôt, le lecteur peut relever la défense du voyageur français en ce qui concerne le harem et la polygamie. Lors d'une discussion entre le narrateur nervalien et le cheikh Abou Khaled chez le consul de France au Caire, on constate que l'auteur essaie de clarifier la mauvaise image que les Européens ont vis-à-vis des Égyptiens. À cet égard, Nerval écrit :

En Europe, [...] les chrétiens n'ont qu'une femme, et ils supposent que les Turcs, en ayant plusieurs, vivent avec elles comme avec une seule. S'il y avait, me dit le cheikh, des musulmans assez dépravés pour agir comme le supposent les chrétiens, leurs épouses légitimes demanderaient aussitôt le divorce, et les esclaves elles-mêmes auraient le droit de les quitter. Voyez, dis-je au consul, quelle est encore l'erreur de l'Europe touchant les coutumes. La vie des Turcs est pour nous l'idéal de la puissance et du plaisir, et je vois qu'ils ne sont pas seulement maîtres chez eux. Presque tous, me répondit le consul, ne vivent en réalité qu'avec une seule femme¹⁸².

Par ailleurs, selon Nerval, les Égyptiens n'ont pas les mêmes privilèges que les Turcs et les Européens qui vivent dans la capitale égyptienne au XIX^e siècle :

Je trouve qu'en général ce pauvre peuple d'Égypte est trop méprisé par les Européens. Le Franc du Caire, qui partage aujourd'hui les privilèges de la race turque, en prend aussi les préjugés. Ces gens sont pauvres, ignorants sans nul doute, et la longue habitude de l'esclavage les maintient dans une sorte d'abjection. Ils sont plus rêveurs qu'actifs, et plus intelligents qu'industriels¹⁸³.

¹⁸² *Ibid.*, p. 277.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 199.

Autrement dit, le voyageur français partage l'opinion avec d'autres voyageurs français que quelques Égyptiens, surtout les serviteurs, se caractérisent par la paresse et que « [t]out détail compliqué les fatigue ou leur échappe, et ils abandonnent même, pour la plupart, dès qu'ils ont gagné de quoi passer quelques jours sans rien faire¹⁸⁴ ». À travers ce discours, le lecteur se trouve devant un préjugé bien connu chez d'autres voyageurs français de l'époque, comme Savary et Volney. D'une manière générale, l'Égyptien est décrit le plus souvent comme un être paresseux et sans ambition. Ce qui justifie, aux yeux de Nerval, la domination exercée sur lui par d'autres « races », comme les Francs et les Turcs. Toutefois, le voyageur français défend les Égyptiens qui doivent avoir au moins les mêmes avantages que les étrangers (les Turcs et les Français). En outre, il constate que les paysans sont actifs dans les travaux des champs. Par ailleurs, il veut montrer combien le peuple égyptien souffre sous le régime de Mohamed Ali, surtout les ouvriers qui sont contraints de creuser des canaux dans des conditions extrêmement difficiles, comme nous l'avons déjà expliqué dans le deuxième chapitre.

Pour observer et s'intégrer à la société égyptienne afin de dégager de telles appréciations, le narrateur nervalien a recours à la stratégie du déguisement. En effet, il s'habille avec des vêtements orientaux comme l'avait fait Edward William Lane lors de ses séjours en Égypte : « Heureusement j'avais acheté un de ces manteaux de poil de chameau nommé *machlah* qui couvre un homme des épaules aux pieds ; avec ma barbe déjà longue et un mouchoir tordu autour de la tête, le déguisement était complet¹⁸⁵ ». Cette attitude lui permet de recueillir les informations qu'il cherche à obtenir. Comme l'explique Sarga Moussa : « Un voyageur comme Nerval pourra alors tirer parti de cette nouvelle "méthode" de voyager pour construire son

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 198.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 150.

personnage cherchant à s'intégrer à une culture autre. Mais le voyageur nervalien en quête des femmes du Caire fera vite l'expérience de l'impossible transparence : déguisé en oriental, l'apprenti ethnologue évolue en fait dans un théâtre d'ombres¹⁸⁶». En se mettant en scène, le voyageur français devient un véritable figurant. On voit qu'il est très content de se comporter comme les Caiotes. Par ailleurs, ce phénomène du déguisement ne touche uniquement l'auteur, mais il s'étend également à la communauté turque et européenne au Caire. Ainsi, par exemple, le voyageur français constate que les Turcs sont vêtus à l'européenne et les Francs habillés en Orientaux :

Ces deux messieurs [le docteur Colet-Bey et M. Lubbert, l'ancien directeur de l'Opéra du Caire], ou, si vous voulez, ces deux effendis, c'est le titre de tout personnage distingué dans la science, dans les lettres ou dans les fonctions civiles, portaient avec aisance le costume oriental. La plaque étincelante du *nichan* décorait leurs poitrines, et il eût été difficile de les distinguer des musulmans ordinaires. Les cheveux rasés, la barbe et ce hâle léger de la peau qu'on acquiert dans les pays chauds, transforment bien vite l'Européen en un Turc très passable¹⁸⁷.

De manière générale, le voyageur français s'intéresse à la description de la ville ancienne d'Al Fustât, ses rues, ses ruines, les mœurs et les coutumes des Égyptiens, en particulier celles des femmes. Selon Jacques Huré, « Aucun voyageur, aucun écrivain ayant évoqué Le Caire, n'a produit pareil dessin, n'a traduit en fait pareille conception de la réalité égyptienne au Caire¹⁸⁸ ». L'imaginaire de la ville chez Nerval est le lieu d'une tension entre un idéal recueilli dans des livres d'une ville fabuleuse et une réalité qui s'impose lors de son séjour dans la capitale égyptienne. Ainsi, le lecteur relève à propos du Caire tantôt une image merveilleuse, tantôt une représentation décrépée. Étant donné que Nerval envisage la ville du Caire en fonction de la ville imaginaire qu'il s'est construit au préalable, la capitale égyptienne est

¹⁸⁶ Sarga Moussa, *La relation orientale, enquête sur la communication dans les récits en Orient (1811-1861)*, *op. cit.*, p. 9.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 208-209.

¹⁸⁸ Jacques Huré, « Le Caire vu par Gérard de Nerval », dans *D'un Orient l'autre*, *op. cit.*, p. 421.

représentée comme un lieu fabuleux. L'image du Caire occupe ainsi une place privilégiée chez le voyageur français, comme l'explique Jacques Huré :

L'Égypte, en effet, ou, plus précisément, la ville du Caire suscite tout un ensemble de réactions dans la conscience de l'écrivain ; premier territoire oriental atteint, l'Égypte incarne les diverses fonctions de l'Orient nervalien, être le lieu du récit qui résume lui-même la notion d'Orient, proposer une figure qui, par le moyen du récit, permet de définir l'être oriental. De cette manière, le rôle de Al-Qâhirat apparaît primordial et plus important peut-être que celui d'Istanbul, dans le *Voyage en Orient* tout au moins¹⁸⁹.

La capitale égyptienne, décrite par le voyageur français, est la ville des califes. Il s'agit en somme du Caire du passé où Nerval s'initie à la connaissance des coutumes, de la langue et des mœurs de ses habitants. Afin de pénétrer l'univers égyptien, Nerval doit se faire accepter par les habitants. C'est pour cela que le voyageur français se déguise avec des habits orientaux ; il a le plaisir d'employer des mots arabes et turcs et il assiste aux fêtes traditionnelles de l'Égypte. Par ailleurs, il raconte d'amusantes aventures dans lesquelles il prouve sa sincérité ainsi que sa bonne foi vis-à-vis des Égyptiens. En outre, le voyageur français s'intéresse à décrire les coutumes et les mœurs des habitants du Caire. Il décrit non seulement les fêtes sociales, mais aussi les cérémonies religieuses des Caiotes durant la première moitié du XIX^e siècle. Bref, nous sommes devant une pratique de l'espace oscillant entre le factuel et le mythique, entre la ville moderne et la quête d'une cité ancienne au travers de l'archéologie.

En somme, la capitale égyptienne constitue, aux yeux de Nerval, une ville cosmopolite où vivent des gens d'ethnies et de religions différentes. Tout au long de son récit, Nerval ne décrit, en Égypte, que Le Caire sous prétexte qu'il y a peu de chose à dire sur Alexandrie, sur le Delta ; il n'y a rien sur la Haute-Égypte. Nous constatons avec étonnement que le voyageur français n'a pas de véritable engouement

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 418.

pour l'architecture de l'Égypte pharaonique à l'exception des pyramides : il ne s'intéresse à décrire ni les statues, ni les temples, ni les sarcophages des Pharaons. De plus, il n'est pas allé à Jérusalem, comme Chateaubriand. En cela, il se distingue de la tradition du pèlerinage qui remonte aux voyages du Moyen-Âge à travers lesquels le passage par cette ville demeure une nécessité pour le voyageur qui tend à reproduire le parcours des Anciens.

Quant à Al Tahtâwî, dans sa description de la ville de Paris, il met l'accent sur le progrès scientifique ainsi que sur les habitudes et les caractères des Français. En outre, la capitale française l'émerveille par l'organisation des rues et des avenues entourées d'arbres, par sa propreté, par sa terre fertile, par sa situation géographique. La construction des bâtiments fascine également Al Tahtâwî qui désire encourager les Égyptiens à emprunter et à adopter l'image de la ville occidentale moderne et à imiter surtout l'authenticité ainsi que la spécificité de la modernité française. Par conséquent, Paris devient, aux yeux du voyageur égyptien, le foyer des lumières et du progrès. Nous constatons qu'Al Tahtâwî ne cesse de comparer Paris au Caire, surtout en ce qui concerne le climat, les paysages, les sources de l'eau, la construction des bâtiments, les portes extérieures de la ville ainsi que le système politique. Par ailleurs, la ville de Paris est, selon lui, le reflet de la civilisation occidentale.

La différence entre les deux écrivains-voyageurs réside dans le fait qu'Al Tahtâwî est resté égyptien jusqu'au bout des ongles dans la société française tandis que Nerval tente de s'assimiler et a le désir de fusionner avec la société égyptienne. Ainsi, accepter l'autre ou même le défendre découle chez Nerval d'un programme qui tend à façonner un monde multidimensionnel nourri à la fois des valeurs du moi et de l'autre. Autrement dit, l'altérité, dans sa diversité voire même dans son étrangeté apparaît comme une condition nécessaire dans l'accomplissement de soi. L'Égypte représente, pour Nerval, une rencontre réelle et livresque à la fois. Nous avons eu

l'occasion tout au long de l'analyse d'en expliquer les raisons qui tiennent, comme nous l'avons souligné, à une fascination pour la capitale égyptienne. Cependant, étant donné que le déguisement est le fait d'une identité d'emprunt, il représente une fausse identité. L'intégration voulue par Nerval est une intégration passagère ; il fait partie d'un jeu dont l'objectif est de recueillir plus d'informations sur la société égyptienne plutôt que de s'y intégrer.

Quant à Al Tahtâwî, il n'avait pas cette ambition de fusionner avec la société française puisqu'il est complètement occupé dans ses études. De plus, des considérations de nature religieuse peuvent constituer de fait des obstacles à ce désir d'intégration : le voyageur égyptien se tient à l'écart de la société française. Cet écart est motivé par la différence des croyances et des habitudes religieuses et idéologiques. Par exemple, Al Tahtâwî n'accepte pas de boire des boissons alcooliques, ni de manger de la viande de porc ou de la viande qui n'est pas *halâl*¹⁹⁰.

Par ailleurs, nous remarquons que le voyageur égyptien est fasciné par la modernité européenne tandis que le voyageur français porte un grand intérêt à l'ancienneté de la capitale égyptienne. Quelle que soit l'image de la ville qu'Al Tahtâwî et Nerval nous offrent, leurs récits sont d'une extrême importance. Ces récits demeurent précieux dans la mesure où ils nous permettent de revivre les événements culturels, politiques et économiques du XIX^e siècle en Égypte et en France, à travers

¹⁹⁰ La notion de *halâl*, qui signifie permis, concerne notamment l'alimentation des musulmans. Par exemple, manger du poisson est *halâl*, alors que manger du porc est *harâm* [interdit]. Pour que de la viande soit *halâl*, l'animal doit être égorgé au nom de Dieu et conformément aux préceptes de l'islam. Le Coran spécifie les aliments *harâm* ainsi que les conditions selon lesquelles certains aliments deviennent *halâl* : « Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce sur quoi on a invoqué un autre nom que celui d'Allah, la bête étouffée, la bête assommée ou morte d'une chute ou morte d'un coup de corne, et celle qu'une bête féroce a dévorée — sauf celle que vous égorguez avant qu'elle ne soit morte —. (Vous sont interdits aussi la bête) qu'on a immolée sur les pierres dressées, ainsi que de procéder au partage par tirage au sort au moyen de flèches. Car cela est perversité. Aujourd'hui, les mécréants désespèrent (de vous détourner) de votre religion: ne les craignez donc pas et craignez-Moi. » Cf. *Le Coran*, (sourate n° 5 *Al-Mâ'ida* [La table servie], verset 3), traduit en langue française par Mohamed Hamid Allah, *op. cit.*, p. 107.

les descriptions qu'ils présentent des deux capitales. Ils nous placent face à des réalités vivantes captées par deux témoins épris, chacun à sa façon, de deux modèles socio-culturels différents.

Le premier s'offre à Al Tahtâwî sous le signe de la modernité. Paris, pour lui, est le prototype de cette modernité qu'il souhaite transférer en Orient et plus spécifiquement en Égypte, pour peu que les gouvernants veuillent y adhérer. La comparaison entre les composantes de la société française et égyptienne, qui traverse tout son livre, découle de cet ordre. En effet, le référent parisien peut se lire chez lui comme un corpus à mettre de l'avant dans une perspective de réforme dans la société égyptienne. Autrement dit, pour que la Renaissance de l'Égypte survienne, il lui faut l'ingrédient de modernité que la France peut fournir.

Le second modèle, celui qui inspire Nerval, inverse cette vision des choses. Ce dernier critique l'entreprise de modernisation du Caire. Étant donné que Nerval est à la recherche des traces livresques et anciennes à travers les monuments, les fêtes, les rituels musulmans, son discours est axé spécifiquement sur le passé arabo-musulman. Il campe par conséquent la position de celui qui se trouve constamment en quête du passé. Cette posture, comme on peut aisément le constater, contraste avec celle d'Al Tahtâwî. Nerval, tend à ressusciter l'Orient, non en l'articulant sur le présent, mais plutôt sur un passé lointain qui, malgré tout, demeure un passé mythique. Toutefois, il faut relever une certaine sympathie vis-à-vis de l'Égypte qui contrebalance un ensemble de préjugés que l'on trouve chez d'autres écrivains-voyageurs français. De ce fait, il cherche à dénoncer certains préjugés de sa société d'origine vis-à-vis des musulmans. Par ailleurs, il est à la recherche de la femme idéale qu'il n'a pas trouvée ni en Occident, ni en Orient. Sa quête à lui s'inscrit en définitive dans un projet à la fois scripturaire en même temps qu'il est une expérience de vie passée dans un Orient envers lequel il a manifesté une certaine tolérance. À ce titre, son discours comporte des éléments critiques vis-à-vis de l'image dominante de

l'Orient. Le voyageur français a le désir de s'intégrer à l'autre culture, ce qui donne lieu à toutes sortes de malentendus, à l'impossibilité de la communication.

Malgré la différence des points de vue des deux écrivains-voyageurs, on peut relever certains points communs dont le plus important est celui qui participe de la dimension critique présente dans leurs discours respectifs. L'expression critique chez Al Tahtâwî est orientée vers ce qu'il considère comme des symptômes du retard de la société égyptienne. Selon le voyageur égyptien, le remède qu'il propose se trouve en Occident mais aussi dans le passé de la culture arabo-musulmane, dans son « Âge d'or ». Autrement dit, il veut réconcilier la modernité européenne et la tradition arabo-musulmane sans oublier de rappeler à ses compatriotes leur passé glorieux. Quant à Nerval, sa critique porte sur cette même modernité quand elle est dépourvue de consistance. De surcroît, il met en cause le regard dépréciatif des écrivains-voyageurs européens sur l'Orient. Par ailleurs, les deux auteurs nourrissent un rêve : Al Tahtâwî désire fonder un pays moderne, le faire évoluer et ressusciter l'empire arabo-musulman tandis que Nerval rêve de retrouver Le Caire de l'époque des califes et des sultans musulmans.

CONCLUSION

C'est par une nécessité de ressusciter un passé et une civilisation arabes, intellectuellement glorieux et florissants, que l'Intelligensia arabe d'Égypte se retourne vers la France ; et ce, non pas pour prendre sa civilisation comme base d'une renaissance arabe, mais uniquement pour chercher à travers la pensée française principalement édifiante et progressiste, des explications cohérentes d'une renaissance moderne, des moyens efficaces pour remédier à une société pendant ses périodes critiques après un long sommeil, et des idées nouvelles susceptibles de fournir de bons exemples à suivre dans le mouvement de réforme¹.

L'objectif de cette recherche était d'analyser l'image de l'Égypte et celle de la France à travers l'étude de deux récits de voyage : *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval et *L'Or de Paris* de Rifà'a Al Tahtâwî. Comme on peut le constater, il s'agit de deux récits de nature tout à fait différente. Le voyage d'Al Tahtâwî peut se lire comme une expérience orientale en Occident, en termes d'imprégnation culturelle. Ceci se révèle à la lumière de son texte où sont exposés les divers aspects de la culture française que l'auteur n'a cessé de montrer. Quant à Nerval, son récit de voyage n'en constitue pas moins un témoignage culturel dans la mesure où il y expose des faits relatifs aux us et coutumes de la société égyptienne de l'époque. Il y a un intérêt manifeste, mais une sorte de rejet dû au refus des aspects modernes de la société égyptienne. Dans son cas, nous pouvons parler d'une fascination antérieure à l'acte de voyage dont l'expression de la déception constitue la traduction d'une frustration née au contact de l'Égypte. Selon Nerval, ce pays aurait perdu son lustre mythique.

Notre propos a visé essentiellement à mettre en lumière les deux regards croisés dont l'objet est l'Égypte et la France. Nous avons d'abord analysé certaines notions telles que la notion de voyage, de récit de voyage dans les cultures arabe et

¹ Rouchdi Fakkar, *L'influence française sur la formation de la presse littéraire en Égypte au XIX^e siècle. Aux origines des relations culturelles contemporaines entre la France et la monde arabe*, op. cit., p. 143.

européenne ainsi que les relations entre le voyage, l'altérité, l'exotisme et l'orientalisme. L'analyse de cette partie révèle comment Nerval et Al Tahtâwî recherchent dans l'altérité de ce qui est différent : le premier est en quête de progrès scientifique, de la liberté d'opinion et du modèle constitutionnel alors que le second est à la recherche de ce qui renvoie au passé légendaire et merveilleux de l'empire arabo-musulman. Ceci nous a amené par la suite à analyser la conception de l'Orient en général et de l'orientalisme en particulier chez Gérard de Nerval dont nous avons pu constater le caractère anthropologique, du fait que l'écrivain en question focalise l'attention sur les divers aspects culturels et sociaux de l'Égypte au XIX^e siècle. À partir de notre analyse, nous avons constaté que les motivations du voyage de Nerval diffèrent de celles d'Al Tahtâwî : le voyage du premier est un voyage à la fois personnel et littéraire tandis que celui du second est un voyage d'études scientifiques uniquement. Le voyageur français veut profiter de son voyage afin d'écrire une œuvre littéraire alors que le voyageur égyptien désire apprendre les arts et les sciences pour les transmettre à sa nation qui, selon lui, doit accéder au progrès dont jouissent les pays européens. De plus, le voyage d'Al Tahtâwî prend la forme d'une mission officielle : ce n'est pas lui qui décide de partir car son voyage est directement lié aux relations diplomatiques, politiques et scientifiques entre l'Égypte et la France au XIX^e siècle. Chez Nerval, le voyage en Orient répond à des motivations littéraires, exotiques et personnelles tandis que chez Al Tahtâwî, le voyage en Occident poursuit d'autres objectifs : il n'est pas le fait d'un individu, mais correspond plutôt à une mission nationale. En somme, on peut relever, dans les deux textes choisis, l'évolution de la notion de voyage : Al Tahtâwî est en quête de savoir et de connaissances en vue de les transmettre à son pays d'origine alors que Nerval se situe dans la lignée des écrivains voyageurs qui contribuent à l'élargissement des connaissances sur l'Égypte, déjà commencées par les savants de la campagne de Bonaparte. Son voyage en Égypte peut également se lire comme un élément nécessaire pour l'accomplissement d'une œuvre littéraire.

À partir de cette étude, nous avons remarqué que les voyages d'Al Tahtâwî et de Nerval ont joué un rôle majeur, tant dans leur carrière littéraire que dans leur vie personnelle. L'expérience française a permis au premier d'acquérir des connaissances relatives à la modernité, formation somme toute intéressante dans la mesure où elle lui a donné accès à la culture de l'Autre, mais surtout la possibilité de pouvoir la transférer vers sa propre culture par le truchement de la traduction. Après son retour en Égypte, Al Tahtâwî occupe d'importants postes dans les domaines de l'enseignement et du journalisme tout en consacrant beaucoup de temps à ce qui l'intéresse le plus, à savoir la traduction des œuvres françaises. Ces activités donneront naissance, quelques décennies plus tard, à la *Nahda*. Celle-ci apparaît comme le résultat d'un brassage culturel entre l'Orient arabe et l'Occident, pris en charge par une génération d'intellectuels égyptiens influencés par les deux pôles culturels en présence. De ce fait, il semblerait qu'Al Tahtâwî ait contribué largement au passage de l'Égypte de la pensée du Moyen-Âge, héritée de plusieurs siècles de domination des Mamelouks et des Ottomans, à la modernité scientifique et culturelle.

C'est grâce à ses maîtres, Jomard, Silvestre de Sacy et Caussin de Perceval qu'Al Tahtâwî apprend à profiter d'une expérience vécue, celle de son voyage en France. L'esprit logique de cet auteur lui permet d'analyser les phénomènes sociaux dans une perspective scientifique. Sa méthode consiste à analyser et à étudier l'aspect physique et moral de la France et de ses habitants. Nous entendons par « aspect physique » la géographie d'un pays, base fondamentale qui détermine les aspects de sa civilisation. La variété des disciplines qu'il aborde dans son œuvre souligne l'esprit encyclopédique du voyageur. Rien n'est négligé : qu'il s'agisse de politique, de géographie, d'histoire, de société, tout y est analysé. Ce mérite lui a valu l'admiration des orientalistes français et des penseurs arabes tout à la fois.

Quant à Nerval, son voyage en Orient a un impact important sur sa vie personnelle et littéraire. En effet, il revient guéri de sa crise psychique en démontrant

à son entourage qu'il est une personne normale et équilibrée. Pendant le voyage, Nerval était en bonne santé, comme il le déclare dans une lettre adressée à son père : « Ni la mer, ni la chaleur, ni le désert n'ont pu interrompre cette belle santé dont mes amis se défiaient tant avant mon départ. Ce voyage me servira toujours à démontrer que j'ai été victime il y a deux ans d'un accident isolé. [...] J'ai fait oublier ma maladie par un voyage, je me suis instruit, je me suis même amusé, j'ai donc bien fait au point de vue de mon état² ». Ainsi, le voyageur français est-il satisfait de son voyage, considéré comme une occasion d'agrément, de distraction, d'amusement et de guérison à la fois. C'est à partir de son périple en Égypte qu'on découvre que le voyageur français est en quête du bonheur et de l'amour dont il a été privé tout au long de sa vie à cause de la mort de sa mère et de l'échec de son histoire amoureuse avec la comédienne Jenny Colon. De plus, c'est grâce à son voyage en Égypte, au Liban et en Turquie que Nerval a pu réaliser son ambition littéraire. La publication de *Voyage en Orient* et d'*Aurélia* ont eu en effet un impact important sur son avenir littéraire : il est classé, par les critiques du XIX^e siècle, parmi les meilleurs prosateurs. Par ailleurs, Nerval se distingue des autres voyageurs français par ses idées et ses pensées sur la société égyptienne. Sa vision de l'Orient arabe est différente de celle de Volney, de Savary, de Flaubert et de Chateaubriand, parce qu'il défend les croyances et les coutumes des musulmans en ce qui concerne les questions de la femme, de la polygamie, du harem et de l'esclavage. En outre, l'ouvrage de Nerval est très important dans le domaine de l'orientalisme moderne parce que son texte aborde des connaissances humaines, sociales et idéologiques contemporaines mises au point par son esprit critique. Nous estimons que ses observations et impressions découlent d'une vision sociologique originale.

² Gérard de Nerval, Lettre à son père, Constantinople, 19 août 1843. Cité par Claude Pichois dans *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval, Paris, Gallimard, 1998, p. 802.

En somme, les deux auteurs ont pu atteindre le but de leur voyage, chacun à sa manière : Nerval a réalisé ses ambitions littéraires en rédigeant son *Voyage en Orient* tandis qu'Al Tahtâwî, grâce à son voyage en France, a pu jouer un rôle important dans la « renaissance » de l'Égypte. Si le voyage d'Al Tahtâwî avait pour cadre une mission officielle qui le circonscrit dans un espace et un temps précis, le voyageur français, à la différence de son « homologue » égyptien, pouvait se prévaloir de sa liberté de mouvement et de déplacement.

Étant donné que les écrits d'Al Tahtâwî comportent des renseignements géographiques, historiques, politiques, économiques et sociaux, son récit se caractérise de plus par un aspect scientifique. À partir de son regard sur Paris ainsi que sur la société française, son récit relate des faits réels. Quant à la relation de voyage de Nerval, il s'agit d'un récit littéraire où l'imagination occupe une place importante. Il faut prendre en considération le fait que les deux écrivains sont de caractère différent : Nerval est un auteur et un poète alors qu'Al Tahtâwî est un étudiant ; le premier est un écrivain-voyageur tandis que le second est un voyageur devenu écrivain. Mais dans les deux cas, les descriptions et les réflexions personnelles ponctuent la narration du voyage.

Nous avons également étudié les rapports franco-égyptiens au XIX^e siècle afin de mettre en évidence les conditions qui ont motivé les voyages d'Al Tahtâwî et de Nerval et de vérifier s'il y avait un véritable dialogue et un contact politique ainsi que culturel entre les deux pays. En analysant cette question, nous avons mis l'accent sur l'expédition de Bonaparte et sur son rôle important comme acte inaugural et fondateur de cette relation entre la France et l'Égypte. À cet égard, nous avons établi un lien entre la campagne de Bonaparte et son impact sur la conscience égyptienne, d'une part en lui donnant un motif de revendication nationale, et d'autre part en installant les jalons d'une entreprise scientifique qui a suscité une mobilisation et un intérêt pour les sciences séculières auprès d'une élite autochtone. Dans ce contexte, nous avons

souligné le rôle de Mohamed Ali dans le cadre d'un projet de modernisation du pays pour lequel il n'a pas hésité à mobiliser toutes les ressources. Le voyage d'Al Tahtâwî s'inscrit dans cette perspective. Comme nous avons pu le relever, son effort de traduire des textes français découle de cette volonté pragmatique de greffer au corps de la société égyptienne ce qu'il a considéré comme l'organe vital et le remède, à savoir les réalisations scientifiques et intellectuelles de l'Occident. Il faut ajouter à cela ses divers engagements touchant à des domaines variés, mais somme toute participant du même principe de modernisation, tel que le journalisme, l'enseignement ainsi que l'écriture littéraire dont on a pu relever la marque de son engagement pédagogique et social. C'est pourquoi nous avons considéré, à la suite d'autres chercheurs, qu'Al Tahtâwî constitue le fondateur de ce que l'on appelle communément la *Nahda*.

De plus, nous avons observé qu'au XIX^e siècle, la période de l'expédition de Bonaparte est marquée par des contacts agressifs et violents entre Égyptiens et Français. Ceci n'a pas empêché les travaux scientifiques et les recherches archéologiques de s'épanouir lors de cette campagne grâce à la fondation de l'Institut d'Égypte où travaillent un grand nombre de savants. Plus tard, après l'échec du projet colonial de Bonaparte, les relations conflictuelles entre la France et l'Égypte ont cédé la place à la diplomatie. En effet, nous avons pu relever qu'à l'époque du gouvernement de Mohamed Ali, le vice-roi de la Porte-Sublime, les relations ont pris la forme d'échanges culturels : l'Égypte envoyait ses étudiants suivre des formations en France et celle-ci, à son tour, fournissait des spécialistes aux besoins de la modernisation entreprise par le Pacha d'Égypte. Ceci a mené à la formation d'une élite intellectuelle qui avait pour tâche d'aborder des questions relatives à ce qu'elle considérait comme des handicaps majeurs à tout projet de modernisation et de progrès en Égypte. Il est à préciser que c'est dans ce cadre d'échange et de questionnement que se situe la pensée d'Al Tahtâwî.

Al Tahtâwî représente une figure importante qui a contribué à pousser l'Égypte sur la voie de modernité et à tracer le tableau de son époque. Considéré comme le précurseur de la *Nahda* non seulement en Égypte, mais aussi dans le monde arabe, Al Tahtâwî assume plus tard un projet culturel, qui prône la réforme, poursuivi par un groupe d'intellectuels influencés pour la plupart par les écrits du voyageur égyptien. Il importe de souligner que les réflexions menées par ce dernier ont dépassé les frontières égyptiennes pour devenir un postulat de base pour plusieurs intellectuels arabes dont on peut citer quelques noms : Allal Fassi et Mokhtar Soussi (Maroc), Ben Badiss (Algérie), Senoussi (Libye), etc. En Égypte, ses successeurs sont légion. On peut à cet égard mentionner Mohamed Abduh, Gamal el Dine Al Afghani, Tawfik Al-Hakîm et Taha Hussein. Ce dernier vivra plus tard une expérience semblable à celle d'Al Tahtâwî : après avoir étudié d'abord à l'école coranique à Minya, en Haute-Égypte, puis à l'Université d'Al Azhar, il complète ses études doctorales à Paris avant de retourner en Égypte pour pousser l'enseignement dans la voie de la modernité. Nommé doyen de la Faculté des Lettres de l'Université du Caire, Taha Hussein deviendra par la suite ministre de l'Éducation et de l'Instruction publique. C'est grâce à lui que l'instruction devient un droit universel et gratuit pour toutes les classes de la société égyptienne. C'est dire que l'œuvre d'Al Tahtâwî, qui est un appel insistant à la réforme des structures politiques, morales et culturelles, a trouvé un écho auprès d'une élite elle-même nourrie par l'espoir d'un changement majeur dans la société égyptienne. Ceci indique que certains intellectuels arabes et égyptiens ont été fortement influencés par Al Tahtâwî.

Dans cette étude, nous avons également analysé l'image de la ville dans les deux récits d'Al Tahtâwî et de Nerval. Fascinés par les capitales française et égyptienne, ces deux voyageurs ont décrit la ville en tant qu'espace culturel, économique et politique. En outre, ils ont évoqué les coutumes et les traditions des Français et des Égyptiens au XIX^e siècle. Nous remarquons que ces deux écrivains-

voyageurs font souvent des comparaisons entre les sociétés européennes et arabes. Par ailleurs, le voyageur français, en quête de dépaysement, a une impression de désappointement et de déception lors de son arrivée au Caire alors que la première impression du voyageur égyptien est plutôt l'étonnement et l'admiration. Nerval déplore que Le Caire offre l'image d'une ville moderne à cause de l'influence européenne dans le projet de modernisation de l'Égypte, entreprise par Mohamed Ali et ses successeurs tandis que l'image moderne qu'offrent Paris et ses habitants n'est pas familière à Al Tahtâwî. Il ne cesse de comparer le système de gouvernement, l'alimentation, le système de santé, les femmes et les sciences en France et en Égypte. Par ailleurs, il est frappé par les avenues larges, propres et plantées d'arbres, par les magnifiques cafés, par les architectures modernes et par les habitudes, comme celles qui concernent le repas, surtout la façon de préparer la table, et par la place de la femme dans la société. Ceci montre deux visions opposées : Nerval est à la recherche de l'ancienneté de la ville tandis qu'Al Tahtâwî est fasciné par la modernité européenne.

Nous avons pu relever par ailleurs que le voyageur français a séjourné au Caire afin de bien étudier cette ville et que la description des quartiers copte et franc occupent une place importante. Le Caire est, aux yeux de ce dernier, une ville cosmopolite où vivent des gens d'ethnies et de religions différentes. Toutefois, on peut relever que le voyageur français est désenchanté de ne pas retrouver la ville dont il a tant rêvé et sur laquelle il a fait beaucoup de lectures. Il y découvre que tout ce qu'il voit ne correspond pas à la réalité qu'il imaginait. Malgré tout, les portraits que le voyageur français dessine, les discussions qu'il rapporte, les fêtes qu'il décrit nous permettent non seulement de retracer la vie contemporaine dans la société égyptienne au XIX^e siècle, mais aussi de revivre les événements de cette époque.

Quant à l'image de la capitale française chez l'auteur égyptien, elle représente le symbole de la modernité en Europe. En exposant les raisons de la supériorité de

Paris sur les autres villes du monde, Al Tahtâwî explique son extraordinaire croissance démographique et sa capacité de devenir la capitale d'un grand pays. Le voyageur égyptien trouve que le progrès scientifique ainsi que la justice sociale participent à l'enrichissement et au rayonnement de la capitale française. Selon lui, Paris constitue la ville des arts et des lettres.

Par ailleurs, les deux auteurs s'intéressent également à la vie quotidienne dans les deux villes au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Ils considèrent ces villes comme un espace privilégié pour les marchands et les diplomates. De plus, les deux villes se caractérisent par la révolte soit contre les gouverneurs injustes, comme dans le cas de Paris en 1830, soit contre les conquérants, comme dans le cas de la révolte de la population égyptienne au Caire pendant l'expédition de Bonaparte.

En conclusion, il faut mentionner qu'au XIX^e siècle, l'Égypte et la France continuent d'exercer une fascination et un attrait exotique sur une bonne partie des écrivains-voyageurs français et égyptiens. Cette étude nous a permis de saisir l'ampleur des rapports réciproques entre les deux pays.

Finalement, nous nous proposons d'étudier, dans de futurs projets de recherche, l'influence possible de Nerval et d'Al Tahtâwî sur d'autres écrivains-voyageurs du XX^e siècle en Orient et en Occident. Nous y effectuerons en outre une étude comparative des modes et des motivations du voyage entre le XIX^e et le XX^e siècle. De plus, nous envisageons d'examiner l'orientalisme chez d'autres écrivains-voyageurs français ainsi que l'influence de l'Occident chez des écrivains-voyageurs égyptiens. Ce sont là des questions que nous avons soulevées au cours de notre travail et qui mériteraient, selon nous, de faire l'objet de travaux de recherche ultérieurs.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

AL TAHTÂWÎ, Rifâ'a, *L'Or de Paris. Relation de voyage. 1826-1831*, traduit de l'arabe, présenté et annoté par Anouar Louca, Paris, Sindbad, 1988.

NERVAL, Gérard de, *Voyage en Orient*, Paris, Gallimard, 1998.

Œuvres de Rifâ'a Al Tahtâwî

AL TAHTÂWÎ, Rifâ'a Rafeh, *Al-Murchid al-amin lil-Banat wal-banin* [Le Moniteur fidèle des jeunes filles et des garçons], *Oeuvres complètes*, Le Caire, 1872. (Ouvrage écrit en arabe).

—————, *Takhlîs Al Ibrîz Fi Talkhîs Parîz* [L'Or de Paris], Le Caire, Éditions de l'Imprimerie de Boulac, 1949. (Récit de voyage écrit en arabe).

—————, *Al 'aamâl alkâmelah lé Rifâ'a Rafeh Al Tahtâwî, Al Tamadon Walhadârah Walomrâne* [Les œuvres complètes de Rifâ'a Rafeh Al Tahtâwî, la modernisation, la civilisation et la construction], annoté et commenté par Mohamed Emarah, Beyrouth, Établissement arabe pour les études et l'édition, 1973. (Ouvrage écrit en arabe).

—————, *Manâheg al-albâb al-masreyah fi mabâheg al-âadâb al-assereyah* [Les plus beaux spécimens de la pensée égyptienne dans la production littéraire contemporaine], Le Caire, *Al magless al-'ala lilessakâfah* [Le conseil supérieur de culture], 2002.

Ouvrages critiques et articles sur Rifâ'a Al Tahtâwî et son récit de voyage

ASSAAD, Fawzya, « La renaissance pour héritage », *Al Ahram Hebdo* (Le Caire), n° 479, Rubrique « Idées », Mercredi 12 novembre 2003, p.15.

BADAWÎ, Ahmad Ahmad, *Rifâ'a Rafeh Al Tahtâwî*, Le Caire, Éditions Al bayân Al arabi, 1959. (Ouvrage écrit en arabe).

DELANOUE, Gilbert, « Deux pages de Rifâ'a al-Tahtâwî sur la langue arabe (1868) », dans Daniel Panzac et André Raymond (dir.), *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois, 1805-1882*, Le Caire, Éditions de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 2002, p.71-90.

EMARAH, Mohamed, *Tayârâte al yakazah al islâmeyah al hadîssah* [Les tendances de la renaissance islamique moderne], Le Caire, Éditions Dar El Helal, 1982. (Ouvrage écrit en arabe).

ENAN, Laïla, *Al Hamlah Al Faranceyah fi mahekamet al tarîkh* [L'expédition française dans le tribunal de l'histoire], Le Caire, Éditions Dar El Helal, 1998. (Ouvrage écrit en arabe).

FAHMI, Zayed, « Tahtâwî entre progrès et modernité », dans *Qantara* (Magazine des cultures arabe et méditerranéenne), n° 44, Paris, Institut du monde arabe, 2002, p. 8-9.

HEGAZI, Mahmoud Fahmi, *Essoul Al Fikr El Arabi El Hadis end Al Tahtâwî* [Les origines de la pensée arabe moderne chez Al Tahtâwî], Le Caire, Éditions Dar Al fekr El arabi, s.d.

LOUCA, Anouar, « Un voyageur Égyptien à Paris en 1830 : Rifâ'a At-Tahtawi », dans Marcel Didier (dir.), *Connaissance de l'étranger, Mélanges offerts à la mémoire de Jean-Marie Carré*, Paris, Éditions Didier, 1969, p. 286-291.

—————, « Rifâ'a Al-Tahtawi (1801-1873) et la science occidentale », dans Marie-Claude Burgat (dir.), *D'un Orient l'autre*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991, p. 201-217.

—————, « La médiation de Tahtawi 1801-1873 », dans Daniel Panzac et André Raymond (dir.), *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois, 1805-1882*, Le Caire, Éditions de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 2002, p. 59-69.

—————, *Awdat Rifâ'a Al Tahtâwî : marahel Estefâkat al fekr fi dawé al adab almokâran* [Le retour de Rifâ'a Al Tahtâwî : les étapes de la renaissance de la pensée à la lumière de la littérature comparée], Tunis, Éditions Dar El Maaref, 1997. (Ouvrage écrit en arabe)

METWALI, Mahmoud, *Rifâ'a Al Tahtâwî, raed al tanewîr* [Rifâ'a Al Tahtâwî, le pionnier de la lumière], Le Caire, Éditions Organisme général de culture, 1993. (Ouvrage écrit en arabe)

RASHID, Amina, « Autonomie et dépendance culturelle en Égypte au début du XIX^e siècle. À propos d'une lecture de Tahtâwî », dans Jean-Claude Vatin (dir.), *La Fuite en Égypte (Supplément aux voyages européens en Orient)*, Le Caire, Éditions du Centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale, 1989, p. 319-323.

SORMAN, Guy, *Les enfants de Rifaa : musulmans et modernes*, Paris, Fayard, 2003.

TAHER, Bahaa, *Abnâa Rifâ'a. Al sakâfah wal horeyah* [Les enfants de Rifâ'a. La culture et la liberté], Le Caire, Éditions Dar El Helal, 1993.

WASSEF, Amin Sami, « Rifâ'a et la France », dans *Seminar on Sheikh Rifa'a Rafie El-Tahtawi*, Le Caire, Ain Shams University Press, 1984, p. 5-30.

Œuvres de Gérard de Nerval

NERVAL, Gérard de, *Aurélia : le rêve et la vie*, Mexico, Éditions B. Costa-Amic, 1943.

—————, *Les chimères*, Lille, Éditions Giard, 1949.

—————, *Les illuminés*, Paris, Éditions Nouvel office d'édition, 1964.

—————, *Pandora*, Paris, Éditions Klincksiek, 1975.

—————, *La bohème galante*, Paris, Éditions d'aujourd'hui, 1984.

—————, *Les filles du feu*, Paris, Éditions Grands écrivains, 1985.

—————, *Œuvres complètes*, Publié sous la direction de Jean Guillaume et de Claude Pichois, Paris, Éditions Gallimard, 1989.

—————, *La main de gloire*, postface de Nicole Benkemoun, Paris, Éditions Fourbis, 1989.

—————, *Sylvie*, Paris, Éditions Larousse, 1993.

—————, *Léo Burckart : scènes de la vie allemande*, Paris, Éditions Ressouvenances, 1995.

—————, *Lorely : souvenirs d'Allemagne*, Paris, Librairie José Corti, 1995.

Ouvrages critiques et articles sur Gérard de Nerval et son *Voyage en Orient*

AUBAUDE, Camille, *Le voyage en Égypte de Gérard de Nerval*, Paris, Éditions Kimé, 1997.

—————, *Nerval et le mythe d'Isis*, Paris, Éditions Kimé, 1997.

BARTHÉLEMY, Guy, « La géographie magique et les ambiguïtés de la sublimation du paysage dans le voyage en Orient de Nerval », dans Sophie Linon-Chipon, Véronique Magri-Mourgues et Sarga Moussa (dir.), *Miroirs de textes, Récit de voyage et intertextualité*, Nice, Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice, n° 49, 1998, p. 107-127.

BONNET, Henri, « Nerval et le théâtre d'ombres », dans *Romantisme*, n° 4, 1972, p. 54-64.

BONY, Jacques, *Le récit nervalien*, Paris, Éditions Corti, 1990.

BOURRE, Jean-Paul, *Gérard de Nerval*, Paris, Éditions Bartillat, 2001.

BOWMAN, Frank Paul, *Gérard de Nerval, La conquête de soi par l'écriture*, Orléans, Éditions Paradigme, 1970.

BRIX, Michel, « Nerval et le rêve égyptien », dans *Romantisme*, n° 120, deuxième trimestre 2003, p. 37-46.

CHAFIK, Salma, *Le réalisme et l'humour dans Voyage en Orient de Gérard de Nerval*, mémoire de maîtrise, Université d'Alexandrie, Publications de la Faculté des Lettres, 1975.

CHAMBERS, Ross, *Gérard de Nerval et la poétique du voyage*, Paris, Éditions Corti, 1969.

DER KALOUSTIAN, Lena, *La femme orientale dans deux récits de voyage de Nerval et de Flaubert*, mémoire de maîtrise, Montréal, Mc Gill University, 1993.

ENAN, Laila, « L'Égyptien de Nerval : la voix de l'autre dans le *Voyage en Orient* », dans Jean-Claude Vatin (dir.), *La fuite en Égypte (Supplément aux voyages européens*

en Orient), Le Caire, Éditions du Centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale, 1989, p. 169-184.

—————, *Gérard de Nerval : Rihlah ila al chark* [Gérard de Nerval : Voyage en Orient], dans *Al Hamlah Al Faranceyah fi mahekamet al tarikh* [L'expédition française dans le tribunal de l'histoire], Le Caire, Éditions Dar El-Helal, 1998, p.160-145. (Article écrit en arabe).

GIRAUDO, Lucien, *Nerval*, Paris, Éditions Nathan, 1997.

HURÉ, Jacques, « Je suis l'Autre », dans *Cahiers Gérard de Nerval*, n° 11, 1988, p. 20-27.

—————, « Nerval et Goethe, l'Orient, et l'écriture », dans *Cahiers Gérard de Nerval*, n° 12, 1989, p. 64-66.

—————, « Le Caire vu par Gérard de Nerval : l'Orient recomposé », dans Marie-Claude Burgat (dir.), *D'un Orient l'autre*, Vol. I/Configurations, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991, p. 417-425.

JEANNERET, Michel, « Sur le *Voyage en Orient* de Nerval », dans *Cahiers romains d'études littéraires*, n° 4, 1980, p. 29-46.

MARTIN, Suzanne, *L'Orient mythique de Nerval*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1987.

MILNER, Max, « Religions et religion dans le *Voyage en Orient* de Nerval », dans *Romantisme*, vol. 15, 1985, p. 41-51.

MOLINELLI-ROUGET, Claire, « Autobiographie et imaginaire dans les *Femmes du Caire* », dans *Cahiers Gérard de Nerval*, n° 11, 1988, p. 62-69.

NOZAKI, Kan, « Emprunt et transformation chez Nerval : le cas de Cythère », dans *Cahiers Gérard de Nerval*, n° 10, 1987, p. 74-78.

—————, « L'écriture du rêve dans le *Voyage en Orient* : Nerval et la mise en scène du réel », dans Loukia Droulia et Vasso Mentzou (dir.), *Vers l'Orient par la Grèce avec Nerval et d'autres voyageurs*, Paris, Éditions Klincksieck, 1993, 181-186.

PICHOIS, Claude et Michel BRIX, *Gérard de Nerval*, Paris, Éditions Fayard, 1995.

PORTER, Laurence M., « Le voyage initiatique de Gérard de Nerval », dans *Œuvres et critiques IX*, n° 2, 1985, p. 61-72.

RENARD, Pierrette, « L'imaginaire du voyage en Orient d'après l'œuvre de G. de Nerval », dans Annarosa Poli (dir.), *Voyage imaginaire, voyage initiatique*, Actes du congrès international de Vérone 26-28 avril 1988, Moncalierie, Université de Vérone, 1990, p. 139-160.

RICHARD, Jean-Pierre, *Poésie et profondeur*, Paris, Éditions Seuil, 1955.

RIEGERT, Guy, « Sources d'une île : Syra dans le Voyage en Orient de Gérard de Nerval », dans *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1981, n° 8, p. 919-943.

SCHASCH, Néfissa, *Gérard de Nerval et la mythologie égyptienne*, Alexandrie, thèse (Ph.D), Publications de la Faculté des Lettres, Université d'Alexandrie, 1978.

SCHAEFFER, Gérald, *Le Voyage en Orient de Nerval : Étude des structures*, Neuchâtel, Éditions La Braconnière, 1967.

VANHESE, Gisèle, « Nerval et l'épreuve de l'étranger », dans *Cahiers Gérard de Nerval*, n° 11, 1988, p. 41-46.

ZENKE, Akihito, « À propos du Voyage en Orient », dans *Cahiers Gérard de Nerval*, n° 12, 1989, p. 67-70.

Ouvrages et articles sur le récit de voyage, l'Orient, l'altérité et l'exotisme

ABDEL LATIF, Farghaly M., *La conception de l'Orient chez Volney*, thèse (Ph.D), Le Caire, Publications de l'Université de l'Azhar, 1991.

AHMAD, Ibn Fadlân, *Voyageurs arabes*, Textes traduits, présentés et annotés par Paule Charles-Dominique, Paris, Éditions Gallimard, 1995.

AFFERGAN, Francis, *Exotisme et altérité*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1987.

AL-SAADAWI, Nawal, « L'image de l'Orient et l'écrivain créateur », dans Marie-Claude Burgat (dir.), *D'un Orient l'autre*, volume II (Identifications), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991, p. 469-479.

ANTOINE, Régis, « La relation exotique », dans *Revue de sciences humaines*, volume 37, n° 147, 1972, p. 373-385.

ANTONIOLI, Roland, *Exotisme et création*, Lyon, Publication de l'Université Jean Moulin, 1985.

BARTHÉLEMY, Guy, *Images de l'Orient au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Bertrand-Lacoste, 1992.

BENAÏSSA, Omar, « Il faut sauver l'Orient », dans *Qantara* (Magazine des cultures arabe et méditerranéenne), n° 44, Institut du monde arabe, 2002, p. 43-46.

BERCHET, Jean-Claude, *Le voyage en Orient : Anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Laffont, 1985.

—————, « L'Autre : le voyageur et ses doubles. Le trouble des identités dans le récit de voyage romantique », dans Ilana Zinguer (dir.), *Miroirs de l'altérité et voyages au Proche-Orient*, Genève, Éditions Slatkine, 1986, p. 151-161.

BERTY, Valérie, *Littérature et voyage : Un essai de topologie narrative des récits de voyage français au XIX^e siècle*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2001.

BIDEAUX, Michel, « Le voyage littéraire : Genèse d'un genre », dans *Littérales*, n° 7, *Les modèles du récit de voyage*, 1990, p. 179-199.

BITAR, Zinat, *Al Istechrak Fi Al Fane Al Roumans Al Franci* [L'orientalisme dans l'art romanesque français], Koweït, Éditions El Sherook, « Collections Aalem Al Ma'erifah », 1992.

BOIA, Lucian, « Le jeu des altérités », *Pour une histoire de l'imaginaire*, Paris, Éditions Les belles lettres, Coll. « Vérité des mythes », 1998, p. 113-135.

BONAFOS, Alexandre, *La désillusion orientale dans les récits de voyage romantiques : Chateaubriand, Lamartine, Nerval*, Mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris IV- Sorbonne, 2002.

BONNAFOUX, Denise (dir.), *Voyager aux XIX^e et XX^e siècles*, (Actes du colloque organisé par l'Équipe d'accueil Études romanes 1-3 décembre 1994), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1998.

BORER, Alain, *Pour une littérature voyageuse*, Paris, Éditions Complexe, 1992.

BOUVET, Rachel, « Notes de traduction et sensation d'exotisme dans *La trilogie* de Naguib Mahfouz », dans *Revue de littérature comparée*, n° 3, mars 1997, p. 341-365.

—————, « Lorsqu'un conte 'oriental' désoriente : *Les lanternes de Séville* d'Al-Ujayli en traduction française », dans *Revue de littérature comparée*, n° 4, 2000, p. 515-532.

BRAHIMI, Denise, « Enjeux et risques du roman exotique français », dans Alain Buisine (dir.), *L'exotisme*, Paris, Didier, Cahiers CRLH-CIRAOI, n° 5, 1988, p.11-18.

—————, « Le voyage sans retour », dans *Études françaises*, n° 26-1, *La tentation de l'Orient*, Les Presses de l'Université de Montréal, Printemps 1990, 59-68.

BUISINE, Alain (dir.), *L'exotisme*, (Actes du colloque de Saint-Denis de la Réunion), Paris, Didier-Érudition, 1988.

—————, *L'Orient voilé*, Cadheila, Éditions Zulma, 1993.

BURGAT, Marie-Claude (dir.), *D'un Orient l'autre*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991, 2 volumes.

BUSTINZA, Victor Pallejà de, « L'orientalisme malmené », dans *Qantara* (Magazine des cultures arabe et méditerranéenne), n° 44, Institut du monde arabe, 2002, p. 47-50.

BUTOR, Michel, « Le voyage et l'écriture », dans *Romantisme*, n° 4, 1972, p. 4-19.

CARRÉ, Jean-Marie, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, 2 volumes, Le Caire, Éditions de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 1956.

CASTILLO, Daniel Durante, « Les enjeux de l'altérité et la littérature », dans Françoise Tétu de Labsade (dir.), *Littérature et dialogue interculturel*, Laval, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 3-16.

CENTRAT, Iva, *Le récit de voyage*, Bruxelles, Éditions Didier-Hatier, 1997.

COUPRIE, Alain, *Voyage et exotisme : Thèmes et questions d'ensemble*, Paris, Éditions Hatier, 1986.

DARWICH, Ahmad, *Al istechrak al franci wa al-adab al-arabi* [L'orientalisme français et la littérature arabe], Le Caire, Éditions Dar Gharib, 2004.

DAUNAIS, Isabelle, *L'Art de la mesure ou l'invention de l'espace dans les récits d'Orient (XIX^e siècle)*, Saint Denis/Montréal, Presses universitaires de Vincennes/ Presses de l'Université de Montréal, 1994.

DEMOUGINS, Jacques (dir.), « Voyage », dans *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures*, Paris, Éditions Larousse, 1986, p. 1764-1767.

DÉTRIE, Muriel, « L'Orient au miroir de la littérature », dans *Revue de la littérature comparée*, vol. 67, n° 4, 1993, p. 223-229.

DOIRON, Normand « De l'épreuve au lieu du texte. Le récit de voyage comme genre », dans *Biblio*, n° 17, Papers of French Seventeenth Century Literature, *Voyages : récits et imaginaire*, Paris, Édité par Bernard Beaugnot, 1984, p. 15-30.

—————, « L'art de voyager. Pour une définition du récit de voyage à l'époque classique », dans *Poétique*, n° 73, 1988, p. 83-108.

—————, *L'Art de voyager : Le déplacement à l'époque classique*, Paris, Éditions Klincksieck, 1995.

DUFRENOY, Marie-Louise, *L'Orient romanesque en France, 1704-1789*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1946.

ELALAWI, Said Bensaid, *Oropa fi meraât al rihla. Sourat al-aâkhr fi adab al rahalât al magherebi al hadis* [L'Europe dans le miroir du voyage. L'image de l'Autre dans la littérature de voyages marocaine moderne], Casablanca, Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Rabat, Série des recherches et des études, n° 12, 1995. (Ouvrage écrit en arabe).

EL NOUTY, Hassan, *Le Proche-Orient dans la littérature française, de Nerval à Barrès*, Paris, Éditions Nizet, 1958.

EL-SERAFI, Inès Saad, *Récit de voyage et vision tri-dimensionnelle : L'interaction du présent, du passé et du futur*, dans *Le Rhin de Victor Hugo*, thèse (Ph.D), Le Caire, Université du Caire, 2000.

FADL, Salah Abdel Hamid Ibrahim et Youssef EL CHÂROUNÎ, *Adab al rahalât wa wassâel al itessaâl al hadissah* [La littérature de voyages et les moyens de communication moderne], dans *Al Ahram littéraire*, Le Caire, 15 août 2000, p. 30. (Article écrit en arabe).

FAHIM, Hussein Mohamed, *Adab al rahalât* [La littérature de voyage], Koweït, Éditions du Conseil national de la culture, des arts et des lettres, Coll. A'alam Al Ma'arefah, 1989. (Ouvrage écrit en arabe)

FREDERIC, Madeleine et Serge JAUMAIN (dir.), *La relation de voyage : un document historique et littéraire*, Actes du séminaire de Bruxelles, Bruxelles, Université libre de Bruxelles et Centre d'Études canadiennes, 1999.

GANNIER, Odile, *La littérature de voyage*, Paris, Éditions Ellipses/Valette, 2001.

GUENTNER, Wendelin, « Aspects génériques du récit de voyage français : l'utile dulci », dans *Australian Journal of French Studies*, Monash University, May-August 1995, p. 131-154.

HACHICHE, Rawia Mohamed, *Les écrivains voyageurs français en Égypte (1887-1935)*, thèse (Ph. D), Le Caire, Université de Ain-Chams, 1992.

HELIFI, Cheibe, *Al rihla fi al adab al arabi* [Le voyage dans la littérature arabe], Le Caire, Éditions de l'Organisme général de culture, 2002. (Ouvrage écrit en arabe).

HENTSCH, Thierry, « Frontière et usage de l'Orient méditerranéen », dans *Études françaises*, n° 26-1, *La tentation de l'Orient*, 1990, p. 9-22.

HOVANESSIAN, Martine, « La construction des catégories de l'altérité », dans *Journal des Anthropologues*, n° 72/73, 1998, p. 7-9.

IBN BATTÛTA, *Voyages (De l'Afrique du Nord à la Mecque)*, traduit de l'arabe en français par D. Defremery et B. R. Sanguinetti, introduit et annoté par Stéphane Yerasimos, Paris, Éditions Librairie François Maspero, 1982, 2 Tomes.

JOURDA, Pierre, *L'exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand*, Tome 1, Genève, Éditions Slakkine Reprints, 1970.

JUILLIARD, Colette, *Imaginaire et Orient : l'écriture du désir*, Paris, Éditions L'Harmattan, coll. Histoire et perspectives méditerranéennes, 1996.

KHATIBI, Abdelkebir, *Figures de l'étranger dans la littérature française*, Paris, Éditions Denoël, 1987.

LABDAOUI, Ahmad, *Intellectuels d'Orient, intellectuels d'Occident*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1996.

LANDOWSKI, Éric, « Saveur de l'Autre », dans *Texte*, n° 23/24, *L'altérité*, 1998, p. 10-32.

LEFEBVRE, Hélène, *Le voyage*, Paris, Éditions Bordas, 1985.

LE HUENEN, Roland, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », dans *Études françaises*, vol. XX, n° 1, Printemps- été 1987, p. 45-61.

—————, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage ? », dans *Littérales*, n° 7, *Les modèles du récit de voyage*, 1990, p. 11-27.

LINON-CHIPON, Sophie, Véronique MAGRI-MOURGUES et Sarga MOUSSA, *Miroirs de textes (Récits de voyage et intertextualité)*, Nice, Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice, 1998.

LOUCA, Anouar, *Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Didier, 1970.

LÜZEBRINK, Hans-Jürgen, « La perception de l'Autre. Jalons pour une critique littéraire interculturelle », dans *Tangence*, n° 5, mai 1996, p. 51-66.

MAGRI, Véronique, *Le Discours sur l'autre. À travers quatre récits de voyage en Orient*, Paris/Genève, Editions Honoré Champion/Slatkine, 1995.

MAIGNE, Vincenette, « Exotisme : évolution en diachronie du mot et de son champ sémantique », dans Roland Antonioli (dir.), *Exotisme et création*, Lyon, Publications de l'Université Jean Moulin, 1985, p. 7-16.

MARTINO, Pierre, *L'orientalisme dans la littérature aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Éditions Hachette, 1906.

MAY, Georges, « Voyages imaginaires, découvertes réelles », dans *Corps écrit*, n° 27, 1988, p. 27-36.

MICHEL, Michel, « Figure de l'exotisme et désir d'Au-delà », dans Roland Antonioli (dir.), *Exotisme et création*, Lyon, Publications de l'Université Jean Moulin, 1985, p. 347-355.

MOURA, Jean-Marc, *Lire l'exotisme*, Paris, Éditions Dunond, 1992.

MOUREAU, François (dir.), *Métamorphoses du récit de voyage*, (Actes du colloque de la Sorbonne et du Sénat, 2 mars 1985), Paris/Genève, Éditions Champion/Slatkine, n° 1, 1986.

MOUSSA, Sarga, « Dire l'Orient », dans Alain Buisine (dir.), *L'exotisme*, Paris, Éditions Didier, 1988, p.179-188.

—————, *La relation orientale. Enquête sur la communication dans les récits de voyage en Orient (1811-1861)*, Paris, Éditions Klincksieck, 1995.

—————, « Méhémet-Ali au miroir des voyageurs français en Égypte », dans *Romantisme*, n° 120, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 2003, p. 15-25.

—————, *Le voyage en Égypte. Anthologie de voyageurs européens de Bonaparte à l'occupation française*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2004.

NADIFI, Ragaa, *Le Proche-Orient arabe d'après des récits de voyage et des textes de fiction en langue française, de 1880 à 1939*, thèse (Ph.D), Université de Rouen, 1988.

NASSAR, Hussein, *Adab Al Rahalât* [La littérature de voyage], Le Caire, Éditions Longman, 1991. (Ouvrage écrit en arabe).

NIDERST, Alain et Jean MESNARD, *Les récits de voyage*, Paris, Éditions Nizet, 1986.

OUELLET, Réal, « Le statut du réel dans la relation de voyage », dans *Littératures classiques*, n° 11, 1989, p. 259-272.

PASQUALI, Adrien, *Le tour des horizons. Critique et récits de voyage*, Paris, Éditions Klincksieck, 1994.

PAVILLARD-PÉTROFF, Sylvie, « Écrire et réécrire le voyage. Des notes autographes aux différentes réécritures du Journal de René Caillié », dans Gyögy Tverdota (dir.), *Écrire le voyage*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994, p. 89-100.

POLI, Annarosa (dir.), *Voyage imaginaire, voyage initiatique*, Actes du congrès international de Vérone 26-28 avril 1988, Moucalieri, Université de Vérone, 1990.

RAJOTTE, Pierre, *Le récit de voyage au XIX^e siècle : aux frontières du littéraire*, Québec, Triptyque, 1997.

REIG, Daniel, *Homo orientaliste. La langue arabe en France depuis le XIX^e siècle*, Paris, Éditions Maisonneuve & Larose, 1988.

ROUDAU, Jean, « Le récit de voyage », dans *Encyclopaedia Universalis*, Tome XIX, 1989, p. 630-636.

SAAD, Ahmad Sadek, « Orientalisme colonial et orientalisme égyptien », dans Marie-Claude Burgat (dir.), *D'un Orient l'autre*, volume II (Identifications), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991, p. 405-421.

SAGAERT, Martine, « Exotisme, métissage et écriture », dans *Bulletin des amis d'André Gide*, vol. XXII, n° 102, avril 1994, p.173-189.

SAÏD, Edward, *L'orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, traduit de l'américain par Catherine Malamoud, Paris, Éditions Seuil, 1980.

THOMAS, Yves, « Présentation », dans *Études françaises*, vol. XXVI, n° 26-1, *La Tentation de l'Orient*, printemps 1990.

TODOROV, Tzvetan, *Nous et les autres (La réflexion française sur la diversité humaine)*, Paris, Éditions du Seuil, 1989.

TVERDOTA, György (dir.), *Écrire le voyage*, Hollande, Éditions Escher/Cordon Art-Baarn, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994.

URBAIN, Jean-Didier, *L'idiot du voyage (Histoires de touristes)*, Paris, Éditions Payot, 2002.

VATIN, Jean-Claude (dir.), *La fuite en Égypte. Supplément aux voyageurs européens en Orient*, Le Caire, Éditions du Centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale, 1989.

VIERNE, Simone, « Introduction », dans Annarosa Poli (dir.), *Voyage imaginaire, voyage iniatique*, Actes du congrès international de Vérone 26-28 avril 1988, Centre Universitaire de Recherche sur le Voyage en Italie, Moncalierie, Université de Vérone, 1990, p. 11-13.

WETZEL, Andreas, *Partir sans partir : le récit de voyage littéraire au XIX^e siècle*, Toronto, Éditions Paratexte, 1992.

WOLFZETTEL, Friedrich, *Le discours du voyageur : le récit de voyage en France du Moyen-Age au XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

ZABBAL, François, « Les aversions d'Eward Saïd », dans *Qantara* (Magazine des cultures arabe et méditerranéenne), n° 44, Institut du monde arabe, 2002, p. 26-29.

ZEITOUNI, Latif, *Sémiologie du récit de voyage*, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise section des études linguistiques, 1997.

ZINGUER, Ilana (dir.), *Miroirs de l'altérité et voyages au Proche-Orient*, (Actes du Colloque international de l'Institut d'Histoire et de Civilisation Françaises de l'Université de Haïfa), Genève, Slatkine, 1991.

Ouvrages sur les relations entre l'Égypte et la France

AL GUINDI, Magda, *Misr fi asr el pachà al omi, wassa el maarefah* [L'Égypte à l'époque du pacha illettré-savant], dans *Al Ahram*, Le Caire, 9 mai 2000, p. 30. (Article écrit en arabe).

AL JABARTI, Abd-al-Rahman, *Journal d'un notable du Caire durant l'expédition française, 1798-1801*, traduit et annoté par Joseph Cuocq, Paris, Éditions Albin Michel, 1979.

ASCAR-NAHAS, Joseph, *Égypte et culture française*, Le Caire, Éditions de la Société orientale de publicité, 1953.

BENOIST, Méchin, *Bonaparte en Égypte*, Paris, Éditions Perrin, 1978.

BRÉGEON, Jean-Joël, *L'Égypte française au jour le jour, 1798-1801*, Paris, Éditions Perrin, 1991.

BRIN, Morik, *Les Amis de la culture française en Égypte*, Le Caire, Éditions Horus, 1945.

CATTAUI, Georges et René, *Mohamed Ali et l'Europe*, Paris, Éditions Geuthner, 1950.

EL CHAYAL, Gamal El Dine, *Al tarîkh wa al mouarekhounes fi misr fi al karn al Tassi'a achar* [L'histoire et les historiens en Égypte au XIX^e siècle], Le Caire, Éditions Dar El Nahdah, 1958. (Ouvrage écrit en arabe).

EZRAN, Maurice, *La France en Égypte (Histoire et culture)*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1998.

FAKKAR, Rouchdi, *L'influence française sur la formation de la presse littéraire en Égypte au XIX^e siècle (Aux origines des relations culturelles contemporaines entre la France et le monde arabe)*, Paris, Éditions Geuthner, 1972.

—————, *Aspects de la vie quotidienne en Égypte à l'époque de Méhémet-Ali (première moitié du XIX^e siècle), D'après les Souvenirs d'une fille du peuple en Égypte (1834 à 1836)* de Suzanne Voilquin, Paris, Maisonneuve et Larose, 1975.

FARGETTE, Guy, *Mohamed Ali, le fondateur de l'Égypte moderne*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1996.

HARTLEBEN, Hermine, *Jean-François Champollion, sa vie, son œuvre*, Paris, Éditions Pygmalion, 1983.

FRANÇOIS, Charles-Roux, *Le projet français de conquête de l'Égypte sous le règne de Louis XVI*, Mémoire présenté à l'Institut d'Égypte, Le Caire, Éditions Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 1929.

LAISSUS, Yves, *L'Égypte, une aventure savante (1798-1801)*, Paris, Éditions Fayard, 1998.

LAURENS, Henry, *Les origines intellectuelles de l'expédition d'Égypte. L'Orientalisme Islamisant en France (1698-1798)*, Istanbul-Paris, Éditions Isis, 1987.

—————, *Il y a 200 ans, les savants en Égypte*, Paris, Éditions Nathan, 1998.

—————, « La France et l'Égypte en 1882 », dans Daniel Panzac et André Raymond (dir.), *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois, 1805-1882*, Le Caire, Éditions de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 2002, p. 327-360.

LUGAN, Bernard, *Histoire de l'Égypte des origines à nos jours*, Monaco, Éditions du Rocher, 2002.

LUTHI, Jean-Jacques, *La littérature d'expression française en Égypte*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000.

MANDOUR, Sami, *L'image de L'Égypte dans les Tourterelles du Caire de Gisèle Ansonge*, Le Caire, Université d'Al Azhar, 1996.

METIN, Albert, *La transformation de l'Égypte, les indigènes, les Français, Les Anglais, la lutte des influences, le développement des écoles*, Paris, Éditions F.Alcan, 1903.

MOUSSA, Sarga, « Les saint-simoniens en Égypte : le cas d'Ismaïl Urbain », dans Daniel Panzac et André Raymond (dir.), *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois, 1805-1882*, Le Caire, Éditions de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 2002, p. 225-233.

MUNIER, Jules, *La Presse en Égypte (1799-1900)*, Le Caire, Éditions de l'Institut Français d'Archéologie Orientale (IFAO), 1930.

SHAFIQ, Ahmad, *Misr wal taassîrât al aguenabeyah* [L'Égypte et les influences étrangères], Le Caire, Éditions Imprimerie Misr, 1931. (Ouvrage écrit en arabe)

SOULÉ, Robert, *L'Égypte, passion française*, Paris, Seuil, 1997.

TAGHER, Jacques, *Mohamed Ali jugé par les Européens de son temps*, Le Caire, Éditions Horus, 1942.

TOMICHE, Nada, *Histoire de la littérature romanesque de l'Égypte moderne*, Paris, Éditions Maisonneuve et Larose, 1981.

VAULABELLE, Achille de, *Histoire de l'Égypte moderne*, 2 volumes, Paris, 1835.

WIET, Gaston, « Le rôle de la France en Égypte », dans *Bulletin de la Société des amis de l'Université de Lyon*, novembre-décembre 1913.

ZOHNI, Ilham Mohamed, *Misr fi ketâbât al rahhâlah al farencyeens fi al karn al tasse'a achar* [L'Égypte dans les écrits des voyageurs français au XIX^e siècle], Le Caire), Éditions de l'Organisme général du Livre, 1995.

Ouvrages généraux

ABDEL-MALEK, Anouar, *Nahdat Misr* [La renaissance de l'Égypte], Le Caire, Éditions de l'Organisme général égyptien du livre, 1983. (Ouvrage écrit en arabe).

A'CHOUR, Noaman, *betoulâte misryah : men Omar Makram ila Beram At Tounsi 1750-1961* [Héroïsmes égyptiens : De Omar Makram à Beram At Tounsi 1750-1961], Le Caire, Éditions Rozalyoussef, 1973. (Ouvrage écrit en arabe).

AMIN, Ahmad, Zouamaas, *Kadat Al Islah Fi Al Asr Al Hadis* [Les leaders de la réforme à l'époque moderne], Le Caire, Éditions El Nahdah Al arabiah, 1948. (Ouvrage écrit en arabe).

ANCEL, Jacques, *Manuel historique d'Orient*, Paris, Éditions Delagrave, 1923.

AWAD, Louis, *Tarikh al fikr al arabi al moà'asser : Men al al hamlah alafrançeyah hata asr Ismail* [L'histoire de la pensée égyptienne moderne : À partir de l'expédition française jusqu'à l'époque d'Ismail], Le Caire, Éditions de la Librairie de Madbouli, 1987. (Ouvrage écrit en arabe).

AZIZ, Khayri, *Odabâa ala tarik al nedâl al seyassi* [Des hommes de lettres sur le chemin de la lutte politique], Le Caire, Éditions de l'Organisme égyptien général pour la publication et l'édition, 1970.

AZIZA, Claude, *Le roman de la Momie de Théophile Gautier*, Paris, Éditions Pocket, 1998.

BRUNEL, Pierre et Yves CHEVREL, *Précis de la littérature comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

BRUNEL, Pierre et Jean-Marc MOURA, *Le commentaire de littérature générale et comparée*, Paris, Éditions Armand Colin, 1998.

CARDINAL, Philippe, « La création littéraire en Égypte », dans Sayyed Al-Bahrawi (dir.), *Rencontres autour de la littérature romanesque traduite en français*, organisées par le Département de traduction et d'interprétation et la Mission de recherche et de coopération et service culturel en République Arabe d'Égypte aux 15-17 octobre 1990, Le Caire, 1992.

CHEVREL, Yves, *La littérature comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, n° 499, (Coll. Que sais-je ?), 1989.

CLAUDON, Francis et Karen HADDAD-WOTLING, *Précis de littérature comparée: Théories et méthodes de l'approche comparatiste*, Paris, Éditions Nathan, 1992.

EL BEHEIRY, Kawsar Abdel Salam, *Influence de la littérature française sur le roman arabe*, Québec, Éditions Naaman, 1980.

ÉLISSÉEFF, Nikita, *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édition, Tome. IV, p. 1043-1049.

ETMAN, Ahmad (dir.), *Les questions de la littérature française dans le monde arabe*, Association égyptienne de littérature comparée, Actes du colloque international-Centre des études linguistiques, littéraires comparées, Le Caire, Publications de l'Université du Caire, 20-22 décembre 1995.

GUYARD, Marius-François, *La littérature comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, « Coll. Que sais-je? », n° 499, 1961.

HAMON, Philippe, *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Éditions Hachette, 1981.

HANAFI, Hassan, *Homoum al fekr wa al watan. Al fekr al arabi al mo'asser* [Les soucis de la pensée et de la patrie. La pensée arabe moderne], Le Caire, Éditions Dar Quebâa, 1998.

HÉLAL, Mohamed Ghoneimi, *Al Adab Al Mokâren* [La littérature comparée], Le Caire, Éditions Dar Nahdet Misr, 1959. (Ouvrage écrit en arabe)

HENTSCH, Thierry, *L'Orient imaginaire*, Paris, Éditions Minuit, 1988.

HORANI, Albert, *Al fekr al arabi fi asr al Nahda* [La pensée arabe à l'époque de Nahda], Traduit de l'anglais par Karim Azkoul, Beyrouth, Éditions Dar El Nahâr, 1977. (Ouvrage écrit en arabe)

JOURDA, Pierre, *L'exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand*, Paris, Presses Universitaire de France, 1956.

LORENT, André et Jean BESSIÈRE, *Littérature comparée : théorie et pratique*, Actes du colloque international tenu à l'Université de Paris XII-Val de Marne et à la fondation Gulbenkian, Paris, Éditions Honoré-Champion, 1^{er} et 2 avril 1993.

MANDOUR, Sami, *L'image de l'Égypte dans les Tourterelles du Caire de Gisèle Ansonge*, Le Caire, Université Al Azhar, 1999.

MARDAM-BEY, Farouk, *Écrivains arabes d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Sindbad, 1996.

MIQUEL, André, *L'Orient d'une vie*, Paris, Éditions Payot, 1990.

—————, *La Littérature arabe*, Paris, Presses Universitaires de France, « Collections Que sais-je? », 1976.

—————, *Propos de littérature arabe*, Paris, Éditions Le Calligraphe, 1983.

PELLAT, Chales, *Littérature arabe et problèmes de la littérature comparée*, Actes du septième Congrès national, Paris, Éditions Didier, 1967.

PICHOU, Claude et André Michel ROUSSEAU, *La littérature comparée*, traduit, annoté et commenté par Ragaa Abdelmoneim Gabr, Koweït, Éditions Dar Al Orouba, 1980.

PONNAU, Gwenhaël, *La dissertation de la littérature générale et comparée*, Paris, Éditions Hachette, 1996.

TOELLE, Heidi et Katia ZAKHARIA, *À la découverte de la littérature arabe du VI^e siècle à nos jours*, Paris, Éditions Flammarion, 2003.

TOMICHE, Nada, *Histoire de la littérature romanesque de l'Égypte moderne*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1981.

—————, *L'Égypte Moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, « Coll. Que sais-je ? », n° 459, 1966.

VAN TIEGHEM, Paul, *La Littérature Comparée*, Paris, Éditions Colin, 1947.

VAUX, Carra de, *Les penseurs de l'islam. Les sectes, le libéralisme moderne*, Paris, Éditions Librairie orientaliste Paul Geuthner, Tome V, 1921.

WAHBA, Magdi, *Al adab al mokâren* [La littérature comparée], Le Caire, Éditions Longman, 1991. (Ouvrage écrit en arabe)

Ouvrages sur la ville dans la littérature, Paris et Le Caire

ARNAUD, Jean-Luc, *Le Caire, mise en place d'une ville moderne (1867-1907)*, Paris, Éditions Sindbad, 1998.

—————, *Le Caire*, Paris, Éditions Sindbad, 1998.

—————, « Le Caire-Paris à la fin des années 1860 », dans Daniel Panzac et André Raymond (dir.), *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois, 1805-1882*, Le Caire, Éditions de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 2002, p. 279-287.

BELLET, Roger (dir.), *Paris au XIX^e siècle. Aspect d'un mythe littéraire*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1984.

BENJAMIN Walter, *Paris capitale du XIX^e siècle*, traduit de l'allemand par Jean Lacoste d'après l'édition originale établie par Rolf Tiedemann, Paris, Éditions du Cerf, 1989.

BENSIER, Charles, *Paris, capitale de la France (son histoire et ses monuments)*, Paris, Éditions Charles-Lavauzelle et Cie, 1948.

BUTOR, Michel, « La ville comme texte », dans *Répertoire V*, Paris, Éditions Minuit, 1982, p. 33-42.

CHALINE, Claude, *Les villes du monde arabe*, Paris, Éditions Masson, Collection : Géographie, 1990.

CHEVALLIER, Dominique et al., *L'espace social de la ville arabe*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1979.

COMBEAU, Yvan, *Histoire de Paris*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection : Que sais-je? 1999.

COUDEL, Charles « Denis Diderot, Voyage à Bourbonne-les-Bains en Champagne et Voyage à Langres », dans Robert Dumas (dir.), *La ville*, Ellipses, Paris, 1996, p. 9-18.

DEPAULE, Jean-Charles, *Actualité de l'habitat ancien du Caire*, Le Caire, Éditions du Centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale, 1986.

DUMAS, Robert et al., *La ville*, Paris, Ellipses, 1996.

EL GHOUL, Fayçal, « Surveillance et espionnage dans le Paris des Lumières », dans Pierre Hartmann (dir.), *L'individu et la ville dans la littérature française des Lumières*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, volume 8, 1996, p. 29-48.

GENS, Jean-Claude, « Walter Benjamin. Paris, capitale du XIX^e siècle », dans R. Dumas (dir.), *La ville*, Paris, Ellipses, 1996, p. 89-110.

GUIGON, Catherine, « À la découverte de Lutèce », dans *Paris, la traversée des siècles* (magazine trimestriel), Les collections de l'Histoire, n° 9, octobre 2000, p.10.

GAILLARD, Marc, *Paris au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Nathan, 1981.

HANCOCK, Claire, *Paris et Londres au XIX^e siècle. Représentations dans les guides et récits de voyage*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 2003.

HARTMANN, Pierre (dir.), *L'individu et la ville dans la littérature française des lumières*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996.

IBRAHIM, Chahata Issa, *Al Qahira* [Le Caire], Le Caire, Éditions de l'organisme général égyptien du livre, 1999. (Ouvrage écrit en arabe)

KERBRAT, Marie-Claire, *Leçon littéraire sur la ville*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

LADURIE, Emmanuel Le Roy et al., *La ville des temps modernes de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, Éditions du Seuil, 1980.

LAROUSSE, Firme, *Le Caire*, Paris, Éditions Larousse, 1993.

LEBEAU, J., « Le thème de la ville », dans *Mercure de France*, mai-août 1960, p. 359-363.

LEDROUT, Raymond, *Les images de la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1973.

MARCHAND, Bernard, *Paris, histoire d'une ville : XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1993.

PASTRE, Jean-Marc et al., *La ville : du réel à l'imaginaire*, Actes du colloque du 8 au 10 novembre 1988, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, n°162, 1991.

POPOVIC, P., « De la ville à sa littérature », dans *Études françaises*, 24/3, hiver 1988, p. 109-121.

OUINT, Anne-Marie (dir.), *La ville : exaltation et distanciation. Études de littérature portugaise et brésilienne*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Cahier n° 4, 1997.

RAMAH, Leyla, « La ville à travers quelques journaux du XVIII^e siècle », dans Pierre Hartmann (dir.), *L'individu et la ville dans la littérature française des lumières*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996, p. 9-27.

RAYMOND, André, *Le Caire*, Lille, Éditions Fayard, 1993.

RAVÉREAU, André, *Le Caire, esthétique et tradition*, Paris, Sindbad, 1997.

RONCAYOLO, M., *La ville et ses territoires*, Paris, Éditions Gallimard, 1990.

ROTH, Suzanne, « Casanova : des villes à la ville », dans Pierre Hartmann (dir.), *L'individu et la ville dans la littérature française des Lumières*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, volume 8, 1996, p. 203-212.

ROUDAUT, Jean, *Les villes imaginaires dans la littérature française : les douze portes*, Paris, Hatier, 1990.

SAGNES, Jean, « Écrire l'histoire des villes », dans Jean Sagnes (dir.), *La ville en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Béziers, Presses Universitaires de Perpignan, 1997, p. 9-33.

SIBLOT, Paul (dir.), *Regards croisés. La ville de l'Autre*, Montpellier, Éditions Espaces 34, Actes de la V^e session de l'Université euro-arabe itinérante, Université Paul Valéry, 2-10 mai 1990.

STANLY, Linbol, *L'histoire du Caire*, traduit de l'anglais à l'arabe par Hassan Ibrahim Hassan, Le Caire, Éditions de l'Organisme général du livre, 1998.

VAREJKA, Pascal, *Paris. Brève histoire de la capitale*, Paris, Éditions Parigramme, 2000.

VION-DURY, Juliette et al., *L'écrivain auteur de sa ville*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2001.

VOLANT, Mercedes, « Le Caire-Paris », dans Marie-Claude Burgat (dir.), *D'un Orient l'autre*, Volume I/Configurations, Paris, CNRS, 1991, p. 555-558.

YERASIMOS, Stéphane « Les voyageurs du XVI^e siècle en Égypte ottomane (1517-1600) : essai de typologie », dans Marie-Claude Burgat (dir.), *D'un Orient l'autre*, Volume I/Configurations, Paris, CNRS, 1991, p. 301-315.

ZAKARYA, Mona, « L'inscription du discours occidental dans l'architecture et l'urbanisme orientaux », dans Marie-Claude Burgat (dir.), *D'un Orient l'autre*, Volume I/Configurations, Paris, CNRS, 1991, p. 559-574.